



**HAL**  
open science

## La ville sans limite

Patrice Noviant, Laurent Davezies, Anne Laffanour, Laurent Machet, Bastien  
Richard

► **To cite this version:**

Patrice Noviant, Laurent Davezies, Anne Laffanour, Laurent Machet, Bastien Richard. La ville sans limite. [Rapport de recherche] AGE-2006-NOV, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais; Ministère de la Culture et de la Communication / Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP); Ministère de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durables / Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA). 2008. hal-02964260

**HAL Id: hal-02964260**

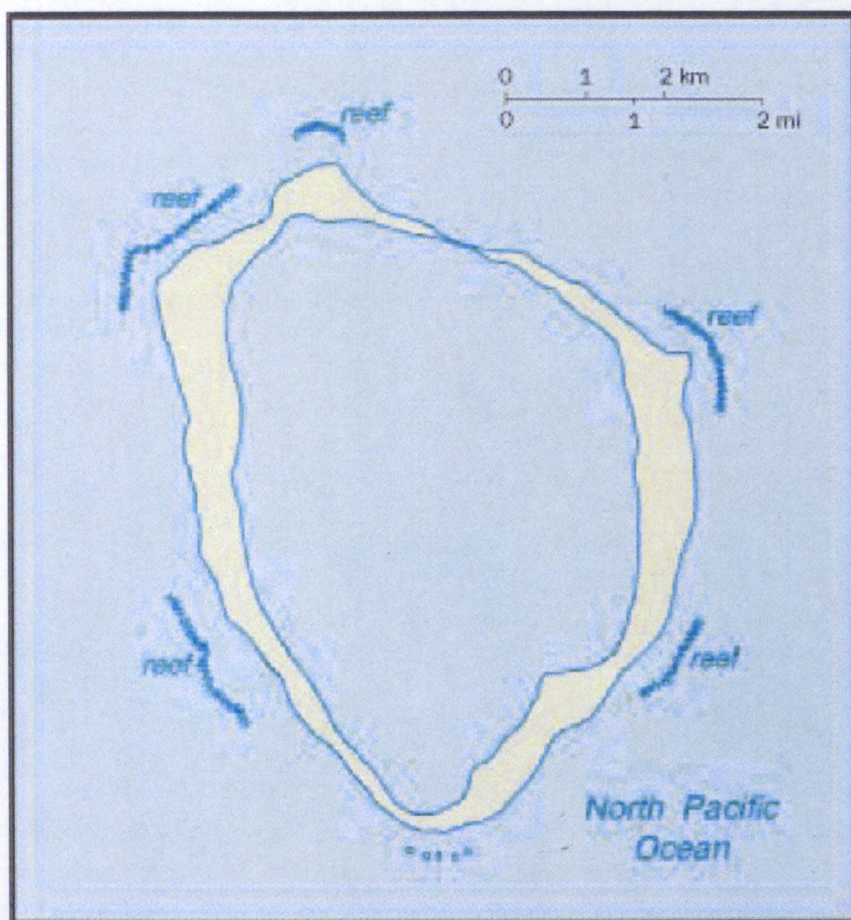
**<https://hal.science/hal-02964260>**

Submitted on 12 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA VILLE SANS LIMITE



Le présent document constitue le rapport final de la recherche « La ville sans limite » du programme « L'architecture de la Grande Echelle, 1<sup>ère</sup> session ».

ACS - ENSAPM, Patrice Noviant dir.

Laurent Davezies, Anne Laffanour, Laurent Machet, Bastien Richard

Nous considérons la 1<sup>ère</sup> session du programme AGE comme temps d'exploration et problématisation, de vérification des hypothèses et d'introduction de nouvelles notions, avec **pour objectif mise en place d'une axe de recherche engageant durablement** le laboratoire, l'école d'architecture et ses partenaires.

Deux recherches ont été menées en parallèle :

- celle, pilotée par le BRAUP dans le cadre du programme co-financé par le PUCA : « L'architecture de la Grande Echelle », porte le nom de « Ville sans limite ». Elle a réuni, outre Patrice Noviant qui en a assuré la direction, deux architectes en ouverture de doctorat, Laurent Machet et Bastien Richard, Anne Laffanour, sociologue des organisations et Laurent Dazvezies qui a joué ici un rôle qui lui est familier d'économiste du présentiel,
- l'autre, pilotée par le PUCA, Département Sociétés Urbaines et Habitat dans le cadre du programme « Vieillesse de la population et Habitat » a réuni, sous la direction d'Anne Laffanour, Sabri Bendimerad et Patrice Noviant.

La notion d'horizon – les « horizons d'attente » s'est notamment avéré prendre sens plein pour une activation de « la ville en réalité ».

## Je suis dans le chalet de mon ami B.

Ce chalet a été construit par son grand-père, entomologue et tuberculeux par fait de « grande guerre ». L'implantation résulte d'un choix délibéré, effectué selon l'offre large des terres accessibles au dessus du village de Nancroix, dans la Haute Tarentaise, sur la lisière directe de cette « *wilderness* » que l'homme contribuera bien plus tard à constituer comme « Parc National de la Vanoise ». Le savant constitua là un refuge de vie où il accueillit collections et livres. Le décret était sans échappatoire ; et l'ambition de survivre extrait l'homme urbain de la ville physique. Pour cette continuité de vie (urbaine), il ne s'installe pas dans le village mais sur ce bord exact du désert sauvage, y implantant un lieu d'habitat et de travail, pour lui même et pour ses visiteurs.

Aujourd'hui sans doute, le chalet n'est plus seul. Intégré au registre administratif (POS/PLU) des "zones urbaines", il a vu son environnement immédiat complété d'un agrégat de chalets savoyards, tous également rapprochés par effet de règlement, mais tous attentifs à ce qui les distingue, renvoyés chacun à l'exclusivité de son dialogue solitaire - sinon directement avec une sauvagerie un peu écartée désormais - mais avec son spectacle, une nature à distance, gouffres, forêts, nuées pour paysage.

Et pour autant le pays aurait peu changé : Peisey, le chef lieu communal survit sur ses ruelles dans le va-et-vient de l'école et de ses quelques commerces, la vallée (l'Isère) est toujours aussi éloignée, et il est parfois encore difficile de l'atteindre - pour faits de neige. Bien sûr, il y a là-haut, sur le plateau, une station de ski arrimée à la grande station internationale des Arcs, mais les alpages en été poursuivent de résonner des cloches des troupeaux et de la répartition des quartiers de bois des forêts communales entre les citoyens des lieux.

La conversation porte sur l'école, les différents niveaux hiérarchiques du territoire scolaire. La maternelle et la communale, c'est à Peisey. Le collège, c'est en bas, à Aime. Le lycée, c'est à Bourg-Saint-Maurice. On pourrait aussi dire, l'université c'est Chambéry, mais de fait c'est hors champ, on ne va pas si loin d'habitude, et la conversation se fixe en cet espace régulier, ce lieu-là d'une haute vallée de l'Isère qui fait système quotidien, presque qui fait ville. A la question posée, c'est bien d'ailleurs à ce terme de « ville » qu'il est fait recours. Et donc, la ville c'est ici, ce chalet même comme il enchaîne désormais en presque continuité au village de Nancroix, se poursuit pour celui de Peisey, jusqu'à la gare de Landry, au bourg d'Aime, à la petite ville de Bourg, aux supermarchés de la vallée. La ville, cette ville-là de la Haute Tarentaise est pour tous une évidence, un horizon politique et pratique, une sphère de connaissance, une identité. Le chalet est toujours aux lisières de la *wilderness*, mais il est en même temps au-dedans d'une forme de ville reconnue au delà des limites - traditionnelles et contemporaines - des zones urbaines, au delà des agrégations de l'IGN et de l'INSEE, une ville en réalité, d'abord acceptée **SANS LIMITE**.

L'intitulé mis en recherche était celui de « **la ville sans limite** ».

L'horizon de recherche était globalement reconnu comme **monde urbain**.

Nous prenions acte de la proposition qu'énonce l'UNFPA<sup>1</sup> dans son rapport 2007 – une proposition qui, par delà son lyrisme, est devenue consensuelle : « L'aube d'un millénaire urbain ». On notera bien sûr, le recours en français au terme de « milieu urbain » (en anglais : urban areas) et non évidemment à celui de « ville » - ou de « city »<sup>2</sup>. L'UNFPA ne dit pas que la moitié de la population du globe vivra dans les villes...

« En 2008, le monde parviendra à un point d'inflexion d'une importance majeure, quelle que soit sa visibilité immédiate : pour la première fois de son histoire, plus de la moitié de la population du globe, soit 3,3 milliards d'habitants, vivra en milieu urbain. D'ici 2030, ce chiffre devrait avoisiner les 5 milliards. »

Tel, cet horizon d'une majorité d'humains "en environnement urbain" (quel que soit le ou les sens de ce terme) est peu contestable ; il représente sans doute une rupture. Dans le contexte d'une transformation massive de l'établissement humain sur la Terre, notre recherche veut alors approcher les conditions d'un doute scientifique. Et nous nous proposons de contester immédiatement le recours global au terme général « urbain » pour dire des phénomènes de la nouvelle installation mondiale. Ce n'était pas une question de valeurs mais de modèles : le terme d'urbain réfère de fait à celui de ville, et ce faisant paraissait immédiatement proposer les modélisations de la ville, et leurs cortèges d'outillages interprétatifs et de substituts opérationnels, pour une compréhension de la refabrication en cours, par l'homme, des territoires.

A l'origine de la recherche, le risque apparaissait réel : le modèle fort ancien de « la ville » imposerait implicitement à l'homme son interprétation, au risque de mettre en cause, une responsabilité contemporaine première que l'on voulait rappeler environnementale et territoriale.

Le cours de l'exploration de recherche nous est apparu plutôt dégager le trouble que pouvait représenter, pour la compréhension des installations humaines actuelles, la généralisation du terme d'urbain comme substitut générique du terme de ville. On veut faire noter le risque que pourrait représenter la perte du modèle analytique de la ville par mise en contact direct avec la masse indistincte, ainsi constituée sur des critères d'accord politiques internationaux *a minima*.

Ce contexte de recherche nous est apparu spécifiquement troublé, en France, par l'agglutination directe qui y est opérée par ce nom « d'urbain », de cette masse matérielle, économique et sociale de la question des banlieues, avec les recherches et propositions d'un en-soi singulier de l'établissement humain du temps présent.

Concrètement, l'urbain nous y parvient, lourd du suburbain et du périurbain. Il y est tout chargé de banlieues, de masse et d'extension. Ces phénomènes peuvent-ils être rapportés à cette hypothèse horizontale de « la ville sans lieux » dont Françoise Choay chercha à introduire les codes de reconnaissance ? Le suburbain ne subsisterait-il pas plutôt en masse comme cette modalité déficiente de la ville ? un mode déprimé, de mauvaise effica-

<sup>1</sup> United Nations Population Fund.

<sup>2</sup> On peut se référer ici au colloque "Formes d'un monde urbain" organisé par Patrice Noviant à Paris-Malaquais (2004) dans le cadre de l'Encyclopédie Critique de la Ville. Trois axes de développement y étaient proposés : la "ville informelle" (Philippe Panerai), la "ville nature" (Patrice Noviant), les "formes complexes" de la ville contemporaine (Alain Borie).

cit  (notamment mesur  selon les termes primordiaux de l'accessibilit  aux emplois), auquel on acc de contraint et forc  parce que l'on ne pourrait acc der   la ville v ritable ? Et « l'urbain » ne nous appara trait-il pas toujours, alors selon ce contexte encore hi rarchis , du plus dense au moins dense, de la ville   la ville diffuse ?

Nous proposons que cette lecture centralis e de la ville (du centre   la p riph rie, du dense au peu dense, etc...) pourrait ne pas permettre la confrontation directe n cessaire de **la ville** et du **sans limite**. Et c'est pourquoi, pour ce dont on est s r qu'il ne s'agirait pas de ville - non plus que de campagne, nous pr f rerons recourir   ce terme propos , ce « ** a** » que d couvrent Thierry Paquot et Denise Pumain au d tour de leur introduction   leur dictionnaire<sup>3</sup>. Cela qui n'a pas de mesure et pas de totalit , pas v ritablement de d but ni de fin, ce r sultat des op rations d'urbanisation, cette chose-l  dont on traite ne peut aujourd'hui  tre nomm e en v rit , mais elle peut faire l'objet d' changes et mod lisations crois es.

- De cette « question de la ville », de **la ville en g n ral**, dans sa dimension globale, par del  cette notion prolif rante et agglutinante de « l'urbain », il conviendrait d'en d velopper les notions, principes et caract res afin de lui permettre d'affronter la g n ralit  actuelle des situations territoriales.

- Il faut d passer cette image de la ville comme reste vaillant des urbanisations ant rieures   l'automobile dans une mer de *l'urbain*, autant elle ne constitue pas un horizon valide de lecture des situations contemporaines. Nous postulerons qu'il n'y a pas d'en soi de l'urbain, pas d'urbain distinct de la ville ou de la question de la ville.

Nous faisons droit   cette interpr tation populaire abord e en entr e qui consid re comme **ville en r alit ** ce qui, pour l'observateur spatialiste pourrait n'en avoir gu re l'apparence ; en m me temps qu'il nous faut maintenir ou renouveler ce qui de la ville peut faire l'objet de d finitions sp cifiques aux champs singuliers de l'architecture, de l'espace et de la g ographie. Partant donc de cette ville qui serait d'abord "sans limite", si nous devons d gager cette notion que l'on pourrait dire actuelle de "ville en r alit ", c'est en affrontant sa relation probl matique avec cette ville physique d'abord reconnue sur sa continuit  spatiale. Car cette **ville en r alit ** n'est pas immat rielle ou sans espaces ; ce n'est pas, ou pas seulement, la ville th orique des r seaux et de l'internet. M me si ce lieu contemporain est  videmment distendu, s'il ne se fonde pas sur la seule continuit  spatiale, ou si ces formes de continuit  spatiale requi rent l' mergence de notions et de modes d'observations, autant elle ne seraient pas *a priori* discernables... Pourtant, ce serait bien une « ville », ville de la co-pr sence, de la pr sence  ventuelle... Sans dire de communaut , la possibilit  d'un ensemble de ceux qui sont parfois au m me lieu.

<sup>3</sup> L'avant-propos du dictionnaire publi  en 2006 par Denise Pumain, Thierry Paquot et Richard Kleinschmager est explicite : les choses en la mati re, aujourd'hui, ne sauraient ais ment  tre nomm es, du moins par un seul auteur et d'un seul mouvement...

« Les auteurs de ce dictionnaire encyclop dique souhaitent avant tout faire partager leur amour de la langue, d'une langue qui se renouvelle, et leur amour de la civilisation urbaine. Cette derni re se plan tarise en cr ant des formes urbaines, des situations sociales, des cultures, des attitudes, des valeurs, etc... qui ne disposent pas toujours d'un mot pr cis pour les d signer, d'un concept pour les th oriser, c'est pour cela que l'approche encyclop dique est favoris e, car elle permet de cerner la « chose », de la d crire et d'en comprendre les m canismes et les effets, sans l'enfermer dans une d finition trop stricte, tout en essayant de la nommer. Des « mots » tombent en d su tude lorsque la « chose » qu'ils d signent n'existe plus et certaines « choses » sont en attente d'un « mot » qui les feraient conna tre et reconna tre. »

Considérons la généralisation radicale d'un échange universel de télécommunication, et l'hypothèse conséquente limite d'une égalité potentielle de tous les sites d'habitat... Retenons cette possibilité que **toute géo-localisation soit égale** - asymptote théorique - dans un réseau mondial sans hiérarchie... Tout site étant également en état de porter l'expérience humaine contemporaine, s'en déduirait la tension d'une homogénéisation territoriale, une force universelle de déterritorialisation. On pourrait même parler d'une indifférence possible aux lieux, voire d'une « déspatialisation », la continuité spatiale ne constituant plus le mode exclusif de cette ville en réalité.

On sait la *déspatialisation* comme elle a bien constitué une des questions fondatrices de la géographie contemporaine. Science de la Terre et de l'Espace, la géographie fonde sa scientificité à partir de cet espace à deux dimensions que la carte vient objectiver, elle a pourtant poursuivi, au cours des cinquante dernières années, un travail sur soi, faisant éventuellement du "spatialisme"<sup>4</sup> un crime majeur, et recherchant, par réseaux, flux, données, la possibilité d'une continuité a-spatiale effective, multiple et récurrente des établissements humains, par delà leur dispersion.

Par contraste, l'architecture ne sait échapper à la continuité générale d'un espace physique qu'elle reconnaît comme continuum universel latent, un espace *a priori* toujours également passible d'opérations constructives. Un espace, euclidien ou presque, dirait le mathématicien de cet espace architectural au tropisme terrestre, qui n'existe que créé, et suppose la collaboration de la matière...

Tandis donc que le « domaine humain » se stratifie et développe en difficulté d'analyse, le retrait géographique – voire urbanistique – de la question spatiale met l'architecture en situation – et plus précisément en obligation technique – d'en traiter à toutes échelles, c'est-à-dire aussi, au delà des échelles édificales, au risque de dérouler le postulat – que nous pensons erroné – de son extension sans rupture, par sauts d'échelle *ad infinitum*. Contrairement par exemple à un Bernard Lassus distinguant en matière de paysage entre « échelle tactile » et « échelle visuelle », les sauts d'échelle de l'architecture répondent d'une échelle métrique de fait unique si éventuellement différemment démultipliée, un continuum scalairé nécessaire aux saisies opérationnelles hiérarchisées de l'espace matériel et il convient certainement d'y réintroduire comme espace de projet, ces discontinuités qui seules pourraient justifier de la généralisation de son extension. Comme l'architecture autrefois butait sur la ville, ce qui lui permettait d'explorer sa totalité en son infinité locale, la pensée architecturale doit aujourd'hui introduire les discontinuités de son extension au cœur de son projet.

L'architecture est une pensée pragmatique : lorsqu'elle ne voit plus, elle change son cadre de vision, elle zoome, dézoome. Avec le risque que les fissures constitutives de l'espace réel puissent en devenir invisibles, et que le système de ces sauts d'échelle codifiés n'explorent plus que les figures de sa propre extension pratique. Nous connaissons ces deux représentations, géographiques et architecturales, celle de la déspatialisation nécessaire et celle de la spatialité prolongée, et qu'elles sont aujourd'hui patentes en leur contradiction, et nécessaire en leur confrontation.

Entre ces deux logiques, cette prise de distance réciproque et confortable, nous constatons une dislocation du champ, un écart qui se fait. Il faut rechercher les outils hiérarchisés

<sup>4</sup> Manuel Castells, in « La question urbaine » 1972, opère une critique du spatialisme ou de l'analyse spatiale.

d'une pensée de l'espace, jusqu'aux systèmes mêmes de son épuisement comme espace (extinction selon les figures de la ville la plus diffuse)... Et rencontrer une pensée économique et sociale, un savoir géographique qui poursuit le procès de la déspatialisation et entrevoit pour autant cette haute limite de l'absence d'espace comme impossibilité...

**Tracer entre** la précision des définitions de la ville comme réseau spatial de proximité et continuité, et cette ville en réalité dont la continuité profonde serait éventuellement temporelle et se fonde notamment sur la discontinuité spatiale des réseaux de transport, placer la question de l'établissement humain contemporain selon cet entre-deux, cette rencontre c'est donc aussi bien le mode même d'un retour au spatial. La ville est une théorie de l'acceptation mesurée ; son cœur est la **co-présence**, ou sa possibilité. La ville reçoit pour elle-même, selon des modalités réglées, les manifestations et témoignages des diversités culturelles voire des oppositions sociales et ethniques. La ville est d'abord cette infrastructure matérielle et sociale permissive - presque passive - ce qui bien évidemment la distingue en théorie de l'engagement (politique) que supposerait la Cité. Dans un contexte d'affaiblissement des personnalités collectives, la Nation, le Peuple... la **force faible** de l'intervisibilité urbaine demeure, reste là, à disposition de l'être commun, d'un être commun multiple et néanmoins toujours, en quelque manière autrement possible.

On a pu s'interroger pourquoi certains architectes avaient autant recherché et pratiqué, à travers le monde, sous le terme de *déconstruction*, une procédure de révision critique des manières d'espace qu'ils produisaient, mais ils ont ainsi évidemment ouvert un renouvellement critique, et le *process* d'une fluidité renouvelée de l'espace. Bien sûr, l'espace architectural est un espace créé, même si son projet est toujours en extension (en recherche d'espace, en recherche de ce vide qu'il va pouvoir remplir de son espace propre. L'espace architectural n'étant pas le tout de l'espace, la déconstruction en architecture peut apparaître comme elle explore la nécessité, par opérations restreintes, de la déconnexion des éléments d'un espace en général. Car, au niveau des territoires et de la ville, c'est à des processus massifs de destruction spatiale, de déconnexion que l'on est éventuellement confronté, et ceux-ci donc ont été peu pensés en tant que tel, aucune discipline organique n'ayant construit les outils véritables de cette question, non plus que de son appréhension.

Nous proposons de parler de « déspatialités » pour dire de ces états, en quelques manières encore, spatiaux, de sortie du règne spatial. De même qu'il y aurait des « mobilités », il y aurait des *déspatialités intrinsèques* de la ville, des dispositions, dispositifs, *process* qui font perdre l'espace (la continuité), le font se défaire, déconstruire, raccourcir, rapprocher, et retrouver les continuités de l'espace physique. A cet horizon, les **déspatialités** peuvent-elles faire l'objet de descriptions et représentations ? constituent-elles des en-soi analytiques possibles ?

On considère donc que le parcours humain fait place forte à des expériences et dispositifs de non-espace que l'on pourrait par exemple identifier au modèle d'un « espace de bureau », capsule a-spatiale mesurée sur le corps immobile (immobilisé assis), l'homme étant absorbé dans un "espace" substitut de son travail pour un espace virtuel dans ce temps-là seul réel. La continuité vitale ouvrirait alors une expérience spatiale discontinue et des moments où les dimensions de déspatialité pourraient l'emporter sur celles, *a minima*, de



l'espace physique. Y a-t-il un lien (une relation, une analogie...) ? peut-on penser ensemble ces protocoles quotidiens de micro-désatialisation que connaît l'expérience humaine quotidienne, et les discontinuités territoriales ? ces « temps » où les corps de vie, bien que toujours évidemment présents seraient en quelque manière désactivés, et ces failles (spatiales) que connaît « la ville en réalité » dans l'expérience continue que l'on en fait ?

Il n'y a plus d'appels d'offres de recherche en histoire de l'architecture<sup>5</sup> – ce qui un temps tint lieu, pour l'architecture, de lieu de théorisation – et l'essentiel des programmes de recherche sont aujourd'hui finalisés par les objectifs soudains que les acteurs publics imaginent devoir engager pour répondre des nécessités publiques. Dans ce contexte, l'appel à propositions « L'architecture de la Grande Echelle » nous est apparu comme singulier. Invitant à des réflexions poussées sur des questions aux lisières de l'opérationnel, il permet des approches fondamentales pour un renouvellement de la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Nous avons considéré avec sérieux cet appel à une renaissance, confiant que ceux qui en avaient ouvert la problématique sauraient lire une recherche pensée comme prolégomènes au développement d'un axe durable de recherche sur l'établissement humain contemporain, fondé sur les acquis méthodologiques de la pensée des formes architecturales et urbaines, mais acceptant une confrontation originelle avec les lignes d'analyse, sinon de la géographie ou de l'économie, au moins de ces esprits attentifs aux questions des mobilités, de la connexion et des économies de la spatialité, de la durabilité et de l'accessibilité.

Et nous proposons donc, selon cet axe de côtoiement, la « ville sans limite » comme une hypothèse analytique susceptible d'approcher les compréhensions et représentations d'un environnement humain général, dans un contexte où le spectre du réchauffement climatique nous oblige, et va obliger les générations humaines, à mieux reconnaître l'espace nécessaire aux expériences et situations d'un monde humain. « LA VILLE SANS LIMITE », cette notion vise à mettre en travail dans son entier cette "force faible" de l'être ensemble. En approchant les conditions d'observation par une attention aux périphéries métropolitaines (une transversale à l'agglomération parisienne et la communauté d'agglomération Seine-Eure), on entend d'abord inverser le propos usuel et, dégageant les conditions d'une observation et représentation des sites éloignés des centres villes comme « ville en réalité », se donner les moyens d'approcher une description générale d'une grande ville travaillée en métropole, continue donc en quelque manière, mais pour autant divisée, fracturée, traversée au réel de parcours sélectifs, de sauts d'espace, de partitions et exclusions réelles.

---

<sup>5</sup> Peut-être n'y a-t-il plus de personnes qui entendent théoriser à partir du champ de l'histoire ? Au dernier colloque tenu sur le livre et l'architecte, pouvait aisément se constater l'aboutissement d'une poussée de quelques lustres vers une histoire universitaire attentive à échapper à toute instrumentalisation de la concurrence. Les écrits des architectes sont des objets pour l'historien, mais l'inverse, cette tradition que les histoires soient des objets pour la pensée architecturale et urbaine est hors champ, refusé en somme.

## II. CONTEXTE

### A. LA QUESTION PLURIDISCIPLINAIRE *les paradigmes de l'architecture*

*L'appel à propositions « L'architecture de la grande échelle » était défini comme « programme interdisciplinaire de recherche ». Le terme « interdisciplinaire » apparaissait quatorze fois dans le texte d'appel, selon une disposition pouvant indiquer que l'objectif d'une dynamique interdisciplinaire de recherche était un des fondements du programme : «... promouvoir une dynamique scientifique interdisciplinaire notamment centrée sur les pratiques conceptuelles du projet. »*

*Que l'on fasse objectif d'une dynamique interdisciplinaire de recherche, que les "configurations" et "structurations" interdisciplinaires de recherche doivent faire l'objet d'explicitation marque bien l'irrésolu actuel singulier d'une relation interdisciplinaire engageant l'architecture. Et il nous est apparu qu'il convenait, a minima, de faire retour sur la question des interventions réciproques des diverses disciplines de pensée dans les champs de l'architecture, de la ville et de l'espace, au delà d'une forme de langue administrative éclairée appelant la collaboration de l'architecture avec les champs scientifiques reconnus comme SHS et SPI<sup>1</sup>.*

#### *L'hypothèse pluridisciplinaire*

L'hypothèse d'une collaboration possible de disciplines de pensée autonomes, pour un travail en commun, généralement autour d'une question, à partir d'une hypothèse... Cette acception du terme pluridisciplinaire marque le repérage effectué d'un problème nécessitant le recours à plusieurs types de compétences scientifiques et pratiques. La pluridisciplinarité serait une réponse à la spécialisation contemporaine des connaissances et des expérimentations. Elle supposerait a priori – et se prête à – une reconnaissance réciproque de ces champs de connaissance. Il n'y a pas, en théorie, de modification des corps de pensée

<sup>1</sup> SHS : sciences humaines et sociales, SPI : sciences pour l'Ingénieur.

de chaque discipline, seulement accord sur l'intérêt d'un dispositif temporaire plus ou moins stable de collaboration, dégagement d'un temps de co-visibilité et d'échange. Pour ce qui est des dispositifs stables, cela peut conduire à la reconnaissance de champs professionnels complexes comme celui de l'urbanisme, dont il a généralement été postulé que l'exercice en requérait plusieurs métiers, de la forme, du droit, des techniques... Pour ce qui est des événements, certaines institutions se sont fait une spécialité d'organiser ces temps de regards croisés en l'espèce de colloques, comme par exemple ceux de Cerisy-la-Salle, associant sciences sociales et philosophie. L'objectif est alors de mettre en discussion diverses thèses constituant un faisceau thématique suffisant quant à l'évolution des sociétés contemporaines, car nombreux évidemment sont les historiens, anthropologues, sociologues, philosophes... qui font l'hypothèse d'un changement en profondeur de ces sociétés.

On a usé du terme de « pluridisciplinaire », celui étant le terme d'usage, même si l'examen du texte de l'appel ne constate aucune occurrence de ce terme. Nous acceptons que le recours au terme « interdisciplinaire » marque bien de la part de l'administration de la recherche architecturale le souhait d'un renouvellement de la question, le projet d'un repositionnement réciproque de l'architecture et des sciences, mais l'installation de ce dépassement nous paraît supposer, en préliminaire, une relecture minimale suffisante de cette question dans sa durée, autant depuis sa création même, en 1963 par Max Querrien, la Direction de l'Architecture du Ministère de la Culture, a travaillé en profondeur cette question pluridisciplinaire qui engage les paradigmes fondateurs de l'architecture et de la recherche architecturale. Nous constatons par ailleurs que l'appel concomitant à une collaboration de recherche associant des unités d'enseignement du domaine architectural, déplace cette question, par le positionnement singulier de la thématique pluridisciplinaire dans les écoles d'architecture : le corps enseignant des écoles d'architecture est en effet marqué par une forte composante structurelle de plusieurs disciplines – reconnue autour des thèmes de l'ingénierie, des arts et des sciences humaines – conjointement engagées dans la formation des architectes.

Considérée historiquement, cette structure poly-disciplinaire actuelle de l'enseignement de l'architecture ne va pas de soi. Et son installation peut être située avec précision. Elle émerge, entre les années 1964 et 1971, dans le contexte de cette crise grave de l'enseignement de l'architecture qui a conduit à la destruction remarquable de la grande institution d'enseignement de renommée internationale qu'était l'École des Beaux-Arts, et à la création des unités pédagogiques d'architecture. L'enseignement de l'architecture était alors confronté à la rencontre du cadre académique de l'école avec une pratique professionnelle désormais marquée par le logement de masse et une forme paradoxale de déréalisation que marquerait l'abstraction des plans de masse. La réforme effective de la composition disciplinaire du corps enseignant des écoles d'architecture n'est pas alors le produit direct des projets d'enseignement des nouvelles unités pédagogiques mais bien plutôt un legs de la fin programmée de l'ENSBA<sup>2</sup>. Le 2 mai 1967, Michel Ecochard, un des patrons

<sup>2</sup> Le livre de Jean-Louis Violeau « Les architectes et Mai 68 » (2005 Editions Recherche) distingue assez clairement ce qui relèverait de l'événement Mai 68 (qu'il ne traite pas vraiment) et ce qui relèverait d'une crise singulière de l'enseignement de l'architecture, crise dont le travail de Max Querrien à la tête de la Direction de l'Architecture aurait fortement contribué à engager le cours et la résolution. Max Querrien prend en 1964 la présidence du Conseil Supérieur de l'Enseignement de l'Architecture ; il constitue quatre groupes de travail, y appelant des personnalités fortes et singulières, de Henri Lefebvre à Félix Guattari en passant par Jean Prouvé et Georges-Henri Pingusson : sciences humaines, architecture et urbanisme, matières scientifiques et techniques, formation artistique. La réorganisation du secteur Architecture de l'ENSBA en trois groupes d'ateliers, A, B et C, et l'installation du groupe C dans le Grand Palais, va accélérer un mouvement de remise en cause radicale des structures d'enseignement et de l'ontologie architecturale.

du groupe C, est chargé par Max Querrien de diriger « une équipe pour l'urbanisme et les sciences humaines et plusieurs jeunes professeurs chargés de l'histoire critique de l'architecture contemporaine dans chacun des groupes. » Dix-neuf assistants seront nommés : 6 sociologues, 5 géographes, 5 économistes, 2 socio-économistes, 1 psychosociologue. Préparée par de multiples débats, la pluridisciplinarité prend ainsi place concrète, à cette date, dans le champ de l'enseignement. Si de nombreuses agences professionnelles se définissent aujourd'hui encore comme « architecture pluridisciplinaire » - par quoi elles entendent généralement l'association d'ingénieurs dans le corps même du cabinet - elles marquent bien ce faisant une forme réalisée de cette hypothèse de l'architecture comme agencement pluridisciplinaire, pratique supposant l'engagement de plusieurs disciplines d'expertise.

Ce projet pluridisciplinaire est explicite et radical. Il prend place dans un contexte où la relation traditionnelle de l'architecte à son client est mise à mal par l'engagement d'une forte politique de construction par laquelle l'Etat, en France, vise notamment la résolution de la crise du logement. Désormais dépourvu d'un lien direct à son client réel, l'usager, l'architecte au sortir de la guerre est constaté opérant la reconstruction du pays dans un contexte de politique à mesures statistiques, de perte des lieux et des contextes. La recherche - par la jeune génération - du sociologue, est un appel à un retour de réel. Le sociologue est le représentant scientifique de l'usager, celui qui pense le groupe en société. Il est l'interface légitime possible d'un architecte en recherche d'une morale de son action. Et le sociologue serait ainsi une partie prenante de l'architecte collectif ou collégial<sup>3</sup>. Lorsqu'en 1965 dans Melp 2, Jacques Barda « se demande quelle architecture faire ? » il en conclut aussitôt que « ce n'est pas le problème » puisque l'architecture en soi n'est pas un problème : « on ne fait pas l'architecture, il y a architecture dans une organisation ou une construction quand des problèmes sont résolus dialectiquement en fonction de certaines données.<sup>4</sup> » Cette thématique pluridisciplinaire qui vise la production d'un contexte architectural/social porte aux limites l'idéologie radicale d'une architecture sans auteur ni autonomie, résolution sans faire singulier à partir de données assemblées collectivement et qui lui échappent. Il y a là le positionnement radical d'une architecture interface, la question réelle étant celle du recueil des données (de la compréhension du social et du technique).

Bien sûr, ce projet pluridisciplinaire n'est pas véritablement nouveau. Il prend corps notamment de la rencontre de l'urbaniste avec le sociologue dans le contexte colonial (Maroc : Michel Ecochard et Jacques Berque)<sup>5</sup>. A un premier niveau, cette révolution pluridisciplinaire correspond donc à un souci d'efficacité, l'architecte « homme orchestre » confronté à l'émergence de l'ingénieur et du technocrate, doit devenir « ce chef d'orchestre » du collectif qui saura gouverner les savoirs spécialisés désormais associés à l'urbanisme et à la construction. Et il conviendrait, par un enseignement pluridisciplinaire, d'assurer une formation minimale de ces nouveaux savoirs spécialisés, intrinsèques à la capacité renouvelée de l'architecte.

Que la sociologie et les sciences soient parties intégrales de l'architecture peut évidemment être retracé au pli initial de la fondation de l'architecture autour de Vitruve. Par delà sa

<sup>3</sup> Collégial, pour reprendre le mot de l'époque. L'atelier collégial, fondé par Bernard Huet et ses élèves, et dont la création est un des déclencheurs de la rébellion pédagogique, sera rejoint par l'atelier collégial 2, formé par une scission d'étudiants et enseignants du groupe B.

<sup>4</sup> Melp 2, 1966, in *Les architectes et Mai 68*, p. 66, JEAN-LOUIS VIOLEAU, Editions Recherche, Paris 2005.

<sup>5</sup> Une alternative à l'urbanisme fonctionnaliste, Ecochard, Candilis et l'ATBAT - Afrique à Casablanca, Monique ELEB, CERA n° 2/3 automne 99.

terminologie moderne, la question pluridisciplinaire travaille en effet les hypothèses professionnelles et théoriques fondatrices de l'architecture, et ce depuis la très ancienne cristallisation de cette discipline. On rappelle que l'architecte y apparaissait comme celui qui devait savoir modérément de toutes les sciences (arts), suffisamment en tout cas pour lui permettre son exercice propre<sup>6</sup>.

Pour autant, il s'agit là désormais de bien autre chose : le nouvel architecte collectif sera de fait exercé par les professionnels réels des différentes logiques professionnelles singulières. Considéré du point de vue du sociologue, le scénario envisagé de l'architecture comme application d'un ensemble de données sociales et techniques, dans le contexte d'une sociologie reconnue comme science et d'une architecture assignée comme savoir-faire, peut déboucher sur une conception où l'interprète des données serait désormais le maître légitime (de l'œuvre). De fait, la thématique pluridisciplinaire - et le morcellement des nouvelles unités d'enseignement (Unités Pédagogiques d'Architecture) - vont installer des situations singulières où la formation des architectes sera effectuée dans des institutions où les acteurs du métier seront éventuellement minoritaires, ouvrant une série de crises locales qui ne sont pas toutes parvenues à leur terme.

La restitution de cette question pluridisciplinaire, même sous le nom changé d'interdisciplinaire, constitue un horizon crucial de la recherche : comment produire une collaboration normale et productive des sciences et de l'architecture ? Cela passe-t-il par la reconnaissance des champs spécifiques d'un savoir de l'architecture, lui permettant d'entrer en collaboration avec des pensées organisées sur des concepts spécifiés ?

#### *des objets transitionnels*

Que l'architecture constitue un domaine singulier de pensée dont il conviendrait de faire reconnaître et accepter les modalités et compétences spécifiques est une conviction partagée par les architectes. Reste la question des moyens... Si ce sont ceux, supposés de la délimitation des champs scientifiques, l'hypothèse en est, au moins à l'heure présente, illusoire : chaque pensée se construit et veille à ses stabilités propres, et la versatilité de l'architecture, son pragmatisme de fond, son effectivité paradoxale en fait, pour toute science, un partenaire malaisé. Si, au fil du temps, des champs interdisciplinaires se sont donc clairement établis - comme par exemple, entre sociologie et architecture sur la question de la conception de l'habitat<sup>7</sup> - nous ne croyons pas aux réalités d'une interdisciplinarité générale proclamée et proposons le dégagement de procédures spécifiques et équilibrées de confrontation et côtoiements à partir et autour d'objets "transactionnels" entre les champs scientifiques et une architecture traversée - qui accepterait de mobiliser ses volontés projectives au delà des immédiats singuliers. Enquêtant les conditions de la mobilisation d'outils de la description architecturale dans une confrontation à des disciplines de pensée reconnues dans l'autonomie scientifique de leur propos et objectifs, le dégagement

<sup>6</sup> Il peut apparaître que l'on en reste fréquemment dans les écoles à cette figure vitruvienne fondatrice (pour l'architecture) où l'architecte, parce qu'il a une connaissance exotérique des différents champs de savoir (le partage du cercle des arts) opère, à lui seul et avec lui-même, dans le cadre ésotérique de son projet, l'essentiel du dialogue. On reprend ici une distinction entre ce qui transmet, cette partie exotérique de l'architecture que partagent les arts (ce qui rentre dans le cercle des arts), et ce travail ésotérique singulier, non-communicable, que l'architecte exerce principalement « *ex manibus* » Voir Le Supplice de Zoïle, Vitruve et la théorie de l'architecture » Patrice NOVIANT in Le sens du lieu, sous la direction de M. Mangematin, Philippe Nys et Ch Younès, Bruxelles OUSIA 1996.

<sup>7</sup> Penser l'habité; le logement en questions, (Monique Eleb, avec A.M. Châtelet et T. Mandoul), Pierre Mardaga, Paris et Liège, 1988, rééd. 1990. Entre Voisins, dispositif architectural et mixité sociale, Monique Eleb et Jean-Louis Violeau, 2000 Editions de l'Épure.

d'objets transitionnels, d'objets communs sectoriels pouvant faire l'objet de traitements conjoints ou parallèles, médiateurs pouvant prendre place à l'intérieur de plusieurs modes analytiques, selon plusieurs enquêtes scientifiques et méthodologiques, apparaît comme une modalité pour ce renouvellement nécessaire des approches de la ville pour une prospective active de l'aujourd'hui.

Il n'y aura jamais identité absolue. On sait que l'on n'a pas la même réalité sous nos appareils différents, mais qu'il y a quelque chose à faire néanmoins à partir d'un réel général qui toujours échappe et dont ces réalités diverses, éventuellement convergentes, constitueraient comme les versants. Dans le contexte d'une dématérialisation générale avancée des définitions, cela peut conduire à reconnaître comme terme transactionnel acceptable telle ou telle définition venant d'un autre champ de pensée et qui, si elle n'est pas celle que l'on donnerait de ce fait initialement, permet suffisamment notre propre élaboration. Pour ces transactions interdisciplinaires possibles, on prendra ici l'exemple de la définition singulière du terme de Ville proposée par Jacques Lévy<sup>8</sup> : « La ville est un géotype de substance sociétale fondé sur la coprésence. » Cette définition est évidemment sibylline, autant elle fait appel à une notion absente de tous les dictionnaires communs ; elle est pourtant compatible avec une définition de la ville comme concept spatial doté de qualités spécifiques. Elle permet une observation actuelle, concertée, inter-scientifique, des villes au delà du patrimoine des villes anciennes.

#### *un nouvel équilibre paradigmatique*

Les définitions de l'architecture ne varient guère, sinon lentement, mais l'on doit parler ici d'un changement des paradigmes<sup>9</sup> implicites de l'architecture. Ce qui imposerait le passage du pluridisciplinaire à l'interdisciplinaire, ce serait aussi cela, que la manière dont cette pensée est aujourd'hui positionnée, son contexte social a fortement évolué.

« Ce dépassement et cette nouvelle alliance avec les sciences humaines annoncent le bouillonnement culturel intense des années 1970 ; un changement de paradigme marqué par une reconstruction chaotique de l'identité et de la spécificité de la production architecturale, mais aussi de son rapport aux différents types de pensées et d'actions intervenant sur le fait construit.<sup>10</sup> »

Cet équilibre paradigmatique pluridisciplinaire de l'architecture, tout à la fois porteur d'omniprésence et d'inexistence, il est évidemment caduc. De fait, logiquement pourrait-on dire, tandis que la pensée contemporaine n'aborde plus tant les organisations humaines à partir du concept de société, mais, partant de l'individu et de sa répétition sans limite (le consommateur), l'architecte, renvoyé - pour le meilleur et pour le pire - sur son faire, ne tient plus le sociologue comme cet autre lui-même avec lequel il partagerait tout de l'objectif collectif. Pour ces nouveaux temps, le partenaire actuel, le compagnon de route réel - du moins dans le cadre quotidien de l'enseignement - serait plutôt ce philosophe, ce compagnon de voyage, *peritus*<sup>11</sup> distancié dont on attend l'observation.

<sup>8</sup> Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, dirigé par Jacques Lévy et Michel Lussault, Paris, Belin 2003.

<sup>9</sup> On entend généralement par paradigmes, ces axiomes, notions, croyances à l'amont des discours qui sous-tendent l'émergence des évidences. Un paradigme de l'architecture, si celui-ci pouvait exister en relative stabilité serait ce schéma fondamental nous permettant de la délimiter comme productrice de phénomènes et à la percevoir en réalité.

<sup>10</sup> Jean-Louis VIOLEAU, Op.Cit. p. 74.

<sup>11</sup> Ce terme de *peritus* (l'expert) fut dégagé par Françoise Choay pour dire de ce masque que prend le prince pour cet échange où la brutale relation du commanditaire et de l'architecte fait place à un dialogue entre experts, le prince et l'architecte, sur les fins de l'architecture.

Prenons nous acte de cet objectif d'une relation pacifiée, et en somme ordinaire de l'architecture comme pensée autonome aux autres disciplines analytiques du champ social et urbain ? La tentation pourrait en être forte, réservant cette question de savoir si cette Trans-architecture (architecture au delà du projet) serait une discipline, et si cette discipline, quand elle existerait, nous intéresserait ?

Hors de son positionnement singulier dans la question architecturale, l'hypothèse pluridisciplinaire générale serait simplement celle d'une addition possible de contributions spécifiques autour d'un même objectif. Cela *suppose a priori*, sinon un accord sur les termes et les concepts, au moins un accord sur les limites et le travail de chacun. Mais, pour ces disciplines pleines, anciennes et universelles, comme l'architecture, la philosophie, l'histoire, l'économie... cette hypothèse de délimitation réciproque des champs d'exercice, n'a guère de sens. Tout du monde relève de chacun de ces regards spécifiques dont il n'y a pas d'assemblages directs possibles. Et le travail pluridisciplinaire se joue alors dans la durée, par une attention générale aux décalages et avancées réciproques dans le champ de l'autre, avec un principe de réalité, que l'on pourrait dire politique, obligeant éventuellement les partenaires à opérer de ces synthèses temporaires et locales.

Nous ne sommes plus dans les années '60, l'architecture ne recherche plus la justification scientifique et morale de sa révolution du monde. Elle est devenue un savoir-faire local effectif dont la limite est sa capacité de comprendre le monde, sachant qu'aucune compréhension globale véritable ne lui est plus proposée, et que ce champ spatial même où réside son travail a été grosso modo déserté, et qu'il lui faudrait donc en l'espèce s'y aventurer seul ou presque. Si la question pluri-disciplinaire apparaît aujourd'hui encore effectivement essentielle, il nous paraît que ce pourrait être sur des bases différentes, et peut-être fondées sans doute sur cette question, transversale aux sociétés contemporaines, ce chantier de la perte d'espace, des déspatialisations et respatialisations du monde.

#### *une ingénierie collective, la question des lexiques*

Il fut un temps où la discipline professionnelle se définissant comme « urbanisme » pensait pouvoir connaître suffisamment de toute ville pour y produire le cadre d'une assignation objective, sinon des édifices, au moins des fonctions dans une « ville » en extension. Mais, contrairement aux rêves de l'entre-deux-guerres, aucune urbanistique n'assemble aujourd'hui les sciences de la ville, la sociologie urbaine, l'économie urbaine, l'architecture, etc.. Et entre différents domaines analytiques, tout se poursuit par côtoiements, glissements réciproques, translations sans conclusions... Le recours général des collectivités à des architectes de renom afin qu'ils proposent les formes d'une ville en transformation, marque bien l'échec de cet objectif de planification et la reconnaissance d'une fixation déterminée de l'architecture sur un paradigme gouverné par la notion de projet. Le "projet" vient compenser l'impossibilité d'un concours objectif, pluridisciplinaire, efficace en termes d'opérationnalité.

La recherche urbaine contemporaine, la recherche sur la ville et les établissements humains prend ainsi place, bon an mal an, à ces horizons divisés. L'orthodoxie proclamée de chaque discipline y dégage une forme de territoire propre, une interface singulière de lecture du territoire réel ; elle écarte, ou du moins tend à négliger comme hétérodoxes les autres approches, installant factuellement une forme d'hétérotopie, évidemment quelque part paradoxale, autant il s'agit bien aussi du dire d'un seul territoire. Si les mêmes mots disent des

choses distinctes installées dans des univers d'interprétation presque autonomes, toute action d'interdisciplinarité constaterait d'abord la division du champ lexical, appellerait la question des lexiques, s'assemblerait à partir de termes-relais. Et il ne s'agit pas donc de gommer ou lisser les malentendus sur les termes entre disciplines, il ne s'agit pas même de parvenir à des accords lexicaux, mais bien seulement de mettre face à face, de rapprocher les notions et les termes dans leurs différences et leurs assemblages possibles.

Il y aurait dans ce contexte nécessité de rassembler un peu d'un consensus initial de fait, de produire un rappel des évolutions récentes de ce là d'où l'on parle, un témoignage, non pas de vérité, mais d'un état, instantané, contemporain, localisé, contradictoire d'une intelligence collective. L'interdisciplinaire suppose une forme de capacité d'ingérence réciproque, de co-visibilité dynamique et conjoncturelle des termes. Il est logique que la ville soit, pour l'architecture objet architectural, pour la géographie objet géographique, pour le sociologue objet sociologique... mais, s'il n'y a pas reconnaissance qu'il s'agit bien parfois du même fait, que la ville existe par elle-même et pour elle-même indépendamment des définitions qu'elle acquière dans chaque champ... l'échange interdisciplinaire sera difficile. Avec cette remarque qu'une procédure de confrontation mettra de manière récurrente, une pensée architecturale en quelque manière durable (archaïque) - qui ne peut néanmoins renoncer à la chose en soi, qui est toujours à un moment ou un autre rappelée à la matière, à l'espace, à l'ouvrage - dans la posture de rappeler à ses partenaires qu'ils se mettent en métaphore et prennent le sens dérivé pour le sens unifié...

#### ***fracture du domaine: le témoignage des dictionnaires***

La réalisation de dictionnaires (dans les champs techniques et scientifiques) constituerait *a priori* un effort de partage de connaissance. La publication au cours des dernières années, en France notamment, de nombreux dictionnaires, glossaires, lexiques et recensements de termes dans le champ de la ville confirme plutôt une situation d'hétérotopie linguistique. Partant de dispositifs singuliers d'appropriation, s'introduit le constat d'un champ divisé entre les différentes disciplines reconnues, voire même une absence d'accord général, interne à chaque discipline.

Prenons pour exemple quatre publications publiées sur une dizaine d'années :

- SMLXL, OMA, Rem Koolhaas, Bruce Mau,, Monacelli Press, NY 1995
- Projet urbain, Panerai et Mangin, Parenthèses 1999,
- Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin 2003, Michel Lévi, Michel Lussault, Belin 2003,
- La ville et l'urbain, Denise Pumain, Thierry Paquot, Richard Kleinschmager, Economica 2006...

La comparaison des index dévoile une différenciation des entrées, une forme d'autonomie initiale - jusqu'à des écarts très importants des explications des termes les plus communs. Nous usons parfois des mêmes mots, mais par ces mots, nous n'entendons pas les mêmes choses... Ces quatre ouvrages - tous quatre remarquables - dressés pour deux d'entre eux à l'initiative d'architectes et pour deux d'entre eux à l'initiative de géographes, cherchent à reconnaître et partager (convaincre, séduire) des champs presque singuliers de réflexion et analyse. Le dictionnaire vient, dans un contexte d'absence d'accord collectif sur les termes, postuler les bases, selon ses auteurs, d'une hypothétique convention autour de leurs propres conventions. La multiplication des lexiques serait ainsi le mode de la radicalisation réciproque des hypothèses interprétatives.



Cette question de l'instabilité des termes de la description ne se limite pas aux limites des champs disciplinaires. On constate l'existence de divisions sémantiques fortes à l'intérieur de champs disciplinaires reconnus ouverts. De manière à porter la richesse problématique de certaines avancées et d'atteindre une certaine précision, même temporaire, des termes – notamment de termes communs – on pourrait spécifier de manière stable un terme dans une relation à une définition et à un auteur et dire « ville © Jacques Lévy » pour dire de la ville telle que définie par ce géographe - charriant possiblement, avec légèreté, l'ensemble des textes écrits par lui à l'appui de cette définition.

## **B. LA QUESTION SUBURBAINE, entre ville et déspatialisation**

*Il est possible aujourd'hui de proposer un « petit lexique de l'urbain » où le terme de ville serait défini ainsi : « Le mot ne signifie rien de précis », et où le terme d'urbain ne serait pas défini.<sup>12</sup> Serions nous arrivés à ce terme d'une décomposition du champ sémantique de la ville et de la question urbaine ?*

*La « question urbaine », l'urbain comme question polarise en France, depuis Henri Lefebvre notamment, ce que les générations de l'entre-deux-guerres avaient posé comme « urbanisme ». Avec cette réserve que la question urbaine, ce ne serait pas d'abord une forme ou un état géographique mais une interrogation, sociale, économique, politique... regroupée et mise en visibilité par un phénomène physique géolocalisable, sans pour autant que celui-ci fasse, puisse, doive faire l'objet de définitions véritables.*

*La proposition de Françoise Choay d'isoler clairement le terme d'urbain comme genre contemporain d'établissement humain, et d'en rapprocher l'émergence de phénomènes de déspatialisation – derrière Melwyn Webber dont elle traduit/déplace les propositions – était intéressante, notamment par ce qu'elle faisait place à cette présence de la déspatialisation dans l'installation urbaine contemporaine. Mais, derrière ce terme d'urbain dont on ne sait désormais s'il relève de l'adjectif ou du nom, nous arrive surtout un effet massif des urbanisations périphériques des villes. Et nous ne pouvons abandonner **le fait suburbain**, polarisé par la centralité (la forme générale de l'accessibilité), et les hypothèses générales d'un choix de géolocalisation par défaut. **Entre la ville et la déspatialisation**, il y a cette masse sombre de l'urbain comme suburbanisation.*

En français, « Urbs » est traduit par ville. L'urbain serait un habitant de la ville. Le terme apparaît dans le 6<sup>ème</sup> dictionnaire de l'Académie 1832-5 avec le sens : « Esre en la ville, *Esse ad urbem*, qui demeure en la ville, *urbanus*. *L'urbain*, ce raffiné s'oppose au *vilain*, l'habitant des villages et des campagnes, celui qui manque d'urbanité, celui qui déplaît... Et si le terme de « Ville » s'enchaîne étymologiquement depuis ceux de villa et de village... « ville » ne connaît de ce fait d'adjectif, et va donc emprunter, à l'*urbs*, celui-ci.

<sup>12</sup> Le « petit lexique de l'urbain », accessible sur le site de Paris I Panthéon – Sorbonne Département de Géographie<sup>12</sup>: « aide les étudiants à s'y retrouver dans la floraison de notions relatives à l'espace urbain ». Il repère un positionnement actuel, pédagogique et professionnaliste usuel. Du mot de ville, il y est dit : « Le mot ne signifie rien de précis. Il est même employé d'une manière remarquablement approximative, tantôt dans le sens de commune, tantôt d'agglomération, tantôt d'aire urbaine, de ville nouvelle, etc. »

On a bien là une impossibilité technique : quel adjectif faire avec « ville » ? sinon vilain dont on comprend le parcours étymologique en appelant ce terme de *plouc*, utilisé en français pour dire les habitants, supposés arriérés, des villages (*plou*, *plebs*) de Bretagne.

Étymologiquement donc, *urbain* ce seraient ces hommes qui appartiennent à la ville en théorie... qui relèvent de son principe et caractère. Par extension, les formes, objets, usages et organisations de ce qui est de la ville. Mais si on va au latin, *Urbs* c'est Rome, la ville, mère des villes, la racine historique de toute urbanité. *Urbs*, c'était le centre du monde, cette métropole détruite par la conquête barbare et dont il ne resterait que le souvenir, l'*aura* et les vestiges. Et si la chose de l'*Urbs* a été détruite et dispersée, le mot aussi est resté de l'autre côté de la barrière des langues mortes. Et resterait donc un faisceau diffus d'adjectifs de fait renvoyés à une autre racine étymologique. Deux termes nous parviennent ensemble de deux mondes... également romains par leurs étymologies, mais résolument distincts. Que ces deux là soient adossés au point de dire le même, l'un n'ayant pas d'adjectif possible, l'autre par les aléas de l'histoire n'ayant plus de nom est un mystère merveilleux établi sur leur traduction. Dans Le Thésor de la langue française de Nicot (1606), Ville, ou Cité, c'est *Oppidum*, ou *Vrbs*. On note ce double rapprochement implicite Ville/*Oppidum*, Cité/*Urbs*.

Par delà cette difficulté de la langue, **y a-t-il véritablement contradiction dans la structure de la racine villa/village/ville ?** On ne le pense pas : « Ville » c'est le lieu en effet. Comme il y a des lieux, il y a des villes. L'étymologie n'est pas mensongère qui fait procéder ces lieux précis du groupement des hommes des unités d'exploitation, des lieux singuliers de travail agricole et de résidence. Le paradigme initial de village est celui de l'installation en un site déterminé. Et c'est aussi celui de ville. « Ville » c'est le *locus* collectif dans la trace historique de son implantation, de sa généalogie de la villa au village puis à la ville sans interruption, sans changement réel, selon cette continuité et identité d'installation de l'établissement humain que les archéologues connaissent bien, qui retracent les parcelles antiques sous la ville moderne.

« Urbain », par contraste, dit une qualité générale. C'est un terme savant, un mot qui a fait le détour lettré, qui nous revient sans manière, à partir du latin. Autant « ville » dit le lieu selon la généalogie stratifiée de son installation au lieu par delà les aléas, autant « urbain » dit d'abord l'universel, la généralité de ce qui serait de la ville en théorie.

Le local et l'universel donc, un nom qui dit les lieux du monde, l'irréductible de chaque lieu-ville... et un adjectif sans nom qui dit des qualités génériques du genre urbain.

#### *les villes comme question urbaine*

L'émergence de la question urbaine, en France comme partout, c'est celle des villes comme question. C'est sous ce constat d'une ville de moindre évidence, d'un problème des villes contemporaines en train de s'agglomérer, d'un dépassement en cours des villes traditionnelles, d'une extension incontrôlée, que s'étend l'usage du qualificatif urbain. La question urbaine émerge comme question générale de l'extension des villes. Ce recours au terme d'urbain manifeste un renouvellement du paradigme de la ville, une ville non plus pensée à partir de son centre mais ville qu'il faudrait désormais envisager depuis son extension, son expansion et sa périphérie.

« Personne n'a voulu comprendre que la ville future, ce n'était ni le Carrousel, ni l'Arc-de-Triomphe, mais Issy-les-Moulineaux, Asnières ou Pantin, et que le sort de Paris dépendait du sort, de l'aisance, ou du bonheur, des habitudes ou de la vie instinctive de chaque habitant de ces faubourgs. <sup>13</sup> »

La ville n'est pas un projet. Elle est un lieu, un *nexus* spatial, une forme installée, un fait, une masse de faits.... Et le « projet urbain » sera d'abord celui de ces espaces libres de cette grande échelle nécessaire à la ventilation, aération, circulation de la ville. La « ligue urbaine » est créée en 1928 à l'initiative de Jean Giraudoux ; et celui-ci installe logiquement le « jardinier » Jean Claude Nicolas Forestier à la présidence de cette association dont l'objectif serait d'une prise de conscience populaire en faveur des « droits urbains » (par quoi seraient entendus essentiellement les formes du vide. L'usage actuel banalisé du terme d'agglomération, cache ce que ce terme tenait au départ de négatif, de description de l'enfermement.

« Seuls jusqu'ici ceux qui ont voulu protéger les paysages historiques et les monuments de Paris ont su se réunir et, parfois, imposer leur volonté. Mais les aviateurs ne se sont pas ligués pour exiger les réserves nécessaires aux gares futures d'aviation. Mais les sociétés de sport ne se sont jamais entendues pour réclamer, au nom de la santé nationale, des piscines et des terrains de sport qui ne soient pas confinés entre deux murs d'usines. Mais les pères de famille n'ont pas fondé une ligue pour que leurs enfants, au lieu de jouer sur le trottoir, aient à proximité de leurs maisons, un jardin ou un square. Mais la masse des architectes n'a jamais exigé que la création de ces villes que sont les lotissements soit faite avec les précautions les plus élémentaires de l'hygiène et du bien-être. <sup>14</sup> »

Ce terme raffiné d'urbain, qui disait initialement de la civilisation, des qualités de mœurs des hommes, va ainsi prendre place commune, par association, dans le champ théorique et professionnel graduellement installé de la réforme technique de l'installation humaine à la surface de la Terre. On constate la généralisation du terme lettré pour qualifier ces choses qui ne relevaient pas traditionnellement de la ville mais que développe en nécessité, par contraste, la ville contemporaine, notamment tout ce qui est des réseaux et transports. Dans le contexte d'un accroissement des populations des villes, le débat porte sur la transformation du genre même de la ville ; ce sont les espaces libres, leurs systèmes <sup>15</sup>, les réseaux (et l'habitat comme réseau, espace architectural de réforme de la ville : le logement statistique) qui vont désormais constituer le corps de la réflexion pour la ville, grande ville constatée au delà d'elle-même, amas feutré d'urbanisation, immense ville en formation qu'il importe de fluidifier, de faire circuler et respirer, à toutes échelles. L'association courante du terme d'épandage avec celui de lotissement dit bien le spectre de cet encombrement, de cette ville produite sans plan ni raison, comme une forme de déchet, de rejet.

De cet agrégat, on n'en proposera pas pour autant, en général, la réforme directe, l'éradication. Prenant acte d'un fait absolument massif, de fait hors de portée de la réforme, l'espace de projet alors se déplace : ce n'est plus le bâti qui en constitue le corps mais le vide, cet espace censément libre qui constituerait désormais l'objet collectif possible. Le terme de « projet urbain » n'est pas encore d'usage mais l'urbaniste et la Ligue Urbaine

<sup>13</sup> Rues et visages de Berlin, Jean GIRAUDOUX, Editions de la Roseraie, Paris 1930.

<sup>14</sup> « Pour la défense et la salubrité de Paris, Manifeste anonyme (attribué à Giraudoux, publié dans le Temps, 17 mars 1928, cité par Cécile CHOMBARD-GAUDIN, in Forestier président de la Ligue Urbaine,, in Forestier 1861 - 1930, Du jardin au paysage urbain, Picard 1994.

<sup>15</sup> Grandes villes et système de parcs, JCN Forestier, Paris 1906.

singularisent dès cette date ce même objet nouveau du système des espaces libres à toutes échelles. La circulation, l'air, l'espace pour la récréation et le repos constituent la matière nouvelle, le fond structurel de la ville en devenir. La ville sera désormais pensée comme ce dont on doit pouvoir sortir, ce qui doit pouvoir être traversé. Le plan a pour fonction première de définir « l'ensemble des espaces libres, des avenues promenades, des voies d'aération et des moyens de communications intérieures et extérieures rapides et multipliées pour le présent et l'avenir (...). Il faut prévoir, acquérir, exécuter pour demain ce qui n'a pas été fait, hier, pour nous. »<sup>16</sup>

Un point au passage : le caractère crucial, l'urgence ressentie de l'échappée belle. L'agglomération, le conglomérat autour de la ville est vécu comme ce qui empêche de sortir de la ville, ce qui sépare la ville de son indispensable *alter ego* de la campagne. De là se déduit et la pertinence du jardinier comme chef-urbaniste, et la mise en place d'une stratégie introduisant, sinon la campagne, au moins l'air, la fluidité de communication, la "nature" comme jardin en interface directe d'un tissu urbain, d'un feutre bâti agrégé selon des règles *grosso modo* inadéquates, mais dont on accepte qu'il nous reste – provisoirement – méconnu.

On note cette fixation de l'attention sur le vide, sur la production de cette ville des espaces publics. Une autre ville émerge au XX<sup>ème</sup> siècle, et même si ce n'est pas une révolution, si cela se passe dans une certaine continuité avec un projet Hausmannien qui ne serait dépassé que parce que de trop petite échelle, il est dans ce contexte logique que soient appelés l'art des jardins et les règles de la composition à la française, dans un modernisme effectif de longue durée que les CIAM n'interrompent pas mais éventuellement - un temps - dé-tournent. Les banlieues sont les taillis, une nouvelle forme de forêt que les nouveaux tracés urbains viennent organiser de l'extérieur, voire traverser, comme les grandes percées forestières venaient rendre respirables les bois et ordonner les futaies.

Cette pensée urbaniste du vide comme structure de la ville contemporaine peut évidemment être rapprochée des approches de l'urbanisme des CIAM. On ne peut parler ici d'une opposition, les deux « urbanismes » s'accordant sur cette nécessité du vide et sur cette pensée d'une ville à partir des espaces extérieurs, même si les CIAM proposent un vide total et sans médiations, jusqu'à la peau d'édifices pensés par eux-mêmes, comme espaces depuis l'intérieur, et la disparition des notions intermédiaires d'« aire » ou de "propriété foncière".

On aurait pu suivre Prost, ou encore Écochard qui nous aurait offert une liaison bienvenue avec les années '60. On a suivi, brièvement, Forestier dans ce basculement des mesures opérationnelles qu'il propose et de ce que nous comprenons, au passage, de ses sensations d'homme concerné par la transformation de cette ville là qu'il habite et à partir de laquelle, il pense. Nous proposons de noter dans ces préliminaires le fonds d'une réflexion effectuée depuis Paris et prenant pour objet les fortes transformations dimensionnelles de cette ville en ces temps-là. Dans cette réflexion pratique sur la très grande ville émerge nettement la question de l'incommensurable, de la non-possibilité pour soi de poursuivre de mesurer, de comprendre le tout de cette nouvelle très grande ville.

C'est de ce constat de renoncement qu'émerge la proposition d'un grand tracé général offert à la fluidité, et à une forme de compréhension immédiate d'un ensemble urbain par ailleurs accepté dans sa profondeur de méconnaissance. L'action publique proposée est

<sup>16</sup> « Les maladies des villes – Comment les sauver » JCN FORESTIER, Congrès du Paris nouveau 1930.

celle d'une forme que l'on dira urbaine, autant elle permettrait de comprendre et faire fonctionner l'agglomération incommensurable.

### *vers le « projet urbain »*

C'est dans les années '60 que l'architecture va être directement engagée dans ce champ lexical fédéré par le terme qualificatif d'*urbain*. On a dit que la « question urbaine de l'architecture » - qu'il faut bien sûr distinguer de la vieille relation architecture/ville - va émerger en France, selon plusieurs axes et de manière spécifique, autour de la crise de l'enseignement de l'architecture. Et de fait, ce « changement de paradigme » va être extrêmement soudain. Le décret-loi de 1962 portant pour objet la réforme des études d'architecture définissait un cadre fortement technique du métier d'architecte. Il ne mentionne ni la ville ni l'urbanisme. La nomination par André Malraux de Max Querrien à la tête de la nouvelle direction de l'architecture, sa présidence du nouveau Comité National Supérieur de l'enseignement de l'Architecture, la création par lui de quatre groupes de travail (sciences humaines, architecture et urbanisme, matières scientifiques et techniques, formation artistique) vont profondément changer la donne.

La position traditionnelle de l'architecte était construite sur sa « relation au client ». Si l'architecte avait ses commensaux, ses partenaires, s'il intervenait sur une scène éventuelle qui bien sûr tenait de cette ville-là mais était aussi celle de l'Art, son activité était d'abord tendue par son rapport direct à une commande, à un client capable de mobiliser des moyens financiers et porteur d'un projet (c'était le consommateur qui avait un projet !). L'implication des architectes dans le logement de masse change la donne radicalement : il n'y a plus de clients pour dire leur programme, plus vraiment de contexte réel, voire spatial, seulement l'Etat. C'est une commande abstraite, statistique, déterritorialisée. La ville, l'urbain en général devient dans ce temps, sur ce fonds radical, complexe et désordonné, du crépuscule du « secteur architecture », l'horizon d'une restitution de l'architecture (de l'enseignement).

Cela ne se fait pas sans débats ni désaccords. Quant à la question urbaine, le grand urbanisme planificateur de Michel Écochard n'est évidemment pas le projet de tous, mais il y aura bien une forme d'accord sur cette question des villes comme contexte général nécessaire de l'architecture. Et, en l'absence de l'habitant, le sociologue (urbain) devient bien ce partenaire qui permet de le retrouver, ou de le dépasser, si en l'espèce d'une collectivité pensée par les sciences humaines. L'hypothèse pluridisciplinaire entre ainsi en collaboration avec le projet de Bernard Huet - sous la figure emblématique d'Alberti - de retrouver, en se fondant sur la relation ville/architecture, un espace intellectuel de l'architecture. Avec notamment Henri Raymond, le sociologue devient le partenaire du rétablissement d'une formation pluridisciplinaire du métier d'architecte, par delà le vide supposé de l'académisme et la rupture du Mouvement Moderne. L'objectif est une réconciliation de l'architecture et de la ville, le moyen une pensée architecturale et une compréhension sociologique et géographique de la société<sup>17</sup>. Un certain « champ urbain » de l'architecture,

<sup>17</sup> Cf. Bernard Huet, architecte-urbaniste (1939-2001) sous la direction de SERGE SANTELLI, Hartmann, Paris 2003. Attentif aux cultures du monde, gourmand de l'histoire, Bernard Huet avait le goût de l'enseignement et le sens des formules. Rédacteur en chef de L'Architecture d'Aujourd'hui, il renouvela la démarche critique. Sa rencontre avec Louis Kahn, ses voyages en Italie furent déterminants dans son parcours intellectuel.

français et singulier, prendra ainsi place, au détour des années '70, à partir des travaux et réflexions d'Henri Lefebvre et de Bernard Huet – pour se cristalliser de manière publique autour d'un livre de Jean Castex, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai<sup>18</sup>. L'ensemble constitue aujourd'hui encore une sorte de fond durable de la question urbaine considérée depuis le champ de l'architecture. Dans un contexte de refondation de l'architecture comme architecture urbaine (au delà de la distinction des deux champs singuliers : architecture et urbanisme), de volonté de spécificité architecturale dans le territoire transactionnel désormais reconnu principal, celui de la ville, l'« architecture urbaine » ménagera deux axes durables de travail intellectuel, celui des formes urbaines et celui des modes d'habiter, deux approches menées en parallèle, avec la volonté de poursuivre l'apport des sciences humaines, pour la compréhension de l'environnement urbain, en maintenant la possibilité d'une poursuite de l'enquête sur fond propre, du travail d'architecture.

Françoise Choay propose dans le Dictionnaire de l'Aménagement et de l'Urbanisme une définition historique de « l'Art Urbain ». Elle s'inspire de celle de Pierre Lavedan qui notait que « la répartition et l'aménagement de ces espaces libres, tel est l'objet de ce qu'on appelle Art Urbain ».

« L'Art Urbain a introduit, dans les villes occidentales, la proportion, la régularité, la symétrie, la perspective en les appliquant aux voies, places, édifices au traitement de leurs rapports et de leurs éléments de liaison (arcades, colonnades, portes monumentales, arcs, jardins, obélisques, fontaines...) On lui doit la notion de composition urbaine, dérivée de la peinture... ».

Bernard Huet, dans un article intitulé « Espaces publics, espaces résiduels », s'interroge sur la définition de l'Art Urbain. Qu'est-ce que l'Art Urbain ? : « C'est un savoir et une pratique relativement anciens, distincts de l'urbanisme et de l'architecture, qui permettent de donner une forme à la ville et plus particulièrement aux espaces publics. C'est l'art de dessiner un espace ouvert comme on projette un ensemble d'architecture ». Il poursuit en indiquant : « l'Art Urbain permet d'inverser les priorités et de faire en sorte que la forme de l'espace public induise un certain nombre de règlements et de règles architecturales applicables aux édifices qui forment l'enveloppe physique des espaces publics ».

La reprise du terme vieilli d'Art urbain n'a pas fonctionné (en Anglais, « Urban design » fonctionne...), mais la proposition a remarquablement fonctionné, de réintroduire, entre un urbanisme de fait rabattu à la réglementation et aux conciliations de gestion et de programmation, et l'architecture, un domaine médian autonome. L'espace public urbain, peut faire l'objet d'un travail de mise en espace, selon un processus analogue à celui du projet édificiel. Dans son enseignement à Paris-Malaquais, Philippe Panerai mettra en avant, sous le terme général de « projet urbain », cette action de maîtrise d'œuvre de l'espace public ». On note l'intelligence contemporaine de cette autonomie presque totale des protocoles de réalisation. Le projet prend place sur le fond du seul domaine public, c'est-à-dire sans supposer de modifications *a priori* du cadre bâti (privé et public). Et la réalité des opérations effectivement réalisées sous cette notion, leur efficacité en termes de mise en scène du projet collectif, en termes de marketing urbain, la pertinence du positionnement professionnel de cette production d'une image unifiée de ville par delà le désordre réel des environne-

---

Il participa activement à la réforme des écoles d'architecture et rétablit une formation pluridisciplinaire au métier d'architecte.

Il militait pour une réconciliation de la ville et de l'architecture et favorisa l'émergence d'une intervention contextuelle, en accord avec l'intelligence et la mémoire des sites.

<sup>18</sup> De l'ilot à la barre.

ments bâtis, et, par delà la renonciation générale d'y répondre en vérité, fait la force de ce type de projets à visée identitaires.

### *typologies des formes urbaines*

A noter donc une continuité entre ce dispositif actuel de « projet urbain » et celui postulé par les urbanistes de l'entre-deux guerres, d'un travail possible pour une armature d'aération des villes et agglomérations, sans révision générale (destruction) de tissus urbains acceptés en tant que présence, abstraction faite de leurs qualités (défaut de qualité). Cet angle d'attaque qui singularise l'espace public et la non-ville linéaire des réseaux de transport et de nature, qui considère possible de projeter le champ du vide sans avoir à traiter des édifices, doit être clairement envisagée dans sa continuité historique française du tracé et de la composition - ce en quoi elle se distingue des approches italiennes articulant morphologie urbaine et typologies architecturales.

Saverio Muratori<sup>19</sup>... fut l'auteur d'une "nouvelle méthodologie" pour l'étude de la ville et de l'architecture. Afin de résoudre la crise des sociétés humaines, il proposa le recours à « une méthode culturelle rigoureuse qui permettrait de comprendre la réalité et ses lois » :

« (...) ho impiegato tutta l'esperienza dai venti ai quarant'anni per individuare i problemi non risolti della cultura attuale; dai quarant'anni in poi, con lo studio del tessuto urbano di Venezia e di Roma, sono giunto a comprendere le leggi della tipicità delle forme urbane e della ciclicità del mondo della città, come di quella dell'uomo, ho impiegato altri dieci anni di lavoro sul quesito del territorio (...) »

Les difficultés de l'architecture de son temps sont rapportées par Saverio Muratori, dans le contexte d'une « crise de passage, d'une conscience intuitive à une conscience conceptuelle » et inscrites dans une construction historique et philosophique complexe. A la perplexité ouverte selon lui par les développements de l'architecture moderne, il répond par l'intransigeance d'une règle. La rupture avec le passé, l'incompréhension des phénomènes urbains et environnementaux constituent des erreurs. Ses analyses des tissus urbains de Venise et de Rome lui permettent d'isoler une notion de « type d'édifice » (*tipo edilizio*), connexe à la dimension historique du devenir urbain.

« Parlare di architettura è parlare della civiltà, parlare della crisi dell'architettura è parlare della crisi civile. (...) A saperla leggere, la storia recente dell'architettura si manifesta come lo specchio della più sostanziale realtà della presente crisi civile: ne è la più esplicita rappresentazione.<sup>20</sup> »

La reconnaissance par Saverio Muratori de différents types édificaux, établis à partir de l'observation attentive des "tissus" urbains réels, leur installation dans un tableau historique général, ont proposé un cadre de référence à de forts groupes d'étude, divisés entre fidèles et hétérodoxes. Parmi ceux-ci, Carlo Aymonino va introduire la notion de « rapports entre morphologie urbaine et typologies des édifices », proposant l'établissement d'une recherche architecturale fondée sur l'analyse

<sup>19</sup> Modena, 1910 - Roma, 1973, architecte et historien italien.

<sup>20</sup> Retranscription de l'intervention de Saverio Muratori organisée à la Faculté d'Architecture de Rome en 1963.



des matériaux concrets de la ville. L'objectif serait une théorie de l'architecture basée sur l'analyse des faits urbains, et plus particulièrement sur la dialectique des rapports entre morphologie urbaine et typologie architecturale. Et Aymonino d'inviter à lire son architecture à la lumière de cette forme d'analyse. La méthode de projet, pour des architectures libérées de l'imitation, prendrait place objective à partir des lectures méthodologiques de la ville.

S'en déduiraient les lignes méthodologiques d'une analyse urbaine à visée instrumentale, une théorie architecturale permettant de résoudre les problèmes concrets de la ville contemporaine. Pour ces architectes italiens à bases marxistes, l'analyse doit dégager les causes des contradictions internes, politiques et sociales de la cité, et opérer pour ce faire selon une démarche généalogique à partir des origines de la ville. L'ensemble va différer profondément de la réception qui en sera faite en France sous le nom de typomorphologie... en abandonnant au passage beaucoup de sa problématisation à partir des conflits de classes.

#### « *urban areas* »

Considéré à partir des définitions de géographie administrative internationale, le monde urbain serait aujourd'hui reconnu à partir d'un seuil, variable selon les définitions des pays, d'agrégation minimale des habitats. Il n'est pas établi sur une forme singulière de l'établissement humain. Si donc l'horizon de recherche serait celui d'« un monde urbain », nous prenons acte de l'imprécision presque totale des caractères de ce que serait ce milieu urbain proposé dans sa généralisation au monde. Une part de la difficulté serait donc lexicale : il s'agirait d'abord de reconnaître ce que l'on nommerait, et par quels termes. Un lexique alors s'exerce – logiquement pour un fait proposé mondial – au niveau de l'ONU, c'est-à-dire selon la méthode d'un accord théorique des langues du monde. Qu'est-ce que cet "urbain" que reconnaissent presque les agences internationales, sinon ce que les différents pays – et les différentes agences nationales – reconnaissent comme tel pour leur propre territoire ?

Si l'on peut parler de la prodigieuse diversité des faits urbains, si nous sommes conduits à considérer la singularité radicale des situations installées de chaque ville par delà la réalité des modélisations génériques du contemporain, il faut noter ce qui regroupe ce **fait urbain mondial** comme un accord des parties à valeur faible, aux limites de l'absence de définition mais néanmoins base d'une appréhension collective.

Prenons donc acte de ce fait urbain général et de ce qu'il confirme de masse – en hommes et en installations – et introduit d'urgence comparative. Prenons acte aussi d'une difficulté, ordinaire et contemporaine, à saisir, problématiser, comprendre l'établissement humain sur la Terre – dans ce qu'il est ou nous fait, dans ce que nous le faisons, alors même que nous vivrions « la transition urbaine », c'est-à-dire le passage (majoritaire) de l'humanité à un cadre de vie que l'on s'accorderait à qualifier d'urbain. En réservant de qualifier ce que l'on entend par là, autrement que dans la proposition d'une forme de convergence...

#### *le mot de tous les problèmes*

On a dit qu'urbain relève d'une étymologie simple, qu'il dirait ce qui appartient à Rome, ce qui serait de la Ville, des villes par opposition à rural. A priori donc cet adjectif ne serait pas employé seul, mais comme qualificatif constitutif d'une sorte

de réseau sémantique, de rhizome. Le terme apparaît versatile, absolument immergé dans le contemporain, soumis aux définitions singulières des uns et des autres...

On en propose un exemple avec le rapport précité de l'UNFPA repris ici en version de langue anglaise selon l'ordre d'apparition des titres du rapport : *Urban Growth, Urban Growth, the Urban World, Urban Population, Urban Population, Urban areas, the Urban Poor, Urban Governance, Urban Slum, Urban Poverty, Urban Land Markets, Urban Growth, Urban Sprawl, Urban Expansion, a sustainable Urban Future, Urban Future, Urban Growth, Urban Transition*. Le rapport annexe pour la jeunesse, introduit quant à lui les termes de *Urban Survival, et Urban Violence*. S'il n'est pas substantivé, le terme *Urban* apparaît ainsi doté d'une valeur sémantique propre, au centre d'un réseau des problèmes posés à l'humanité par la multiplication de son nombre, de ses objets et productions. À noter qu'il en va au contraire, dans ce même rapport, de *Cities*. Toujours employé au pluriel, les villes restent un ensemble de singularités.

#### *la Ville et l'Urbain comme ça...*

La publication en 2000 du recueil collectif : « La ville et l'urbain, l'état des savoirs », sous la direction de Sophie Body-Gendrot, Michel Lussault et Thierry Paquot, dévoile une situation où la complétude de l'intitulé nécessiterait la coprésence désormais des deux termes – ville et urbain, pourtant *autrefois* synonymes. Et sans qu'entre eux la question puisse être tranchée, sans que ni l'un ni l'autre de ces termes ne puisse faire l'objet d'une définition véritable<sup>21</sup>. Si, ensemble, ils forment un agrégat nécessaire et suffisant pour dire de ce phénomène là, séparément leurs définitions seraient imprécises, leurs relations difficiles à établir...

- Ville est un terme général, populaire, transversal, omniprésent, à la fois absolument unifié et polysémique, en tout cas immédiatement compris de tous. En 2006, Denise Pumain introduit ainsi l'article « ville » du dictionnaire « La ville et l'urbain<sup>22</sup> » : « Le mot "ville" est particulièrement imprécis et son contenu est variable d'une époque à une autre et d'un Etat à un autre. »
- Dans le même dictionnaire, l'article « urbain » rédigé par Thierry Paquot apparaît reprendre le parcours de Françoise Choay disant : « qu'il serait temps d'admettre sans états d'âme la disparition de la ville occidentale et de s'interroger sur ce qui, déjà, la remplace, la non-ville qui semble devenue le destin des sociétés industrielles avancées et que j'appellerai l'urbain<sup>23</sup> ». Mais c'est pour redécouvrir en fin d'article la ville, telle qu'elle persiste, immergée au sein de la civilisation urbaine. « Quoiqu'il en soit, la ville coexiste avec de nouvelles formes spatiales d'urbanisation qui la contraignent à s'y agréger. »

Et donc la ville subsiste, et coexiste... Ensemble la ville et l'urbain, sans qu'il soit possible de véritablement trancher entre eux, constitueraient de fait un établissement humain contemporain, travaillé entre ville et non-ville. On constate ici un certain retrait des au-

<sup>21</sup> " S'il se garde bien de trancher définitivement la question, encore moins de proposer une définition canonique de l'une et l'autre, le présent ouvrage affiche en revanche une claire volonté de promouvoir une approche pluridisciplinaire (...) Le caractère franco-français pourra en décevoir plus d'un, mais il correspond à un parti pris : présenter la pensée française sur la ville et l'urbain. Qui plus est, il n'empêche pas la plupart des auteurs de faire référence aux travaux de leurs collègues étrangers. "

<sup>22</sup> Dictionnaire La ville et l'urbain, Denise Pumain, Thierry Paquot, Richard Kleinschmager, *Economica Anthropos*, Paris 2006, introduction.

<sup>23</sup> Penser la non-ville et la non-campagne de demain, Françoise Choay in *La France au delà du siècle*, Datar/Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 1994.

teurs : si l'agrégation « La ville et l'urbain » désigne bien, ensemble, le champ dont traite le dictionnaire, ces termes n'ont pas de véritable signification propre. S'ils peuvent sans doute se conférer, transférer une forme de sens réciproque, aucun de ces deux termes ne désigneraient plus véritablement, spécifiquement ou suffisamment, à lui seul, la « chose » en cause. Cela est dit avec franchise : le dictionnaire encyclopédique est un mode adapté à une situation historique où les « mots » ne disent plus clairement.

À noter que la situation des deux termes n'est pas symétrique. Si, pris du point de vue de l'urbain, le mot de ville n'a presque plus de sens, prenant éventuellement celui d'une forme de résistance au cours inéluctable des choses, du point de vue de la ville, l'urbain, s'il atteint une forme d'existence propre, celle-ci tient du suburbain.

### *L'urbain comme réalité générique*

À l'initial, « urbain » était nom noble, et « ville » terme populaire. « Urbs » étant la ville en latin médiéval, URBAIN, ce pouvait être la chose théorique en soi, la qualité profonde d'une ville générale réalisée en villes singulières. Les villes seraient au fond de la caverne, l'urbain serait leur réalité supérieure...

Par contraste du nom de « ville », toujours en risque d'être singularisé, l'adjectif « urbain » est neutre et de fait disponible. Passif, toujours saisissable par le chercheur, l'administratif, le professionnel. Il n'y a pas de gêneurs... Interrogez : personne n'habite l'urbain, si l'urbain serait le genre de presque tout habitat contemporain.

D'être déshabité, de pouvoir être pensé en théorie, indépendamment de tout recours citoyen, l'urbain acquiert une dimension opérationnelle. Il relèverait du **faire la ville**. Et cette opérationnalité se qualifierait en fragments. Autant la ville est en globalité et par ce fait insaisissable, autant toute ville est singulière, autant l'urbain, tout entier saisi dans le champ du projet, de la règle, des opérations, peut être considéré à l'échelon atomique des composants. On proposerait que, par principe, ce que saisit l'architecte, l'urbaniste, l'administrateur... ce serait l'urbain, jamais la ville. Ce qui expliquerait aussi la prévalence actuelle du terme « urbain » dans le langage de l'ONU et de l'ensemble des acteurs de la médiation administrative, sociale et territoriale. L'urbain se planifie et programme, ou du moins peut-on l'espérer. On a repéré que l'urbain, c'est d'abord ce qui pose problème (le champ du questionnement), notons que c'est ensuite ce sur quoi l'on agit. L'urbain ce serait le champ médian d'une interrogation collective foisonnante, entre les faits constatés de l'installation humaine et la volonté de les réformer.

Urbain reconnaîtrait le champ possible d'une réflexion sur le futur des villes et leur opérabilité, sur la possibilité de produire ou construire un cadre urbain. Par delà les prétentions réformistes - réglementaires et de contrôle - de tout urbanisme, et le nom un temps prétendu de « Ville Nouvelle », il n'y aurait pas de projet de ville au sens où toute ville serait une globalité matérielle et humaine actuelle, toujours nécessairement en dépassement par rapport aux actes de projet. Mais il pourrait y avoir des **projets urbains**, dont l'objet ne serait qu'indirectement une ville toujours considérée comme unité. Se dégagerait ainsi une autonomie *a priori* de l'urbain dans le champ de la ville. L'urbain serait ce domaine où l'urbaniste, le géographe, le théoricien pourraient abstraire la question de l'installation humaine, la considérer en soi, comme champ spécifique de réflexion, en délimiter les objectifs, circonscrire les attendus. Le binôme urbain/urbanisme couvre alors un domaine de recherche théorique, à visées ou prétentions opérationnelles que l'on peut éventuellement dire utopiques, et dont Françoise Choay s'est attaché à décrire le tracé historique<sup>24</sup>.

<sup>24</sup> « L'urbanisme, utopie et réalités » Françoise CHOAY, Editions du Seuil, Paris 1965.

## VAL-DE-REUIL

L'ancienne « Le Vaudreuil Ville Nouvelle » a été proposée par nous comme site de modélisation de la « Ville sans Limite ».

C'est effectivement un site extrême :

- la population y est pauvre : revenu moyen des habitants = 53 % du revenu moyen pour la province (France),
- le territoire y est riche : la base TP y est de 221% de celle de la province (France).

Beaucoup d'actifs y travaillent dans une autre zone d'emploi, tandis que beaucoup d'actifs viennent travailler sur la commune.

### **III. PROBLÉMATIQUE DE « LA VILLE SANS LIMITE »**

#### **A. LA PART DU VIDE**

##### **VIDE/VIDÉ**

*« Si j'étais dans l'avion qui, silencieux, passe au dessus de moi, dans une heure et demie je serais à Paris. »*

C'est ce que se dit Werner Herzog, le 23 novembre 1974, au premier jour d'une quête pedestre sans apprêt, de Munich à Paris, levant la tête vers l'avion qui donc, silencieux, passe au dessus de lui.

Par cette remarque, par cette sensation, là où il est, le lieu... (peut-être ?) cela de lieu en tout cas, est aussitôt rabattu, je ne dirais pas au non-lieu, mais bien au néant. Et lui, l'homme, il est en quelque sorte entraîné par ce vide soudain, par cette forme totale de l'absence. Il est là, mais il ne l'est plus vraiment, Est-il seulement ? Car l'on ne peut être en dessous véritablement tandis que la vraie vie prend place, à partir de ce sans-lieu véritable de l'avion, entre München et Paris. Ce parcours qui aurait du normalement être sien rend tous les autres parcours, tous les êtres et lieux-là, à leur irréalité, au risque de leur néant. Cette sensation ouvre une stupeur, perte des sens. Le retour après stupéfaction est limpide; si l'avion silencieux a effacé le son, d'abord donc reviennent les sons : « Qui coupe du bois ? Est-ce une horloge qui sonne là-bas ? »<sup>1</sup> Une fois écoulé le passage de l'avion de silence, une fois épuisé l'effacement qu'il opère, ce qui revient (d'abord ?) c'est le son.

S'en suivra un voyage à travers un pays (paysage) absolument désenchanté, autant il est en somme, délocalisé. Un voyage sans carte mais avec boussole, un voyage où se repérer est délicat, où les frontières du monde physique sont relativement indistinctes où une barrière de neige peut se confondre avec une barrière nuageuse. Une situation où l'on ne connaît où l'on est, si l'on peut s'apprécier comme l'on va selon une direction. Ce seront des succes-

<sup>1</sup> Werner Herzog « Sur le chemin des glaces » Payot 1996 pp 17-18

sions de maisons de week-end vides qui hibernent, la récurrence de ces habitats "abandonnés-barricadés". Ou, en pleine forêt la rencontre de grands placards publicitaires<sup>2</sup>, de ces messages destinés mais dont le destin n'est évidemment pas là, n'a atterri ici que par négligence et gabegie – deux mots pour dire le flou des opérations contemporaines. L'affiche publicitaire de bord de route s'adresse à l'humain en voiture, lui est destinée. Elle a la taille qui convient à sa distance, à son mouvement de déplacement vraisemblable. Elle n'a qu'une face. Est orientée vers lui seul. Est réelle pour lui seul. Pour autant, elle existe, encombre dans cet espace physique où je marche, matière, masse de fer et de couleurs, gel des paysages; elle existe dans cet espace que je traverse, auquel elle ne s'adresse pas, et que de ce fait, elle néantise.

Au fil de son parcours donc, sa recherche de ce qui ne s'adresse pas – pas à lui, pas à l'humain - sera presque minutieuse. La marche à pied est arpentage, elle mesure le vide produit, l'inexactitude et l'irréalité de l'être-là.

« On a collé un avis pour annoncer que demain l'électricité sera coupée, mais à cent mètres à la ronde, je ne vois rien d'électrique. Pluie. Tracteurs. Les voitures ont toujours leurs phares allumés. <sup>3</sup> »

#### *scène de paysage*

« D'une hauteur, je regarde le pays : ce n'est qu'une prairie qui s'étire à perte de vue. Droit devant, Waltshausen, puis, légèrement à droite, un troupeau de moutons, j'entends le berger mais je ne le vois pas. Le paysage est désolé, figé. Au loin, un homme marche à travers champs. Philipp m'a écrit des mots sur le sable : mer, nuages, soleil, et aussi un autre, de son invention. Jusqu'ici, il n'a encore jamais dit un mot à qui que ce soit. A Pestenacker, les gens me paraissent irréels. Ça recommence : où dormir ? »

Cette scène prend pied comme il convient, d'une scène de paysage. Le randonneur a atteint une hauteur, d'où il regarde le pays, "à perte de vue", jusqu'à le perdre, constater qu'il l'a perdu. Le caractère de ce paysage est d'être vide ou presque, plutôt d'avoir été vidé. De l'humanité ne resterait qu'un homme qui marche au loin, à travers champs, et l'hypothèse qu'il y aurait un berger, quelque part. Le chemin de la pensée est clair, ce pays est comme éléments jetés sur le sable, pas plus vrais que ces mots : mer, nuages, soleil. Au prochain village, les habitants ne paraîtront plus réels. Ils auront été comme mangés par ce grand vide que déploie, et démontre, le paysage. Le regard, la capacité de voir n'a pas été effacée mais ce qu'elle offre, c'est la vue, la vue d'un abandon.

« Le pays est un tel désert ! J'y vois le même abandon qu'autrefois en Égypte. Si jamais j'arrive un jour, je veux que personne ne sache ce qu'aura été cette marche. <sup>4</sup> »

L'homme qui marche parcourt un pays vidé, et d'abord vidé de ses habitants. Des villages morts montent des aboiements de chiens. « Jamais n'a existé plus grand abandon. <sup>5</sup> »

« Dans ces villages abandonnés du monde, les gens sont fatigués et n'attendent plus rien. Silence enneigé. Le noir des champs transparait sous la neige. » « Entre eux, il y a pénurie de mots... <sup>6</sup> »

C'est un espace démesuré. Il porte le spectre de la terre neutralisée. Lentement, la forêt prend fin, et aussi les dures collines. Des kilomètres et des kilomètres de régions inhabitées, légèrement boisées...

<sup>2</sup> « Le plus désespérant, c'était de voir ici, en pleine forêt, des placards publicitaires de « Hot Gun Western City, tout était désert, froid, vide »

<sup>3</sup> Op.Cit. p 27.

<sup>4</sup> Op.Cit. p 33.

<sup>5</sup> Op.Cit. p 36.

<sup>6</sup> Op.Cit. p 80.

« Pluie, pluie, pluie, pluie, pluie. La pluie, c'est à peu près mon seul souvenir. Cela s'est transformé en un ruban constant et régulier, ruban sans fin. Personne dans les champs, je traverse des forêts, elles aussi sans fin. Les gens sont venus en voiture se débarrasser de tout leur rebut sur cette longue portion forestière. <sup>7</sup>»

Vidé, ce pays n'a plus de limites. Ainsi vidé, ce paysage élémentaire, universel et répété a mangé tout du paysage : « Champs vastes et vides. Les voitures glissent sur la route, comme aspirées. » Aspirées par le paysage...

Ce qui marque, ce serait l'absence de l'homme, une absence actée, l'omniprésence générale de cette absence, une absence toute occupée des travaux de son absentement au lieu.

### *L'arbre de solitude*

« Un pommier – qui, de loin, semblait le seul à avoir des feuilles – avait encore mystérieusement gardé tous ses fruits, serrés les uns contre les autres. Il n'y a plus une feuille dans l'arbre mouillé, rien que des pommes mouillées qui ne veulent pas tomber. J'en ai cueilli une, elle avait une saveur aigrelette, mais elle était juteuse et j'avais soif. J'ai jeté le trognon dans l'arbre, et les pommes sont tombées en pluie. Quand leur chute s'est apaisée, qu'elles furent enfin à terre, j'ai pensé : personne au monde ne peut imaginer un tel abandon de l'homme. C'était le jour le plus abandonné, le plus solitaire de tous. Alors, je suis allé secouer l'arbre jusqu'à ce qu'il soit vide. Dans le silence, les pommes martelaient le sol. Quand ce fut fini, un formidable silence s'est rué sur moi. J'ai regardé autour de moi et il n'y avait personne. J'étais seul. Dans un lavoir abandonné, j'ai bu de l'eau, mais c'était déjà plus tard. <sup>8</sup>»

C'est rencontre du néant, du pays abandonné, « sous le « vide de toute pensée » - au point de ne plus comprendre la langue de ce pays, dialecte qui est le sien.

« En bas, dans la plaine orangée, je vois les stries de la pluie et l'annonce de l'effondrement du monde flamboyer dans le ciel. Un chemin de fer court à travers le pays et traverse les montagnes. Les roues flamboient. Un wagon prend feu. Le train s'arrête, on essaie de l'éteindre, mais on ne peut plus. On décide de poursuivre vite, plus loin. Le train repart, il repart tout droit dans le sombre cosmos. Dans l'obscurité profonde de l'univers flamboient les roues, flamboie un unique wagon. D'incroyables effondrements d'étoiles se produisent, des mondes entiers s'écroulent sur eux-mêmes, à partir d'un point unique. La lumière ne peut plus s'évader, même l'obscurité la plus profonde devrait ici être lumière, et le silence, rugissement. L'univers est rempli de néant, c'est le vide béant le plus noir. Des voies lactées s'épaississent en non-étoiles. Une félicité se déploie, et de cette félicité naît une non-chose. Telle est la situation. <sup>9</sup>»

Pour l'homme vidé, nettoyé par la marche des jours et sa solitude, il n'y a pas ou plus d'horizon, seulement une perspective en acte sur le sol, cet état déployé de félicité qui est une non-chose, qui est partout et moi-même. Cet état est "sans limite". C'est espace sans perspectives et orientation, ce lieu entre paradis et enfer, ce non-lieu plutôt dont on ne sait et peut savoir s'il va au paradis ou à l'enfer, autant il est absence de l'horizon du monde.

<sup>7</sup> Op.Cit. p 81.

<sup>8</sup> Op.Cit. p 92.

<sup>9</sup> Op.Cit. pp 57-58.

### *un vide inégal*

La solitude ouvre la réalité du regard. Ce vide, ce "feu de froid" pourrait-il permettre d'accéder au delà du futur, et de quêter un savoir impossible ? Car pour autant, ce vide est variable. Il n'est pas égal sur la terre. Après avoir traversé le pays du vide, avant de traverser un autre pays du vide, entre deux néants de province, le marcheur passe le Rhin. Il pourra dire : « Ici, les villages dorment, mais ils ne sont pas morts. <sup>10</sup> » Plus loin, il se proposera : « Peut-être longerai-je l'Aube. Quelque part, j'ai entendu dire que l'Aube est bonne. Sédentaires depuis mille ans, et que l'on a ici des gens d'esprit. J'ai le sentiment qu'il est préférable que l'Alsace soit française. <sup>11</sup> » L'esprit hésite au seuil de ce qui ne se mesure pas, de quelque chose qui tient de la durée et d'une civilisation continuée, d'une matière. « La vigne, c'est tout ici, c'est le maître atout de ces villages. <sup>12</sup> » Se dégage, quand change l'échelle des choses, quand l'homme en travail réapparaît - ou presque - une forme minimale de l'harmonie, un monde d'après la fin mais qui malgré tout tiendrait d'un équilibre, même médiocre, un équilibre même si la moitié des maisons - seulement - sont habitées : « Partout, du miel, des ruches, des résidences secondaires. <sup>13</sup> » Fleurissent les fleurs des loisirs.

Par cet appel à Werner Herzog, par ce long temps pris pour suivre son lent chemin, on ne cherche pas une assise poétique, mais le mode d'une urgence. On sous-estime, on néglige, ce que fait au sol, ce que fait de déspatialisation, ce que génère en terme de déspatialités ces procédures qui ouvrent notre liberté légitime de la ville sans limite.

Nous proposons que ce vide au lieu, l'absentement des lieux, constitue un des phénomènes majeurs des sociétés contemporaines, sinon le phénomène majeur. Il suffit de déplacer le terme pour parler d'absentement au monde. Si l'on peut encore parler ici de phénomènes, nous pensons qu'ils pourraient faire l'objet de multiples observations, sans oublier précisément celles que pourraient initier, et opèrent déjà de fait, ces disciplines et savoirs à même de traiter en tant que tel des lieux et de l'espace - et de l'absentement spatial. Nous pensons que l'architecture et les pensées - comme le paysage - qui furent capables d'envisager le monde humain comme lieu, puissent contribuer, ici, au renouvellement du regard. Tandis que change le monde, l'architecture trace une forme d'élan vital qui recherche, aujourd'hui comme hier, presque hors sol, l'espace possible de son déploiement. L'architecture actuelle - si l'on accepte provisoirement cette notion collective - serait marquée par une forme d'intensification des nécessités de son renouvellement. Ce regard opératoire est multiforme. Il doit nommer, et partager *a minima* l'état du monde, afin d'en dégager les possibilités. Un paradoxe ne serait-il pas que ce regard en nécessité d'opérationnel puisse aller au delà des limites. Cette approche de recherche fondée sur la question de l'absence et qui donc quête un sol (sol pour la recherche, sol pour l'humanité) ne devrait pas manquer de produire (à terme) des données opérationnelles, autant elle se propose de partager l'objectif d'une relecture des outils actuels de l'observation (du monde et de son absentement).

---

<sup>10</sup> Op.Cit. p 60.

<sup>11</sup> Op.Cit. p 63.

<sup>12</sup> Op.Cit. p 66.

<sup>13</sup> Op.Cit. p 66.



## SANS LIMITE

En ce sens, la ville sans limite ne serait pas une ville singulière, un nouveau nom pour un nouveau type ou segment de ville. Par l'appel de la notion de « ville sans limite », on ne prétend pas remplacer « *città diffusa* », « *Zwischenstadt* », « *Edgeless city* », non plus qu'en proposer une version ultérieure et radicale. La ville sans limite ne dépasse pas les notions de périurbain. La ville sans limite serait toute la ville en tant qu'elle n'a pas de limite, qu'elle prend place dans un monde urbain « sans limite », qu'il peut n'y avoir pas de différence immédiate entre ville et non ville, plus de différence nécessaire entre ville et campagne. Ou plutôt que celle-ci pourrait être d'abord indiscernable. La ville sans limite est la ville générale bordée à partir de ce caractère actuel de la ville de ne pas se connaître de limite, de ne pas se différencier *a priori* de cet autre qui serait l'absence de ville. L'hypothèse de recherche de la « ville sans limite » viendrait vérifier, corriger, contester, proposer d'approfondir, renouveler... la proposition initiale d'un monde urbain.

Le "sans limite" est reconnu comme un milieu, un état où prendrait place l'Etablissement Humain contemporain. On propose d'en opérer - ou d'en approcher - une description. Peut-on dire tout de suite une description opératoire ?

Du « sans limite », nous dirons que c'est un état potentiel, l'appel d'un espace sans retenue. Le « sans limite » est aussi un outil, l'introduction du jeu renouvelé des communautés humaines dans un espace que les mobilités, les transports et la diffusion de la connectique numérique bouleversent. On a proposé de distinguer l'espace réel de l'espace physique.

Poser le « sans limite » comme milieu et état primordial, c'est reprendre, lire, reprendre de mobiliser ces observations de l'urbanisation contemporaine massive. Veillant à ne pas engager immédiatement les postulats de la centralité, de la ville, de la densité, on ne considérera pas les urbanisations diffuses comme une diffusion de la ville, mais par elles-mêmes. L'observation d'un territoire quelconque prend alors la figure d'un recueil de lieux gouvernés par différents systèmes d'opposition et d'accès.

### *mobilités*

La mobilité est la propriété de ce qui peut se déplacer, on dit souvent dans un espace. S'agissant de mobilité humaine, nous proposerons d'introduire ici le terme de territoire, réservant le terme d'espace aux champs directs de déploiement des humains... et des œuvres. De fait, la mobilité humaine contemporaine se déploie selon plusieurs modes - on peut donc parler de mobilités - dont certains supposent précisément des formes de défaite (temporaire) de l'espace - dont les termes de l'effectivité technique supposent précisément des actions territoriales concrètes de désatialisation.

Le choix de considérer les systèmes de mobilité et non les réseaux de transport prend acte de la complexité et de l'enchevêtrement actuel des dispositifs de déplacement. Le modèle théorique de l'internet, d'une information qui passerait par le chemin le plus facile - à un moment donné parmi tous ceux disponibles - et donc d'un réseau interconnecté en théorie non hiérarchisé, tend à jouer pour des déplacements humains considérés selon des territoires considérés à l'horizon du possiblement sans limite. Les mobilités sont les pratiques réelles de mobilité des individus. Sur la base de leurs complexités réelles, de leur adaptabilité et versatilité de fond, elles peuvent être regroupées par types et agrégées statistique-

ment. L'augmentation continue du champ ouvert aux mobilités humaines, leur expansion passe par des protocoles techniques et financiers de plus en plus complexes. Leur extension est aussi celle des risques de l'accident, des risques du retard et de la saturation du réseau, aussi celle des risques économiques (différenciation extrême des coûts d'accès selon les horaires, procès d'exclusion à base financière...).

C'est l'ensemble de ces mobilités mises en acte – et notamment dans ce champ culturel/économique où s'enchevêtrent spécifiquement le proche et le lointain – qui constituerait aujourd'hui le territoire réel. L'émergence de ce territoire effectif, mouvant, changeant, versatile, questionne évidemment les conditions de réalisation de toute opération, sa relation à la terre.

On doit parler de "mobilités" autant l'accessibilité aux lieux – le critère essentiel – varie fortement selon les protocoles techniques et économiques. Ce qui s'opère par l'automobile, n'est pas analogue à ce qui s'effectue par le rail ou par l'air, voire évidemment à ce qui subsiste ou se développe des accessibilités directes (la marche). En tout état, la mobilité générale s'accroît et se diversifie dans l'espace et dans le temps. Les motifs de déplacement se transforment au sein de programmes d'activités moins réguliers, plus occasionnels et multimodaux. Bref, "la mobilité est partout : dans un continuum du quotidien au biographique, de l'éphémère au définitif, du local au mondial" (Lévy, 2003). Elle engage le mouvement de la société, le rapport à l'autre et au monde. La transformation des rythmes quotidiens et des âges de la vie traduit, opère un mouvement global de la société vers plus d'autonomie, d'une conception ternaire (enfance, période active, vieillesse) vers une pluralité théorique d'âges et d'expériences. Dans une économie de services (intensification et diversification des temps travaillés), la croissance du temps libre et la dissémination des nouvelles technologies, les temps sociaux se fragmentent et diversifient. Avec des déplacements moins prévisibles, la qualité de la vie dépend de la maîtrise des compétences de mobilité physique et, plus largement, de l'acquisition d'une culture de mobilité. Elargissement continu de la sphère (culturelle) accessible par chacun (internet dont la part d'accessibilité au monde augmente chaque année radicalement), extension territoriale des dispositifs métropolitains (comment ne pas compter Lille, à 1 heure de TGV de Paris comme partenaire du dispositif de la métropole parisienne ?)... La différenciation croissante des régimes temporels provoque des perceptions variées entre des populations qui disposent d'un fort "capital mobilité" et celles qui subissent les déplacements comme une contrainte..

#### *c'est un autre territoire*

Dans le contexte d'une augmentation de la sphère culturelle accessible par chacun (par internet ou en situation d'expérience directe) et d'une augmentation corrélée du risque (risque de rupture de l'accessibilité au lointain, saturation immédiate et prévisible d'infrastructures à temporalité lente (pessimisme sur le devenir des transports urbains au regard de la croissance continue des mobilités)... Dans le contexte de pratiques sociétales induites d'adaptations aux difficultés et aux effets d'inaccessibilité... la construction de projets personnels de vie conciliant vie professionnelle, familiale et sociale engendre des différenciations fortes des régimes temporels selon le sexe, les générations et les territoires... Elle se traduit, au plan individuel, par une rationalisation du temps, à la fois plus dense et plus éclaté, et, au plan relationnel, par une exigence de disponibilité quasi permanente. Et, tandis que les temps du travail, de la famille et de la religion ne synchronisent plus guère la société, de nouvelles formes de re-synchronisations s'inventent vraisemblablement. Ces nouveaux rythmes collectifs possibles définiraient notamment une ville événe-

mentielle dont les fêtes, les manifestations sportives et culturelles constitueraient des occurrences particulières.

C'est un contexte de déterritorialisation universelle et de reterritorialisations locales, événementielles parfois durables, un territoire traversé de mobilités différenciées, territoire où le lointain et le proche éventuellement s'enchevêtrent, où les hiérarchies des pôles urbains peuvent varier. Face à ces transformations des pratiques de mobilité, dans ce contexte déspatialisé, presque déterritorialisé de la métropole, les modes de régulation actuels perdent de leur efficacité... Emerge un nouveau territoire que nous proposerons méthodologiquement de gouverner par une accessibilité aujourd'hui polarisée aux deux termes :

- par la proximité / la marche, le système même de la ville, ou du village ;
- et par l'universalité numérique,

et fortement mis en travail dans un contexte territorial distendu par les mobilités techniques et leurs forts paradoxes économiques et sociétaux.

## B. DÉBLAIS/REMBLAIS

### LA VILLE CONTEMPORAINE

« Il ne me semble plus pertinent de désigner les territoires uniquement sous l'angle de la morphologie. Par ce biais, on produit des catégories descriptives qui, toutes, sont insatisfaisantes, dans la mesure où on ne sait jamais très bien ce qu'elles recouvrent, où elles ne font pas consensus et où elles engagent dans une sorte de surenchère sémantique, à la recherche de l'expression qui fera mouche. J'aimais bien l'expression "ville émergente" parce qu'elle désignait un processus et non pas un type d'espace particulier, d'autant plus que la ville est par définition toujours émergente (...).

Si l'on veut absolument désigner, de manière neutre et compréhensible au-delà du contexte local particulier, des types d'espaces, j'opterai non pas pour un angle morphologique, mais pour un angle fonctionnel. Aussi la proposition de Jean Viard me paraît-elle extrêmement intéressante, lorsqu'il dit que l'on tend vers trois types d'espaces : les espaces résidentiels (qu'ils soient ruraux, urbains ou périurbains), les espaces productifs (qu'ils soient agricoles, industriels ou commerciaux), les espaces protégés. En termes de description, cette typologie me paraît intéressante dans sa neutralité relative : elle ne porte pas de jugement implicite, contrairement à celles qui désignent l'espace sous l'angle morphologique ; elle insiste (très schématiquement) sur le type d'activité humaine qui s'y déploie ; elle permet de visualiser des types d'interdépendances entre espaces fonctionnels. Ce néo-fonctionnalisme me paraît donc utile, en ce qu'il permet d'en finir avec les infinies querelles qui opposent la "ville" à la "non-ville" et toute la glose qui l'accompagne sur la citadinité, la citoyenneté, la sécession, la "fuite", etc.»<sup>14</sup>

#### *le doute utile*

Cet interview de Philippe Estèbe dans *Urbanisme* n°338 pose bien l'objectif de défaire l'assignation immédiate des mots. On propose d'interroger cette notion souvent implicite d'une ville qui inclurait et se reconnaîtrait dans les figures et objets de l'étalement et de la diffusion. Cette évidence mérite il nous semble d'être réfléchi. On ne veut pas dire que n'existent pas ces autoroutes périurbaines, ces installations logistiques et grandes aires pavillonnaires qui de manière générale entourent les villes mais que leur nature urbaine, leur caractère de ville mérite d'être interrogé, que le constat qu'il s'agisse bien là, *a priori*, d'une affaire de ville doive être suspendu. L'idée d'une « ville contemporaine », d'une modalité actuelle de la ville est *a priori* satisfaisante, elle permet de considérer ce qui se fait dans sa différence, et de ne pas trop s'en inquiéter, autant cela peut au fond être rapporté à un modèle initial. Mais tout ce que bâtissent les hommes, tout ce qu'ils construisent de grand, de

<sup>14</sup> Blé, melons, voies rapides, parc d'affaires et pavillons, in *Urbanisme* – Dossier Urbain/rural – Septembre-October 2004 – n°338.

puissant, de contemporain n'est pas nécessairement ville. Il y aurait là une complaisance initiale qu'il nous paraît nécessaire de méthodologiquement refuser.

### *la translation sans la ville*

David Mangin propose en entrée de son livre (la ville franchisée) que « les deux tiers des déplacements quotidiens (des français) s'effectuent en voiture, sur des distances considérablement étendues en une quinzaine d'années, pour une durée maximale admise d'une heure trente environ ». Si ces chiffres doivent évidemment être précisés - car dits ainsi, ils sont sans doute et véridiques et pour autant clairement trompeurs<sup>15</sup> - ils apparaissent ne pas décrire une situation "urbaine" mais précisément une autre situation qu'il conviendrait alors d'observer, préciser et nommer. Car que couvre généralement cette notion de "déplacement quotidien" ? sinon cela d'une **translation sans la ville** (sans relation obligée à la ville), d'un transfert, d'un transport. Ce qui décrit la fragmentation éventuelle de la ville, presque le "hors la ville" peut-il être proposé comme preuve d'une généralisation urbaine, à peine de perdre la possibilité de maintenir une description de quelque chose qui serait ville. Par ces remarques, on ne vise pas évidemment David Mangin mais bien l'hypothèse de considérer univoquement le territoire comme ville, d'identifier par principe la ville diffusée et ce territoire physique qu'elle traverse.

La ville n'est pas, ou pas seulement, l'hypothèse d'un entassement des hommes, d'un resserrement de l'espace - une affaire de densité dont on pourrait paradoxalement envisager la "diffusion". La ville ne constitue pas non plus *a priori* le seul mode de l'établissement humain, le seul cadre de la communauté humaine (que l'analyse prenne pour bases la géographie, l'histoire ou la sociologie...) et il ne paraît pas en conséquence justifié de postuler *a priori* que l'étalement technique contemporain des hommes sur la Terre fasse nécessairement ville.

S'agissant d'une recherche prenant pour fond le thème de « la ville sans limite », cette attitude peut surprendre qui refuserait *a priori* la généralisation du terme de ville. Nous voulons de fait introduire ici une forme du doute : la modélisation comme "ville" (ou "ville contemporaine") de la presque totalité des artefacts bâtis contemporains constitue-t-elle la modalité la plus efficace de leur description - on pourrait dire de la compréhension de leurs faits et causes ? La ville sans limite est-elle en vérité une ville globale ? où tout prendrait place ? Ou constitue-t-elle un plan de la réalité, traversé de moments et situations de non-ville ? En introduisant la notion de « ville en réalité », on entend retrouver notre capacité de discerner, et faire place aux espaces et temps de non-ville, de transfert, à l'intérieur même de l'expérience urbaine.

### *un monde humain*

Le travail comparatiste d'observation des espaces contemporains, de leur prise de forme, n'a de sens que mis en tension dans un système où la vie humaine, la qualité de la vie des hommes est première, voire même seulement où les décisions humaines et notamment celles portant sur l'habiter sont remises au cœur de nos réflexions. L'appel au regard, à la réalité telle qu'elle se regarde, a le mérite insigne d'appeler la notion d'éthique et d'installer la vie humaine au cœur du questionnement.

<sup>15</sup> Ils passent notamment par la non prise en compte, paradoxale, de ces déplacements "informels" que précisément permet la **ville en proximité**.

Dans le contexte d'un déploiement installé de l'équipement du monde et notamment des réseaux, nous faisons l'hypothèse qu'un espace réel, celui qui s'observe et se met en place comme observation, celui – possiblement - par lequel les décisions seraient prises, l'espace vécu et habité n'est pas (ou pas uniquement) cet espace 2D-3D homogène et isotrope que nous appelons l'espace physique. Nous faisons l'hypothèse que **la discontinuité spatiale** est une des conditions de la prise de réalité contemporaine (telle qu'elle se mesure notamment comme spectacle et paysage).

Ici nous revient la question de **la mobilité** comme elle engage une non-fixation de l'horizon et se propose comme substitution à la disparition de l'infini. La disparition de la forêt (espace du rêve et de l'échappée) est un scandale réel, au sens d'un scandale qui a des effets, entraîne l'action des hommes ; la décision de ne pas accepter un horizon fini, de rechercher l'immensité disparue de la nature par son propre mouvement est une décision humaine commune dont les effets sont aujourd'hui observables.

## **UNE VOIE, UNE PARCELLE**

### *sur une parcelle distribuée par une voie*

Confronté aux phénomènes de diffusion massive des urbanisations à l'échelle du monde et contestant qu'il puisse y avoir là un phénomène qui remettrait en cause les définitions morphologiques de la ville comme espace aggloméré continu, Philippe Panerai a su rechercher ce que serait ce gravier élémentaire composant de la ville, et s'attacher à le formuler.

Cet atome, ce serait une parcelle distribuée par une voie. Toute parcelle pouvant être subdivisée et connaître la procédure d'une édification, toute voie ayant vocation à rejoindre toutes les autres voies, cet atome d'urbanisation renvoie, sans médiation à la ville en général. En proposant ainsi pour particule élémentaire de la ville, non pas l'îlot, (ce groupe parcellaire entouré de voies que dégagerait la décomposition analytique de la ville achevée), mais un atome encore plus archaïque, une étape antérieure de la constitution possible d'un tissu urbain, le grain de la ville en train de se faire, Philippe Panerai s'est donné le moyen d'accueillir toute - ou presque toute - édification (même la plus isolée) comme un composant à part entière d'une ville reconnue comme processus. L'hypothèse vérifiée selon laquelle, ce serait ainsi que la ville coloniserait (aurait colonisé) progressivement le territoire, lui permet de considérer les éléments épars de la diffusion urbaine contemporaine comme **partie intégrante d'une ville en train de se constituer.**

Et c'est ainsi effectivement que l'urbanisation a pu progresser au cours des années, notamment au cours des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. La généalogie d'un site urbain fait généralement apparaître, à partir de l'installation d'édifices pionniers, les strates d'un colmatage progressif (agglomération et densification, selon les révolutions typologiques de la construction).

Par son modèle élémentaire, Philippe Panerai se donne donc le moyen d'intégrer la nouveauté d'un phénomène contemporain massif d'urbanisation dans un mécanisme de toujours. Niant a priori tout caractère hétérotopique de "l'établissement humain" contemporain, il se donne les moyens de fonder une opérativité professionnelle actuelle sur les hypothèses de cette longue durée des phénomènes urbains. Pour paraphraser : c'est ainsi que la croissance de la ville s'est toujours opérée, certes le phénomène actuel est massif, certes les

écarts sont aujourd'hui encore plus à l'écart, mais **nous avons les moyens de comprendre** - observer et mesurer - le phénomène, autant il ne se différencie pas au fond des phénomènes antérieurs.

Ce modèle simple parcelle + accès, propose une définition, radicalement élémentaire, sinon de la ville, au moins de la constitution du tissu urbain. Fixé sur la condition initiale d'urbanisation, qu'il y ait une parcelle et qu'il y ait un accès, ce modèle élémentaire peut être déployé (systématisé). Partant de la possibilité d'urbaniser, il reçoit ce qu'il y a avant l'urbanisation comme un composant (potentiel) de la ville. On note une qualité remarquable de cette analyse : par le tracé parcellaire et le tracé des voies, transmigre bien, dans la question urbaine contemporaine, cette histoire des territoires ruraux dont elle confirme qu'ils en constituent bien d'assiette initiale.

Ce modèle apparaît alors comme **particulièrement adapté** aux approches d'une **ville contemporaine reconnue n'ayant pas de limites**, autant il va pouvoir intégrer toute parcelle et toute voie - tout terrain pourrait-on dire - comme partie de la ville, qu'il ressemble ou qu'il ne ressemble pas à ce que l'on reconnaît communément comme ville. Systématisant la démarche généalogique de la constitution de la ville, une pensée née de l'observation de la forme des villes constituées, débouche sur un modèle intégrant ce que d'un autre point de vue on pourrait considérer comme désurbanisation. Ce modèle permet de considérer la généralité actuelle des ruptures territoriales dans un système de longue durée capable de toutes les intégrer comme exceptions provisoires.

On a employé le terme de généalogique. Nous suivons tous cette remontée du temps qu'opèrent les astrophysiciens en observant des objets de plus en plus éloignés, et donc de plus en plus anciens ; l'analogie vaut ce qu'elle vaut, mais il y a ici bien sûr quelque chose de ce type d'observation, depuis le centre historique de la ville (la place du chercheur, au centre de la ville) sur les effets de progression de l'urbanisation. Si une agglomération juxtapose des urbanisations de fait synchrones (co-présence et co-visibilité instantanée) mais produites au fil du temps, si les objets les plus récents sont aussi généralement les plus éloignés (situés à des étapes primaires du processus générationnel d'accumulation de la ville), ils sont aussi de ce point de vue, sinon les plus anciens, au moins les plus archaïques. Comme pour nos galaxies, les objets les plus lointains, seraient les plus proches des origines élémentaires d'une ville considérée comme succession de mutations.

La considération de tout fait de ville comme résultat d'une stratification progressive, d'une accumulation d'opérations situées dans la longue durée a montré sa richesse. Toute cité est en ce sens un beau roman collectif et celui qui pratique cette analyse débouche aisément sur une forme de fascination, toute ville, par la persistance au long des siècles des formes et tracés parcellaires, se découvrant sous les yeux de l'analyste comme une œuvre publique. Œuvre dont il importerait de comprendre la tension, si l'on veut y intervenir constructivement, dans un contexte facilement gouverné par l'inattention aux différences réelles et par la programmation d'objets abstraits (nés ailleurs) ou génériques. Partant de la ville constituée reconnue dans sa perfection (Versailles, Paris, Florence, Venise, etc...), la démarche se découvrirait alors comme capable de traiter aussi de l'émergence des villes, capable de traiter du premier tracé (il n'y a jamais vraiment de premier tracé mais...) et de l'attente de ville. Cette avancée, cette tension opérative et scientifique constitue un socle méthodologique durable.

#### *les limites d'un modèle ?*

Le modèle 1 parcelle / 1 voie est d'une remarquable efficacité. Il propose de fait à l'architecte/urbaniste l'assise d'une opérativité universelle générale. La question se pose

néanmoins des limites de ce modèle, infini en théorie. Car s'il n'y a pas de limite *a priori* à ce modèle, la question est celle de sa capacité à arraisonner ce qui se produit et à en proposer effectivement une forme de régularisation. Le modèle est potentiellement infini, mais peut-il pour autant (re)produire une forme achevée de ville ? Toute parcelle distribuée peut accueillir une maison, mais toutes les parcelles s'aggloméreront-elles pour former une ville en continuité ? Deux constats nous conduisent ici à en douter :

- La confiance peut être limitée dans la capacité de la ville et du modèle une parcelle / une maison de recouvrir et acclimater cette gigantesque établissement technique de l'interconnexion et de la dissémination dans la division et discontinuité qu'elle installe. Les effets de l'infrastructure territoriale qui supportent notre mobilité ne seront pas naturellement corrigés par la poursuite du processus et l'intégration d'un monde urbain spatial et continu. La banlieue parisienne a ainsi été constituée. Elle a représenté une répétition générale de l'installation en cours et des générations de maires et d'architectes se sont épuisés à tenter d'en corriger le fractionnement initial, même caché par les effets d'une accumulation massive ultérieure. On constate le « faire la ville sur la banlieue » dans sa difficulté – on pourrait parler de force insuffisante. Ce qui se développe du spray technique sur la Terre et des effets de désatialité ne connaîtra pas sans doute, ou bien marginalement les corrections d'un mécanisme agrégatif. Il n'y aura pas en acte, ou pas nécessairement à l'œuvre, un processus de colmatage à l'échelle de l'installation territoriale actuelle.

#### *un « spray » non spatialisé*

Cette démarche suppose que la ville tend à une forme achevée en quelque manière déjà connue, une forme de la continuité, avec ses différences certes mais tout de même, une forme où la densité serait considérée comme un indicateur pertinent, autant elle marquerait évidemment une figure d'aboutissement, c'est-à-dire de difficulté à la mutation... difficulté à engager, sur la ville, une étape nouvelle de la ville. Si donc l'on considérait que la ville aurait atteint les limites de l'univers, serait-il possible de considérer la ville selon cette seule démarche linéaire et hiérarchisée, autant, comme elle croit nécessairement et coloniserait à l'infini, il faudrait sans doute faire place à une forme d'inversion :

- considération positive, en tant que tel, pour ce qui ne s'urbanisera pas,
- mais aussi plus simplement l'hypothèse limite d'une homogénéité possible des potentiels territoriaux, d'une diffusion de la centralité au tout du territoire.

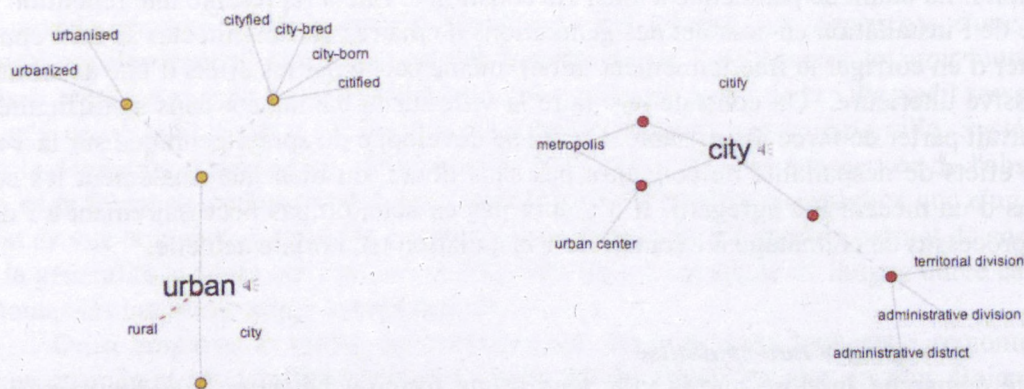
Si la ville est un des horizons de l'homme, travailler la notion de la ville comme n'ayant pas ou ne pouvant plus avoir, dès aujourd'hui de limite, pourrait permettre, sinon une approche, au moins un regard renouvelé sur ces lieux et systèmes de lieux qui jusqu'ici s'y opposaient.

Car ce n'est pas cela, ou pas seulement cela qui se passe. Le modèle une parcelle / une voie suppose, sinon une homogénéité du territoire, la continuité physique totale d'une terre que l'on peut intégralement convoquer selon toutes les échelles. On constate donc la vie urbaine contemporaine comme elle installerait sa continuité en installant une forme d'**hétérotopie** physique des lieux. C'est une dissémination connectée, un *spray* fonctionnel territorial installé selon les opportunités foncières et les dynamiques locales et générales à partir des réseaux différenciés induits de nos capacités logistiques. Si de fait, la forme d'installation n'est pas spatiale, si sa logique est autre, relève d'une autre mathématique, les n-continuités, qu'elle installe ne peuvent manquer de produire au final physique, un espace divisé, morcelle, fracturé par les parcelles effectives des réseaux, avec au final cette caractéristique que d'être parcouru de délaissés (espaces non connectés, sans plus d'utilité).



Outre que notre est un monde sans croissance de population, à l'instant même un monde sans croissance économique. Au niveau global, ce monde connaîtra la faim et devra limiter l'extension humaine/urbaine et réviser ses modèles de production.

## THÉORIE DE L'URBAIN



En anglais, le terme *urban* n'acquière jamais l'autonomie qui lui a été prêtée, en français. *Urban* ne saurait y désigner un établissement humain de plein droit, absolument distinct de celui de *City*. Pour autant, l'analyse linguistique distingue clairement leurs associations différenciées actuelles. *Urban* est associé à *Rural* tout autant qu'à *City*. Nous proposons d'appeler « THÉORIE DE L'URBAIN » l'ensemble des propositions déduisant ou convergeant vers ce que l'on pourrait considérer comme « l'urbain en soi », un possible établissement humain singulier, ni ville, ni campagne, le résultat éventuel d'un *process* productif assemblé fait de réalisations constructives souveraines et répétitives, d'une organisation administrative des territoires, et de théories urbaines.

Françoise Choay peut être considérée comme celle qui a théorisé pour la scène française cette singularisation de l'adjectif substantivé – et par cela, l'hypothèse de l'urbain en soi. Elle a sanctionné de sa renommée scientifique, de son amour des villes et de son savoir historique des théories de l'urbanisme... ce distinguo d'une matière urbaine contemporaine et générique, de la ville elle-même, ou plutôt des villes en leur singularité. Elle introduit « Le règne de l'urbain et la mort de la ville »<sup>16</sup> par ces mots, et cette question finale :

« L'Europe est aujourd'hui triomphalement urbaine. L'espace rural et les populations rurales s'y amenuisent chaque jour tandis que se multiplie le nombre des mégapoles, conurbations, communautés urbaines, technopoles et technopôles. « Ville » est devenu un maître mot de la tribu politique, un mot à tout faire de la tribu médiatique, le mot alibi des clans d'urbanistes, d'aménageurs, d'architectes, d'administrateurs, de sociologues qui la scrutent, l'auscultent et/ou prétendent lui donner forme. Mais « urbanisation » est-il synonyme de « production de ville » ?

<sup>16</sup> In « Art et Architecture en Europe 1870-1993 », sous la direction de Jean Dethier et Alain Guiheux, Editions du Centre Georges Pompidou 1994.

Sur la base d'une identification initiale urbain/ville, Choay introduit donc un doute. Si toute action d'urbanisation ne se produit pas en ville, qu'en est-il de ce reste ? Elle se fera directe, un peu plus loin :

« N'est-il pas temps d'admettre, sans états d'âme, la disparition de la ville traditionnelle et de s'interroger sur ce qui l'a remplacée, bref, sur la nature de l'urbanisation et sur la non-ville qui semble être devenue le destin des sociétés occidentales avancées ? »

Choay est d'abord historienne : l'urbain, ce serait donc ce que ce temps produit. Nous serions à l'ère de la civilisation de l'urbain. Et l'urbain serait-il alors cette non-ville, ce qui reste, ce que laisse au derrière ce que nous effectuons à l'heure actuelle en matière d'urbanisations ?

« En d'autres mots, l'ère des entités urbaines discrètes est terminée. L'ère de la « communicabilité universelle » annoncée par Cerda et par Giovannoni est aussi celle de l'urbanisation universelle, diffuse et éclatée. Ingénieurs, géographes, démographes s'accordent aujourd'hui à constater que le modèle dit « des places centrales » par lequel W. Christaller expliquait la croissance et la répartition des villes ne rend plus compte d'une réticulation généralisée, à la fois plus stable et surtout moins centrée, ainsi que des coulées d'urbanisation en forme de filaments et de tentacules capricieux que mettent en évidence les nouvelles techniques de cartographie. »

Notons au passage l'apparition de cette proposition annexe que des techniques cartographiques puissent donner à voir comme « ville » ces urbanisations diffuses *a priori* si difficiles à voir.

Ce faisant, Choay opère une définition inclusive d'un urbain en tant que tel, transversal à la différenciation ville/campagne :

« La dynamique des réseaux techniques tend à se substituer ainsi à la statique des lieux bâtis pour conditionner mentalités et comportements urbains. Un système de références, physique et mental, constitué par des réseaux matériels et immatériels ainsi que par des objets techniques, et dont la manipulation met en jeu un stock d'images et d'informations, retentit dans un circuit bouclé sur les rapports que nos sociétés entretiennent avec l'espace, le temps et les hommes. Ce système opératoire, valable et développable en tous lieux, dans les villes comme les campagnes, dans les villages comme dans les banlieues, peut être appelé l'URBAIN. »<sup>17</sup>

### ***Le lieu urbain et l'accessibilité***

« The Urban Place and the Nonplace Urban Realm » est un chapitre d'« Explorations into Urban Structure », un livre de Melvin M. Webber, économiste et sociologue usaméricain paru en 1964<sup>18</sup>. Françoise Choay le préface en 1996 sous le nom « L'urbain sans lieu ni bornes », un titre dont elle assume la déformation<sup>19</sup>. Changer le paradigme même de la ville... pour un œil européen, le texte de Webber était fortement rupteur. La ville y apparaissait comme cette infrastructure dormante qu'activent les décisions et relations effecti-

<sup>17</sup> Op.Cit. p191.

<sup>18</sup> University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 1964.

<sup>19</sup> Déformation : le terme latin de *deformatio* se retrouve chez Vitruve. Il dit le processus d'adaptation de la forme au contexte. Le titre proposé par Choay serait en ce sens une adaptation du titre initial au contexte scientifique et culturel français de l'urbanisme. Si le titre initial correspond assez à la structure d'un récit qui tend à distinguer, dans le système urbain général, la ville comme lieu et une nouvelle manière de faire ville, au delà de la nécessité des lieux. Par sa formule « l'urbain sans lieu ni bornes », Françoise Choay introduit explicitement l'hypothèse d'un urbain en soi, d'un établissement humain distinct, presque d'une spatialité singulière, celle de la fin de la nécessité spatiale (de la déspatialisation).

ves – seules essentielles - des acteurs individuels (individus, ménages, entreprises) dans un contexte de développement économique fondé sur une globalisation en cours (un processus d'extension des sphères individuelles) se marquant en spécification des profils individuels (spécialisation) et en nécessité croissante (vitale), pour chacun, d'une interaction large. Dans cette analyse où émerge la notion cruciale d'accessibilité, la ville au sens propre est confirmée comme ce dispositif spatial favorable - en général - à l'interaction. Elle est en même temps installée dans le risque, ou le constat qu'elle puisse ne plus être le mode de distribution le plus favorable. L'analyse webberienne propose, sinon une déspatialisation immédiate, au moins une forme d'écart implacable où la distribution spatiale ne constituerait plus la donne immédiate. Webber prend ses distances avec ces urbanistes producteurs d'images qui pensent, qu'en « modifiant a configuration physique de l'environnement (...) la qualité de la vie et du travail peut être améliorée. » Bien sûr, la ville, considérée comme dispositif spatial d'accessibilité, peut tout aussi bien être dépassée, dans un système gouverné par de multiples modes concurrentiels de communication.

« Bien que jusqu'à présent, très peu de choses aient été clairement démontrées quant aux relations causales entre l'environnement physique et local et le bien-être social, il apparaît désormais que, dans la mesure où une telle relation existe, l'un des maillons importants de la chaîne causale est l'influence des aménagements spatiaux sur les communications.

L'avantage unique offert par une ville à ceux qui cherchent à s'y établir est son accessibilité. Les individus et les groupes d'individus qui y demeurent ont, en général, plus de facilité à établir des rapports avec d'autres individus et d'autres groupes déjà implantés dans la ville plutôt qu'avec ceux qui en sont distants. La spécialisation et, par conséquent, la dépendance qui accompagne le développement économique exigent que les ménages et les entreprises soient en contact avec une variété croissante d'autres entreprises ; l'attraction qu'exerce la ville sur eux tient en premier lieu à l'économie de l'urbanisation qui facilite la création et l'entretien de ces relations. »<sup>20</sup>

Le paradoxe de l'analyse déspatialiste de Webber tient à son horizon problématique professionnel propre qui, au moment de la rédaction du texte, est celui de la planification administrative métropolitaine. Il décrit lui-même très clairement l'horizon de sa propre position : « Je vois ainsi la planification métropolitaine de la prochaine décennie comme une activité administrative focalisée sur l'espace métropolitain, mais cherchant à adapter un ensemble de conditions spatiales aux interactions non-spatiales de ses habitants. »

De l'analyse déspatialiste de Melwyn Webber et de sa confirmation par Françoise Choay, mais aussi des analyses sociales, économiques, voire géographiques, l'urbain apparaîtrait en somme doublement comme ce qui dépasserait la ville. Il serait cet au-delà de la ville qui prétend l'inclure, mais il serait aussi et surtout cet au-delà de la ville comme espace. Dans une note sur « The Post-City Age », un article de Webber paru en 1968<sup>21</sup>, Choay propose « ...parce que, Webber le montre bien, ville n'est pas synonyme d'urbain. On peut même désigner les processus d'urbanisation qui oblitèrent la ville traditionnelle comme la traduction au sol de la civilisation de l'urbain. » Si effectivement, en 1968, dans cet article, Webber propose explicitement une ère d'après les villes, à le lire aujourd'hui, il ne paraît pas opposer explicitement deux modalités spatiales, la ville et l'urbain, mais bien plutôt une modalité spatiale de l'être ensemble et une modalité dont la première qualité est d'être sans

<sup>20</sup> L'urbain sans lieu ni bornes, p.36.

<sup>21</sup> Dedalus, Journal of the American Academy of Science in « The conscience of the city »

nécessité de lieux. Choay, dans son introduction, regrette bien que Webber, économiste et sociologue, ne se soit pas intéressé – ou ne s'intéresse pas – à l'aménagement pratique de l'espace.

« On a remarqué que si, dans sa pratique concrète, Webber s'est attaché à la planification des transports, l'aménagement de l'espace à l'échelle de proximité ne semble en revanche guère l'intéresser. Il ne nous donne aucune indication précise quant à la configuration des petits établissements urbains à venir. Sans doute imprévisible, est-elle pour autant négligeable ? Il importerait de s'interroger sur le statut de la contiguïté spatiale. Peut-on penser l'urbanité de façon immatérielle, hors de toute localité. »<sup>22</sup>

La singularisation du Post City Age (aussi) comme question spatiale, la notion de *petits établissements urbains à venir* apparaît comme une déduction, l'introduction d'une question, celle du dépassement du propos webberien. L'urbain comme établissement humain distinct de la ville, voire s'opposant à elle, est une notion nouvelle dont elle ne poursuivra pas de développer les caractères. Cette notion introduite – le premier plan qu'en propose Webber et le recadrage qu'en opère Choay – nous intéresse, autant ce dispositif complexe paraît constituer un premier plan de modélisation pour une saisie générale de l'établissement humain contemporain. Mais doit-on aller plus loin ? « L'hypothèse urbaine », introduite par Françoise Choay et reprise à l'envi, en France notamment, a permis d'introduire un questionnement majeur, une enquête de discernement au sein du flou général. Pour autant, par delà la finesse d'une interrogation en recherche de ce qui ferait encore l'être ensemble, la dimension d'Armageddon de ce scénario de la fin des villes et de fin de l'histoire sous l'amas général de l'urbain n'a pas été jusqu'ici vérifié. Et nous affrontons plutôt, au quotidien, un territoire où cohabitent des villes, un territoire éventuellement décrit par cet agrégat actuel, ce matériau composite, « la ville et l'urbain »...

Ce scénario que nous avons isolé comme « Théorie de l'Urbain » spéculait la fin de la ville. Constate-t-on les formes d'une poursuite de l'aventure des villes, par delà certaines atteintes au patrimoine des villes traditionnelles ? À l'analyse de Françoise Choay paraissait par avance répondre la publication en 1987 de « Crise de l'urbain - Futur de la ville », sous la direction de Jacques Le Goff et Louis Guieysson<sup>23</sup>, avec cette image d'une survie de la ville, par delà le projet de l'urbain.

Françoise Choay a théorisé un dépassement historique de la Ville. Telle qu'elle le définit, l'Urbain serait une forme de dérivée de la ville, en même temps qu'une altérité, le marqueur d'une nouvelle ère. Une des qualités paradoxales de la Théorie de l'Urbain était bien de prétendre clore la notion même de ville en devenir, de radicaliser une forme de l'altérité. L'idée de « l'urbain contre la ville » radicalisait singulièrement la spécificité de l'urbain comme type spécifique d'établissement – et non comme ville en devenir ou l'hypothèse de la ville émergente...

Si pourtant l'Urbain ne serait pas la forme contemporaine exclusive de « l'Etablissement Humain du XXI<sup>ème</sup> siècle » mais en constituerait seulement une modalité, un type général, distinguer la ville de l'urbain, ce serait distinguer deux modalités contemporaines. Partant du double constat d'un maintien des villes et de la généralisation de l'urbain, jouant donc sur l'hétérotopie linguistique des deux termes, opposer la ville à elle-même, une modalité à

<sup>22</sup> L'urbain sans lieu ni bornes, Françoise CHOAY Op.Cit. P.19.

<sup>23</sup> Editions Economica

une nouvelle modalité... pourrait relever alors d'une forme de discours actuel dominant : « Il n'y a pas disparition de la ville, mais son enveloppement par l'urbain qui submerge, comme une vague, tous les territoires et y impose, peu ou prou, son ordre. »<sup>24</sup> Par delà donc qu'elle ne saurait plus prédire la fin des villes, la Théorie subsisterait malgré tout... Dans « le règne de l'urbain et la mort de la ville »<sup>25</sup>, Françoise Choay proposait une analyse historique, celle du projet moderne de substituer l'urbain à la ville. La description de Paquot datée de 2003 paraît prendre acte de la réussite partielle de cette entreprise et de la concomitance pour autant, dans le territoire, de deux types d'établissements humains, l'urbain bien sûr mais aussi ce reste, la ville. L'Urbain comme établissement humain est une hypothèse scientifique. Cette Théorie est riche d'explication des phénomènes. Si elle ne suffit pas à rendre compte de l'établissement humain contemporain et notamment de la rémanence des villes et du spatial, la condition de recherche devient alors de se délier des théories exclusives de l'urbain, non pas de l'adjectif bien sûr, qui couvre de manière légitime ce qui est de la ville, non pas des questions que l'urbain a permis de dégager mais de leur assemblage, d'un établissement considéré a priori en tant qu'il pourrait subsister en autonomie.

Et nous proposerions donc l'exercice méthodologique de reprendre la question à partir du seul terme de ville. On aimerait contribuer à dégager ce que le terme d'urbain recouvre, dans le champ d'une théorie contemporaine de la ville.

Se délier de l'urbain, se défaire de ce fait, de cet artefact comme explication pourrait constituer une hypothèse méthodologique, une hypothèse de radicalisation, de dépassement d'une forme devenue générale de la *Stadtanschauung* universelle. Car n'y aurait-il pas une forme de paradoxe... d'appeler « urbain » ce que l'on confirme comme dissolution, résolution, dénouement de la question des villes ? Et puis penser seulement la dissolution de la ville, penser à partir des centres villes et non pas, aussi à partir de la non-ville - pour ne pas dire de la campagne - ne serait-ce pas malencontreux ? Ne peut-on envisager, pour cette nouvelle installation humaine, une relation mieux instituée dans l'équilibre du vide ? Car si l'urbain serait théorie de la ville, sans plus d'espace et sans lieux, nous proposons d'approcher le dépassement de la notion d'urbain, à tout le moins sa mise en réserve, afin de partir pour ces observations qui en ont fait tout le prix, ce que l'on pourrait notamment couvrir des termes de déterritorialisation et désatialisation.

Si après un premier individualisme, celui des Lumières et de l'avènement du Citoyen, on assisterait depuis quelques décennies à l'émergence progressive d'un second individualisme, pour les auteurs les plus favorables à ces transformations, cette « second modernité » serait caractérisée par de nouvelles marges de choix individuel, par une réflexivité individuelle plus poussée (quête de soi) et par l'émergence de nouvelles formes collectives. Pour les auteurs les plus critiques, cette nouvelle phase développerait le narcissisme et engendrerait de nouvelles pathologies, tout en défaisant le lien social. L'individualisme contemporain engagerait des déplacements significatifs, positifs pour certains, négatifs pour d'autres, dans l'ordre des questions éthiques et politiques.

Confrontant une pluralité d'éclairages venant tant des sciences sociales que de la philosophie, les diagnostics en terme d'individualisation méritent discussion. Les tendances individualisatrices sont-elles si prégnantes dans nos sociétés ? Ou les approches en terme d'individualisme constituent-elles des discours de sens commun empêchant de voir d'autres logiques socio-historiques plus fondamentales ? Dans quelle mesure ces tendances

<sup>24</sup> Dossier : l'air de la ville, Ceras-Projet n°277 Recherche et Action Sociales 2003.

<sup>25</sup> Op.Cit..

se révèlent-elles, pour les individualités comme pour les sociétés, destructrices et/ou créatrices ? L'individualisme contemporain est-il avant tout l'affaire de normes sociales contraignant les individus ? ou permet-il l'émergence de nouveaux processus de subjectivation ? Quels sont ses liens avec les formes renouvelées du capitalisme et donc aussi avec le capitalisme comme crise ? En quoi conduit-il à repenser notre rapport à l'éthique, à la politique, à l'espace ?...

### **L'ECHELLE DU TERRITOIRE ?**

Une échelle est d'abord un outil, un objet qui ne tient pas par lui-même, qu'il faut appuyer. Objet à la mesure de l'homme, qui lui permet d'atteindre au-delà de ce qu'il pourrait naturellement atteindre selon l'état initial des choses. L'échelle n'est pas un escalier; elle met en place un état instable et en somme dangereux, mais éventuellement direct, droit au but. Si une échelle est un objet à risque, un objet qui mobilise tout au long de son usage notre attention... une "grande échelle" devrait être considérée avec précaution, en considération proportionnelle de ce qu'elle permettrait. Paul Virilio nous a expliqué que tout progrès technique génère sa pathologie, son type de danger. Il en irait ainsi de l'échelle, selon le coefficient démultiplicateur qu'elle opère.

#### ***Le fantôme de l'architecture de grande échelle***

Le terme d'échelle s'applique donc à cette convention numérique qui permet de rapporter les dimensions d'un espace physique isomorphe aux mesures d'une carte. Le terme d'architecture de la grande échelle<sup>26</sup> marquerait alors la possibilité d'architecturer une grande quantité spatiale. S'il hériterait alors d'une problématisation déjà ancienne – éventuellement couverte du terme stylistique de colossal - ses limites seraient celles de toute architecture, c'est à dire de toute opération programmatique selon les capacités économiques et constructives du temps et du lieu.

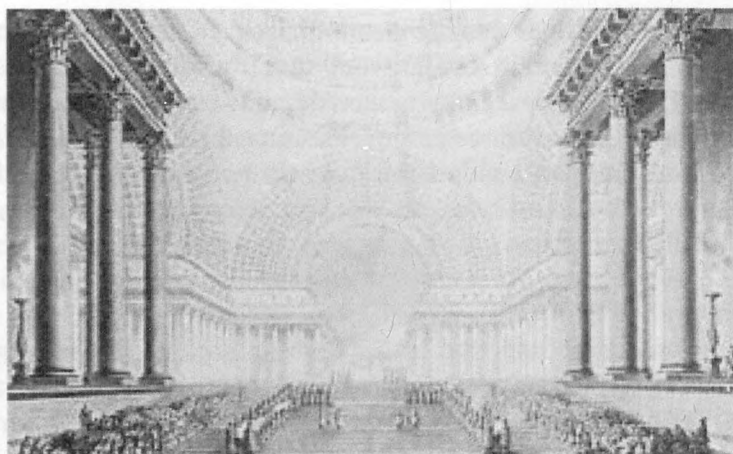
Pour l'architecte français ou européen, l'architecture de la Grande échelle paraît disposer d'un fantôme spécifique, celui d'Etienne-Louis Boullée qui épuisa la question du colossal en ne fixant aucune limite dimensionnelle constructive) à la taille des édifices, s'attachant à établir la capacité architecturale de maîtriser la masse nouvelle des assemblées humaines.

---

<sup>26</sup> Pour l'architecte français ou européen, l'architecture de la Grande échelle paraît pourtant disposer d'un fantôme spécifique, celui d'Etienne-Louis Boullée qui épuisa la question du colossal en ne fixant aucune limite (constructive) réelle à la taille des architectures et à leur capacité de maîtriser la masse (des assemblées humaines).

Le paradoxe de la notion d'Architecture de la Grande Echelle tient de son évidence implicite. Si le fantôme est celui de Boullée, le spectre pourrait en être celui de Le Corbusier : interrogé par David Trotin, Winny Maes propose: « *On peut utiliser les connaissances de Le Corbusier, mais ses pilotis ont donné naissance à des réseaux trop petits, je crois. Sa manière de construire n'était pas encore assez brutale, à une échelle assez grande.* » (David Trotin, Extra-ordinary, Birkhäuser, Périphériques/I-Ex projet.)

Winny Maes reconnaît l'opérationnalité du projet Boulléen d'une architecture devenant gigantesque afin de maîtriser la grande taille des masses humaines – et surtout, aujourd'hui, **de la grande taille des réseaux**. Nous faisons place à la réalité d'une commande en réponse directe, sans médiation, les réseaux et non l'homme étant ce qui définit ou constituerait l'échelle. L'architecture de la grande échelle, serait-ce l'architecture à la taille des réseaux ?



Projet de métropole, vue antérieure au temps des ténèbres

Dans un contexte actuel de dépassement des échelles opérationnelles « traditionnelles », la notion d'Architecture de la Grande Echelle tient là de son évidence implicite. Et si le fantôme est celui de Boullée, le spectre pourrait en être celui de Le Corbusier. Interrogé par David Trottin, Winny Maes propose : « *On peut utiliser les connaissances de Le Corbusier, mais ses pilotis ont donné naissance à des réseaux trop petits, je crois. Sa manière de construire n'était pas encore assez brutale, à une échelle assez grande.* »<sup>27</sup>

Winny Maes veut retrouver l'opérationnalité d'une architecture devenant gigantesque afin de maîtriser la grande taille. Il dévoile au passage ce qui serait, aujourd'hui, le véritable enjeu d'échelle, né de la grande taille et masse des réseaux... la nécessité/éventualité pour l'architecture d'affronter, et en quelque manière inclure, les échelles inhumaines (territoriales/colossales) du transport et de l'ingénierie des voies et réseaux.

Pour autant, l'échelle est une notion de géographe et d'architecte, ce n'est pas une notion de paysagiste, qui ne regarde pas le monde ainsi. L'acception particulière de « grande échelle » est proprement architecturale, même si notion de compréhension générale : la grande échelle se propose de saisir la grande quantité. Notons que le géographe couvrirait théoriquement, par ce terme, les représentations cartographiques représentant le moins de superficie territoriale...

L'appel à propositions complétait la question : « *la problématique générale de la consultation tend à interroger les processus de transformation de l'espace à l'échelle territoriale.* » Considérée du point de vue des échelles architecturales, dans ce mouvement d'ascension au vaste, l'hypothèse d'une échelle territoriale est pratique ; elle succède dans le sens de l'extension à une échelle que l'on dirait urbaine. Considérant le constat fréquent d'une crise des échelles urbaines de planification, l'absence d'un plan où la ville contemporaine se donnerait à voir, la proposition d'une échelle territoriale pourrait laisser supposer le projet d'outrepasser la ville. Fondée sur les hypothèses d'une équivalence de l'espace à toutes échelles, de continuité réelle de la matière spatiale quelle que soit la taille de ses composants, se dégagerait, ou s'affirmerait une forme d'opérativité architecturale directe et univoque du « plan de territoire ». On rappelle ici cette tradition italienne qui utilise *Territorio* dans une équivalence critique à la notion albertienne de *Regio*, comme elle s'assemble depuis celle de *Città*, et à celle d'*Area*.

<sup>27</sup> David Trottin, *Extra-ordinary*, Birkhäuser, Périphériques/I-Ex projet.

Si la question immédiate implicite au titre "l'architecture de la grande échelle", paraît bien celle d'un déplacement de l'étagement des choses, possiblement d'un éloignement, d'un étirement de l'échelle humaine... s'il est aisé de considérer la continuité d'enchaînement des échelles codifiées, des petites vers les grandes, si l'on comprend bien que le 1/100<sup>ème</sup> qui est une échelle très grossière de la description architecturale peut être néanmoins dépassé pour des travaux au 1/200<sup>ème</sup> ou au 1/500<sup>ème</sup>, ces extensions de champ installeraient plutôt une coexistence d'échelles de travail. Si une voie, pour être comprise dans son tracé, suppose d'aller enquêter le 1/5 000<sup>ème</sup> ou le 1/10 000<sup>ème</sup>, sa description suppose toujours une coupe en travers au 1/50<sup>ème</sup>. En ce sens, le postulat initial d'un travail à la grande échelle serait plutôt un travail de la démultiplication des échelles.

Dans un domaine, l'urbanisme, où les avancées théoriques et les analyses scientifiques sont instrumentalisées, transformées en lignes d'opérativité, cette notion d'échelle territoriale doit être questionnée dans ce qu'elle paraît postuler d'opérativité directe. Par delà les échelles cartographiques singulières de la représentation des territoires, la question serait-elle bien celle du territoire comme objet d'une extension du projet architectural, sans considération des réalités contemporaines des territoires ? L'appel au thème de « la ville sans limite » vise à sortir alors de ce qui nous apparaît comme dilemme, en interrogeant si l'espace de la ville, le champ de sa continuité actuelle est bien celui, univoque, du territoire physique. Attentifs aux discontinuités, nous proposons de réintroduire immédiatement la ville dans sa continuité réelle, l'échelle ou plutôt les échelles territoriales proposant alors ce plan (ces plans) où les territoires se donneraient à lire dans les différ(anc)es de leurs mises en travail, et non immédiatement comme échelles d'assise d'un projet territorial ou d'un établissement humain au delà du projet urbain... L'échelle territoriale ne se proposerait pas alors comme l'assiette d'un grand territoire de projet mais comme chantier d'un nouveau système perceptif de la ville, en relation à un territoire physique unique et néanmoins fragmenté.

Devons nous considérer comme implicite de cette recherche collective l'idée, opérationnelle et phénoménologique, d'une continuité des échelles, jusqu'à "la grande" ? L'exemple critique des sauts d'échelle des formes scientifiques peut-il être ici (naïvement) rappelé ? avec le passage de la matière réelle aux structures ondulatoires ou corpusculaires et quantiques ? Le doute méthodologique que nous voudrions ici installer, serait une question de recherche : **la continuité des échelles architecturales est-elle cohérente avec l'ensemble des phénomènes qu'il convient d'observer ?**

Si donc « l'échelle territoriale » proposerait un plan de réalité contemporaine, une réalité de proches et de lointains instantanément assemblés par le vécu réel de l'homme observateur dans son mouvement même, sa **mobilité**... prenant pour base cette entrée d'une « échelle territoriale », notre première proposition serait que "l'échelle territoriale" ne constitue pas une échelle spatiale. On veut dire qu'elle ne constitue pas un échelon d'un espace considéré comme isomorphe et continu.

#### ***l'urbain comme paysage***

Afin de mieux partager cette proposition, peut-être faut-il alors passer par la notion de **paysage**, une notion fréquemment appelée en relation de celle de territoire ?

Un paysage s'observe, un paysage reçoit tout le visible... assemble le proche et le lointain (la "petite échelle" et la "grande échelle"). Par ce mode qu'a le paysage de ne voir, de ne faire exister que ce qui est vu, l'espace qu'il assemble éventuellement est potentiellement



un **espace discontinu**, fractionné. Le paysage perçoit une part de l'espace concret, il en est un indice. Un paysage identifié, c'est une hypothèse de regard, il assemble autant de non-visible que de visible, autant de réel que d'imaginaire. Considérant ce que nous avons appris de la Renaissance et du gouvernement de l'architecture par le champ du visible (la perspective), ne pourrait-on ici distinguer, avec les paysagistes, l'espace physique (on pourrait parler d'espace géométrique) et l'espace visuel ? Nous pourrions référer ici au livre récent de Massimo Venturi-Ferriolo consacré à la démarche de Bernard Lassus<sup>28</sup>. L'auteur y rappelle la proposition de Lassus de distinguer entre une **échelle tactile** qui serait celle des lieux concrets, des espaces pratiques/praticables, et une **échelle visuelle**, considérant évidemment que nous vivrions selon ces deux échelles. Une échelle immédiate et continue donc, et une échelle où émergerait l'hétérogénéité actuelle du monde instauré, où les choses apparaîtraient – et pourraient être autres que ce qu'elles sont.

Si, dans le paysage, l'élément singulier n'est pas séparé de l'universel dans lequel il prend place, pour autant le paysage n'est pas seulement une concaténation de choses, un *contai-ner*. Outre d'être l'image univoque d'une multiplicité d'éléments. C'est un imaginaire singulier avec sa propre spécificité. Selon le contrat traditionnel de la ville, les édifices, c'est-à-dire les éléments singuliers, s'intègrent dans la forme globale, la forme de la maison n'étant que relativement autonome. Ce que relève bien la notion de typologie – autant elle répartit aussi les édifices comme ils prennent place et participent de la forme collective de la ville. Si, observer la généralité de l'établissement humain contemporain, suppose de défaire ce lien intrinsèque de la morphologie de la ville et des types d'édifices, pour la distinction du champ des espaces et des lieux, d'avec le **champ de l'intégration**, la notion de paysage, le plan où les choses s'intègrent, se distingue bien de celui des lieux, le plan où les choses se distinguent.

*« Le regard accueille la profondeur de la vie humaine, sa culture comme elle est restée éthique, c'est-à-dire locale; d'ethos, le lieu des grecs<sup>29</sup>.*

*Les chemins de communication sont toujours plus rapides et les infrastructures encombrantes et nécessaires. Il y a nécessité de lieux intermédiaires pour soutenir et découvrir le local. Seul le lieu dans sa réalité tactile peut permettre de voir les paysages, nouveaux et anciens, modernes et antiques. L'action de l'homme change dans le temps. Elle est incessante la recherche de solutions et stratégies nouvelles, afin d'améliorer le lieu de vie humain, toujours plus global et limité.*

*Il y a donc nécessité d'une politique démocratique du paysage orientée vers la connaissance des lieux et la participation des habitants dans le choix des tracés qui puissent valoriser leurs paysages. La découverte des lieux et l'ombre longue de la multiculturalité, de l'appartenance et de l'accueil.... ce sont des moments d'un long chemin qui conduit toujours plus à l'hétérogène, avec ces contradictions et sa variété, pour rendre plus agréable et accueillante la vie de tous les habitants, proches et lointains : un chemin par degrés pour la vue et pour l'esprit à travers les jardins de la découverte.<sup>30</sup>»*

<sup>28</sup> Massimo Venturi-Ferriolo, *Paesaggi rivelati, passeggiare con Bernard Lassus*, Guerini e associati 2006.

<sup>29</sup> Lo sguardo coglie la profondità della vita umana, la sua cultura che è rimane etica, vale a dire locale : da ethos, il luogo dei greci. M. Venturi-Ferriolo, trad. PN.

<sup>30</sup> Necessita quindi una politica paesaggistica democratica indirizzata alla conoscenza dei luoghi e alla partecipazione degli abitanti nelle scelte dei tracciati che possono valorizzare i loro paesaggi. La scoperta dei luoghi è l'ombra lunga della multiculturalità, dell'appartenenza e dell'accoglienza. Sono momenti di un lungo cammino che conduce sempre più all'eterogeneo con le sue contraddizione e le sue varietà, per rendere più piacevole e accogliente la vita di tutti gli abitanti, prossimi e lontani : un cammino gradevole per la vista e per lo spirito attraverso i giardini della scoperta. M. Venturi-Ferriolo Trad. P.N.

Le paysage reconnaît une continuité du visible, du proche au lointain, avec la ligne d'horizon comme point de résolution – et de compréhension. Le paysagiste articule clairement ce qui relève du spatial, du mesurable, du directement concret, des lieux en somme... et ce qui relève du sans limite (du lointain retrouvant le proche). Si nous avons proposé pour titre à cette recherche celui de "ville sans limite", c'est bien cet état contemporain d'équilibre et de déséquilibre entre le système des lieux et celui du "sans limite", des territoires et des paysages que nous proposons comme constituant la mesure d'un travail d'observation.

## C. NOTIONS

*L'intitulé mis en recherche est celui de « la ville sans limite ».*

La recherche appelle la notion de "ville sans limite", une notion considérée comme appelant une description renouvelée des établissements humains contemporains et de leurs conditions de développement.

Au derrière du groupement lexical problématique de « ville sans limite », on engagerait deux états limites possibles de l'établissement du monde : celui de « ville » et celui de « sans limite » et quatre notions :

1. VILLA/VILLE/VILLAGE, L'ESPACE EN CONTINUITÉ
2. VILLE EN RÉALITÉ
3. HORIZONS
4. DÉSPATIALITÉS

Notions qu'il faudrait compléter par celle de territoire comme infrastructures. Ce thème de base, à cet échelle considéré acquis, n'a pas été traité dans le cadre de cette recherche

### 1. VILLA/VILLE/VILLAGE, L'ESPACE EN CONTINUITÉ

La question ne serait plus de déterminer si l'architecture peut relever des sciences mais de constater comment la pensée architecturale subsisterait ainsi, dans le vide scientifique le plus singulier, autant ce serait comme si un retrait des sciences de l'environnement ce serait opéré, au plus loin de la matière et de l'espace. Une procédure de longue durée aurait comme vidé les mots de la ville de leurs faits initiaux, de leurs natures de matières et d'espaces, pour une chaîne métaphorique sans retour – prétendant à la légitimité exclusive du sens dérivé. De ce processus, on peut donner un exemple concret avec le terme même de « ville » :

La 1<sup>ère</sup> édition du Dictionnaire de L'Académie française est directe et précise : « VILLE. s. f. Assemblage de plusieurs maisons disposées par ruës & fermées d'une closture commune qui est ordinairement de murs & de fossez. » La ville serait ainsi un type matériel d'organisation de l'espace. Par extension, certes ancienne, la ville serait aussi l'ensemble de ses habitants et par dérivé, le mode administratif de leurs représentations.

Si tout le monde comprend le mot de ville, qui comprend celui d'urbain, hors des sphères de la philosophie et de l'histoire urbaine ? Il y a là la figure d'un éloignement du sens commun. Quelle image publique cet urbain au delà de la ville ? Quels risques dans un système d'échange international ? Emprunter un terme qualifiant un fait pour dire le dépassement de ce fait n'est pas sans danger. Entre le mot de ville et le mot d'urbain... entre un terme massif, populaire et universel et un terme technocratique ou lettré le choix est vite fait. « Ville » est le terme populaire pour ce qui nous assemble. Si le mot peut faire l'objet

de définitions spécifiques, par ce fait d'être à tous, toujours il échappera : on habite une ville, tous d'une manière ou d'une autre se saisissent de la ville, de plein droit, et impriment ainsi, par la force, leur acception. La « ville sans limite », ce n'est pas l'urbain ou l'urbanisation sans limite.

Le mot VILLE ne sera pas donc utilisé par convenance littéraire. L'appel à cette notion de « ville » sera explicite. Ce n'est pas parce qu'elles seraient immergées, recouvertes, ensevelies dans un monde globalement urbain que les villes deviendraient irréelles, et la notion de ville inutile.

Le terme de « ville », le concept de ville dans sa richesse et radicalité, la forme de ville sont outils pour une compréhension différenciée d'un établissement humain contemporain prenant figure à l'horizon d'un monde urbain.

Du terme de « ville » nous sommes attachés à respecter la capacité discriminante, en ne le confondant donc pas *a priori* avec l'ensemble des effets d'installation de l'agrégation humaine contemporaine. Si les villes sont des unités, la Ville reste une forme de forme, un concept matériel doté de qualités singulières, pouvant être décrites, et déclinées selon les situations et les cultures. La Ville est géotype singulier, un outil analytique de l'Etablissement Humain dont il convient de radicaliser les MESURES de spatialité, socialité, communication, pour une compréhension de l'établissement humain contemporain dans sa généralité. Faire place comme forme et idée au maintien des figures renouvelées de la ville, propose un premier outillage analytique, pour une caractérologie contemporaine de l'établissement humain.

#### *la ville en proximité*

Il n'y a aujourd'hui guère de sens à discriminer entre ville et village. A combien d'habitants la ville, 2 000 comme en France, 5 000 comme en Allemagne ? Si quelque chose doit être distingué aujourd'hui, ce n'est sans doute plus sur un critère de population rassemblée – voire de densité – peut-être plutôt sur celui de continuité. Si le critère proposé comme pertinent serait celui de la continuité spatiale ou non, d'une distribution possible sans prothèses techniques ou non, la notion de **villa/village/ville**, c'est le droit fait au lieu dans sa durée, l'établissement humain fondé sur la généalogie, la continuité spatiale directe, à échelle de l'homme et du monde, l'unité, la complémentarité, la proximité.

Ce « modèle » est en crise. Le mot de crise paraît ici peu sensible, vieilli pourrait-on dire, mais il s'agit bien de cela néanmoins, non pas d'une crise annoncée mais d'une crise ancienne et maintenue, d'une crise illimitée et à horizon humain indépassable. Cette crise peut être considérée de multiple manière, en interne de la question villa/village/ville, dans la considération notamment de l'accumulation, de l'agrégation en tant qu'elle se produirait d'elle-même. Elle peut aussi être considérée en externe, à partir de ce qui, du développement de la sphère des transports, l'appelle. Car à une crise, logiquement s'oppose une crise. Considération doit être prise alors pour ce qui est d'une crise montante, celle des transports eux-mêmes, ce qui installe provoque, installe confirme tel l'établissement humain comme agrégat, qui poursuit son développement et généralisation au monde, et qui ne pourra manquer de faire l'objet de dures révisions critiques.

Il n'y a de ce point de vue, guère de raison de considérer sans examen l'hypothèse que l'agrégation urbaine du monde constitue un mouvement irréversible et sans retour. L'intérêt de la notion de mobilité serait ici d'introduire un certain examen, parallèle et conjoint, de ce système général des transports établi en forme de méta-continuité territo-

riale, actuelle et donc à tout moment révisable, et de cette crise durable des lieux, c'est-à-dire de la crise de la continuité physique. Les objectifs mondiaux de réduction des bilans de CO2 et les réalités et perspectives d'augmentation forte des coûts de l'énergie ne peuvent manquer de questionner la réalité en masse des mobilités effectives, et rouvrir ce faisant logiquement la question des installations humaines.

#### *le mal au rural*

On propose comme notion la chaîne lexicale villa/village/ville. Cette agglutination recentre immédiatement le propos sur la notion spatiale de lieu. Elle déplace l'attention du système univoque de la croissance mondiale des aires urbaines pour une considération plus globale, où ce qui est quitté intéresse autant que ce pour quoi l'on quitte.

Pour répondre de ce paradoxe, l'hypothèse pourrait être de considérer des situations locales considérées en général (dans leur globalité), c'est à dire au delà des limites statistiques proposés de l'urbain et du non-urbain. Le projet de décrire un établissement humain général (au delà de la limite ville/campagne) prend assise à l'horizon d'un généralisation urbaine imprécise et universelle, d'un paysage mondial des villes.

Considérant ce fait urbain, en masse, nous faisons l'hypothèse ou le projet (scientifique) de ne pas considérer en soi, à partir de sa médiane, ce destin humain d'un monde urbain mais de le rechercher selon la double modalité de la ville comme fait spatial et social agrégatif et de la désatialisation urbaine comme aussi bien, elle ouvrirait éventuellement des procédures de respatialité.

#### *la nécessité spatiale*

Cette pensée architecturale qui prétend de ses capacités à en traiter peut-elle constituer ici une base ? Le presque abandon par le géographe – à l'exception remarquable de quelques précurseurs - de cette dimension physique où se placent et rencontrent les êtres, met cette discipline de la pensée architecturale, en nécessité d'initiatives pour une ouverture de lignes de collaboration à partir d'une reconnaissance de ses compétences propres. La description et l'analyse morphologique comparative des espaces (architecturaux, urbains, territoriaux...) constitue pour les architectes un champ spécifique, expérimenté et confirmé de compétence. Elles établissent un domaine international de comparaison et partage de connaissances, et fondent ce faisant les modes possibles d'un concours scientifique. Les lectures et analyses de la forme proposeraient *a priori* une possibilité de confrontation et collaboration avec d'autres disciplines. Mais les relations de la géographie contemporaine à la morphologie sont contradictoires. Dans le contexte général des postures idéologiques et professionnelles, la proposition de la forme des villes comme assise possible d'un partage scientifique se heurte à la conviction géographique commune.

## 2. LA VILLE EN RÉALITÉ, LES VILLES RÉELLES

Par delà l'émergence massive des espaces numériques virtuels et la démultiplication des logiques analytiques, la vieille mathématique des tracés mesure toujours une forme du territoire. Elle l'inventorie, le décrit. Sa simplicité est garante de son universalité, de sa valeur oppositionnelle maintenue (espace privé/espace public), de son opérativité. L'architecte et l'urbaniste ne peuvent manquer d'être convoqués par ce plan de référence 2D, ce cadastre où sont appelées toutes les opérativités. Et c'est bien la force du modèle parcelle/voie que de mobiliser au plus prêt de ce grand drap de la carte élémentaire. Pour autant cette mathématique là ne peut plus à elle seule rendre compte des phénomènes, de la pesée des décisions, de l'évaluation de l'intérêt collectif, et si une autre espèce d'étendue lui est inconcevable, ces autres mathématiques que l'on dira ici relatives doivent pour autant ici prendre place. Le terme de développement durable a été préféré à celui de soutenable avec toutes les difficultés de traduction induites de ce refus. La mise en avant du temps - implicite de cette différence - nous conduit à proposer cette évocation par Oswald Spengler dans la grande fresque du "Déclin de l'Occident" de l'opposition de deux mathématiques, celle antique que l'on dira synchrone, même lorsqu'avec Archimède elle se pousserait au plus loin, et celle chronologique qui serait la notre.

Introduire la notion de « ville en réalité », c'est dans le même mouvement, refuser le principe d'une généralisation *a priori* de la ville, du moins d'une extension de ce terme pour couvrir l'ensemble des dispositifs techniques territoriaux de l'installation contemporaine. La « ville en réalité » c'est cette ville effectivement vécue, pratiquée, reliée par des expériences humaines, éventuellement par delà l'agglomération effective des tissus urbains. La ville réelle est un mode de lecture et d'analyse de la ville en général et de l'établissement humain/inhumain sur la Terre.

Peut-on se passer du lieu ? La ville c'est une accessibilité physique directe. La ville, c'est de pouvoir joindre, ATTEINDRE directement, sans médiation, sans prothèses techniques. La ville, c'est la proximité.

Pour autant, la ville réelle, la ville actée par les actions de mobilité, elle est sans limite, la place du théâtre de cette ville où je vais au théâtre, elle fait partie de ma ville. A un terme, il y a un ensemble de lieux, d'espaces engagés en proximité, à un autre terme, il y a tout ce que peut enchaîner à cette continuité par ma mobilité.

Pour ce faire on se propose de distinguer entre :

- l'espace **physique**, un espace métrique, continu, mesurable où le *process* constructif ne peut manquer de convoquer l'architecture,
- et l'espace que l'on dira **réel**. Un réel reconnu comme champ de vie, sans limite, et où se prendraient l'essentiel des décisions.

Cette distinction propose un déplacement de fait d'un projet (architectural, urbain...) nécessairement convoqué dans l'espace physique de sa représentation/réalisation mais pour autant en nécessité d'espace réel.

On a dit que l'établissement humain contemporain voit s'opérer une forme de *spray* territorial des fonctions urbaines. Considérer également dans ce contexte toute installation humaine sans limite comme "urbaine" marquerait évidemment une perte de capacité à discriminer.

Rappel : Lorsque DA Agache, JM Auburtin et E Redont publient en 1915 : « Comment reconstruire nos cités détruites, notions d'urbanisme s'appliquant aux villes, bourgs et villages »<sup>31</sup>. Ils distinguent encore trois modalités de cette notion de ville, alors encore objet exclusif du travail d'urbanisme.

Au long du XX<sup>ème</sup> siècle, autour de la notion de « formes urbaines », s'est constitué l'angle d'attaque d'une rencontre, sinon avec les sciences, du moins avec les appareils pédagogiques, et il serait logique de se fonder sur ces acquis. Mais ces notions permettent-elles de connaître une "ville" au delà de la ville ? Ces acquis et classifications permettent-ils suffisamment de rendre compte du questionnement actuel de la ville, dans son extension, c'est à dire au delà de la saisie des stratégies d'acteur et de la ville comme espace installé ? C'est cette question que voudrait approcher une enquête de description et compréhension d'une ville considérée transversalement aux limites.

L'affirmation de la notion de « ville en réalité » cherche à dépasser la spectralisation de la ville, sa sidération par l'urbain. Si l'urbain s'étale « sans lieux ni bornes - pour reprendre le titre forgé pour Melwyn Webber – alors sommes nous en état de penser au delà de cette confusion, d'une apoplexie de la forme ? La notion de Ville suffirait-elle pour en proposer une compréhension ? L'hypothèse de la ville en réalité est celle d'une mise en relation directe de la ville, mère spatiale, avec tout ce qui, du contemporain, fonctionne comme dés-patialisatation.

Car sans doute les procédures, notamment statistiques, de lecture de cette chose-là de la ville contemporaine au delà du critère traditionnel de la continuité spatiale, débouchent sur une ville qui pourrait être invisible ou presque, qui en tant que ville serait seulement reconnaissable à l'aune de filtres graphiques adéquats.

Confrontés à cette ville non immédiatement apparente, une "ville" dépendante du fonctionnement effectif des réseaux et notamment de ceux de transport, ville potentiellement physiquement dispersée, ville en somme de plusieurs manières dématérialisée et délocalisée - la question des spatialités, la reconnaissance des espaces physiques de l'établissement des corps serait pour nous cruciale. Sous le repère d'une globalisation effectuée/effective, d'une dématérialisation et dés-patialisatation de la ville et des modélisations urbaines, la réalité de l'espace - pour les corps et les âmes – reviendrait comme objet fondamental. Sur fond mondial reviendrait la question du lieu comme condition de la continuité des vies. Autant la réalité des failles spatiales, des interruptions du continuum physique dans l'expérience humaine de la continuité temporelle, n'infère pas une cessation de la nécessité spatiale, seulement celle de la déconnection du continuum physique de l'espace général d'avec les expériences continues des individus.

Si l'humain acte la ville en réalité, celle-ci suppose une forme de fond, une matière installée, une infrastructure. Le territoire ici fonctionnerait comme *hub*, au cœur d'une gestion des flux. Et l'humain en cela apparaîtrait comme celui qui passe, qui est toujours entre des états, avec des pauses, des instants de géolocalisation. Ce serait dans ce contexte potentiel-

<sup>31</sup> Ed. Armand Colin, Paris 1915.

lement illimité que représente le passage de la gestion de stocks à la gestion de flux, que l'hypothèse de la ville en réalité proposerait la perspective d'une forme d'ubiquité sans spatialité, un territoire continu doté d'irrégularités.



### 3. HORIZONS, TERRITOIRES PERSONNELS

Cette recherche prend acte d'une déterritorialisation. La mise en œuvre concrète de stratégies d'habiter s'apparente alors à un processus de relocalisation et sédentarisation. On constate une forme de généralisation du champ : ce n'est pas le déplacement vers un lieu où résider qui se dégage mais plus largement la question d'une non-mobilité résidentielle. Dans un contexte de déplacements, la conquête d'un horizon relativement stabilisé...

Les difficultés sont diverses. La moindre tient au voilement contemporain de l'acception autrefois relativement univoque du terme même de TERRITOIRE<sup>32</sup>. Si l'intercommunication générale (hiérarchisée) du territoire français, l'intégration de réseaux de services publics, constitue toujours une des données singulières de ce territoire singulier dans un contexte international, l'émergence – notamment – de la notion de mobilités marque clairement l'émergence des territoires (au pluriel). Nous ne considérerons donc pas l'existence d'un territoire pouvant faire l'objet d'une description univoque, et où prendrait place, objectivement, les effets et décisions.

Sur la base d'une multiplicité de territoires, dans un contexte de territoires techniques relativement autonomes (territoires décrits/opérés selon des protocoles), l'acteur individuel engage ses propres « spatialités », en relation de ses propres mobilités.

La question alors se dédouble :

- Quelles relations entre les territoires individuels et les politiques publiques?
- Quelle place pour les territoires techniques et de service, le territoire urbain, le territoire social ou médical, les territoires de transport... dans l'engagement des espaces individuels ?

Nous proposons de faire place à ce dédoublement en distinguant la notion d'HORIZON de celle d'EQUIPEMENT (ou de territoire équipé).

- Amenés à rechercher les conditions d'émergence et dévoilement des formes et dispositifs territoriaux éventuellement spécifiques que réalisent des situations, l'approche territoriale des différents sites considère d'abord l'observation, les conditions du regard, l'exercice des territoires personnels.
- L'humain agit à partir d'un territoire qui lui serait propre - même si par évidence, il est partagé et opéré par d'autres. Nous considérerons donc que, comme tout pouvoir, la personne en situation ou prévision, opère un territoire. Dans ce rapport d'un être humain singulier au territoire en général, intervient une dimension apparente d'incommensurable. Nous proposons que l'horizon, cette notion centrifuge, peut dans une certaine mesure en rendre compte, nous tenir lieu de perspective.

---

<sup>32</sup> • Par le terme de territoire, on tend parfois à couvrir une échelle de l'urbanisme au delà de l'échelle urbaine permettant de saisir ensemble la ville et ses périphéries, la ville et sa diffusion/dilution. La mise en avant de cette échelle territoriale marquerait aussi l'émergence des pouvoirs nouveaux de l'intercommunalité. Nous nous proposons dans le cadre de la recherche de ne pas détourner la logique théorique d'un terme riche et complexe : un territoire s'exerce, c'est une portion de la surface terrestre actée par une ou des puissances.

- À noter que la notion d'équipement<sup>33</sup> pourrait prendre une acception objective éventuellement trompeuse. L'équipement d'un territoire influence des décisions seulement selon la connaissance que l'individu ou son environnement en ont. Nous pourrions dire qu'un territoire équipé n'est activé/activable qu'en tant qu'il entre dans l'horizon individuel ou culturel de tel ou tel individu (réseau d'acteurs).

### LA NOTION D'HORIZON

#### • Une notion fondée sur l'instant

Un horizon se reconnaît d'abord de manière immédiate, à partir d'un point de vue, de cet endroit où **je** suis à l'heure présente en train de voir.

C'est une notion actuelle, individuelle.

#### • La conquête d'un horizon

Considérant l'hypothèse d'un point d'origine relativement fixe à partir duquel un humain singulier, *grosso modo* envisage le présent du monde ... on propose la notion d'horizon comme délimitation de ce qui est vu (connu, considéré, compris...) et de ce qui est inconnu. Les hommes habitent, ils passent et repassent par les mêmes chemins. Ce faisant, l'horizon connaît une forme de ressassement, acquière pour eux, au fil des jours, ce que l'on peut considérer comme une stabilité, voire une capacité de rémanence. Il est possible de considérer cette notion en relation d'une forme de sédentarisation. Si c'est en relation d'un horizon que se met en place une stratégie résidentielle, une stratégie culturelle, il y a, dans cette mise en œuvre, une stratégie pour organiser l'habiter. Il est possible de considérer **une durée de l'horizon**, et une persistance des horizons anciens dans l'horizon actuel.

#### • Les horizons partagés

Si la notion d'horizon est d'abord individuelle, un horizon aussi bien se partage :

- à l'échelon du couple et/ou de la cellule familiale,
- tout aussi bien à l'échelon d'une communauté de village, voire d'une communauté culturelle, urbaine ou nationale.

Considérons néanmoins que ce « partage » ne peut être que partiel, jamais absolument exact. De manière générale, l'établissement d'une stratégie partagée d'habitat serait aussi un **compromis d'horizon**. L'horizon partagé est évidemment celui du moment présent. Mais aussi celui du projet ou du moins de l'énoncé d'un partage. A noter cette conviction ressentie qu'il y a une persistance des horizons antérieurs, une survie vitale des dispositifs.

#### • L'appel aux « grands récits »

On en appellé là l'expression de « grand récit » ?

Il s'agit là de l'ouverture d'une perspective d'échappée pour un horizon qui est aussi réminiscence ; les lieux prennent place dans un espace temporel. Faire droit au retour, ce ne serait pas exactement retourner.

### LES FORMES DE L'HORIZON

On acceptera que, selon un schéma traditionnel, une vie puisse se reconnaître à partir d'un cercle de l'horizon. Notre proposition est de prolonger ce modèle aux époques contemporaines - en prenant acte que les formes actuelles de l'horizon ne sont pas celles des serfs du Moyen Age, juridiquement attachés à leur terre. Nous accepterons donc que l'humain soit inclus selon cet horizon que trace son parcours de vie.

<sup>33</sup> • Le territoire comme équipement, l'équipement comme prolongement du logement.

La notion d'horizon présente l'intérêt de délimiter, de refermer le cercle, mais aussi et par la même opération, de l'ouvrir. L'*orizzonte*, c'est la « ligne circulaire où la terre semble rejoindre le ciel »<sup>34</sup>, la ligne ultime de la perception, où le voir et le non-voir, le connu et l'inconnu sont indistincts. L'hypothèse est que ces horizons ont des formes réelles pouvant être décrites et analysées et que ces formes peuvent « éclairer » les décisions des acteurs selon le développement de leurs dispositifs et la ville en réalité qu'ils activent. Le contexte général d'une déterritorialisation installe ses formes selon une spatialité complexe ; leur description et comparaison impose une reconnaissance des éléments types, activés ou non d'un horizon contemporain.

#### *un étalon de référence et mesure*

Le partenaire initial de l'horizon n'est pas véritablement ce territoire que *grosso modo*, il délimite mais plutôt ce paysage dont il propose le contour, avec ses plans successifs, ses espaces cachés, ses failles. La notion d'horizon ne propose donc pas le contour d'un espace isomorphe et continu. On peut même dire que l'efficacité de cette notion tient à sa capacité de rassembler des parcours et dispositifs territoriaux sans supposer une mesure homogène de l'espace.

Ce principe général prend une pertinence accrue dans une période contemporaine marquée par l'augmentation massive des capacités de déplacement et la nécessité usuelle de mesurer l'espace en termes de temps (ce qui n'est pas exactement considérer un espace-temps).

Les formes de l'horizon vont alors déployer des figures et expériences spatiales d'échelles diverses, et l'hypothèse dans ce contexte d'un marqueur de correspondance avec l'espace physique isomorphe apparaît pouvoir être utile. Il devrait notamment permettre de mesurer les caractéristiques et propriétés des plans de la contiguïté physique et architecturale et proposer un indice des extensions augmentées de l'horizon de vie.

Rechercher la ville réelle au delà des limites des agglomérations nous fait déboucher immédiatement sur la notion de paysage. Non pas le paysage comme accompagnement de la ville, mais bien le paysage comme constitutif d'un lien spatial, englobant les éléments d'une discontinuité physique effective dans une forme de pérennité d'image, l'horizon en somme.

---

<sup>34</sup> Introd. d'Astron., BN 1353, fol. 11 vo ds Gdf. Compl.

#### 4. DÉSPATIALITÉS

L'humain marche, se déplace. Il déploie, à partir de ce déplacement, autour de lui, un espace, cet espace qui évidemment le précède mais qu'il active en somme. Qu'à tout le moins, ainsi, de son pas, il reconnaît. Que par ses tours et détours il acclimate. Qu'il met en travail et dont il prend possession. Car sa sédentarisation n'est pas une fin de parcours, plutôt une stabilisation de son cours, une fixation de ses détours sur le même horizon, par les mêmes chemins. Le paysan marche tout autant que le nomade, mais il marche sur lui-même, sur son propre travail. Il love autour de lui un espace serré, resserré, qui est le sien, qu'il creuse et retourne.

Villa/ville/village engageait ce que nous considérerons comme cercle initial, un étalon dimensionnel restreint. L'humain est mobile... Sa marche, la marche à pied mesure un (des) univers que l'on pourrait dire véritables.

- On considère ainsi, aujourd'hui, communément la vitesse de 5 Kms /heure comme vitesse du déplacement à pied et une heure de marche comme une limite. Un cercle perspectif de 5 Kms de rayon à partir d'un point quelconque du territoire délimiterait alors une unité théorique d'environ **78,5 km<sup>2</sup>**, l'horizon d'une vie humaine vraisemblable - dont les mouvements tourneraient et retourneraient sur eux-mêmes par les mêmes parcours.
- A l'examen, cette échelle territoriale n'est pas véritable, constituant déjà **une réalité augmentée**, un au-delà de la mesure des choses. La lieue était l'unité de mesure de la distance que peut marcher un homme pendant une heure ; un cercle d'une lieue proposait alors une mesure plus équitable : l'ancienne lieue de Paris (avant 1674) faisait 10 000 pieds humains et 3,248 Km, ce qui ferait un cercle de **33,13 km<sup>2</sup>**, certes plus proche d'un horizon traditionnel<sup>35</sup>.
- Mais la France est restée le pays des 36 000 communes. Ces circonscriptions de base du politique sont *grosso modo* restées les héritières directes des paroisses. La moyenne des communes de France métropolitaine - **10,73 km<sup>2</sup>** occupe une position moyenne entre un cercle du diamètre d'une lieue (de Paris = 8,28 km<sup>2</sup>) et d'une lieue (des Ponts et Chaussées = 11,93 km<sup>2</sup>).

La commune, cette monade d'environ 10 km<sup>2</sup> et cercle d'une lieue de diamètre... ce « cercle communal » se propose comme horizon de référence, une première mesure théorique d'un espace physique parcourable et réellement parcouru.

- **Paris**, 105,40 km<sup>2</sup>.

Paris, la « grande ville française » dépasse cet horizon communal de référence. Mais il faut rappeler la superficie de 34,37 km<sup>2</sup>, qu'avait la ville lorsque délimitée par l'enceinte des fermiers généraux. Paris était bien alors cette *unica* dont le corps physique occupait l'intégralité d'un cercle de une lieue (de Paris) de rayon. On pour-

<sup>35</sup> La mesure d'une lieue varie dans le temps, s'allongeant avec le perfectionnement des techniques - l'équipement territorial des chaussées - et l'ouverture d'une comptabilité additionnant les lieues au fil du pas du cheval. En 1674, la nouvelle lieue dit aussi des Ponts et Chaussées correspond à la création des grands pavés ; elle faisait 2 000 toises et 3,898 Km. De 1737 à 1793 (date de la création du système métrique), la lieue "des Postes" fera 2200 toises, soit 4,288 km tandis que celle "tarifaire" (les marchandises) 2400 toises et 4,678 Km. Ce ne sont plus là des lieues d'humains mais des lieues de cheval, ou plutôt de charrois. Nous voulons noter cette variation au fil du temps de la vitesse « humaine » et son interrelation à l'établissement matériel du monde..

rait appeler les témoignages de cette distance extrême, de cette limite de possibilité fortement ressentie par les contemporains (une heure de marche depuis une porte de la ville pour le lieu général d'embauche de la Place de Grève).

La croissance des villes, ou plutôt leur résultat, ce fait de la ville trop grande pour la marche, impose le recours à diverses prothèses, la première étant évidemment le cheval, ce compagnon difficilement urbain mais dont la généralisation territoriale change les outils de mesure de la distance. Sans même aborder la question de l'automobile, l'installation dans la ville de dispositifs de transport - devenus nécessaires au fonctionnement comme ville (accessible) d'une « devenue trop grande ville » - change le paradigme de la ville.

A-t-on clairement marqué, à l'époque de leur introduction, ces mécanismes comme dispositifs de déspatialité ? Vraisemblablement non, attentifs que l'on était d'abord au potentiel supplémentaire que ce recours paraissait ouvrir, aux individus et corps collectifs... Sans doute non, bien que l'on ne puisse manquer de lire le travail d'Hector Guimard pour les entrées du métro parisien comme volonté d'une prise de lieu dans la ville, installation et mesure des dispositifs du surgissement là de quelque chose, quelque chose dont la civilité paradoxale (il élargit l'accessibilité humaine, il restitue la possibilité d'une expérience globale de la ville), passe par son expression et reconnaissance comme nature, force "végétalisée", rupture surgie du sous-sol.

Sans doute Internet et la numérisation générale des connaissances, les "espaces" que cela ouvre à nos "parcours", facilite-t-il aujourd'hui de penser ces relais de déterritorialisation / reterritorialisation comme ils opèrent et constituent des ruptures de la continuité spatiale, nous permet de penser ensemble mobilités et déspatialités.

Au premier appel sur Google, le mot « déspatialité » n'a pas été trouvé.

Bien sûr, il y a « déspatialisation », l'époque contemporaine pense plus facilement les processus que les états. On retrouve ce terme appliqué à un « télétravail » (dont le slogan pourrait être : « N'importe où, n'importe quand ! »), qui fait sortir l'entreprise des conventions de co-présence et co-visibilité, et oblige celle-ci à ce que le management des entreprises va dire comme « re-régulation des situations de déspatialisation ».

Et ce terme se retrouve, traduit, aux Etats-Unis (*despatialization*) ou en Allemagne (*entraümlichung*), pour dire de la déspatialisation du lien territorial contemporain.

La notion de déspatialité et proposée comme le pendant de celle de mobilité. Elle vise la pensée en termes spatiaux, en termes de déspatialisation et respatialisation des protocoles contemporains de mobilité.

L'accumulation contemporaine des artefacts ne résoud pas un établissement contemporain travaillé entre la mobilité humaine et la quête des lieux pour être au monde. Nous devons nous doter des moyens de décrire cette accumulation telle que concrètement elle s'opère, et les moyens et modes dont nous l'exerçons, en veillant à ne pas confondre ces deux plans de lecture. La notion de « ville en réalité » prenait acte d'une extension territoriale et de l'activation générale de ce territoire comme ville sans limite. Elle visait à distinguer ce qui demeure de la ville, et ce qui relève d'une installation logistique et d'infrastructures de transport. Ce qui relève d'une réalité de mobilités et de faits de déspatialités.

Quel est le champ de l'architecture ? Son espace est-il isomorphe ? Certainement non. L'architecture a-t-elle alors vocation à mesurer ses interventions à la seule hypothèse de l'extension démesurée des échelles opérationnelles de construction alors même que celle-ci distend au maximum la relation entre les échelles humaines seules véritables et les échelles de production au mépris de ce qu'elle organise en réalité ? La nécessité de construire un écart analytique, entre la compréhension et l'observation des architectures et des espaces, et une production seulement comprise dans le système de sa production (de l'économie et du jeu des acteurs ; mais qui ne se comprend pas elle-même en tant que ce qu'elle produit)... Notre mobilité passe par des opérations de désatialité, et celles-ci même occupent de l'espace physique sinon en installent désormais le déploiement.

Nous sommes installés dans une école d'architecture et l'on ne peut manquer d'y observer l'énergie mise par les étudiants aux tentatives d'un nouvel environnement humain. Et ces hypothèses de formes nouvelles de l'installation humaine, présentent l'intérêt d'introduire des alternatives aux analyses implicites de l'ensemble des développements contemporains comme extension/généralisation/diffusion de la ville. Nous proclamons notre intérêt pour les expérimentations de l'architecture et la production d'espaces physiques et constructifs (passibles de descriptions techniques) mais tout autant d'espaces réels, prenant place dans des expériences de vie. Et si nous considérons la nécessité de réintroduire la question spatiale, cela ne peut être que compte effectué des processus généraux, en acte, d'une déspatialisation générale.

On distingue un territoire équipé et des villes réelles... Nous atteignons la fin de la recherche avec cette **notion de désatialité**. Celle-ci prend pour base un territoire des flux et des emprises connectées et soumises à protocole. On propose qu'elle ouvre un chantier de recherche auquel il serait sans doute possible d'associer les unités d'enseignement selon un protocole évolué de celui déjà expérimenté ?

## IV. SUR LES LIMITES DE LA NON-VILLE

Patrice Noviant, Bastien Richard

La « Ville sans limite », cette hypothèse infinie/infinitesimale ferait passer « la ville », *a priori*, du côté du "devenir", hors du champ exclusif des mathématiques de la mesure euclidienne. Que l'être (contemporain) soit pensé (vécu) comme en pérégrination, dans un déplacement, dans un mouvement continu... permet de proposer la ville non pas comme le cadre "devenu" (figé) d'une continuité vitale ("devenir"), mais bien comme étant par elle-même, en réalité, sinon le mouvement, au moins en mouvement. Le vocable de "la ville en mouvement" serait ici, presque, un pléonisme. Ce serait parce qu'elle est "devenir", que la ville serait la ville, c'est-à-dire encore l'espace de l'accueil.

### 1. Un site de modélisation : SEINE-EURE, Le Vaudreuil-Ville-Nouvelle

On a considéré la spirale formée par les communes regroupées dans la Communauté d'Agglomération Seine-Eure dans le département de l'Eure, soit 28 communes au caractère fortement rural - il y a même une commune enclavée (qui refuse d'en être), Tournedos sur Seine - autour d'un "arc urbain" allant de Louviers à Pont-de-l'Arche passant par Incarville, Le Vaudreuil, Val-de-Reuil et Léry. Des densités communales entre **24 hab/km<sup>2</sup>** et **677 hab/km<sup>2</sup>**<sup>1</sup>.

Cette "ville diffuse" (59 584 habitants en 99, une superficie de 236 km<sup>2</sup> - à comparer avec les 105 km<sup>2</sup> de Paris - et une densité moyenne de **256 hab/km<sup>2</sup>**) est tout à fait exemplaire.

- C'est une base d'emploi relativement forte - elle fonctionne comme un pôle urbain à l'échelle du réseau métropolitain de Haute Normandie.
- Et connaît pour autant d'exceptionnels taux de chômage.

Ce site associe plusieurs caractéristiques :

- **1.** Les limites réelles de ce pôle relativement isolé sont éventuellement difficiles à tracer. La délimitation de la communauté d'agglomération a été fortement politique *et grosso modo* assez artificielle, entre ce que l'on pourrait considérer comme "**campagne équilibrée**", et ce qui relèverait d'**urbanités** plus traditionnelles. Deux questions :
  - o celle de l'extension du "*spray*" résidentiel : où habitent les gens qui travaillent dans la zone ?
  - o celle inverse du *spray* des emplois : où vont travailler les gens qui y habitent ?
- **2.** Avec un secteur fortement porteur en création d'emplois qualifiés, Seine-Eure connaît une forte dégradation de la situation sociale et économique de ses habitants. On constate

<sup>1</sup> A noter la médiane pour les communes de France de 10, 25 km<sup>2</sup> et d'une population de 380 habitants.

une déconnexion exemplaire de l'espace social et de celui du développement, la juxtaposition de deux "univers" faiblement reliés dans le même espace et environnement.

- 3. Seine-Eure propose un site d'examen où les conditions de la mobilité résidentielle sont relativement homogènes, la distance ne s'évaluant qu'en temps, du moins pour ces populations disposant d'un véhicule. Si l'hypothèse serait que l'on aurait là, dans une certaine mesure, **un fonctionnement réel de ville**, un marqueur intéressant pourrait en être fourni par le champ culturel<sup>2</sup>.
- 4. Ce n'est pas un site anonyme. Il intègre le "germe de ville" de l'ancienne Ville Nouvelle du Vaudreuil (le projet dual/critique d'une "ville verte" et d'une "ville latine", en son temps fortement soutenu par l'administration publique de l'urbanisme français). Globalement, le site autour du duopole de Louviers et Val-de-Reuil, dans un paysage d'une grande beauté a mobilisé tour à tour de fortes personnalités, politiques (Mendès-France), administratives (Lacaze), et architecturales (Thurnauer et l'atelier de Montrouge) et présente des situations fortement typées dans une forme de collage territorial spécifiquement adapté.

#### *Mais alors, comment modéliser ?*

Que doit-on modéliser ? La forme urbaine ?

La Communauté d'Agglomération Seine-Eure est née d'un complot. Complot de l'Etat essentiellement, attentif à solder la succession de la Ville Nouvelle en trouvant un héritier. Ce qui supposait la création de ce syndic local. Ce sera Seine-Eure, et sa création, pour le bien de tous, passera par quelques aménagements de planification administrative.

Au final, le résultat est le contrat urbain de Seine-Eure un contrat qui lie ensemble, aux limites de la faisabilité, pour être ville néanmoins, une série de communes, les plus denses étant sur le versant de la ville, et les moins denses, incontestablement sur le versant du rural. C'est un peu le modèle de cette ville dont on a cassé les remparts, lui taillant ainsi une chaussette bien grande et qui n'a pas su le remplir. Aujourd'hui Seine-Eure peut interroger si elle a cette force qu'affirme le compte de ses *assets*, ou s'il ne vaudrait pas mieux intégrer la Communauté de Rouen, si proche et si tentatrice.

Que modéliser de cet ensemble au limite de l'urbain ? Serait-ce le collage complexe de ses réseaux locaux, hétérotopiques et enchevêtrés ? Sans doute, mais qu'est-ce qui fait que cela soit une ville ? Assurément pas des critères spatiaux. Autant Seine-Eure nous apparaît d'abord comme un site dés-patialisé, sa modélisation ne sera pas d'abord une exploration de son site physique. Si Seine-Eure est d'abord un procès, le résultat politique géolocalisé d'une négociation financière, il est logique

<sup>2</sup> Quatorze communes ont répondu à un questionnaire sur l'espace culturel (lieux, temporalités, approches des parcours). Elles proposent un échantillon pertinent d'observation, incluant l'ensemble des communes les plus importantes et quelques communes "rurales" :

Connelles, 188 hab, 4 km<sup>2</sup>, 45 hab/km<sup>2</sup>  
Crasville, 123 hab, 2 km<sup>2</sup>, 50 hab/km<sup>2</sup>  
Quatremare, 361 hab, 6 km<sup>2</sup>, 60 hab/km<sup>2</sup>  
Heudebouville, 709 hab, 9 km<sup>2</sup>, 76 hab/km<sup>2</sup>  
Acquigny, 1 438 hab, 18 km<sup>2</sup>, 81 hab/km<sup>2</sup>  
Amfreville sur Iton, 716 hab, 5km<sup>2</sup>, 131 hab/km<sup>2</sup>  
Léry, 2139 hab, 15 km<sup>2</sup>, 146 hab/km<sup>2</sup>  
Poses, 1 107 hab, 7 km<sup>2</sup>, 154 hab/km<sup>2</sup>  
Andé, 996 hab, 5 km<sup>2</sup>, 188 hab/km<sup>2</sup>  
Le Vaudreuil, 3 438 hab, 14 km<sup>2</sup>, 242 hab/km<sup>2</sup>  
St Pierre du Vauvray, 1 346 hab, 5 km<sup>2</sup>, 258 hab/km<sup>2</sup>  
Pont de l'Arche, 3 499 hab, 9 km<sup>2</sup>, 374 hab/km<sup>2</sup>  
Val de Reuil, 13 245 hab, 27 km<sup>2</sup>, 498 hab/km<sup>2</sup>  
Louviers, 18 328 hab (recenst de 99), 27 km<sup>2</sup>, 677 hab/km<sup>2</sup>.



que les limites en soient floues (variables, extensibles...). Et cette possibilité de la variation propose bien clairement la négociation comme cœur de ville. La recherche de modélisation apparaît alors bien comme une action de délocalisation.

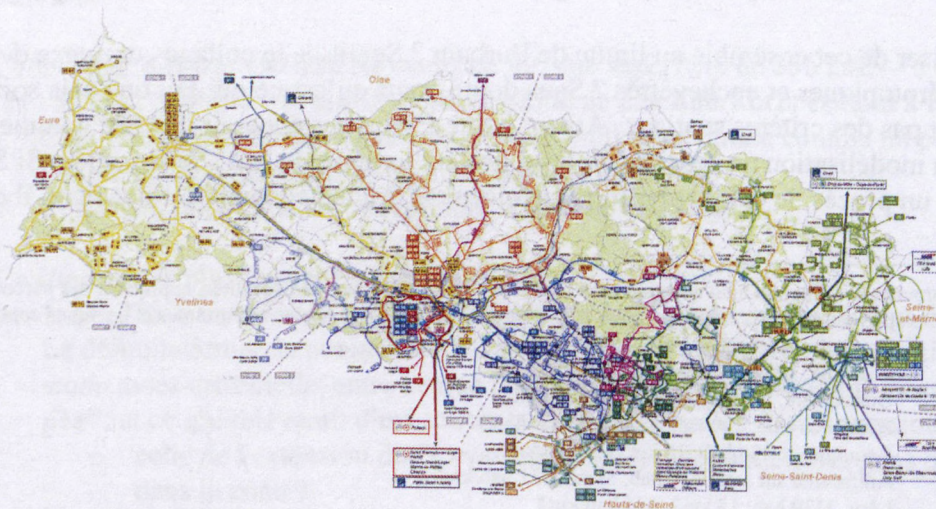
Quelles sont les opérations permettant effectivement de faire cette ville ainsi nouée ?

- Le regroupement des données, le lissage des caractéristiques singulières, leur mise en situation relative apparaît comme un préalable à la possibilité de la ville.

## 2. Hypothèse initiale : il n'y a pas de limite à la ville.

Car si « la ville » n'est évidemment pas le tout de l'illimité, la « ville réelle » en serait une modalité actuelle. L'automobile, les transports et télécommunications nous ont fait passer dans un registre où il n'y aurait pas de limite véritable à « la ville » autant celle-ci se définirait à partir de "réseaux" actés, *a priori* ou potentiellement illimités.

- **La notion d'agglomération** propose une délimitation de la ville à partir des artefacts bâtis agglomérés en formation continue ou presque continue<sup>3</sup>. Cette notion morphologique limite qui compile, accumule, agglomère garde de sa pertinence mais ne rend évidemment pas compte de la polyvalence des développements contemporains, de leur potentialité spatiale dynamique.
- **La notion de métropole** propose une délimitation imprécise au plan spatial puisque fondée sur la réalité des échanges. De fait, cette notion de métropole se prête mal à toute reconnaissance de frontières. S'interrogeant sur les limites "naturelles" de la métropole, on débouche ainsi sur l'impossibilité de jamais les saisir autrement que par recours à des indicateurs statistiques, voire à l'échelon de l'expérience individuelle. Pensée comme assemblée de réseaux en acte, la métropole n'a pas de limite lisible<sup>4</sup>. Plutôt que ville, Seine-Eure ne serait-il pas ainsi, une petite métropole – aux limites évidemment de la possibilité ?



<sup>3</sup> 200 mètres selon les définitions de l'INSEE pour l'agglomération, mais en faisant place à un processus accumulatif d'exceptions : cimetières, autoroutes, etc...

<sup>4</sup> En témoigne assez bien la carte media180193 produite par le département du Val d'Oise afin de représenter son accessibilité générale. Les limites du département s'estompent, il n'y a plus véritablement de territoire mais une fragmentation de l'espace territorial sous la représentation des réseaux de transport en commun.

### 3. Le « *blur* »

Considérer la ville depuis le hors la ville... cette inversion ne propose pas le modèle d'un "désurbanisme", elle ne vise pas à réfuter a priori le modèle hiérarchique (centralisé) de la ville. Elle prend place dans un contexte de recherche. Pour cette observation où les **discontinuités physiques** de l'espace peuvent tout aussi bien constituer des éléments d'un liaisonnement réel des choses, la recherche, installée dans le laboratoire d'une école d'architecture et donc par vocation impliquée dans la question de la mesure spatiale s'est donnée l'objectif d'une rencontre des méthodes d'une analyse spatiale tenue de faire place à des échelles perceptives distinctes (variables, discontinues, soumises à des ruptures...) dans un continuum spatial de fait, avec des axes d'observation considérés absolument autonomes, si en situation éventuelle de dialogue.

*« Le développement esthétique d'un paysage autoroutier dans son site peut-il être pensé à partir de l'expérience des ambiances vécues depuis des situations multiples, par exemple une situation lointaine, une situation proche, et une situation embarquée dans la voiture ? (...) Cette interrogation en rejoint aussi une autre posée par l'aménagement urbain contemporain : celle du partage des supports de signification. Tout aménagement, même le plus pauvre, peut être porteur de sens et toute réalisation, même la plus complexe, peut-être parcourue machinalement.<sup>5</sup> »*

Ce court texte marque bien le caractère conjoncturel des observations, l'écart qu'il y a nécessairement entre une vision des choses et la description de ces choses, la présence d'objets – en l'occurrence massifs – et qui n'ont pas, à un moment donné de mon parcours de réalité. L'espace physique est encombré d'artefacts qui ne retrouvent de réalité que par moments et dans certaines circonstances, par exemple à l'occasion de cet accident qui me fait retrouver la matière rugueuse de cet agrégat de béton, le froid de la glissière de sécurité galvanisée, pour finir parmi les hortensias roses de bordure, plantés tous les 3 m 50.

Le paradoxe est qu'Olivier Balaÿ & Martine Leroux tirent de ces prémices que nous pouvons partager une conclusion que nous proposerons de ne pas partager : *« Ainsi le sens est personnel et ne s'articule plus sur des marques spatiales et sensibles reconnues collectivement. »* De ce que notre mobilité réelle nous fait alterner des moments de séjour et des instants de transfert, de ce que de mêmes objets puissent selon les cas et les protocoles, pour nous, être invisibles ou visibles, ne se déduit pas nécessairement que le sens soit personnel et que la question du sens ou de l'intelligence collective choses soit caduc. Seulement que les conditions d'une perception homogène d'un espace physique considéré isomorphe ne sont plus réunis.

La ville est chose aussi, bien sûr, fait et masse. La ville sans limite, c'est aussi cette masse de la ville déversée sans limite. Et le sens perdu de la ville, en cela serait banal. Mais de ce constat, peut-on se contenter ? Nous vivons depuis plusieurs lustres à l'intérieur même de ce brouillage des faits ?

Ray Bradbury a écrit Fahrenheit 451 en ... Il proposait, pour la ville contemporaine, une métaphore, celle du « *blur* » ou du flou. La ville ne serait plus véritable que comme paysage flou, celui que perçoit le conducteur d'un véhicule lancé à vive allure. Cette hypothèse le conduit à proposer le sortir de la ville comme seule solution. Mais sa vision certes manichéenne (la ville est absolument détruite en fin de livre, et les hommes poursuivent par la

<sup>5</sup> L'expérience esthétique de l'autoroute A 47 entre Givors et Saint-Etienne  
Olivier Balaÿ & Martine Leroux, avec Jean-Luc Bardyn, Cresson septembre 2006. 123p.

Nous faisons donc l'hypothèse qu'à cette mesure, il puisse être fructueux de reprendre la question de la ville à partir de la **non-ville**, sur le fond de l'inexistence de la ville, afin que "ce qui aujourd'hui ferait ville", émerge dans sa singularité actuelle, dans la précision de ses fonctions spécialisées, de ses protocoles et contrats de service, avant donc l'intrication dimensionnelle des centralités urbaines. Constaté "la ville sans limite" dans son fonctionnement, dans ses figures réelles, dans ses formes au delà des agglomérations, au delà de la densité et de la contiguïté... c'est se donner quelques moyens d'une lecture renouvelée de la ville contemporaine en général.

### *Une délimitation est-elle encore possible ?*

Le « SANS LIMITE », est donc ici un horizon scientifique, une méthode plus que le scénario d'une configuration extrême.

Saisir **la ville depuis son extérieur** – s'il subsiste – serait-ce inverser ou plutôt oublier (suspendre) ce regard ordinaire qui confond histoire et logique et ne considère la ville qu'à partir des centres (des pôles), sur la base d'un processus généalogique inéluctable d'urbanisation, et donc comme procédure de dégradation de la densité, depuis un point idéal (du centre vers les périphéries). Installer à la base cet infini négatif, c'est proposer l'assise initiale - pour la recherche - de ce qui resterait malgré tout, les questions d'une différence nonobstant - entre ville et non ville - d'une délimitation encore possible.

Ici, nous ne sommes pas seuls. L'INSEE et l'IGN - ces agences scientifiques de l'Etat - se sont attachées au long des années à répondre de cette question renouvelée que maintient la nécessité politique, celle d'une différence malgré tout - et d'un tracé à un moment donné de cette nécessité - entre le monde rural et le monde urbain. Dans un contexte de déterritorialisation et globalisation, on constate les cartographies publiques dans un attachement durable à cette mission de gouvernement de distinguer le rural de l'urbain ; en même temps que pour ce faire, elles en épuisent la réalité, la voilent éventuellement jusqu'à l'indiscernable.

En proposant la ville comme illimitée, on ne prétend pas que la ville ne connaît pas de frontières et différenciations mais seulement que ces limites ne sont pas les limites de la ville, que ces limites ne seraient pas ce qui sépare « la Ville » de l'Autre. Car, alors même que l'on constaterait une limite objective (actuelle) d'urbanisation (par exemple une délimitation entre un lotissement et un champ cultivé), cela voudrait-il dire qu'il y a là une limite réelle de « la Ville » ? Ce serait une des caractéristiques de la ville actuelle que d'être globalement illimitée et d'avoir éventualité pour être, pour agir, pour exister, afin de se réaliser comme habitat... de lieux délimités. La ville sans limite disposerait une multitude de limites. Mais celles-ci en somme seraient devenues "internes" à la ville. La ville est illimitée mais demeurerait des espaces de la mesure. La nature, la forme, l'interrelation de ces espaces mesurables dans un espace qui ne l'est pas, leur description et comparaison constituerait un objectif privilégié de recherche.

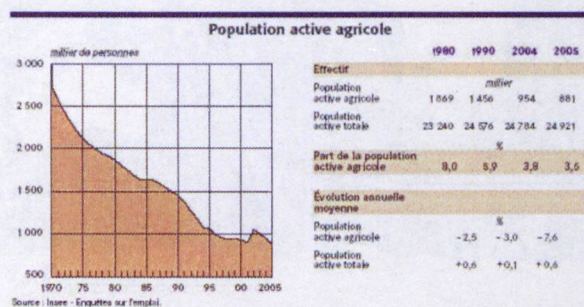
marche à pied ) pourrait prendre des figures plus rassemblées : cette ville que l'on ne perçoit qu'à partir du flou ne disparaissant pas subitement de ce que l'on est retourné à la marche...

« *Quand tous les référentiels sont tombés apparaît l'Homme sans qualités. Dans la Vienne du héros de Musil (...) il avait fallu les armes de la critique pour tuer les référentiels. En cela elle précédait le reste de l'Occident et elle en différait : ailleurs le tournoiement de la marchandise qui brouille les identités et abolit le sens des choses a achevé le travail de l'intelligentsia viennoise.* »

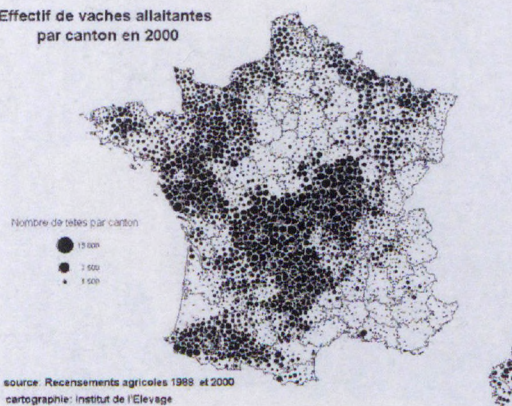
Ces premières lignes d'un ouvrage remarquable de Claude Gilbert et Guy Saez<sup>6</sup> proposent l'agrégat initial d'une abolition du sens des choses et d'une cause à cette abolition, le tournoiement de la marchandise. La vision dans le brouillard, la compréhension par le réglage du flou, par sélection des plans de précision. est une des données d'une compréhension contemporaine du monde.

### Pourquoi parler de non-ville ?

Et non de rural ?



Effectif de vaches allaitantes par canton en 2000



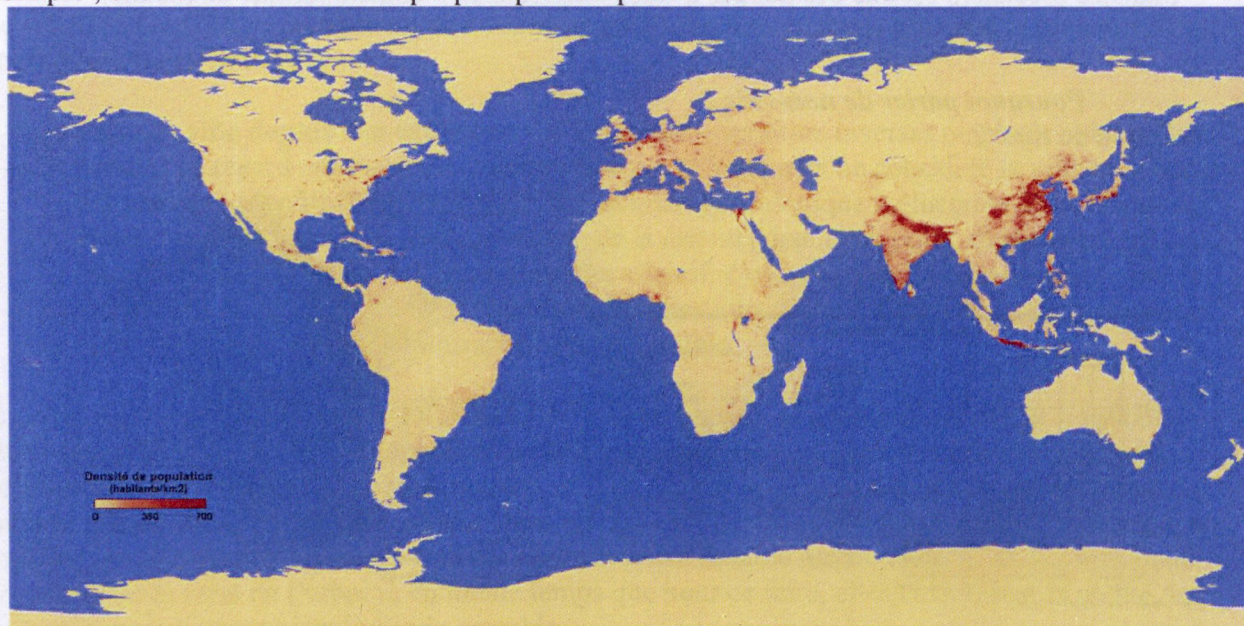
Parce que, dans un contexte français où la population active agricole ne constitue plus que 3% de la population active totale, où devrions nous poursuivre les urbains, et les limites de la ville ? À moins que de penser comme Etablissement Humain un espace rural en soi, autonome de l'agriculture et des agriculteurs...

<sup>6</sup> L'Etat sans qualités - PUF 1982.

### La question de la densité

Tracer aujourd'hui les limites de la ville serait aujourd'hui - essentiellement - une nécessité politique, celle de situer les populations dans leurs lieux réels. Nécessité pour le Sénat, assemblée des territoires, pour l'Europe et ses aides, pour l'ONU... La densité de population constituerait alors le premier indicateur évident d'une répartition typologique de l'installation humaine.

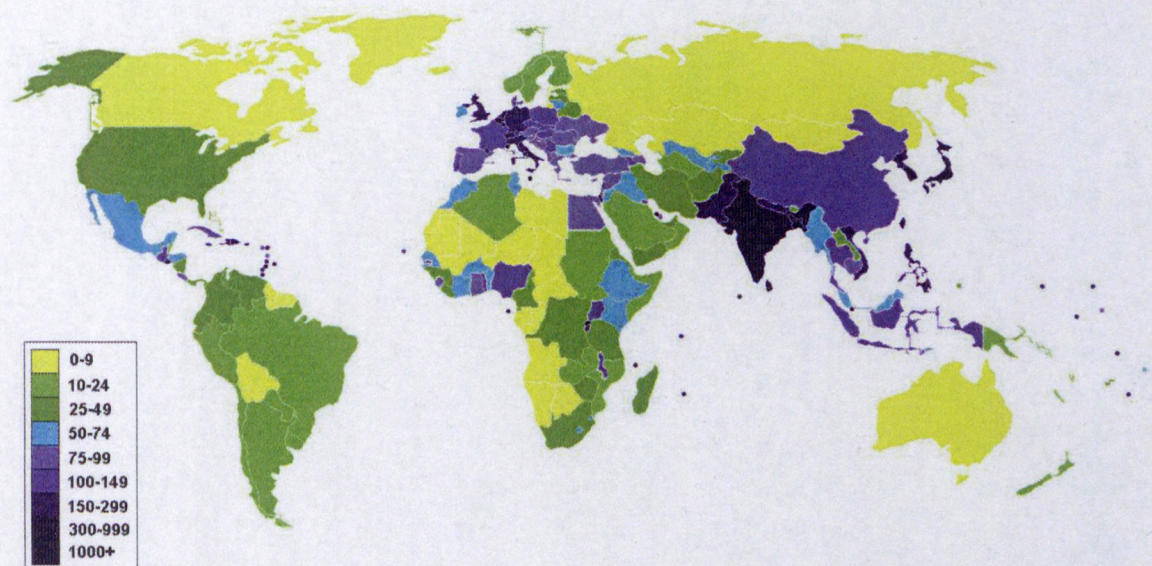
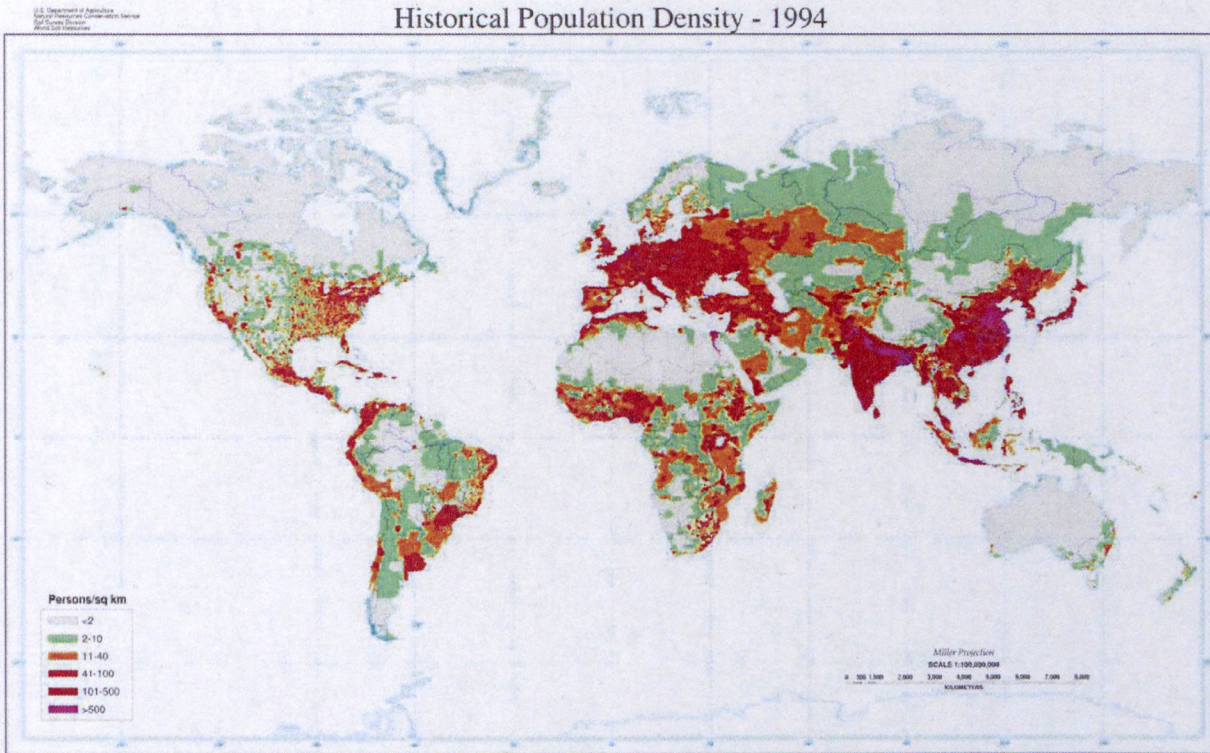
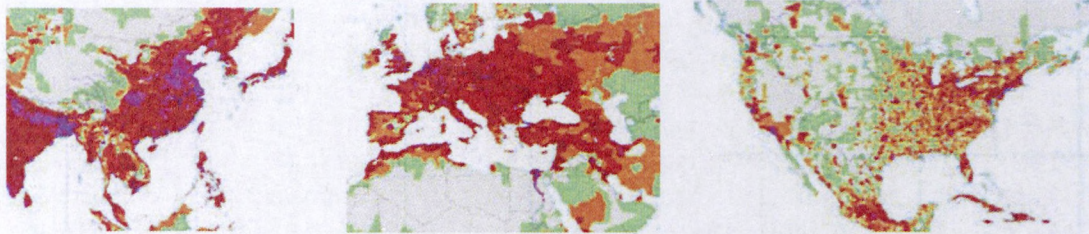
Immédiatement, cette question se complexifie. Si ce qui nous intéresse c'est bien la géographie de l'établissement des populations, les tracés de densité devront a priori les restituer au mieux selon les implantations réelles et les tracés physiques des installations effectives. Mais la question n'est pas si simple ; et cette difficulté technique peut prendre place à toutes échelles.



A l'échelle du monde cette carte des densités de population prétend prendre pour base un point d'équilibre de 360 habitants au km<sup>2</sup>, *a priori* sans grand rapport avec des densités urbaines - à noter que celle de la Communauté d'agglomération Seine-Eure est pourtant de 256 hab/km<sup>2</sup>.

Le tracé est effectué par point correspondant aux aires urbaines de > de 5 000 h. La carte constate ainsi un « monde urbain » pointilliste et diffus, réservant de fait la continuité en masse aux territoires de l'Inde, de la Chine, et de la ville-île de Java. Cette carte constate une dissémination de l'empreinte humaine sur la terre mais son interprétation est délicate.

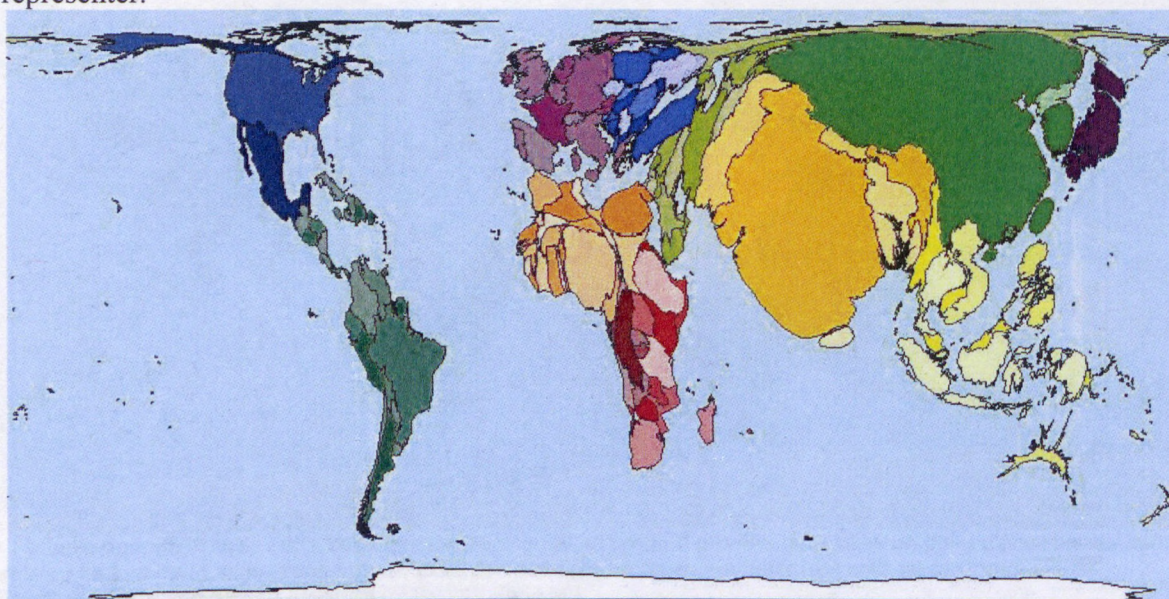
Une interprétation géographique, un regroupement réel des situations suppose un lissage des données. Le monde urbain y apparaîtra alors plus clairement. Peut être trop clairement. La carte « Historical Population Density 1994 », produite par le US Department of Agriculture propose une interprétation géographique qui fait sens. La Russie y voit clairement émerger sa nature d'installation entre désert et densités urbaines, tandis que la France voit son territoire presque globalisé à son échelle de densité moyenne. Les grandes situations typologiques peuvent être singularisées. On y comprend le territoire de la Chine (Han) ou celui de l'Inde comme ils constitueraient chacun une grande agglomération urbaine. La Communauté Européenne y apparaît clairement comme elle s'engage vers l'Est - Russie, Turquie, Iran.... Et les Etats-Unis comme ce pays encore disposé par *settlements* dispersés.



Densité de population 2006 par pays

La même carte considérée **selon le pavage des pays**, en prenant donc pour cadre la délimitation administrative des territoires, et intégrant directement les recensements singuliers des pays, confirme le Bengla Desh comme pays réel le plus dense et l'Inde, le Japon, la Corée... come pays intégralement urbains. La Chine comme l'Indonésie descendent au niveau de la France, par la vertu de ces *lebensraum* « désertiques » du Tibet et Sinkiang ou de l'Iran Jaya. L'information est ici beaucoup plus facile à traiter, éventuellement directement opérative, mais masquant la réalité des déformations réelles résultant de l'agrégation éventuelle de zones peu denses et de déserts avec des zones fort denses.

Ces écart forts de densité troublent la représentation. On joint pour mémoire une carte du programme Worldmapper de l'université de Sheffield, attentif à développer une nomenclature folle des cartes déformées par anamorphose de façon que les superficies de la carte représentent avec exactitude la part relative de chaque pays dans la catastrophe du monde. Il s'agit bien de déformer pour mieux représenter.



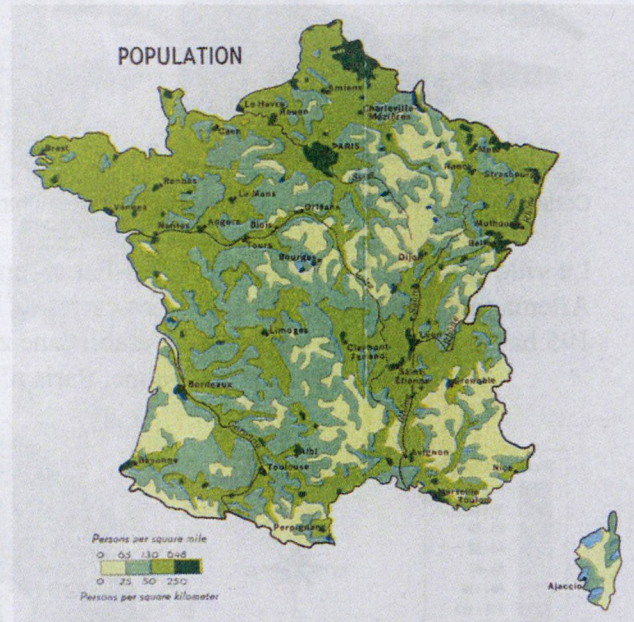
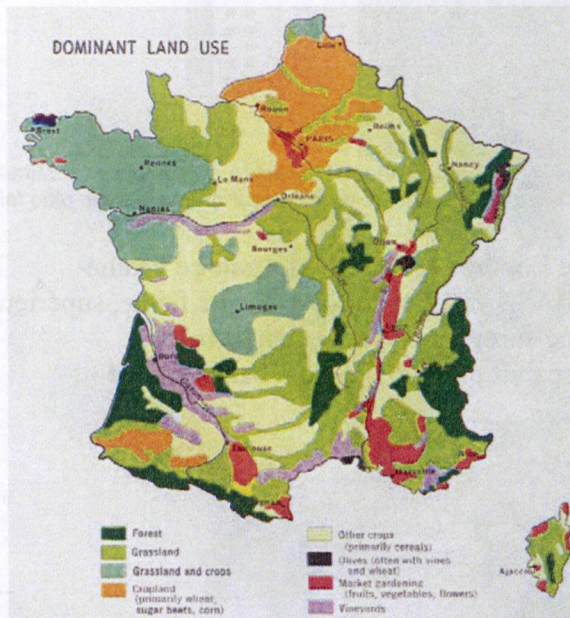
Carte du monde déformée par pays pour tenir compte de sa population Worldmapper U. of Sheffield



Pour mémoire, l'empreinte des émissions de gaz à effets de serre.

### Intentionnalité

Il n'y a pas de carte objective, de carte sans idéologie. Faire une carte, c'est choisir, un code couleur, un pavage, des chiffres, afin de proposer une compréhension d'un territoire, d'une situation, éventuellement d'orienter des décisions. Faire une carte, c'est sélectionner un code de représentation le plus adapté à ce que l'on veut (dé)montrer du réel. On en propose deux illustrations à partir des archives de la CIA. Sur la base d'une cartographie d'apparence très traditionnelle également datée de 1972, elles proposent deux visions de la France et de ses villes.



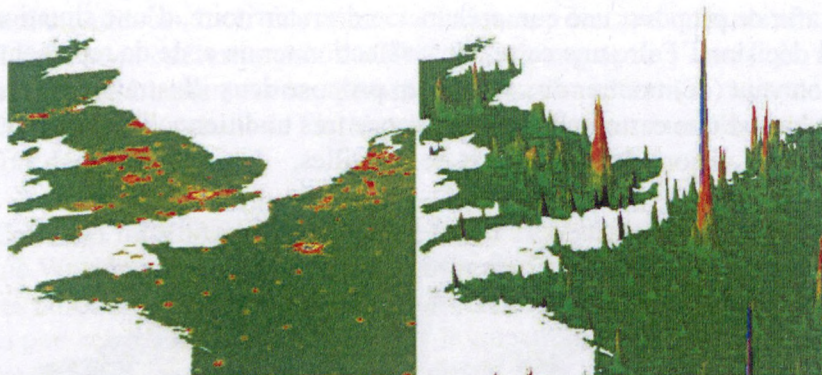
La carte « Dominant Land Use » repère une France rurale assez étonnante où Paris est encore entouré d'une ceinture de *Market gardening* et où les villes sont encore des points.

La carte « Population » repère de véritables agglomérations urbaines délimitées à 250 habitants /km<sup>2</sup> et de fait peu distinctes du tissu rural dense structurant le pays (densité 50 à 250 hab/km<sup>2</sup>).

Deux images traditionnelles de la France ?



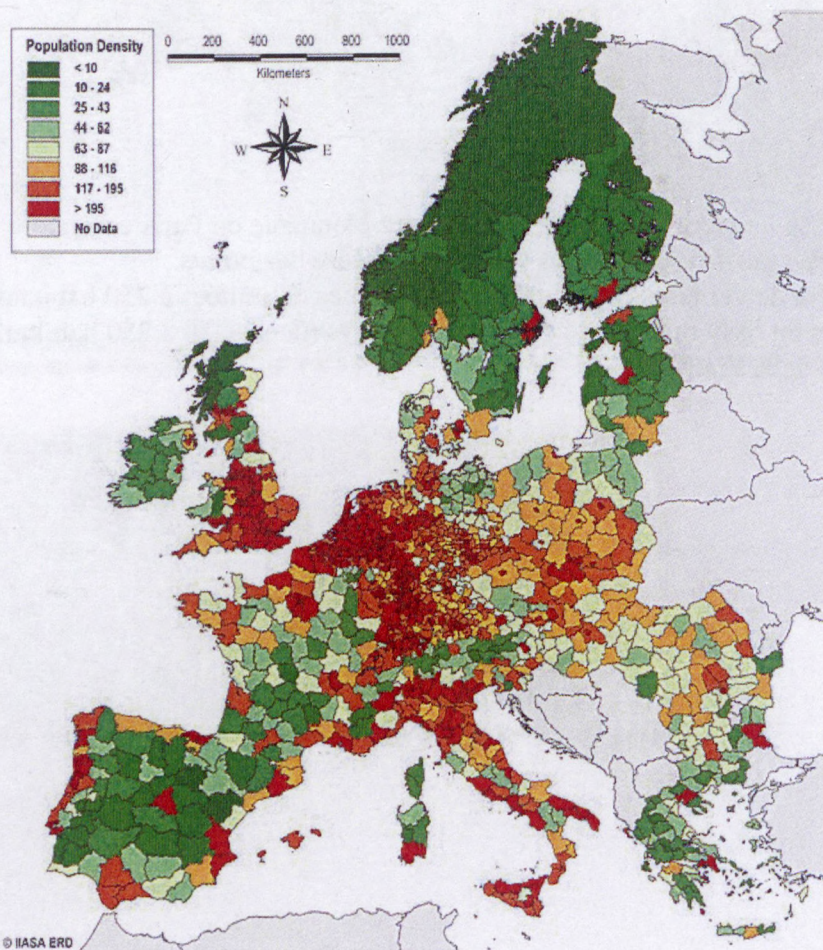
#### 4. La ville européenne



Atelier de cartographie-infographie Département de Géographie et Aménagement, Université de Toulouse-Le Mirail  
Cette carte qui veut faire place aux densités réelles montre l'intensité supérieure de Paris sur une superficie plus faible.

La ville européenne serait-ce Londres-Paris - entre Londres et Paris ? ou serait-ce l'Italie-Allemagne-Benelux-Angleterre ? Les cartes de l'IIASA établies sur une densité faible, supérieure à 195 habitants au km<sup>2</sup>, apparaissent établir une zone européenne pleinement urbaine.

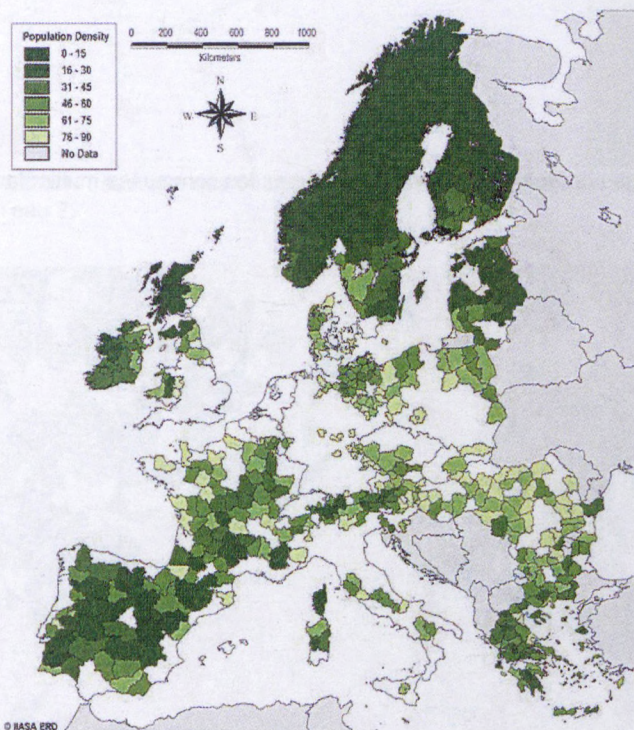
À noter que, même à cette aune, Paris n'apparaît plus isolé de la « banane bleue ».



## 5. L'extrapole

### *ou la métropole depuis son extérieur*

Le terme d'orbe - orbis, le cercle - décrit la somme des aires que parcourt une planète dans sa course. Prendre la métropole depuis son extérieur, ce serait approcher son orbe depuis sa limite extérieure.



IAASA régions peu peuplées de la Communauté Européenne

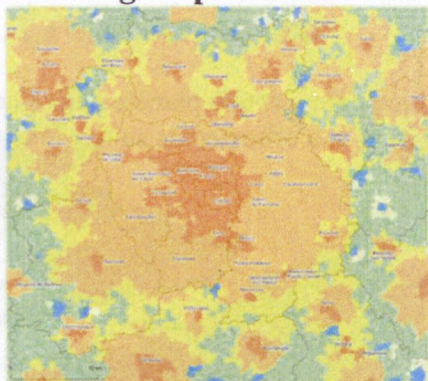
L'équilibre européen : 3519 communes < 76 hab/km<sup>2</sup>.

Le désert urbain : 635 communes < 15 hab/km<sup>2</sup>.

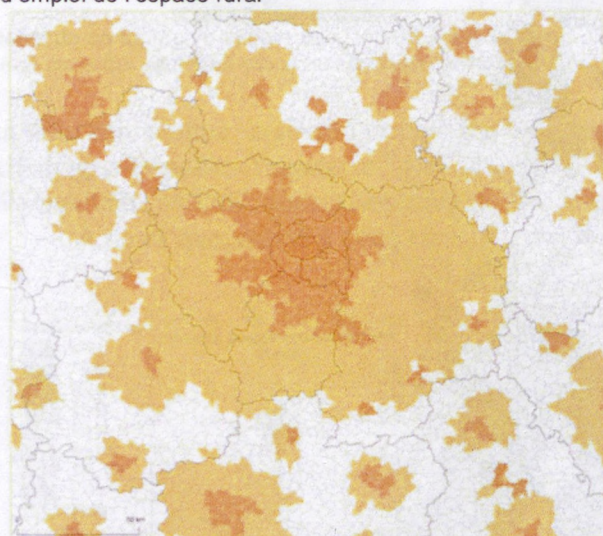


On note, cette présence "proche", autour de Paris, du « versant rural » de l'Europe. On note même la proximité, aux portes de l'Ile-de-France, de ce que l'on pourrait presque considérer comme désert, des communes à densité inférieure à 15 hab/km<sup>2</sup>.

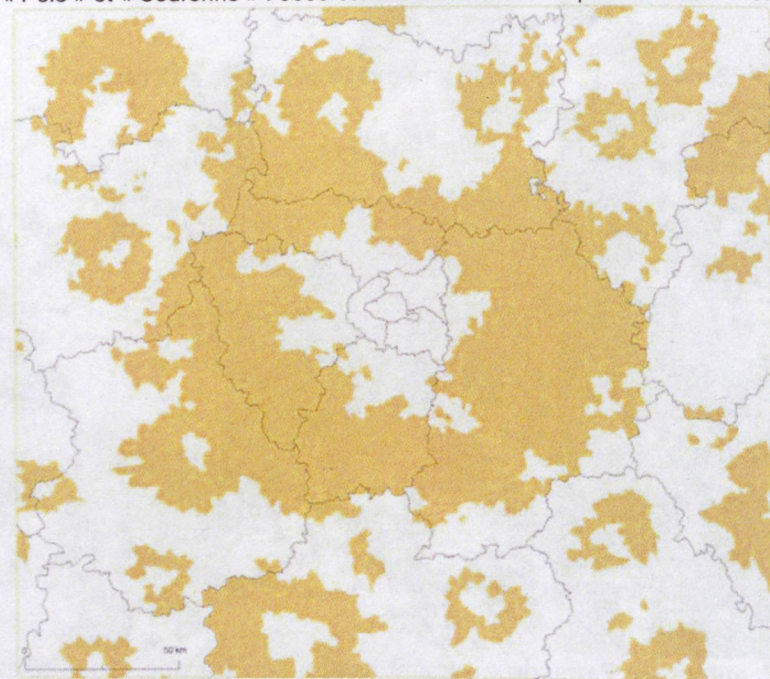
## 6. La région parisienne selon les catégories de l'INSEE/IGN



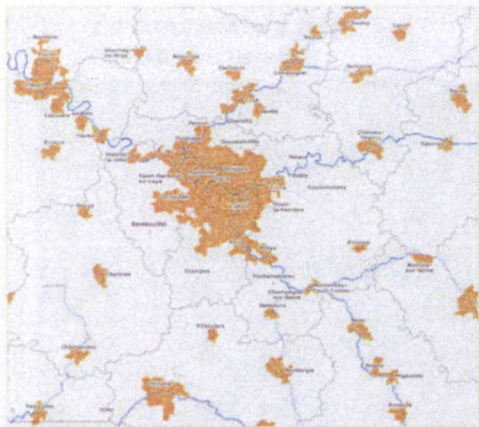
Orange foncé : les pôles urbains, Beige : couronnes périurbaines, Jaune : les communes multipolarisées, Bleu : pôles d'emploi de l'espace rural



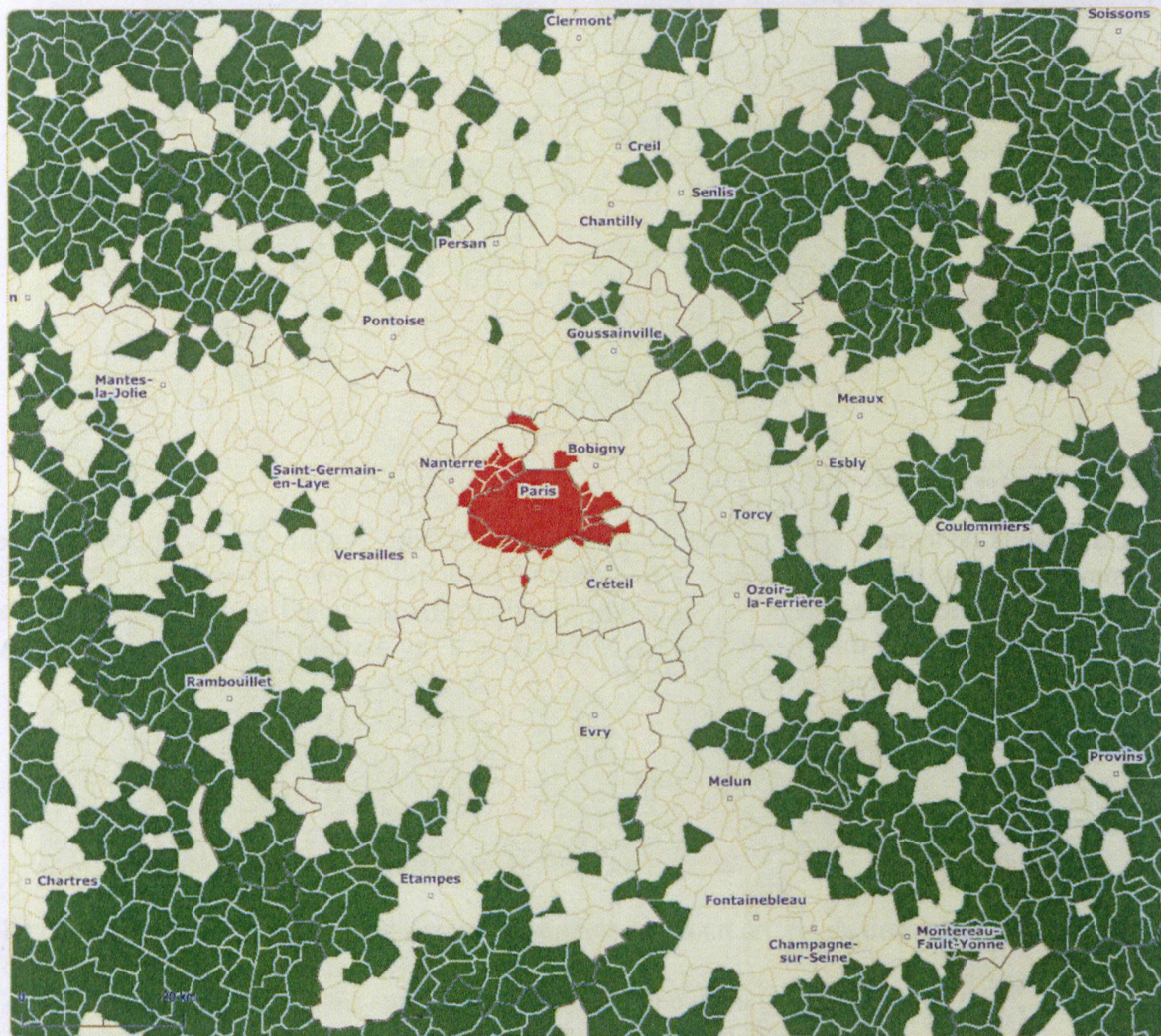
« Pôle » et « Couronne » : 3035 communes urbaines et périurbaines « métropolisées »



Autour de l'autour : 2371 communes périurbaines soit 44% des communes cadrées.



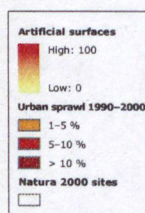
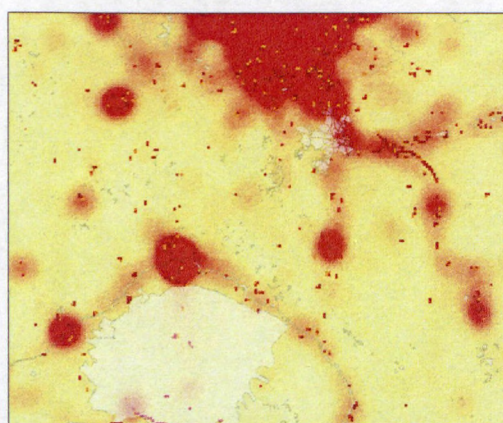
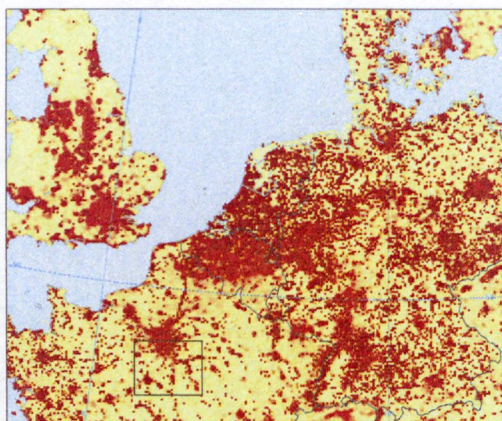
Typologies INSEE/IGN : cadrage des 663 communes des pôles urbains soit 12% des communes cadrées. Une installation autour de l'eau ?



En rouge : les 28 communes urbaines incontestables, densité  $> 10.000 \text{ hab/km}^2$ .  
 En vert : les 3519 communes du côté rural de l'équilibre européen  $< 76 \text{ hab/km}^2$ .

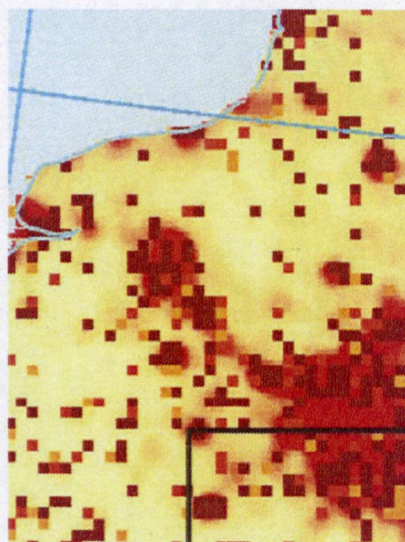
## 7. Projeter le « flou »

Le flou pour projet, le flou comme outil du projet



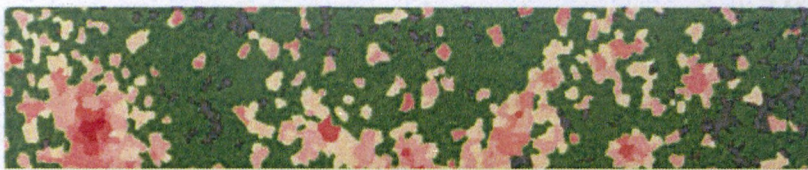
Corilis - Carte des températures urbaines

Trois niveaux de lecture, celui – presque – de la vue satellitaire nocturne, celui où le flou apparaît comme tel comme objet et mode de la représentation de la ville – avec la possibilité d’y insérer les délimitations précises des zones Natura 2000, celui de la pixellisation, l’impossibilité donc d’aller au delà du flou, c’est-à-dire du niveau correct d’analyse, l’impossibilité, de zoomer, d’opérer une géolocalisation déterminée.



## La conquête du flou

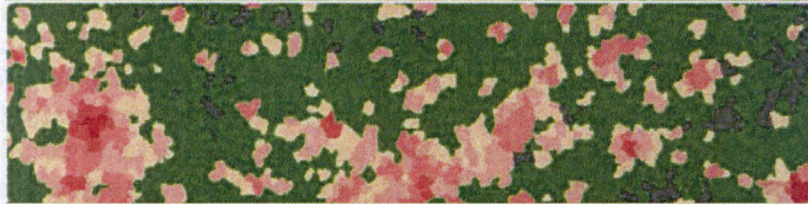
Densité sans lissage



Densité de population  
en 1999 (hab./km<sup>2</sup>)

10 000	(28)
3 500	(129)
1 000	(199)
256	(415)
108	(598)
76	(435)
19	(3 027)

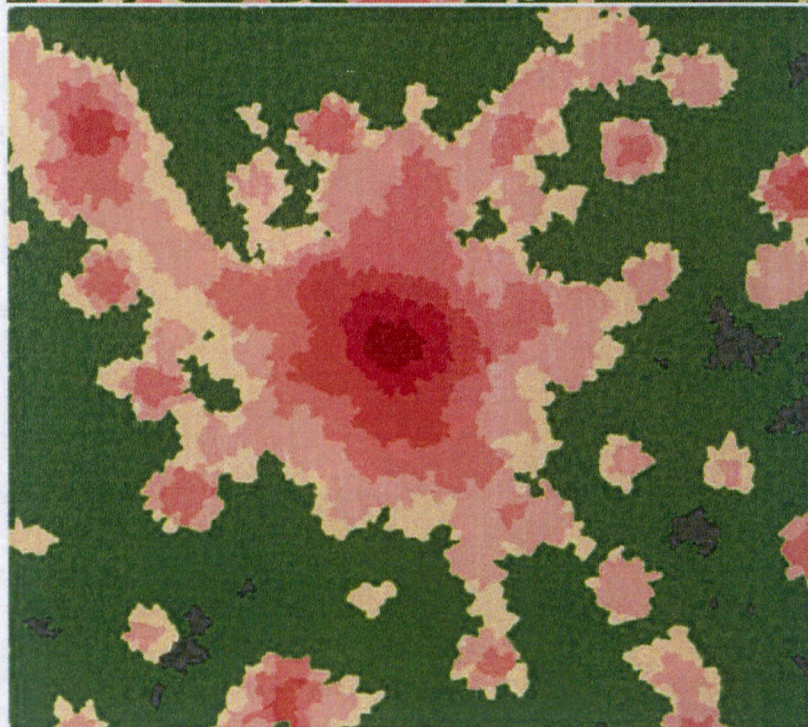
Lissage 3km



Lissage 5km



Lissage 10km



La carte repère la métropole parisienne considérée selon un critère de densité établi sur des niveaux de peuplement relativement faibles :

>76 habitants/km<sup>2</sup> = densités supérieures à la moyenne de la C Européenne

>108 habitants/km<sup>2</sup> = densités supérieures à la moyenne de la France

L'AGRÉGAT URBAIN y apparaît en amibe, poussant ses tentacules, notamment à long des fleuves.

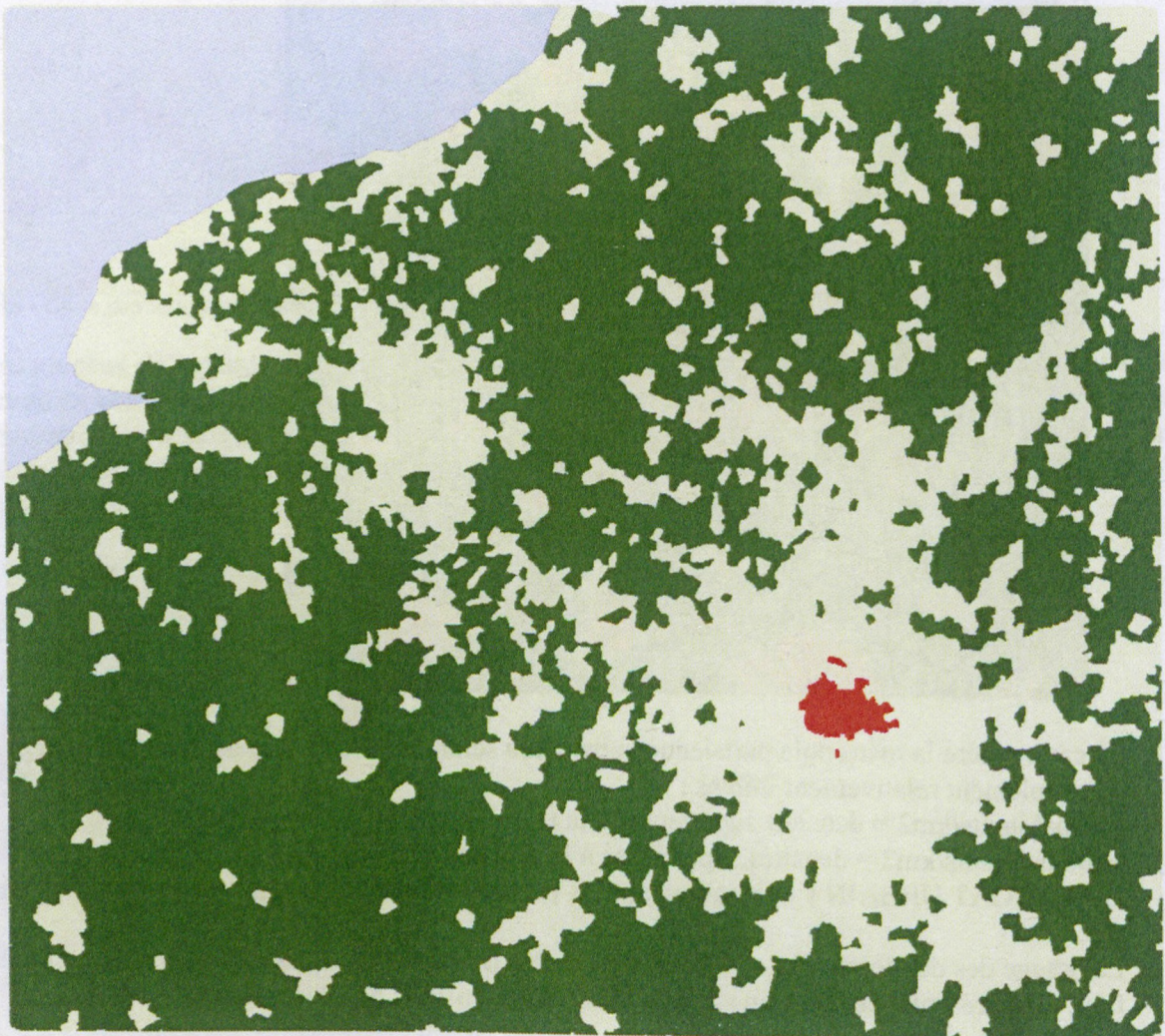
Le lissage des données à 3km, 5km, 10 km, écrête les pics locaux et propose, par une conquête du flou, de représenter ce que l'on suppose ouvert des tensions d'urbanisation...

## 8. Paris Rouen Le Havre

La carte est la production d'un contexte. Considérée comme un outil de travail, un support du va-et-vient réflexif et du consensus politique, elle prendrait place comme environnement de problématisation (production de bases, fourniture d'icônes/concepts implicites).

Il importerait alors de déplacer ou questionner les représentations canoniques, ces évidences en image qui sont par elles-mêmes et installent des structures de pouvoir. On prendra ici l'exemple du *perspect* partagé du contour de la commune de Paris comme forme iconique de la ville dense.

- La délimitation de la ville dense sur le critère  $>10\ 000$  hab/km<sup>2</sup> produit une forme moins reconnaissable, de fait troublante, interrogative. Ce serait comme si une autre ville se serait installée là.
- Une délimitation sur le critère  $>20\ 000$  habitants au km<sup>2</sup>, prenant pour base les chiffres corrigés de l'IAURIF (densité à l'espace urbain), proposerait pour la ville dense une image trouée en son cœur, mais débordant néanmoins les limites du périphérique.
- Une délimitation sur le critère (IAURIF)  $>30\ 000$  habitants au km<sup>2</sup> dégagerait une ville dense de Paris-Est et un arrondissement autonome (Le 15<sup>ème</sup>).
- Une délimitation sur le critère (IAURIF)  $>40\ 000$  habitants au km<sup>2</sup> dégagerait le 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris comme la ville dense européenne, la ville centre ?



Rouge  $> 10\ 000$  hab/km<sup>2</sup>, vert  $< 76$  hab/km<sup>2</sup>

À noter que l'image travaille aussi par ce qui manque : le secteur blanc décrit en creux, sans hiérarchie, ce qui serait sur le versant de la ville mais n'atteindrait pas pour autant au statut de ville dense. On note à ce niveau cette absence troublante de toute ville entre Paris et la mer. Et où donc Rouen ? Où donc Le Havre ?

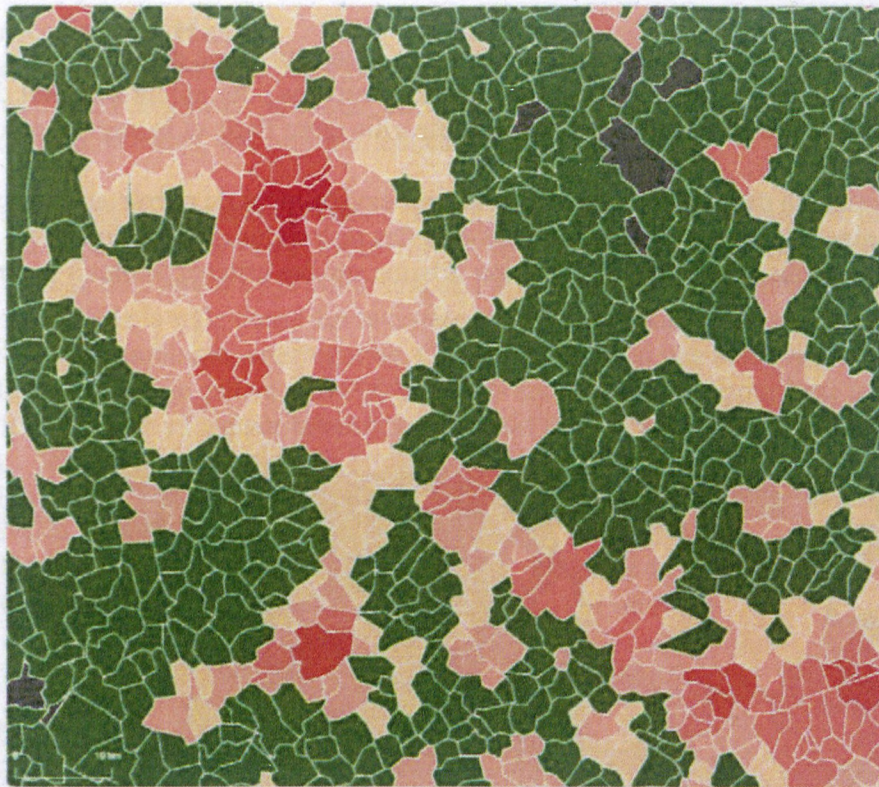
Une découpe du pavage communal permettrait évidemment de retrouver un secteur central de ville, faisant ainsi place aux repérages de ces échelles restreintes de l'établissement humain dense - de « la ville » dirons nous - que l'agrégation urbaine sur des critères faibles a contribué à masquer.



Le lissage vise à dépasser la situation initiale pour une situation, objectivement plus imprécise, mais dont la forme épurée dévoilerait ce qui serait une tension actuelle de développement.

Le lissage gomme les aspérités, diminue les types de situation, dépasse les accidents du local (les effets locaux des caractéristiques des sites réels). D'une certaine manière il « déspatialise ». Proposant une image d'urbanisation pour des communes où rien dans les faits ne se serait encore produit comme tel, il unifie et globalise le questionnement territorial. Le lissage permet de généraliser ce qui serait un potentiel de développement/ ou une menace d'urbanisation. Sur des bases « suburbaines » à très faible coefficient de densité de population, il y a bien là le creuset d'un vide, d'un blanc, le dégagement d'un potentiel/risque d'extension urbaine. L'énoncé de zones urbaines, alors même que rien ne s'en produit ou reflète au sol, en matière, en physique, en image, en vue aérienne... opère le dégagement d'un vide au cœur même de l'abstraction, de la délocalisation, un là où cela pourrait prendre place.





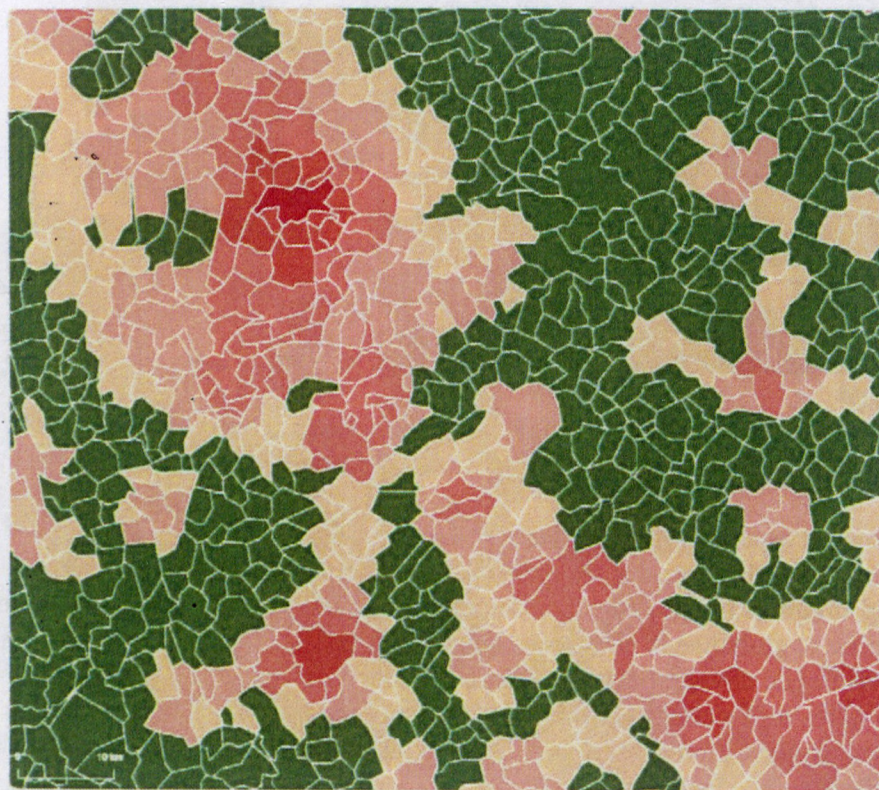
Densité de population en 1999 (hab/km<sup>2</sup>)

10 000	(28)
3 500	(129)
1 000	(199)
256	(415)
108	(596)
76	(435)
15	(3 027)
	(660)

Lissage

**3**

kilomètres



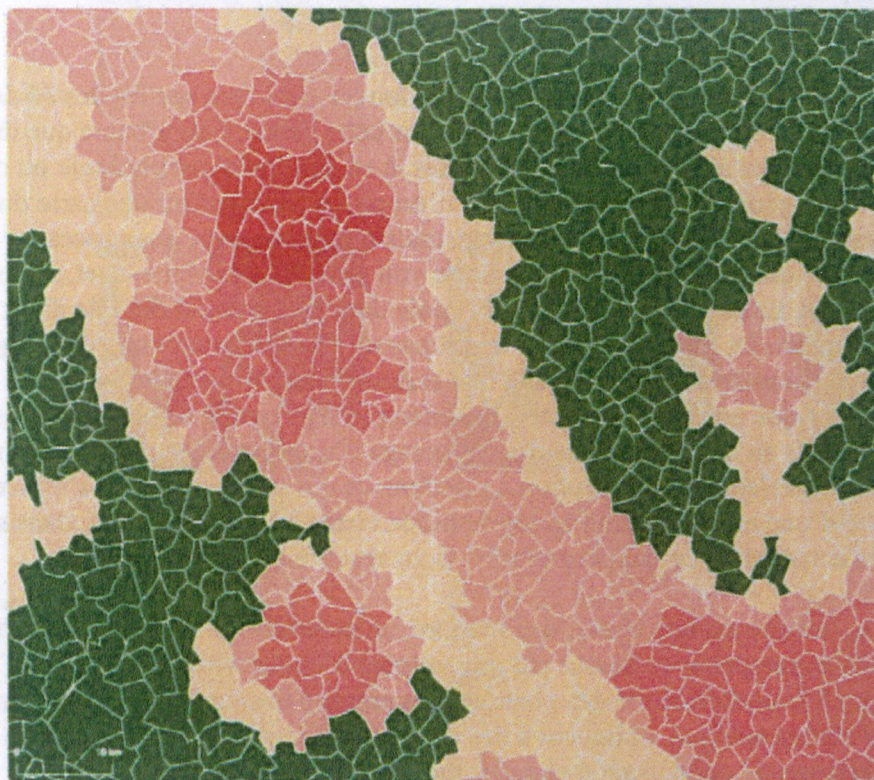
Densité de population en 1999 (hab/km<sup>2</sup>)

10 000	(28)
3 500	(129)
1 000	(199)
256	(415)
108	(596)
76	(435)
15	(3 027)
	(660)

Lissage

**5**

kilomètres



Densité de population  
en 1999 (hab/km<sup>2</sup>)

10 000	(28)
3 500	(129)
1 000	(199)
256	(415)
108	(506)
76	(435)
15	(3 027)
	(660)

Lissage

10

kilomètres

La carte lissée signale une évidence, une forme de fusion Paris-Rouen. Au passage, elle suggère que Val-de-Reuil a vocation urbaine, et que Louviers a vocation plus suburbaine (ou de pôle rural).

Et donc bien sûr cela va construire là. Ils vont vouloir... La carte réalise les rêves du planificateur territorial (les cendres de Paul Delouvrier). Elle matérialise les inquiétudes des écologues et des autonomistes de la métropole rouennaise. Elle justifie les hypothèses d'une fusion des communautés de Rouen, Elbeuf avec la CA Seine-Eure.

Un paradoxe serait que cette forme unifiée est aussi celle d'un unique effet, le produit d'un critère de proximité basique - assez théorique - une mesure s'exerçant en direct (distance géométrique d'un point à un autre) dans un espace considéré comme continuum physique sans déformations ni aspérités... alors même que ce qu'il appelle est un développement métropolitain fondé sur des critères d'accessibilité établis par télécommunications et transports.

Ce qu'il faut noter, c'est que cette indication, cette localisation n'est pas spatiale. Il s'agit de flux et faits solitaires que la récurrence statistique géolocalise à 10 km près. D'éventuelles opérations constructives - dans l'exactitude nécessaire de leurs mesures architecturales et techniques - prendront place dans un territoire sans précision spatiale. La précision de la construction (assemblages, joints, capots...) met éventuellement l'architecture dans cette situation paradoxale de connaître ce qu'elle trace (son contrat immédiat) sans connaître autrement que par le flou son environnement. Un environnement que l'on se résoudrait à percevoir (paysage) plutôt qu'à connaître.

Pour le très élémentaire travail de variation des indices que l'on a opéré, les variables prises n'étaient pas hasardeuses. On peut effectivement positionner une ligne de crête théorique d'une partition territoriale égale entre ces territoires plus denses et ces territoires moins denses, une mise en versants. On peut faire jouer cette ligne en passant de 108 hab/km<sup>2</sup> à 76 hab/km<sup>2</sup>, prenant donc pour critère la moyenne européenne - la France étant malgré tout globalement plus dense que la

communauté européenne. Et l'on peut constater comme cette ligne de partage, entre ce qui irait à la ville et ce qui irait au désert, se fractionne et dissémine.

De cette mise en travail des repères, on constate que, fondée sur le pavage fin des 36 568 communes actuelles de France continentale, la carte, du moins cette description urbaine que dresse l'IGN, ne cherche pas aujourd'hui à restituer l'état des villes, à en décrire la morphologie ou même seulement un état des lieux géographique raisonné. Ce n'est plus véritablement une carte du fait, de ses matières et espaces, de leur description et analyse, mais plutôt une carte des processus cachés, réels et supposés, une carte qui fait image de ce qui ne se voit pas, des mouvements et, surtout, des potentiels de leur extension. La carte ne dit pas la métropole dans son installation, elle dit la métropolisation dans son expansion. La forme décrite ne décrit pas un état réel, plutôt une dynamique. C'est une interprétation de la métropolisation plutôt que la description d'une métropole.

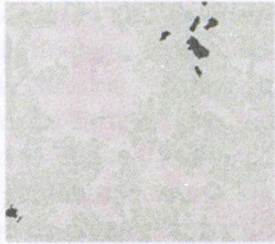
Les variations que nous avons opérées – par exemple en fixant le seuil d'une densité raisonnable de 10 000 habitants au km<sup>2</sup> comme seuil de repérage d'un ensemble urbain – visent à dévoiler et comprendre un mécanisme de substitution à l'oeuvre, ce qui se passe, ce qui s'efface de l'échange effectué d'une représentation cartographique visant à saisir ce qui est, dans sa multiplicité, pour une représentation de ce qui permettrait – sous réserve – l'action publique.

Même numérique, la carte est une chose, une matière, un contexte. Le paradoxe de cette matérialisation des tensions et perspectives tendue par une volonté d'opérativité, une volonté d'être frontal à la question, est que l'évolution réelle des phénomènes rattrape éventuellement, et souvent très rapidement la norme cartographique, obligeant à des adaptations continues, à l'intégration d'exceptions. Voire, assez régulièrement conduisant à changer radicalement la norme.

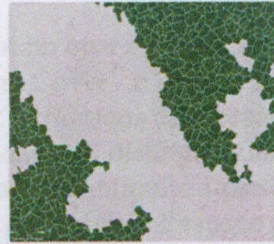
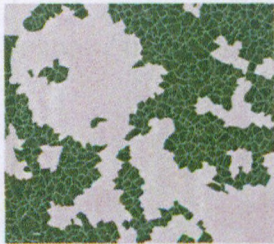
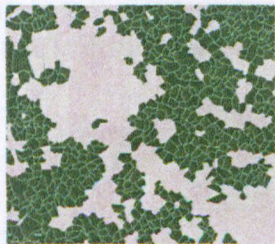
Le paradoxe est d'aboutir ce faisant à un cadre descriptif du système urbain si polarisé par un questionnement singulier que de ne plus permettre ces descriptions diversifiées et pertinentes nécessaires aux renouvellements nécessaires des problématiques. Nous savons que les populations de la France et de l'Europe ne vont guère croître dans les années à venir (qu'en solde naturel, notamment à l'échelon global, elles vont fortement diminuer). Nous savons devoir faire évoluer très rapidement nos modèles globaux de développement afin de prendre notre part d'une forme de lutte pour la survie planétaire. Et les outils de compréhension du territoire poursuivent de lire la généralisation (différenciée) de l'accessibilité au tout territorial comme mode de croissance urbaine, au risque que la France dans son entier ne puisse plus être considérée que comme une grande zone urbaine. Au risque immédiat que ne se rejoignent et coagulent tous ces dispositifs qui par « pôles urbains », « aires urbaines », « communes multipolarisées », « espaces urbains » épuisent la notion de ville en la dispersant pour des territoires ne partageant en rien du caractère (de l'image partagée) et du fonctionnement même de ville.

Le domaine est éminemment politique. Il est aisé de montrer ainsi l'évidence actuelle d'une grande région parisienne étendue au long de la vallée de la Seine en intégrant Ile-de-France et Haute Normandie (l'aire urbaine parisienne déborderait largement si de manière discrète à l'Ouest). Et il serait de même possible de construire, par une adaptation des normes cartographiques, un repli métropolitain sur la Région Ile-de-France.

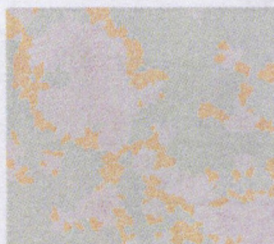
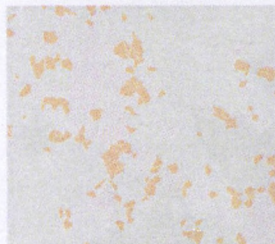
<15 hab/km<sup>2</sup>



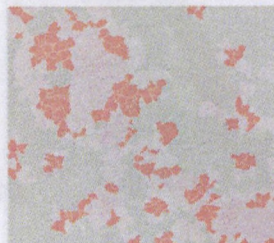
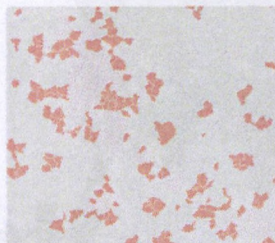
<76 hab/km<sup>2</sup>



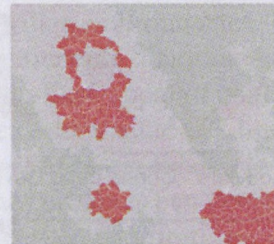
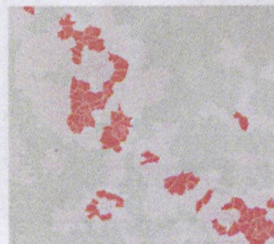
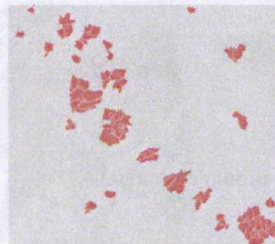
<108 hab/km<sup>2</sup>



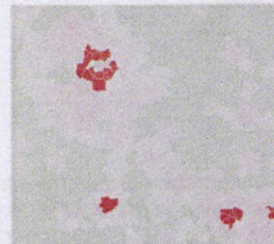
<256 hab/km<sup>2</sup>



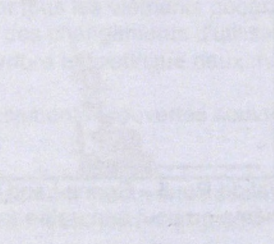
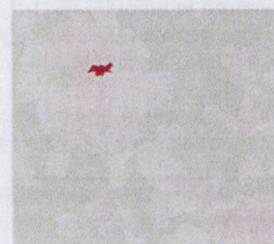
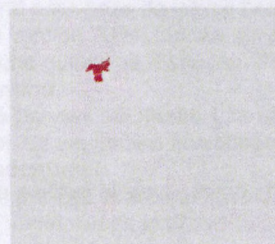
<1000 hab/km<sup>2</sup>



<3500 hab/km<sup>2</sup>



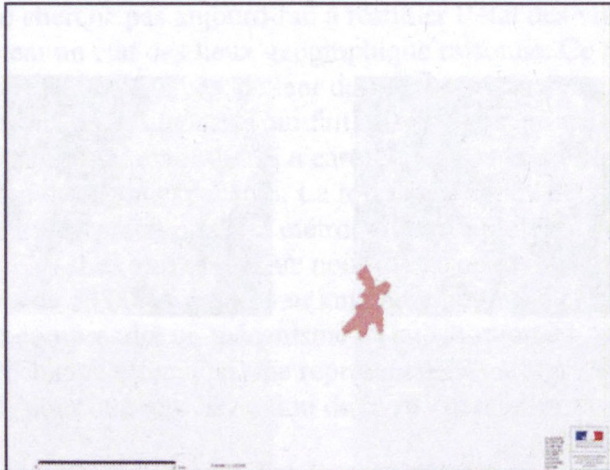
<10000 hab/km<sup>2</sup>



## 9. Au dedans du flou

*Seine-Eure, une communauté en équilibre*

« Corine land cover



Louviers - Corine Land Cover 111 – Tissu urbain continu



Louviers - Corine Land Cover 111 + 112 – Tissu urbain continu, tissu urbain discontinu



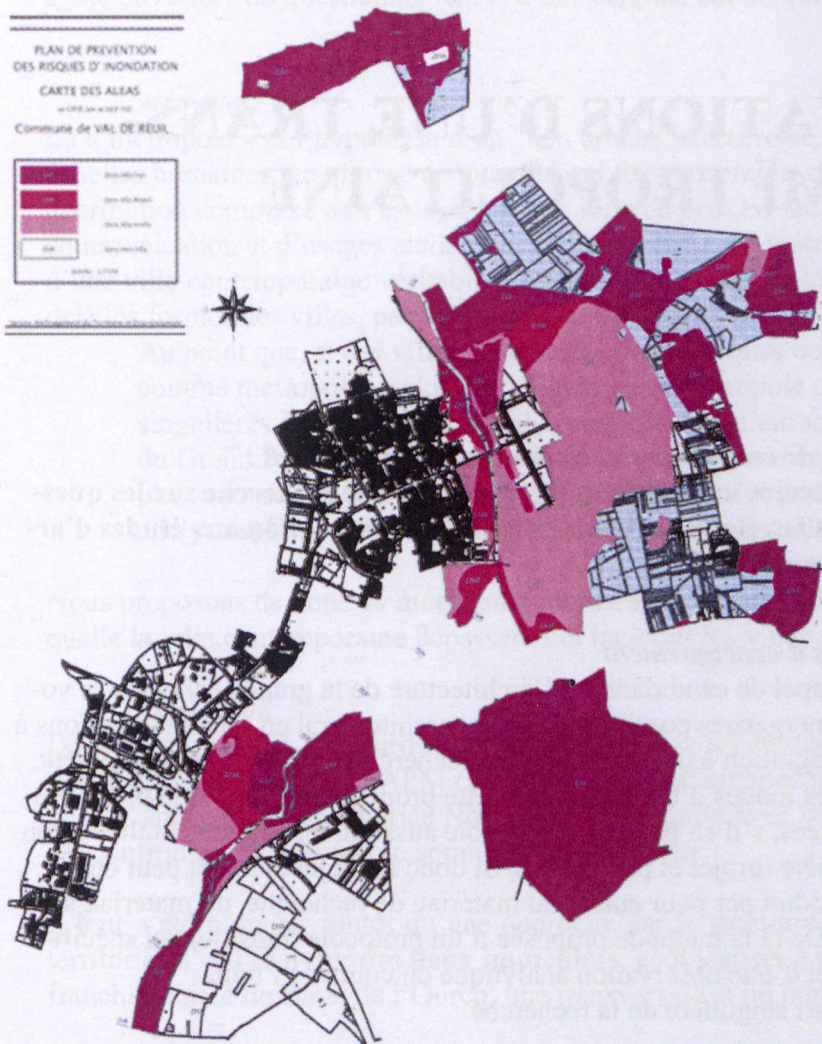
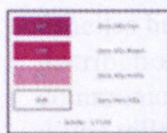
Val de Reuil – Corine Land Cover 111+112 – Absence de tissu urbain continu. La ville fortifiée de Pont-de-l'Arche elle-même ne peut apparaître (seuil de 25 ha ?).

### Respatialisation de l'environnement

Il n'y a pas ici de floutage nécessaire. Dans le contexte d'une couverture globale d'un territoire, la production d'une carte est reconnue dans l'imprécision initiale de son interprétation à partir de la photo satellitaire. La carte est produite au 1/100 000ème. Elle ne distingue que des objets d'au moins 25 hectares - et que l'analyste peut clairement discerner. On pourrait dire qu'il y a là un changement du paradigme cartographique, la carte n'étant plus produite par regroupement et mise en représentation de données recueillies par ailleurs - à la base - mais étant produite par interprétation (parfois délicate) d'une photo satellitaire.

A noter que le distinguo tissu urbain continu / tissu urbain discontinu opéré par la Corine

PLAN DE PREVENTION  
DES RISQUES D'INONDATION  
CARTE DES ALÉAS  
VILLE DE VAL-DE-REUIL  
Commune de VAL-DE-REUIL



Land Cover<sup>7</sup> n'est pas adéquat aux définitions de morphologie urbaine qui distingueraient a priori la continuité à partir de la continuité de l'espace public (l'accessibilité en continu). La nomenclature Corine distingue un « espace urbain continu » - au sens où les surfaces imperméables y sont l'exception - et un « espace urbain discontinu » - traversé de parts fortes d'espaces perméables.

A noter que la Ville Nouvelle (Le Vaudreuil Ville Nouvelle, aujourd'hui Val-de-Reuil) apparaît à cette aune relever entièrement de cette deuxième catégorie, comme l'ensemble des villages et petites villes environnantes. La communauté d'agglomération Seine-Eure apparaît comme une communauté aux limites imprécises, un ensemble de zones urbaines peu denses dans un certain équilibre spatial. Et, lorsqu'il faut tracer les limites, on en revient donc au cadastre et à ses délimitations exactes...

<sup>7</sup> La Coordination de l'Information sur l'environnement européen a engagé, sur un protocole de 1990, la fabrication d'une couverture générale européenne de l'occupation des sols. Le premier niveau répartit l'usage des sols entre : - sols artificialisés, territoires agricoles, milieux semi-naturels. L'eau et les milieux humides proposent une quatrième catégorie. Elle prend pour base de travail l'échelle du 1/100 000ème et prétend repérer tous les éléments géographiques > 25 ha. Une version 2004, fondée sur des images de 2 000 permet une mesure des changements d'utilisations sur une période d'une quinzaine d'années. Pour ce qui est des tissus urbains, la couverture en distingue deux modalités.

• **Tissu urbain continu**

Espaces structurés par des bâtiments. Les bâtiments, la voirie et les surfaces artificiellement recouvertes couvrent la quasi totalité du sol. La végétation non linéaire et le sol nu sont exceptionnels.

• **Tissu urbain discontinu**

Espaces structurés par des bâtiments. Les bâtiments, la voirie et les surfaces artificiellement recouvertes coexistent avec des surfaces végétalisées et du sol nu, qui occupent de manière discontinue des surfaces non négligeables.

## V. OBSERVATIONS D'UNE TRANS- VERSALE MÉTROPOLITAINE

### *Objectif d'un programme de recherche en relation de l'enseignement :*

**contribuer à construire une méthodologie objective de recherche sur les questions contemporaines des territoires urbanisés de la ville, en relation aux études d'architecture (mastère et doctorat)**

### *Associer des unités d'enseignement*

Nous avons noté dans l'appel de candidature « l'architecture de la grande échelle » la volonté de questionner les émergences possibles du projet architectural en relation d'actions à visée scientifique par l'intégration à des protocoles de recherche d'unités d'enseignement. Et nous avons recherché les modes d'une réponse à cette proposition. Mais si le projet étudiant est mangeur de données, s'il en produit, il les broie aussitôt, les instrumentalise selon la double urgence de sa quête (projet et pédagogie). Si donc le projet étudiant peut ouvrir des pistes, sonder, il ne produit pas pour autant du matériau de recherche, du matériau susceptible d'être confronté. De là la méthode proposée d'un protocole transitionnel spécifique recherche/pédagogie et d'une observation analytique du cours de l'unité d'enseignement comme part singulière de la recherche.

### *Enseignement/recherche*

Que les actions de recherche produisent à terme un savoir constitué pouvant faire l'objet d'actions de transmission dans le cadre de l'enseignement ne singulariserait pas une relation innovante enseignement/recherche. L'hypothèse du programme « l'Architecture de la Grande Echelle » d'une interface enseignement du projet architectural / recherche ambitionne de questionner l'enseignement du projet (et le projet architectural considéré en général comme il pourrait être producteur d'une information favorable à un renouvellement des axes de recherche.

Nous avons fait l'hypothèse, nonobstant le temps très tendu d'un enseignement semestriel qui ne permet de fait que peu d'écarts, que la plasticité singulière du dispositif d'enseignement ETM - fondé sur un autoréférentiel<sup>1</sup> étudiant et ce faisant supposé ouvert aux renouvellements de l'intelligence collective - pourrait spécifiquement, avec profit, intégrer une action de recherche considérée à son amont. Les souplesse et versatilité singulières de ce dispositif peu hiérarchisé d'enseignement paraissent a priori favorable au questionnement ouvert de « La ville sans limite ».

Nous faisons l'hypothèse que l'objectif d'un contrôle personnel par l'étudiant des formes et opérations qu'il installe ouvre une plasticité globale du questionnement favorable à une ouverture du questionnement et à une certaine collaboration de recherche

### *métropole*

La « métropole » et l'hypothèse d'un "lien urbain" entrecroisé, au delà de la taille et des échelles humaines, une forme de quantité qui tient ensemble, dans un partage et selon une distribution complexe de l'espace, par une série de *process* techniques, de dispositifs de communication et d'usages autonomes et enchevêtrés. La métropole serait l'hypothèse d'une ville contemporaine véritable, l'hypothèse d'une complétude contemporaine, par delà les formes des villes, par delà l'urbain, par delà le rural.

Au point que, si des villes moyennes comme Nantes ou Rouen peuvent se penser comme métropoles, selon cette figure ou la métropole dépasse et inclut les villes singulières dans un ensemble plus vaste, la consultation lancée pour « le grand pari du Grand Paris », puisse proposer la métropole parisienne comme ne constituant pas, aujourd'hui véritablement une métropole, n'en ayant pas sans doute, selon les analystes, l'ensemble des attributs à l'échelle du monde.

Nous proposons de noter **la métropole parisienne** comme cette figure sans limite par laquelle la ville contemporaine dépasserait et inclurait les villes singulières.

### *2007-2008*

Dans le cadre du P5 « Regards pluriels sur la ville », les étudiants du studio « Espaces Territoires Médias » de l'ENSAPM (un studio de projet architectural et urbain de 1<sup>er</sup> semestre de 3<sup>ème</sup> année dirigé par Patrice Noviant en association avec Bradley Kligerman ; ont donc été confrontés à un protocole sommaire de recherche.

Il leur a été proposé, plutôt qu'une approche par le territoire - et la descente des échelles territoriales<sup>2</sup> - d'analyser **des lieux immédiats**, géocalisés à partir d'un point singulier, un franchissement du canal de l'Ourcq, une transversale et un pont.

**Il leur a été proposé que ces sites/ponts étaient reliés au monde par plusieurs réseaux**, considérés à partir de quatre systèmes de réseaux local/global :

- le réseau de Nature,
- le réseau de Ville,
- le réseau Communications et Transports,

<sup>1</sup> Auto-référentiel étudiant... La production d'un auto-référentiel vise à ce que l'étudiant ne se situe pas à partir d'une grammaire référentielle de produits architecturaux professionnels et théoriques dont il ne contrôle que mal les tenants et aboutissants.

<sup>2</sup> 1/100 000ème, 1/50 000ème, 1/25 000ème, 1/10 000ème, 1/5 000ème, 1/2 000ème...



- un réseau "hypothétique", que l'on s'est proposé spatial - et appelé DOMUS ou OÏKOS - associant organiquement lieux et télécommunications, du domestique aux espaces virtuels, sans ou presque de déplacement.

C'est une question principale de ce studio de projet depuis sa création que de faire avancer et renouveler la question de **la représentation architecturale** en déployant le projet transversalement aux techniques de représentation et communication :

- dans un champ technologique reconnu entre plusieurs modes et logiciels techniques,
- dans un champ culturel et social reconnu **en concertation, voire en nécessité de collaboration,**
- à partir de la conception d'objets d'architecture considérés transversaux.

La détermination d'un cadre méthodologique et graphique vise une accumulation comparative d'observations et expérimentations. L'introduction dans le champ pédagogique du projet architectural et urbain d'un certain nombre d'hypothèses emblématiques vise une mise en tension du dit champ pédagogique.

#### **Le paradigme Ville/Nature**

Il est proposé la forme initiale d'un dépassement des définitions de la ville comme centre et périphérie. Ces notions sont introduites comme elles pourraient ne pas rendre compte d'un établissement humain contemporain que l'on propose **en équilibre**, la périphérie valant tout autant que le centre mais différemment.

L'hypothèse proposée est que le paradigme Ville/ Nature (à préciser par les étudiants) pourrait rendre compte en partie de cet équilibre actuel. Tout lieu serait alors reconnu par ses limites et délimitations, sa nature topique d'être quelque part, et par ses réseaux fondamentaux, celui de Ville et celui de Nature. Deux réseaux complémentaires de "prothèses techniques", de fait les agents de l'interdépendance du territoire, celui des transports et celui des télécommunications, venant compléter ce dispositif initial...

Le paradigme Ville/Nature ouvre **la question d'une hétérotopie Ville/nature...** La nécessité méthodologique de penser en soi l'espace naturel et sa continuité... La "campagne" n'étant plus nécessairement considérée comme espace de la ville à conquérir... L'hypothèse de grands territoires intercommunaux réfléchis dans la saisie de leur développement comme Ville/Nature (dans un équilibre du rural et des fonctionnalités relativement autonomes de la ville) associe(ra)it directement la ville dense et agglomérée et la ville sans densité et discontinue, sur la base de leur équilibre réel, et de leurs renouvellements également nécessaires.

L'introduction d'un paradigme Ville/Nature de l'architecture et la question de l'hétérotopie permettent d'associer la question de la densification à celle de la dédensification. Car tandis que les architectes et urbanistes réclament souvent l'établissement d'une politique de densification à partir d'objectifs écologiques et de développement durable... les processus se poursuivent de "mitage" des campagnes... et se dégagent les procédures continuées d'une dédensification des villes agglomérées.

## UN SITE DE MODÉLISATION

L'action de recherche « La ville sans limite » s'est proposée l'objectif de la constitution de « modèles ». Le programme d'enseignement vient alors explorer un ensemble de sites de modélisation disposés selon une transversale métropolitaine, constituée par une succession de **communes sans Communauté** disposées selon l'axe du canal de l'Ourcq, avec des densités allant de Paris XIXème (24 400 hab/km<sup>2</sup>) à Charmentray (49 hab/km<sup>2</sup>).

Ces études de cas visent la confrontation méthodologique et le rapprochement problématique des analyses, manipulations, expérimentations et hypothèses d'une "ville sans limite" considérée par confrontation des méthodes et saisies de la forme (architecturale et urbaine), avec les axes analytiques et scientifiques établis sur d'autres disciplines scientifiques, celles de la géographie, de l'économie et de la sociologie.

### *une coupe transversale à la métropole, du rural au centre*

**Depuis l'au-delà de la région Ile-de-France, du moins dense au plus dense, 40 "communes" traversées par le canal de l'Ourcq...** Il s'agit de proposer, au fil de la figure spatiale abstraite du canal un outil comparatif considérant de même, sans médiation, comme ville réelle, des environnements denses et très faiblement denses.

Ce trait de coupe propose une très forte variation des **situations de mobilité résidentielle**, de la zone centrale dense augmentée (métropolitain) aux communes rurales lointaines.

Dans le 75

**1. Paris 11ème**, 140 102 habitants, 43 100 hab/km<sup>2</sup>, la plus forte densité française<sup>3</sup>,  
PARIS 10<sup>ème</sup>, 2,9 km<sup>2</sup>, 89 612 habitants, soit 32 700 hab/km<sup>2</sup>.

**2. PARIS 19<sup>ème</sup>**, 172 730 (habitants 1999), 4 600 m (les m sont le linéaire de berges), 24 400 hab/km<sup>2</sup>...

Dans le 93

**3. PANTIN**, 49 919 hab. 4 054 m, 9 963 hab/km<sup>2</sup>

BOBIGNY, 44 079 hab. 5 878 m, 6 469 hab/km<sup>2</sup>,

ROMAINVILLE, 23 779 (1999) 350 m,

NOISY-LE-SEC, 37 312 hab 1 226 m, 7 559 hab/km<sup>2</sup>

BONDY, 46 826 hab 3 076 m, 10 000 hab/km<sup>2</sup>,

LES-PAVILLONS-SOUS-BOIS 18 420 hab 3 246 m, 6 178 hab/km<sup>2</sup>.

**4. AULNAY-SOUS-BOIS**, 80 500 habitants, 2 590 m, 4 981 hab/km<sup>2</sup>,

SEVRAN, 47 063 (1999) 6 640 m, 6 474 hab/km<sup>2</sup>

VILLEPINTE, 33 782 habitants, 1 680 m, 2 474 hab/km<sup>2</sup>

TREMBLAY-EN-France, 33 885 habitants, 3 440 m, 3 509 hab/km<sup>2</sup>

Dans le 77

**5. VILLEPARISIS**, 21 296 hab, 3 470 m, 2 568 hab/km<sup>2</sup>,

MITRY-MORY, 16 869 hab, 5 780 m, 563 hab/km<sup>2</sup>,

GRESSY, 813 (1999), 720 m, 246 hab/km<sup>2</sup>,

MESSY, 896 hab 2600 m, 86 hab/km<sup>2</sup>

<sup>3</sup> Une des plus fortes densités européennes contemporaines (on estime la densité du quartier des Halles de Paris au milieu du XVIIIème siècle à 100 000 hab/km<sup>2</sup>). Le Lower east side de Manhattan atteignait 170 131 habitants au km<sup>2</sup> en 1905.

Le quartier résidentiel londonien de Kensington-Chelsea atteint 47 634 hab/km<sup>2</sup>, Kowloon (Hong-Kong), 2 124 100 hab, 45 474 hab/km<sup>2</sup>. Kwanak-gu (Séoul) a 526 742 habitants sur 11,3 km<sup>2</sup> soit 46 700 hab/km<sup>2</sup>, Nanshi (Shanghai) a 446 900 habitants sur 7,87 km<sup>2</sup> soit 56 785 hab/km<sup>2</sup>.

Le Caire était mesuré à 6 849 000 habitants au recensement de 1996 sur 214 km<sup>2</sup>, soit une densité moyenne de 32 000 hab/km<sup>2</sup>. Le secteur central de Bab-el-Shariah atteignait 136 000 habitants au km<sup>2</sup>.

<sup>4</sup> Ile Victoria Hong-Kong : 27 070 hab/km<sup>2</sup>

CLAYE-SOUILLY, 10 152 hab, 9 700 m, 674 hab/km<sup>2</sup>.

**6. FRESNES-SUR-MARNE**, 441 hab, 4 054 m, 59 hab/km<sup>2</sup>,

CHARMENTRAY, 234 habitants, 3 904 m, 49 hab/km<sup>2</sup>,

PRECY-SUR-MARNE, 480 hab, 2 560 m, **100 hab/km<sup>2</sup>**.

**7. TRILBARDOU** 517 hab, 4 400 m, 65 hab/km<sup>2</sup>,

VIGNELY, 159 hab, 3 200 m,

ISLES-LÈS-VILLENNOY, 831 hab, 7 680 m,

VILLENNOY, 3 452 hab, 6 600 m

**8. MEAUX** 49 421 (1999)

**9. CRÉGY-LES-MEAUX**, 3 677 hab, TRILPORT, 4 602 hab, 2 500 m, POINCY, 723 hab, 6 000

m, VARREDDES, 1 810 hab, 12 600 m, CONGIS-SUR-THÉROUANNE, 1 516 hab, 8 450 m,

ISLES-LES-MELDEUSE, 602 hab, 2900 m, LIZY-SUR-OURCQ, 3 377 hab, 9 600 m, MAY-EN-

MULTIEN, 797 hab, 18 500 m.

Dans le 60

**10. VARINFROY**, 251 hab, 7 200 m, NEUFCHELLES, 367 hab, 1 950 m, MAREUIL-SUR-

OURCQ, 1 439 hab, 11 400 m, MAROLLES, 621 hab, 7 400 m.

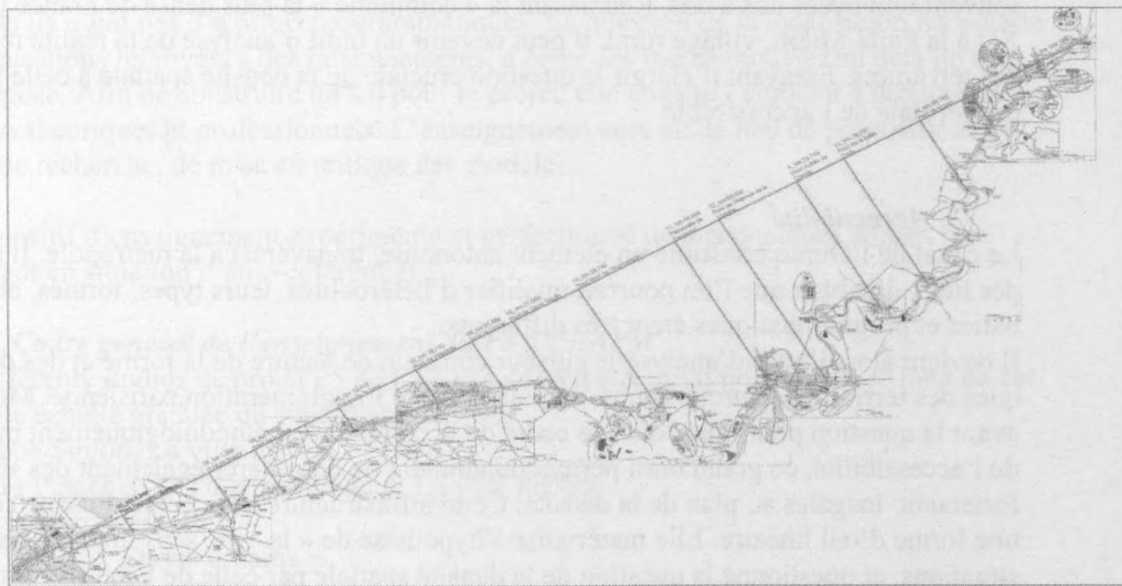
Dans le 02

**11. LA-FERTÉ-MILON**, 2 109, 5 800 m, SILLY-LA-POTERIE, 138 hab, 4 000 m.

## **JOURNAL DU STUDIO Espaces Territoires Médias 2007-2008**

*OBSERVATION de recherche*

*Laurent Machet*



Canal de l'Ourcq - document de travail - 1:200 000

Un curseur logarithmique, transversal à la métropole parisienne

### **LE CANAL DE L'OURCQ, INSTRUMENT DE MESURE POUR MICRO-MODELES**

#### ***Une infrastructure en désusage***

Le canal de l'Ourcq est une infrastructure bien antérieure au développement actuel et aux problématiques contemporaines de l'île de France et de l'extension de l'agglomération parisienne. C'est une infrastructure en « dés usage ».

Notons que son périmètre est encore propriété de la ville de Paris.

L'Ourcq, rivière naturelle et affluent de la Marne, a été rendue navigable dès le XVIème siècle pour permettre l'apport de bois et de blé à Paris via la Marne et la Seine. Le canal de l'Ourcq est d'abord une dérivation artificielle de la rivière dans le but d'alimenter en eau les quartiers en hauteur de Paris. Il a ensuite été développé afin d'améliorer les conditions du trafic fluvial. Dans la 2ème moitié du XIXème siècle, il fut le support d'une urbanisation industrielle.

Il comprend 3 sections très distinctes :

- Le canal de l'Ourcq à petit gabarit (97km, 10 écluses) De Pavillons-sous-bois jusqu'à la Ferté Milon, actuellement plus du tout de trafic même de plaisance (mauvais entretien du canal).

- Le canal de l'Ourcq à grand gabarit (11 km, sans écluse, 1 pont mobile)  
Depuis le bassin de la Villette jusqu'au port de retournement de Pavillons s/s Bois, le canal constitue aujourd'hui un élément non constitutif de l'infrastructure territoriale, un fil quasi linéaire, une ligne droite tracée entre le centre et la périphérie la plus lointaine, de Paris XIX au 02, en passant par le 93 et le 77.

Il est un lien réunissant la ville constituée et les campagnes à travers « quelque chose ». Il peut devenir un instrument de lecture, voire de mesure et définition de formes d'habitat souvent renvoyées dos à dos. Réunissant la « commune » la plus dense de France (Paris XI) à la Ferté Milon, village rural, il peut devenir un outil d'analyse de la réalité mouvante des territoires. Essayant d'élargir la question cruciale de la densité spatiale à celle plus primordiale de l'accessibilité

#### *Accessibilité*

Le canal de l'Ourcq constitue un élément autonome, transversal à la métropole. Il traverse des lieux d'habitat que l'on pourrait qualifier d'hétéroclites, leurs types, formes, et densités bâties et programmatiques étant très différents.

Il devient alors l'outil d'analyse/le curseur commun de lecture de la forme et des dynamiques des territoires métropolitains, au delà donc de l'agglomération parisienne. Mettant en avant la question pour nous, dans le cadre de la recherche, méthodologiquement principale de l'accessibilité, ce grand outil permet notamment de considérer également des situations fortement inégales au plan de la densité. Cette infrastructure sans guère d'usage constitue une forme d'œil linéaire. Elle matérialise l'hypothèse de « la ville sans limite », lisse les situations, et questionne la question de la densité spatiale par celle de l'accessibilité.

Elle invite ainsi, par elle-même et suffisamment l'étudiant à dépasser ce postulat selon lequel la ville constituée correspondrait suffisamment à une densité. La densité ne constitue pas la qualité première et constitutive de la ville.

Les modes de transport individuels et communs, les médias de communication et leur prolifération dans toute la société ont déplacé la question de la densité (qui introduit le potentiel d'une proximité physique) que toutes ces technologies transgressent. Les questions de l'accès à l'emploi, aux services, équipements, à l'altérité en général est cruciale dans l'appartenance à un territoire, voire à la ville.

Le canal comme règle graduée et coupe théorique transversale à la métropole éprouve la constitution de la ville en micro-modèles d'accessibilité, de modes de communication. La question de l'accès à l'emploi et aux services est postulée principale dans l'appartenance au territoire.

Partant de la définition de micro-modèles spatiaux/territoriaux, les étudiants pourront ainsi approcher de nouveaux critères pour la ville.

**Densités** : le canal court de la « commune » la plus dense de France. Il permet de questionner la question de densité. Une densité souvent considérée comme le premier qualificatif de la ville constituée.

**Infrastructure** : trace à peu près droite entre centre et périphérie lointaine... Infrastructure en désusage. Elle réunit la ville constituée et les campagnes à travers « quelquechose » qu'elle mesure. Curseur/graduation logarithmique  
Le canal devient outil d'analyse de la forme du territoire métropolitain.

## **1. L'action d'enseignement**

### ***Articulation enseignement/recherche***

L'enseignement n'est pas la recherche. L'enseignement nourrit la recherche. Attendus : La lecture analytique ou l'opération de projet des étudiants plongés dans des territoires pour lesquels ils n'ont pas d'a priori programmatiques. La question de la localisation les pousse à des questions relatives, à des raisonnements, à créer des micro-modèles au delà de tout pré-supposé. Afin de construire un sol pour le projet, elle engage l'étudiant à proposer ses *a priori*s théoriques et professionnels. L'enseignement aura été le lieu de propositions de pistes de recherche, de mise en critique des modèles.

Le dispositif d'enseignement expérimenté et perfectionné depuis quelques années met l'étudiant en situation d'auto-référentiel.

### ***Cadre général de l'enseignement du P5 à l'EAPM***

Les différents studios de projet P5 de l'EAPM se sont eux aussi positionnés le long de cette même échelle graduée du canal Saint-Martin.

- Philippe Simon, La ville du réel
- Sandra Planchez & Thierry Mandoul, La ville diffuse
- Florian Hertzwerk
- Thierry Roze, Tissus urbains
- Jean-Pierre Pranas-Descours

Une série de conférences du mercredi matin sert de support au positionnement théorique des différents groupes de projet du P5.

### **Protocole de l'enseignement du studio « Architectures/territoires/médias »**

La promotion du module d'enseignement aura été suivi par 44 étudiants de début octobre à fin janvier au rythme de 2 séances de travail hebdomadaire (lundi et mercredi. Celles-ci ont été régulièrement augmentées d'interventions de Bradley Kligerman sous forme de TD sur les concepts médias et les enjeux pratiques des logiciels informatiques.

Le format A3 est imposé comme contrainte commune de dessin. Ce format facilement imprimable et assemblable permet d'appréhender les différentes échelles.

De manière plus sporadique, des interventions extérieures (par exemple Laurent Davezies) sont venues enrichir le travail des étudiants au stade opportun de leur avancée.

L'enseignement du studio s'articule sur un double exercice :

- l'exercice spatial : que l'étudiant réalisera seul,
- l'exercice territorial : que l'étudiant engage dans des groupes de 3.

Une série d'exercices imposés jalonnent l'enseignement. Chacun de ces exercices passe par un changement de média et constitue une étape. sur laquelle chacun des étudiants re-

vient au fur et à mesure de la définition du projet. L'évolution de travail se fait alors, par stratification critique, sauts successifs et personnels de ces différents exercices à travers des changements médiatiques, méthodiques et logiques. Le changement médiatique est le mode programmé d'avancée du projet.

L'étudiant ne se voit attribué aucune échelle d'intervention, aucun programme fixe. C'est à lui de s'appropriier au travers du double exercice spatial et territorial les questions programmatiques et de mesure à partir du point d'entrée transversal/territorial d'un « pont » sur le canal.

L'étudiant est mis en crise positive permanente dans un exercice où il doit construire le propre sol de son projet, tout autant que le projet que ce sol accueillera. Le rythme des séances de travail est très intense, et permet aux enseignants de suivre de près l'évolution de l'étudiant. La promotion 2007/2008 aura compté 45 étudiants ; cela signifie 45 projets avec 45 programmes différents et presque autant de sites différents. Il est à noter que le choix du site d'implantation aura été la chose la plus partagée entre étudiants.

### **1) Matière initiale**

Au premier jour, à partir de bandes en carton de 3 cm que l'on plie, découpe, colle, met en relation, tension, on génère un premier espace plastique. On sort d'un système géométrique pour un système initial de matière/espace/force, de relation dynamique, mécanique. La question des géométries de représentation est d'abord, évacuée pour expérimenter des qualités spatiales essentielles : dedans/dehors, dessus/dessous, etc.

Au travers de cette réactivité des opérations de manipulation, on découvre des propriétés ou des qualités spatiales comme des problèmes. Les notions ne sont jamais exhaustives ; elles sont soumises à réaction, approbation et désapprobation. Au plan de la recherche, la question était de déterminer si ce processus ouvert pourrait tendre à nourrir les thèmes et catégories de la « ville sans limite » ?

#### **Constitution d'un sol**

#### **Limites**

#### **Direction/orientation**

#### **Horizontalité/verticalité**

#### **Axialités/tramage**

Cette production spatiale éprouvée lors du premier exercice dévoile des possibles lignes directrices et constitutives d'un projet :

- L'élaboration d'un mode opératif ou somme d'opérations générant des qualités spatiales et matérielles.

### **2) Cadrage critique**

Cadrer l'artefact... Dès la 2<sup>ème</sup> semaine, le cadrage photographique (2D donc) prolongé par des techniques graphiques (Photoshop, Illustrator) fait entrer l'étudiant dans un dialogue critique avec l'espace/matière qu'il a lui même introduit. En l'interprétant, en le sélectionnant, il propose de fait une première diagrammatique, en vue d'un dispositif de production d'architecture.

Le passage d'un travail plastique à une représentation en 2 dimensions est donc presque immédiat ; il passe par des opérations de prise de vue, de cadrage, de dessin au

sens large, et oriente des prises de position sur ce qui fait matière de/à projet. C'est l'étape où le protocole est mis en place, en attente d'un sol, d'une contrainte.

A chaque fois le processus s'invente. Le travail c'est de trouver la machine, d'inventer et reconnaître les forces qui pourront produire le projet.

### Quatre cas

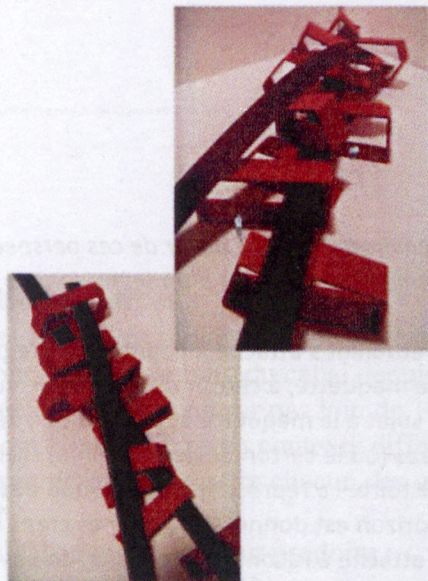
Nous proposons ici quatre cas. Ce ne sont pas forcément les « meilleurs » mais les plus significatifs de ce que ce s'avèrent être déjà des transformation en « méthodes » de projet / des prises de positions « fortes » / déjà des instrumentalisation d'un langage.

Expérimentation de production d'espaces (spatialités/matérialités) selon des méthodes différentes.

#### - REPETITION

Constitution d'un élément / reproduction de cet élément / déséquilibre et mise en tension avec une super structure

##### 1.1 UNITÉES UNIFIÉES



##### 1.1 UNITÉES UNIFIÉES



Des unités différentes s'adaptent aux besoins variés.

La superposition propose des points de vue différents.

Un élément simple est mis en place, dupliqué, assemblé et mis en tension avec une superstructure. Les deux vues proposées ne supposent pas de fin au système proposé. Elles suggèrent une répétition à l'infini du système. La vue en perspective noie dans la ligne de fuite les éléments rouges, de même le choix d'une composition transversale et d'éléments hors cadre dans la vue en plans produisent le même effet.

Travail sans médiation en attente d'un sol, d'une contrainte, d'une échelle. Le protocole est en attente d'un sol, d'une échelle, d'un programme.

Ce travail s'attache à reconnaître un élément spatial, un ensemble de qualités spatiales, de forces reproductibles. L'assemblage, la mise en équilibre, puis la mise en tension avec une « superstructure » génère un principe de projet. Le travail s'effectue sans médiation dans des rapports de proportion, de relations mécaniques, plastiques.

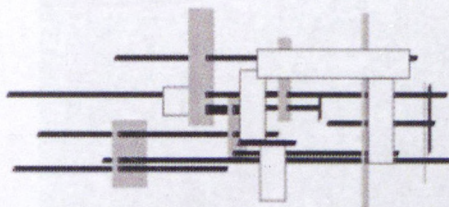




## GEOMETRAL

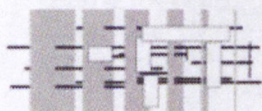
Production selon un dessin géométral

### 1.1 ESPACE-MATIÈRE



Accumulation / Superposition / Répétition / Pénétration / Dynamique linéaire / Orthogonal

Espaces linéaires fragmentés, cohabitation d'espaces vastes et étroits, Volumes horizontaux et verticaux.



Émergence / Progression / Développement / Déplacement

11 - Espace-Matière - 1968 - 1969 - 1970 - 1971 - 1972 - 1973 - 1974 - 1975 - 1976 - 1977 - 1978 - 1979 - 1980 - 1981 - 1982 - 1983 - 1984 - 1985 - 1986 - 1987 - 1988 - 1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025 - 2026 - 2027 - 2028 - 2029 - 2030 - 2031 - 2032 - 2033 - 2034 - 2035 - 2036 - 2037 - 2038 - 2039 - 2040 - 2041 - 2042 - 2043 - 2044 - 2045 - 2046 - 2047 - 2048 - 2049 - 2050

L'étudiant choisit une représentation planaire de cet assemblage.

Il s'attache donc à représenter 3 différents éléments qui chacun d'entre eux ont des tailles et des directions différentes. Cette combinatoire est enregistrée dans un plan idéal, selon 2 axes différents.

### 3) situations viaires

15 groupes constitués se voient attribués 15 sites de départ. Ces 15 sites sont géolocalisés sur des ponts répartis le long du canal depuis le Bassin de la Villette jusqu'à la Ferté Milon. Ils s'échelonnent donc sur pas loin de 100 km.

Chaque pont s'inscrit dans un contexte différent des autres. Ainsi 2 exercices permettent la comparaison permanente entre chacun des groupes par le biais d'un protocole commun.

A l'initial, chaque groupe doit produire :

- **Une carte au 1:25 000ème**

Cette carte s'établit sur le Nord universel. Orientée globalement, elle est néanmoins centrée sur « le pont » attribué au groupe et est orientée. Son support est un format A3 vertical. Celle-ci doit aussi intégrer le cadre de la carte suivante au

1:10 000ème, orienté à partir du pont (selon la transversale locale).

L'inflexion des deux orientations marque un passage global/local.

- **Une carte au 1:10 000ème**

Cette carte est locale. Elle prend pour orientation l'axe du pont sur lequel elle est centrée. Elle doit représenter la hiérarchie viaire locale (5 catégories) à une échelle commune, sans autres prérequis graphiques que l'absence de couleur.

Elle se déploie en une série de cartes d'accessibilité.

Orientées différemment, ces cartes ne sont donc pas assemblables. Pour autant, un séminaire est organisé afin d'assembler des nomenclatures établies évidemment très différemment selon les situations urbaines/rurales des sites.

## 1.1 DÉSERTE DES BUS

Meaux, Triport

ROUVIERE Tristan



PS - Espace Territoires Médias - Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Méditerranée - ans.P.Noviant+D.Kigerman - 2007.10.10

## 2.0 PLAN DE SITUATION

site : 3 pont Raymond Queneau  
équipe : Charlotte Ilias-Somveille, Emilie Veysière, Sarah Vacher



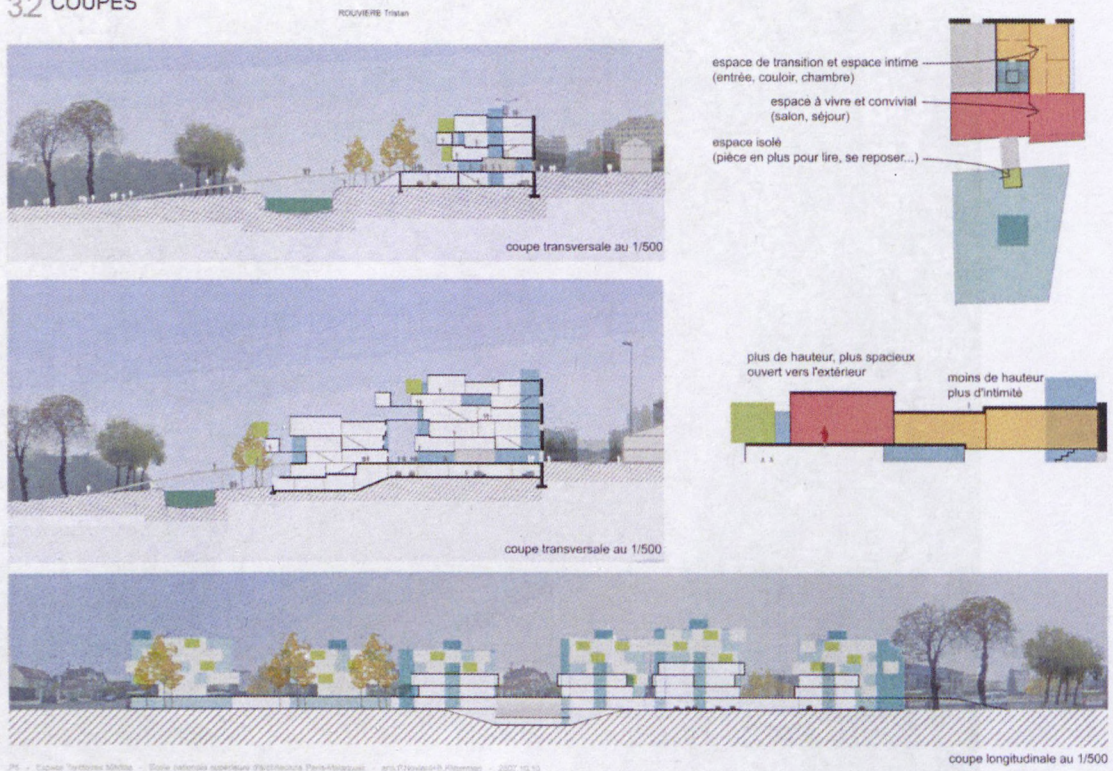
#### 4) coupe

La coupe est le premier exercice de reterritorialisation. L'étudiant valide son dispositif. Il fait le choix d'un sol et d'un rapport à celui-ci.

Pas d'échelle imposée. La seule incitation dans cet exercice est d'inclure le canal.

Pour la première fois, dans l'atelier qui partait d'un exercice spatial pur, l'étudiant réfléchit à des questions d'architecture fondamentale telles que la descente de charge. La matière maquette devient matière d'architecture.

#### 3.2 COUPES



#### 5) Plan au 1:2000<sup>ème</sup>

Le plan de situation constitue ici un premier aboutissement. L'étudiant propose un sol sur lequel il s'installe. Cette échelle permet quelque soit l'importance de l'intervention du projet, d'appréhender les problématiques territoriales et/ou urbaines nécessaires au projet (accessibilité).



## 6) Exercice de présentation final (p.m)

10 planches A3 pouvant être assemblées en A2 éventuellement.

- 1.1 Territorial : viaire
- 1.2 Territorial : carte thématique
- 2 Processus maquette
- 3.1 planches de développement : plan 2000è
- 3.2 planches de développement : coupes/plans
- 3.3 planches de développement : coupes/plans
- 3.4 planches de développement : visualisation/maquette
- 3.5 planches de développement : visualisation/maquette
- 4 Planche de synthèse (programme : éléments théoriques, diagramme)

## 2) Observations de recherche

- **dispositif :**  
*rencontre entre 1 dispositif et une stratégie*

L'organisation du module d'enseignement implique une compréhension de l'étudiant d'un certain dispositif spatial et de ses implications. Ce dispositif spatial doit coïncider avec une stratégie qui découle d'une appréhension territoriale du lieu. Grosso modo, le dispositif spatial découlerait d'un enchaînement de manipulations et de sauts de médias dans l'exercice spatial tandis que la stratégie découlerait d'une prise de position nécessaire au sein d'un périmètre dont le centre est le pont donné lors de l'exercice territorial.

### **- critique de la notion de densité**

L'approche distincte d'une appréhension territoriale du projet et d'un développement d'un dispositif spatial amène assez souvent à des choix programmatiques. En effet, l'étudiant doit assez vite confronter ses maquettes, son dispositif spatial à un périmètre et à une situation qui lui sont imposés à la recherche d'un sol. Les 15 ponts disséminés le long du canal de l'Ourcq offrent des situations de densités urbaines (COS et densité d'habitants/km<sup>2</sup>) très variées et globalement décroissantes de Paris jusqu'à la Ferté Milon.

L'étudiant doit alors affiner sa stratégie d'implantation, voire même la faire sortir de critères programmatiques et de densité habituels pour inventer sa propre situation. Il se retrouve alors dans une situation critique. Il doit alors faire converger son dispositif avec un sol. Il met à mal les critères canoniques de densité urbaine et doit alors élargir la question vers d'autres champs.

### **L'implantation dans un site naturel d'un équipement :**

Le travail de Selma Benkirane intéresse l'installation d'un projet à la programmation très riche dans un espace naturel. Ses premières maquettes l'ont amené très vite vers un dispositif de superposition de strates que l'on peut parcourir de manière

longitudinale. Les dimensions des différentes strates l'ont amené à penser à un équipement de taille respectable et recevant du public.

Le site qui lui fut attribué ainsi qu'au reste de son groupe était le pont de l'A104 au km 21. Le périmètre est traversé par la Francilienne, la RN et la ligne TGV. La Francilienne, la ligne TGV ainsi que le canal marquent une séparation entre les deux secteurs d'urbanisation que sont Villepinte et Mitry/Claye.

L'interstice est en grande partie agricole, mais aussi occupé plus ponctuellement par des bois et des carrières.

Son choix d'implantation s'est très vite porté sur les bords du canal au droit d'un bois qui le jouxte. Son site est alors assez éloigné des réseaux viaires existants mais est cependant accessible par le canal.



**Accessibilité :** la question de l'accessibilité est ici cruciale : le site est assez peu facilement accessible au travailleur quotidien, mais le devient lorsqu'on pense à une famille roulant moins vite, pour ses loisirs du weekend. L'égalitarisme programmatique du studio imposait la réalisation d'un projet au site, quel que soit la nature et l'accessibilité de celui-ci. L'étudiante répond ici par la solution logique d'un golf et d'une implantation urbaine de loisirs.





### ***Hors-sol : à la recherche d'un sol...projet critique***

Les premières maquettes réalisées par les étudiants trouvent pour support la table de travail et n'ont donc pas de sol. Le travail plastique est un exercice qui vise à sortir de la façon de concevoir la forme comme une finalité idéale à mettre en œuvre par suite avec des moyens techniques secondaires. Il oblige au contraire à travailler avec nos petites mains...la forme est en progrès, non pas projetée d'avance, mais matérielle.

Cela oblige à ne pas préjuger, mais à expérimenter. C'est un dispositif critique. A condition de comprendre qu'au passage on découvre que la méthode expérimentée pour la production de la forme est aussi **méthode de projet et repérage de qualité pour le projet.**

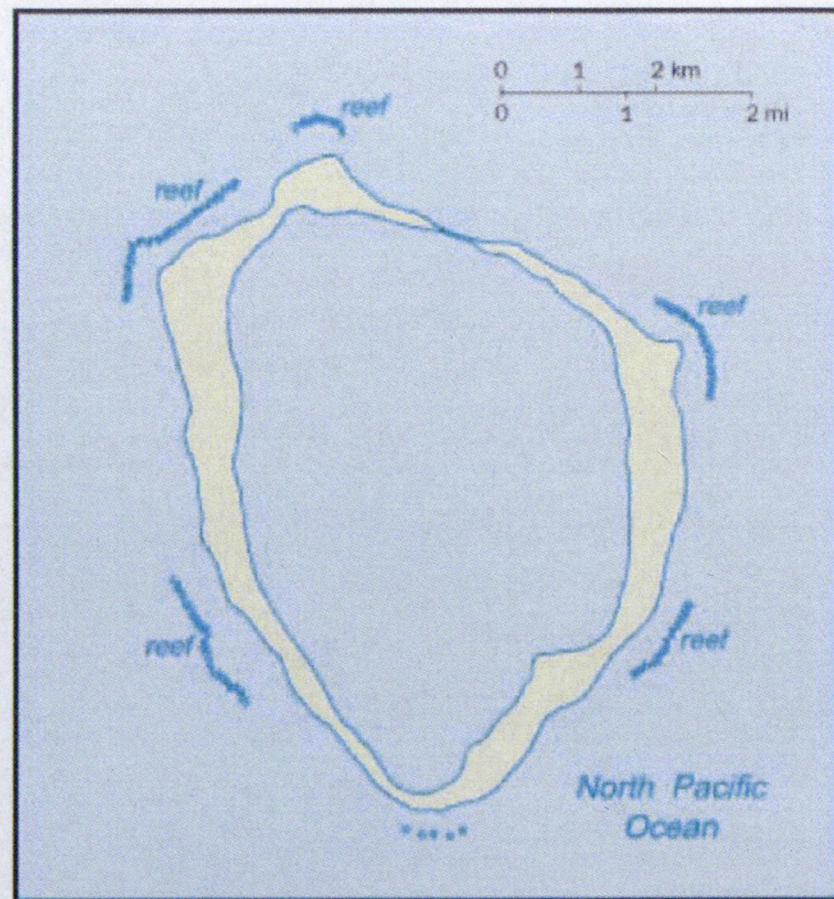
Cette production éprouvée lors du premier exercice n'est pas gratuite mais dévoile des possibles lignes directrices et constitutives d'un projet critique :

L'élaboration d'une grammaire opérative ou somme d'opérations formelles générant des qualités spatiales.

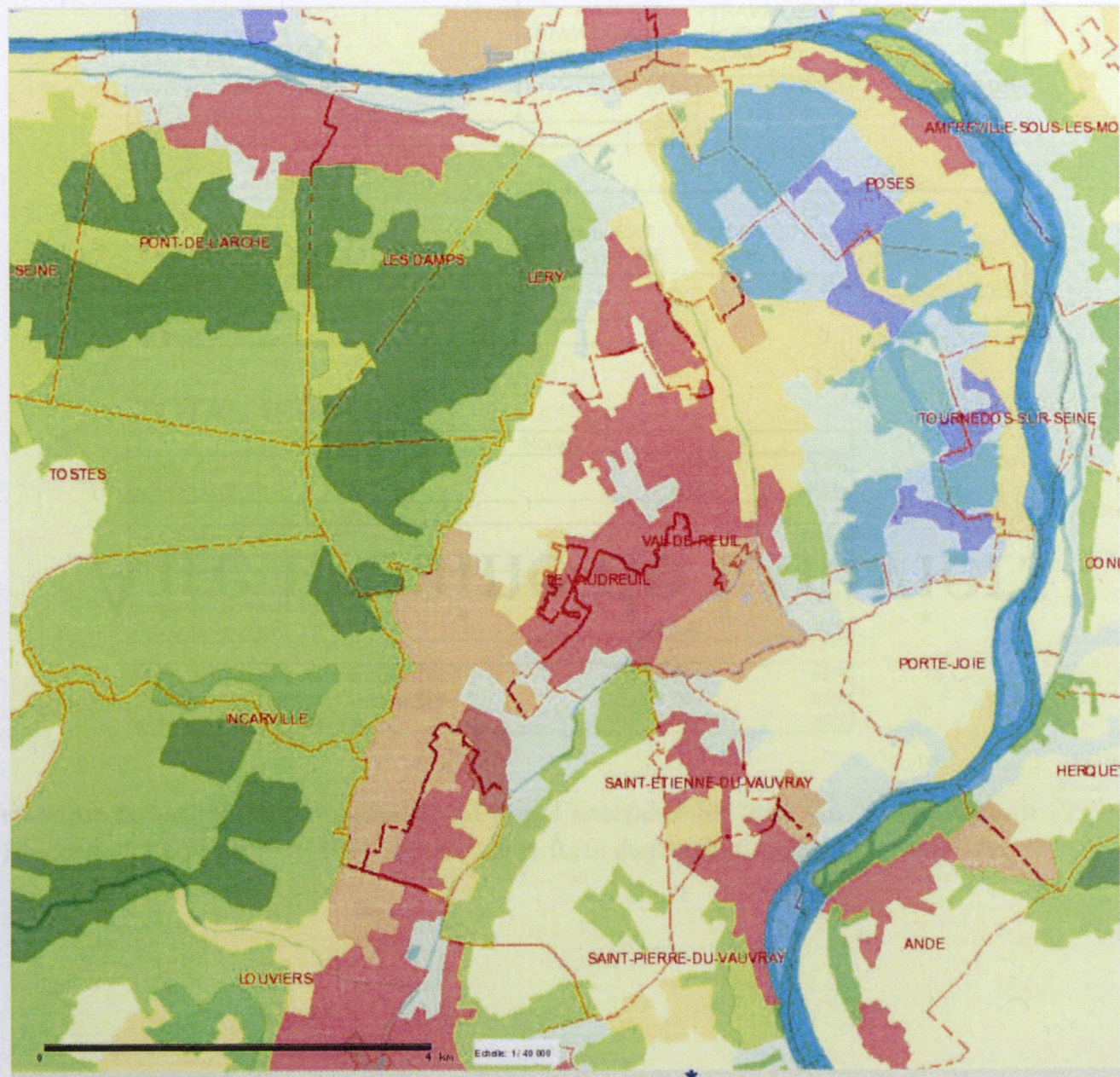
La mise en place d'un protocole ou dispositif de production à partir de cette grammaire.

Il convient de noter prise à revers de la question du sol, non comme une contrainte initiale, mais comme une contrainte ultérieure. Le projet cherche son terroir.

# *LA VILLE SANS LIMITE*



## 1. Un site de modélisation : SEINE-EURE / Le Vaudreuil-Ville-Nouvelle





# Aire urbaine de Louviers

## Aire urbaine de Louviers

TOTAL 1990	TRAVAILLENT DANS LA ZONE	TRAVAILLENT HORS DE LA ZONE	ACTIFS
VIVENT DANS LA ZONE	10 581	5 375	15 956
VIVENT HORS DE LA ZONE	5 387		
EMPLOIS	15 968		

TOTAL 1999	TRAVAILLENT DANS LA ZONE	TRAVAILLENT HORS DE LA ZONE	ACTIFS
VIVENT DANS LA ZONE	9 784	6 236	16 020
VIVENT HORS DE LA ZONE	8 833		
EMPLOIS	18 617		

### TOTAL 1990-1999

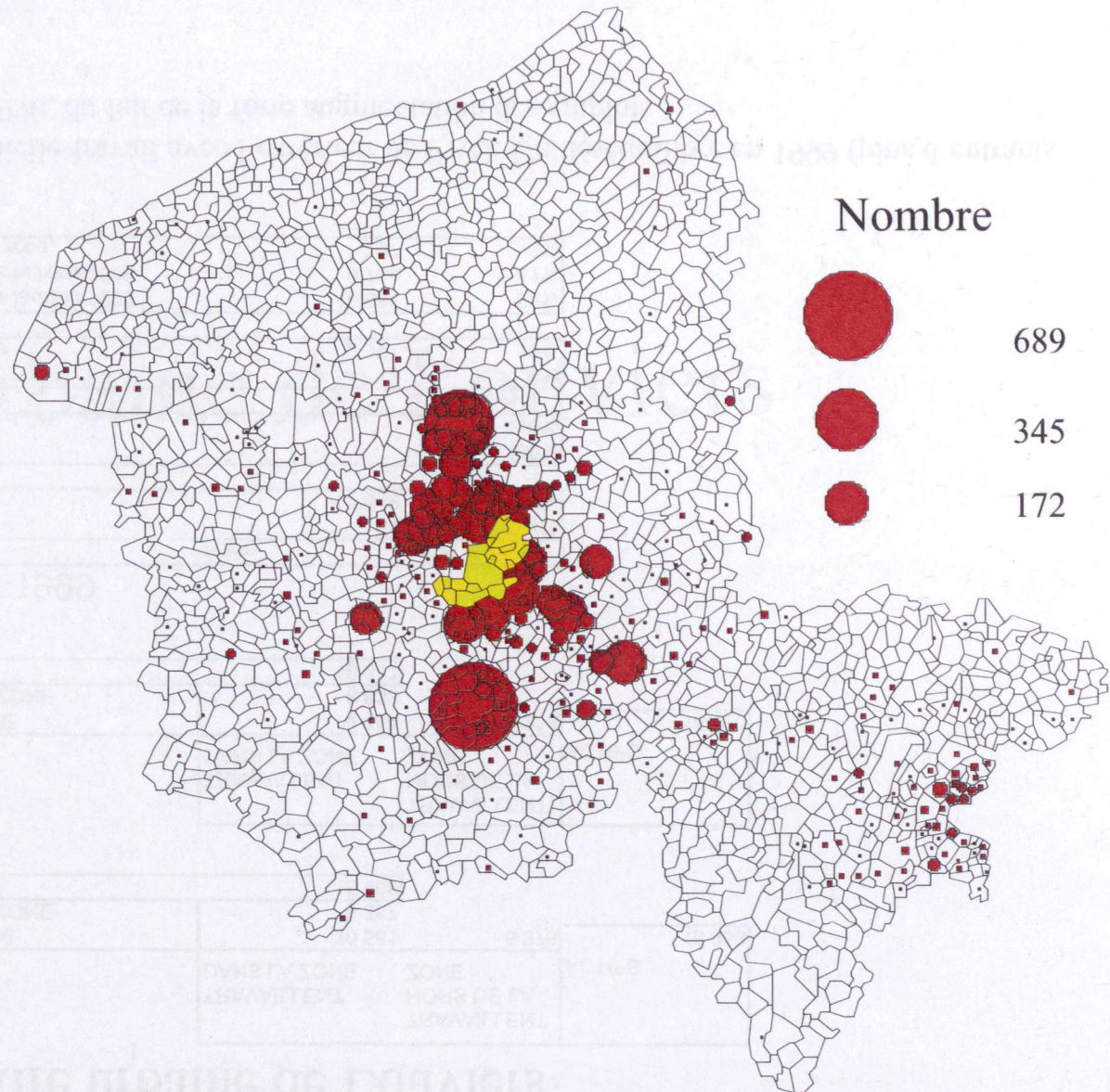
	Nbre	en %
Δ ACTIFS	64	0,4%
Δ EMPLOIS	2 649	16,6%
emplois/actifs 1990		100%
emplois/actifs 1999		116%
		en % actifs
Entrants - sortants 1990	12	0%
Entrants - sortants 1999	2 597	16%
vivent et travaillent dans la zone 1990	10 581	66%
vivent et travaillent dans la zone 1999	9 784	61%
Δ vivent et travaillent in zone	-797	-8%

Une forte augmentation des échanges domicile-travail avec l'extérieur de l'AU. Un déséquilibre en 1999 (plus d'entrants que de sortants) succède à l'équilibre de 1990, du fait de la forte augmentation des emplois.

# AU Louviers, où vont les actifs

39% des actifs de l'AU vont travailler ailleurs, en 1999.

Nombre	lieu de travail
689	EVREUX
420	ROUEN
306	PARIS
197	ANDE
179	PONT-DE-L'AR
177	ALIZAY
172	SAINT-PIERRE
170	ACQUIGNY
169	CLEON
162	HEUDEBOUVIL
162	VERNON
155	HONDOUVILLE
143	GAILLON
137	ELBEUF
106	AUBEVOYE
103	SAINT-ETIENN
102	LES ANDELYS
98	CAUDEBEC-LE
84	LE NEUBOURG
80	SOTTEVILLE-L
76	PITRES
67	TOURVILLE-LA
63	LE GRAND-QU
56	ROMILLY-SUR-
56	SAINT-MARCE
56	SAINT-PIERRE
51	HERQUEVILLE
50	OISSEL

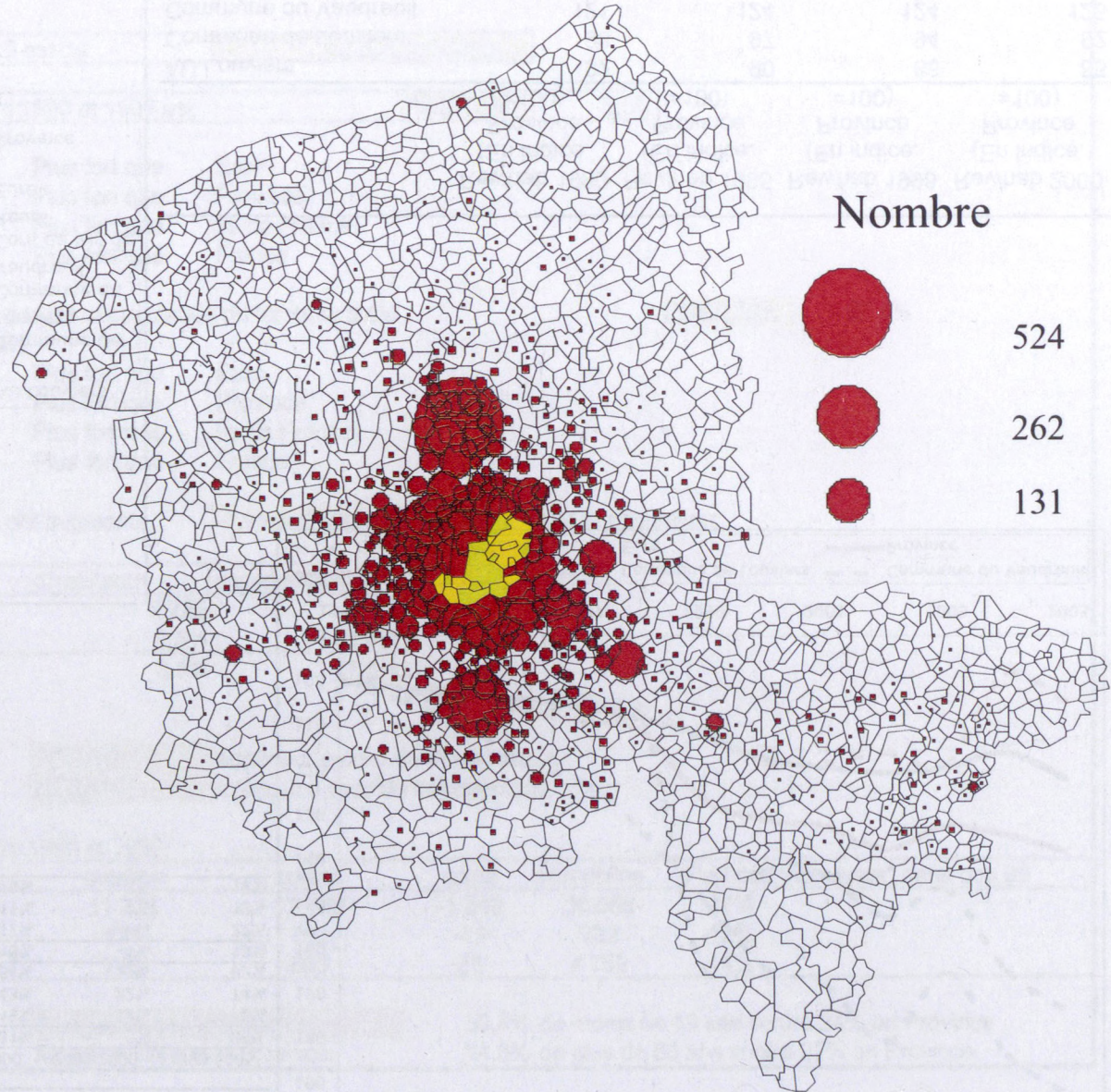


# AU Louviers, d'où viennent les actifs

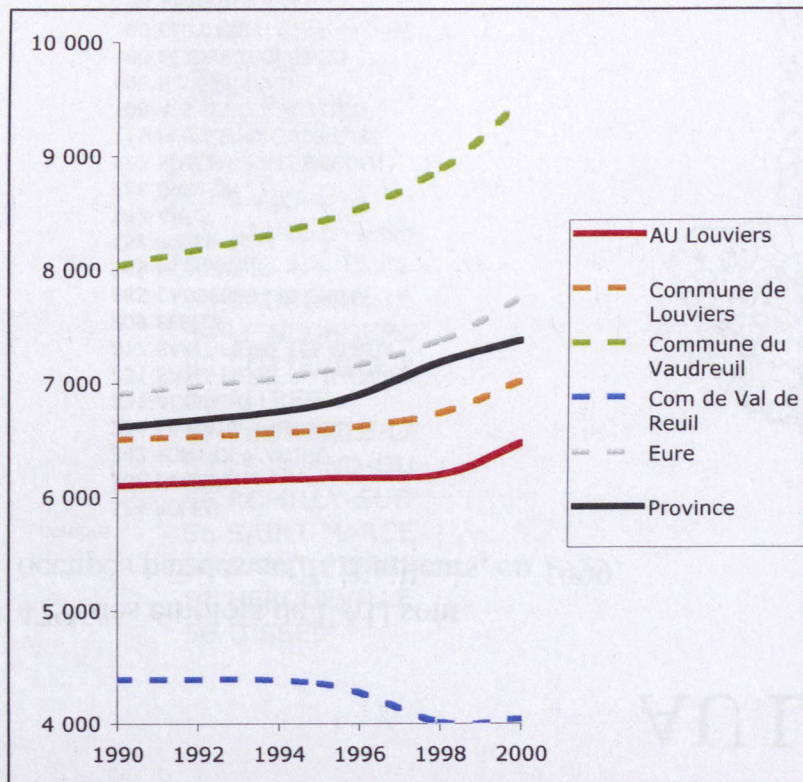
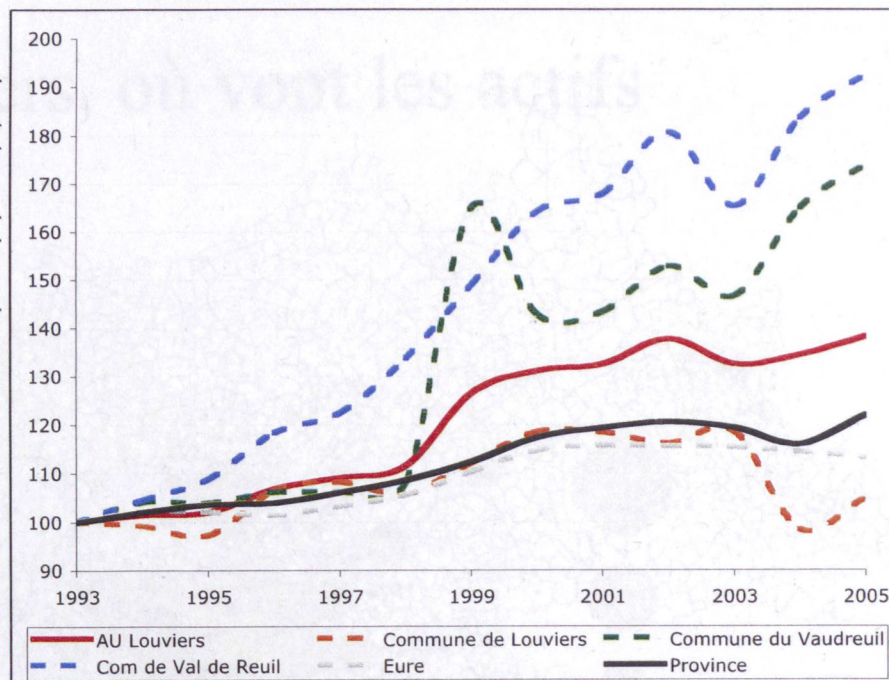
47% des emplois de l'AU sont occupés par des actifs d'ailleurs, en 1999.

nombre

524	ROUEN
302	EVREUX
242	PONT-DE-L'ARCHE
239	LA HAYE-MALHERBE
231	ACQUIGNY
231	SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY
217	SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF
209	ELBEUF
185	CAUDEBEC-LES-ELBEUF
169	MONTAURE
152	POSES
142	ANDE
128	GAILLON
127	SOTTEVILLE-LES-ROUEN
115	HEUDREVILLE-SUR-EURE
108	AMFREVILLE-SUR-ITON
106	HEUDEBOUVILLE
106	LE GRAND-QUEVILLY
98	LES DAMPS
98	VERNON
94	SAINTE-AUBIN-LES-ELBEUF
92	CANAPPEVILLE
89	LE PETIT-QUEVILLY
87	LES ANDELYS
86	AILLY
86	FONTAINE-BELLENGER
86	PITRES
80	OISSEL
80	SAINTE-ETIENNE-DU-ROUVRAY
79	ROMILLY-SUR-ANDELLE
72	MUIDS
67	LE NEUBOURG
62	CLEON
61	HONDOUVILLE
59	AUBEVOYE
57	ALIZAY
55	ECQUETOT
55	VRAIVILLE
51	LE MESNIL-ESNARD
50	CRIQUEBEUF-SUR-SEINE
50	LA VACHERIE



	Unedic Total 1993	Unedic Total 2000	Unedic Total 2005	Δ1993-2000	Δ2000-2005	Δ1993-2005
AU Louviers	11 139	14 609	15 405	31%	5%	38%
Commune de Louvier	5 733	6 796	6 013	19%	-12%	5%
Commune du Vaudre	1 512	2 157	2 629	43%	22%	74%
Com de Val de Reuil	2 892	4 746	5 567	64%	17%	92%
Eure	115 230	132 349	130 628	15%	-1%	13%
Province	9 827 160	11 542 344	11 997 104	17%	4%	22%
Ile de France	3 536 526	3 938 929	3 946 137	11%	0%	12%
France	13 363 686	15 481 273	15 943 241	16%	3%	19%



	Rev/hab 1990 (En indice. Province =100)	Rev/hab 1995 (En indice. Province =100)	Rev/hab 1998 (En indice. Province =100)	Rev/hab 2000 (En indice. Province =100)
AU Louviers	92	90	86	85
Commune de Louviers	98	97	94	92
Commune du Vaudreuil	121	124	124	125
Com de Val de Reuil	66	64	56	53
Eure	104	104	103	102



## DÉMOGRAPHIE (Insee)

La population du territoire, en 1999 est de: 42 338 habitants

La variation de la population, entre 1990 et 1999 est POSITIVE: 5,5%

Le dynamisme démographique est :

Plus fort que Eure  
 Plus fort que: Province  
 Plus fort que Ile de France  
 Plus fort que France

Sur la période 1975-1999, la variation de la population du territoire a été POSITIVE: 67,4%

Le dynamisme démographique est :

Plus fort que Eure  
 Plus fort que: Province  
 Plus fort que Ile de France  
 Plus fort que France

Entre 1990 et 1999, les ménages ont augmenté, en moins grand nombre que la population:

Variation 1990-99 du nombre	d'habitants	de ménages
en nombre	2 225	38
en %	5,5%	13,2%
Var Province (en %)	3,5%	11,5%

SOLDE NATUREL 1990-99 POSITIF supérieur à celui du département  
 SOLDE MIGRAT 1990-99 NÉGATIF inférieur à celui du département

Entrées-sorties de population entre 1990 et 1999:

	entrées	sorties	solde	immobiles	Part des "nouveaux" dans pop 99
Population	11 233	12 782	-1 549	30 568	27%
cadres	674	763	-89	922	42%
retraités	749	663	86	4 759	14%

AGE DE LA POPULATION Plus jeune que la Province: 30,4% de moins de 19 ans contre 24% en Province  
 Moins vieille que la Province: 14,5% de plus de 60 ans contre 22% en Province

## REVENUS - PAUVRETÉ (DGI & CNAF)

Le territoire est **PAUVRE**, comparé à la Province

Le revenu 2000 par habitant du territoire est **85%** du revenu moyen de Province

La croissance 90-2000 de ce revenu/hab. est **plus lente**, **6,2%**, que les **+11,6%** de la Province

Les pauvres, en 2000, sont **6 789** soit **18,1%** de la population de moins de 65 ans

Le taux de pauvreté 2000 est **supérieur** à celui de la Province (**13,0%**)

Le nbre de pauvres **a augmenté** entre 96 et 2000: **11,6%**, contre **-4,5%** en Province

## RICHESSSE FISCALE (DGI)

Le territoire est **riche** en TP et il est **riche** en potentiel fiscal

La base de TP du territoire est de **3 318** euros par habitants en 2001 (contre **2140 e/h** en Province)

La base de TP/habitant 2001 est **155%** de celle de la Province

Entre 1994 et 2000 la base de TP **a augmenté moins vite** que celle de la Province (**6,7%**): **-100,0%** dans le territoire

Le potentiel fiscal 2000 est de **754** euros par habitants, soit **139%** des **542** de la Province

la part des salaires dans la base de TP est **#DIV/0!** à celle de la moyenne de Province, ce qui suggère que

le système productif du territoire est plutôt **#DIV/0!** contre **30,4%**

Le ratio entre le niveau de TP/habitant et de potentiel fiscal (par rapport à la Province) suggère que le territoire est plutôt **productif**

## POPULATION ACTIVE (Insee)

La population active occupée évolue, entre 1990 et 1999, plus **lentement** que son département et plus **lentement** que la Province

La variation de la population active occupée ( **139** ) a été **moins importante** que celle des retraités ( **139** )

Les cadres et professions intellectuelles supérieures pèsent **10,2%** de la population active occupée, ce qui est **plus** que le département **et ce qui est moins** que la Province

**RESIDENCES SECONDAIRES (Insee):****PEU**

En 1999, on compte 362 résidences secondaires, soit 2,2% des logements.  
 leur nombre s'est réduit entre 1990 et 1999. 9,2% dans le département et 12% en province)

**RETRAITÉS (Insee)****PEU**

En 1999, on compte 5 513 retraités, soit 22,2% des titulaires de revenu (contre 27,0% dans le département, 30,2% en Province et 22% en Ile de France...  
 La zone a un solde migratoire 1990-99 de retraités de : 86

**ACTIFS TRAVAILLANT DANS UNE AUTRE ZONE D'EMPLOI (Insee)****BEAUCOUP**

17% des actifs résidant dans le territoire travaillent dans une autre zone d'emploi (contre 27% dans le département et 16% en Province)

**ATTRACTIVITÉ RESIDENTIELLE (Insee)****FAIBLE**

12,3% de la population 1999 vivait dans une autre région en 90, contre 14,6% dans le département et 11% en moyenne en Province  
 7,8% de la population de plus de 60 ans vivait dans une autre région, 11,8% dans le département et 11% en moyenne en Province

**Variation EMPLOI total (Insee)**

Entre 1990 et 1999, la variation de l'emploi total du territoire est 2 985 , soit un taux de variation de 19,1%

plus fort que Eure  
 plus fort que Province  
 plus fort que Ile de France  
 plus fort que France

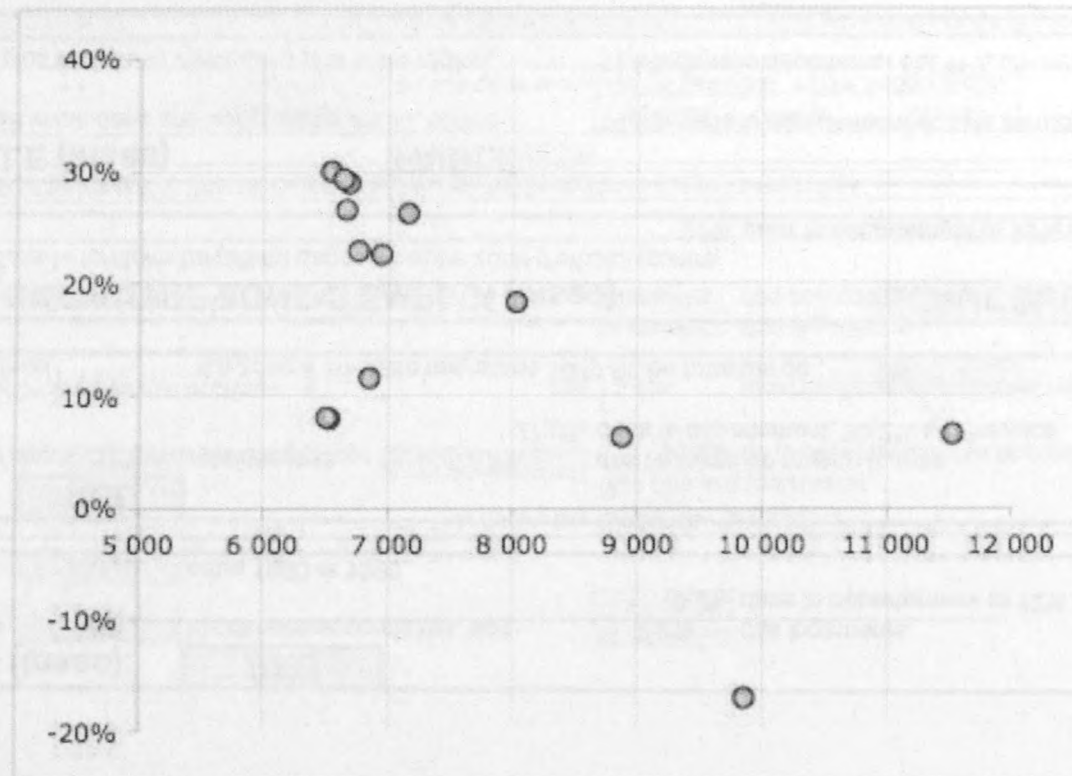
**Variation EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ (Unedic)****FORTE**

L'emploi salarié privé du territoire a augmenté entre 1993 et 2004 : 34,4% ce qui est supérieur au départe à la Province

EMPLOI PCS (In	Emplois agriculteurs exploitants Δ 1990-99	Emplois artisans Δ 1990-99	Emplois commerçants et assimilés Δ 1990-99	Emplois chefs d'entreprise salariés ou plus Δ 1990-99	Emplois professions libérales Δ 1990-99	Emplois cadres fonction pub., prof. intel.&artist d'entreprise Δ 1990-99	Emplois cadres d'entreprise Δ 1990-99	Emplois prof. interméd., ens., santé, fonction publ. Δ 1990-99	Emplois prof. interm. admini. & commerciales Δ 1990-99	Emplois employés de commerce Δ 1990-99	Emplois personnels serv. directs aux particuliers Δ 1990-99	Emplois ouvriers qualifiés Δ 1990-99	Emplois ouvriers non qualifiés Δ 1990-99	Emplois ouvriers agricoles Δ 1990-99
	AU Louviers	-70,5%	-25,4%	-11,9%	-13,3%	24,3%	59,1%	15,4%	31,9%	37,5%	15,2%	54,3%	22,2%	3,8%
Eure	-42,2%	-15,2%	-10,2%	11,1%	8,7%	43,6%	7,4%	21,7%	40,5%	13,3%	50,4%	0,6%	-20,9%	-10,4%
Province	-37,6%	-16,3%	-13,4%	6,0%	10,9%	27,6%	12,5%	19,6%	34,3%	19,5%	50,9%	-3,0%	-15,1%	4,2%
Ile de France	-36,1%	-17,0%	-6,5%	-16,4%	15,1%	18,3%	8,4%	13,2%	14,4%	10,5%	27,6%	-21,9%	-23,0%	-17,2%
France	-37,6%	-16,4%	-12,2%	-0,6%	12,0%	24,6%	10,8%	18,4%	27,1%	17,7%	45,1%	-6,6%	-16,3%	3,5%
Indice de spécialisation (par rapport à Province) 1999														
AU Louviers	6	53	82	80	71	88	123	94	80	82	79	130	137	17
Eure	78	106	94	98	73	80	93	85	85	86	103	121	132	80
Province	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Ile de France	4	62	79	116	130	155	314	90	168	84	99	67	55	10
France	79	92	95	104	107	112	147	98	115	96	100	93	90	80

### Analyse de la cohésion interne à la zone:

Abcisse: Rev/hab 1990 des communes- Ordonnée: Δ rev/hab 1990-2000 en Euros constants:



La couverture en emplois domestiques pur est **faible** comparée à la Province

dompur/habitant	1993	2002
AU Louviers	3,7	4,0
Eure	3,5	4,1
Province	4,2	5,0
Ile de France	5,2	5,7
France	4,4	5,1

L'emploi "domestique pur" est un échantillon des emplois locaux qui évoluent en fonction de la demande locale des ménages.

La croissance de l'emploi domestique pur entre 1993 et 2002 est **faible** par rapport à la Province (20,3%): **11,1%**  
**faible** par rapport au département qui fait **22,3%**

### EMPLOI salarié privé services supérieurs aux entreprises (d'après Unedic)

La couverture en emplois serv. supérieurs est **faible** comparée à la Province

salariés serv. Sup. en % Unedic:	1993	2002	Δ points 93-02	Nbre: Δ 1993-02	Δ 1993-02
AU Louviers	1,6%	1,4%	-0,1%	44	25,4%
Eure	1,8%	2,0%	0,2%	567	27,2%
Province	2,7%	3,1%	0,4%	97 872	36,4%
Ile de France	6,6%	7,8%	1,3%	78 411	33,6%
France	3,8%	4,3%	0,5%	176 283	35,1%

La croissance des serv. sup. aux entr. entre 1993 et 2002 est **faible** par rapport à la Province

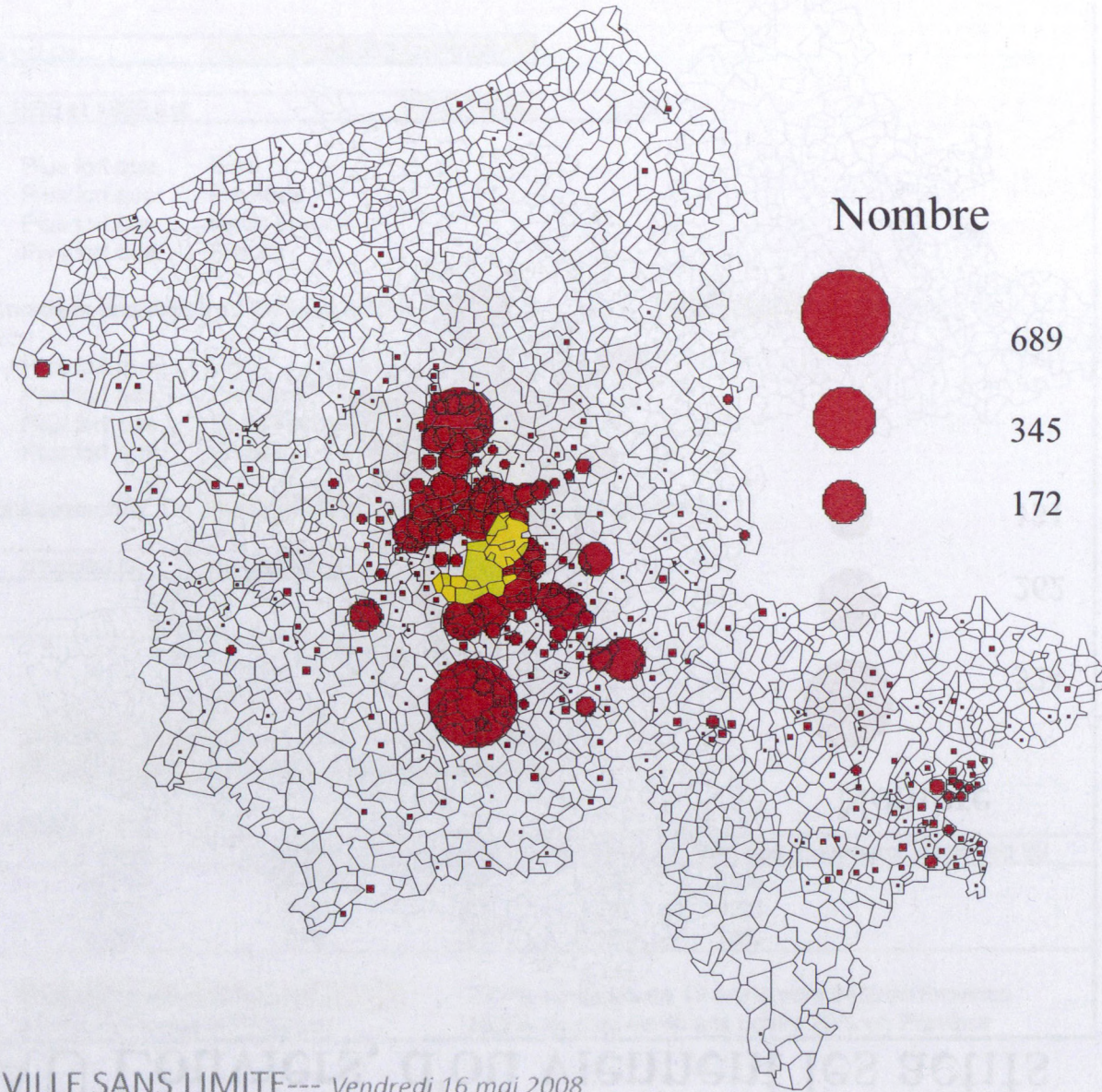
### Données services supérieurs aux entreprises:

Services supérieurs aux entreprises 1993	Services supérieurs aux entreprises 2002
173	217
2 084	2 651
269 090	366 962
233 048	311 459
502 138	678 421

# CA Seine Eure

# AU Louviers, où vont les actifs

Cette "ville diffuse" ( 59 584 habitants en 99, une superficie de 236 km<sup>2</sup> – à comparer avec les 105 km<sup>2</sup> de Paris – et une densité moyenne de 256 hab/km<sup>2</sup>) est exemplaire. C'est une base d'emploi relativement forte – elle fonctionne bien en cela comme un pôle urbain à l'échelle du réseau métropolitain de Haute Normandie. Et connaît pour autant d'exceptionnels taux de chômage.

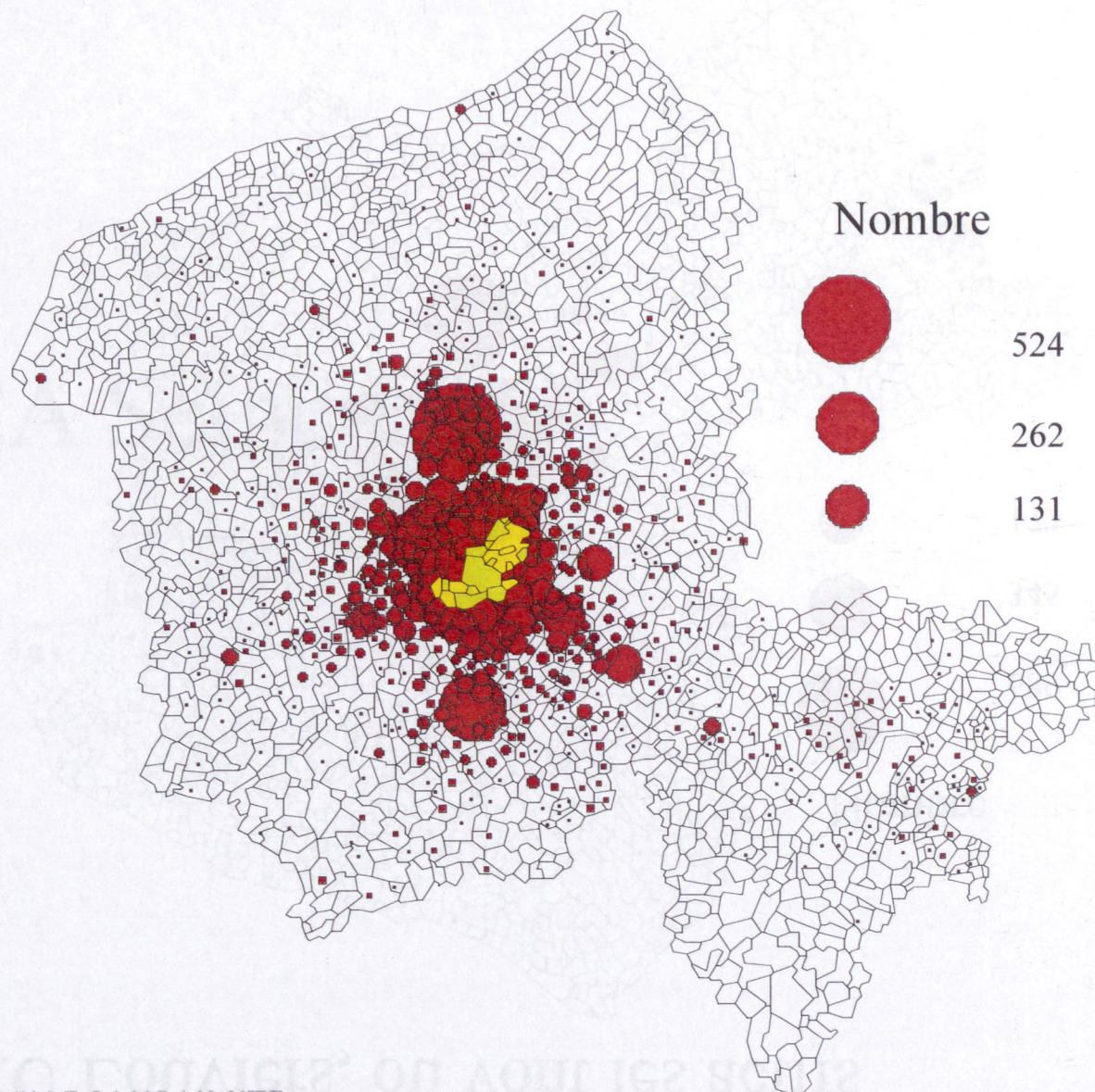


# AU Louviers, d'où viennent les actifs

1. Les limites réelles de ce pôle relativement isolé sont éventuellement difficiles à tracer. La délimitation de la communauté d'agglomération a été fortement politique et *grosso modo* assez artificielle, entre ce que l'on pourrait considérer comme "**campagne équipée**", et ce qui relèverait d'**urbanités** plus traditionnelles.

Deux questions :

- celle de l'extension du "*spray*" résidentiel : où habitent les gens qui travaillent dans la zone ?
- celle inverse du *spray* des emplois : où vont travailler les gens qui y habitent ?





## DÉMOGRAPHIE (Insee)

La population du territoire, en 1999 est de: 56 553 habitants

La variation de la population, entre 1990 et 1999 est POSITIVE: 6,8%

Le dynamisme démographique est :

Plus fort que Eure  
 Plus fort que: Province  
 Plus fort que Ile de France  
 Plus fort que France

Sur la période 1975-1999, la variation de la population du territoire a été POSITIVE: 53,3%

Le dynamisme démographique est :

Plus fort que Eure  
 Plus fort que: Province  
 Plus fort que Ile de France  
 Plus fort que France

Entre 1990 et 1999, les ménages ont augmenté, en moins grand nombre que la population:

Variation 1990-99 du nombre	d'habitants	de ménages
en nombre	3 607	455
en %	6,8%	18,9%
Var Province (en %)	3,5%	11,5%

SOLDE NATUREL 1990-99 POSITIF supérieur à celui du département  
 SOLDE MIGRAT 1990-99 NÉGATIF inférieur à celui du département

Entrées-sorties de population entre 1990 et 1999:

	entrées	sorties	solde	immobiles	Part des "nouveaux" dans pop 99
Population	14 010	14 097	-87	41 964	25%
cadres	909	829	80	1 247	42%
retraités	1 020	875	145	6 860	13%

AGE DE LA POPULATION Plus jeune que la Province: 29,7% de moins de 19 ans contre 24% en Province  
 Moins vieille que la Province: 15,5% de plus de 60 ans contre 22% en Province

## REVENUS - PAUVRETÉ (DGI & CNAF)

Le territoire est **PAUVRE**, comparé à la Province

Le revenu 2000 par habitant du territoire est **90%** du revenu moyen de Province

La croissance 90-2000 de ce revenu/hab. est **plus lente, 8,7%**, que les **+11,6%** de la Province

Les pauvres, en 2000, sont **7 992** soit **16,0%** de la population de moins de 65 ans

Le taux de pauvreté 2000 est **supérieur** à celui de la Province (**13,0%**)

Le nbre de pauvres **a augmenté** entre 96 et 2000: **10,1%**, contre **-4,5%** en Province

## RICHESSSE FISCALE (DGI)

Le territoire est **riche** en TP et il est **riche** en potentiel fiscal

La base de TP du territoire est de **3 087** euros par habitants en 2001 (contre 2140 e/h en Province)

La base de TP/habitant 2001 est **144%** de celle de la Province

Entre 1994 et 2000 la base de TP **a augmenté moins vite** que celle de la Province (6,7%): **-97,6%** dans le territoire

Le potentiel fiscal 2000 est de **682** euros par habitants, soit **126%** des 542 de la Province

la part des salaires dans la base de TP est **supérieure** à celle de la moyenne de Province, ce qui suggère que le système productif du territoire est plutôt **tertiaire**

<b>34,4%</b>	contre	<b>30,4%</b>
--------------	--------	--------------

Le ratio entre le niveau de TP/habitant et de potentiel fiscal (par rapport à la Province) suggère que le territoire est plutôt **productif**

## POPULATION ACTIVE (Insee)

La population active occupée évolue, entre 1990 et 1999, plus **lentement** que son département et plus **lentement** que la Province

La variation de la population active occupée (**740**) a été **moins importante** que celle des retraités : **993**

Les cadres et professions intellectuelles supérieures pèsent **10,0%** de la population active occupée, ce qui est **plus** que le département

et ce qui est **moins** que la Province

**RESIDENCES SECONDAIRES (Insee):** **PEU**

En 1999, on compte 737 résidences secondaires, soit 3,2% des logements. ( 9,2% dans le département et 12% en province)  
leur nombre s'est réduit entre 1990 et 1999.

**RETRAITÉS (Insee)****PEU**

En 1999, on compte 7 885 retraités, soit 23,2% des titulaires de revenu (contre 27,0% dans le département, 30,2% en Province et 22% en Ile de France... La zone a un solde migratoire 1990-99 de retraités de : 145

**ACTIFS TRAVAILLANT DANS UNE AUTRE ZONE D'EMPLOI (Insee)****BEAUCOUP**

17% des actifs résidant dans le territoire travaillent dans une autre zone d'emploi (contre 27% dans le département et 16% en Province)

**ATTRACTIVITÉ RESIDENTIELLE (Insee)****FAIBLE**

11,3% de la population 1999 vivait dans une autre région en 90, contre 14,6% dans le département et 11% en moyenne en Province

8,4% de la population de plus de 60 ans vivait dans une autre région, 11,8% dans le département et 11% en moyenne en Province

**Variation EMPLOI total (Insee)**

Entre 1990 et 1999, la variation de l'emploi total du territoire est 2 760 , soit un taux de variation de ##

plus fort que Eure  
plus fort que Province  
plus fort que Ile de France  
plus fort que France

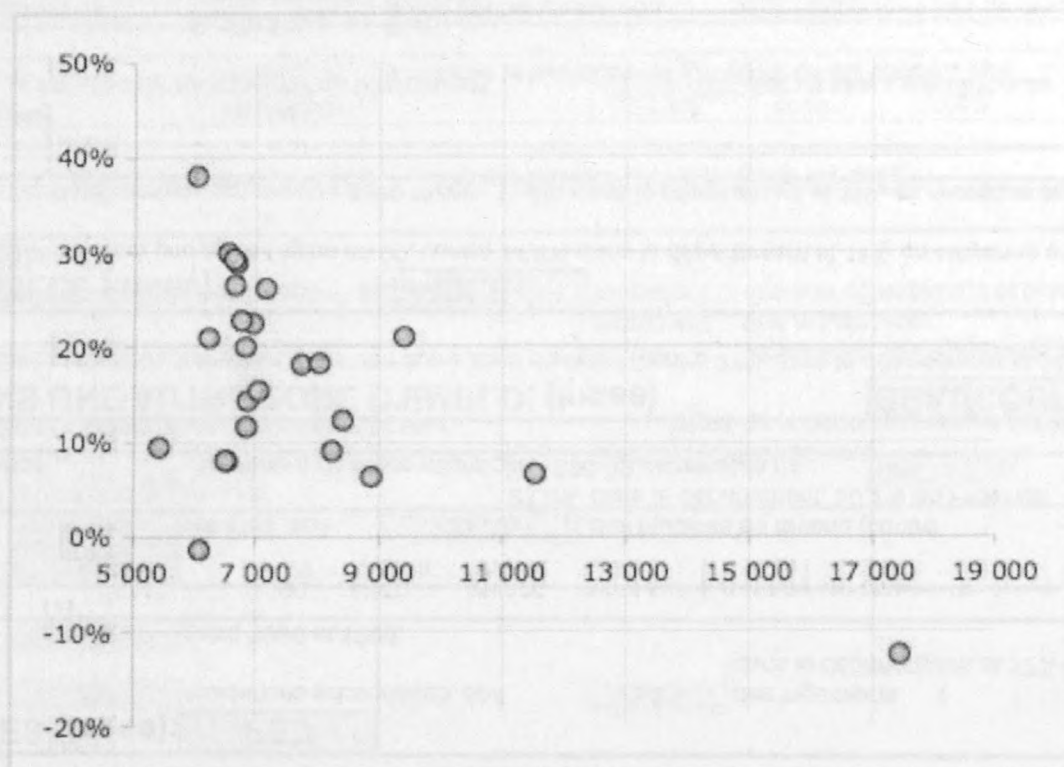
**Variation EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ ( Unedic)****FORTE**

L'emploi salarié privé du territoire a augmenté entre 1993 et 2004 de 27,0% ce qui est supérieur au dépt. et à la Province

EMPLOI PCS	Emplois agriculteurs exploitants Δ 1990-99	Emplois artisans Δ 1990-99	Emplois commerçants et assimilés Δ 1990-99	Emplois chefs d'entreprise 10 salariés ou plus Δ 1990-99	Emplois professions libérales Δ 1990-99	Emplois cadres fonction pub., prof. intel & artist Δ 1990-99	Emplois cadres d'entreprise Δ 1990-99	Emplois interméd., prof. ens., santé publ. Δ 1990-99	Emplois prof. techniciens Δ 1990-99	Emplois employés de commerce Δ 1990-99	Emplois personnels serv. directs aux particuliers Δ 1990-99	Emplois ouvriers qualifiés Δ 1990-99	Emplois ouvriers non qualifiés Δ 1990-99	Emplois ouvriers agricoles Δ 1990-99	
	CA Seine Eure	-52,5%	-31,1%	-11,7%	4,8%	17,6%	58,6%	18,5%	29,0%	## 55,5%	# 11,4%	53,4%	12,8%	-8,8%	-25,0%
Eure	-42,2%	-15,2%	-10,2%	11,1%	8,7%	43,6%	7,4%	21,7%	## 39,0%	# 13,3%	50,4%	0,6%	-20,9%	-10,4%	
Province	-37,6%	-16,3%	-13,4%	6,0%	10,9%	27,6%	12,5%	19,8%	## 27,7%	# 19,5%	50,9%	-3,0%	-15,1%	4,2%	
Ile de France	-36,1%	-17,0%	-6,5%	-16,4%	15,1%	18,3%	8,4%	13,2%	## 4,2%	# 10,5%	27,6%	-21,9%	-23,0%	-17,2%	
France	-37,6%	-16,4%	-12,2%	-0,6%	12,0%	24,6%	10,6%	18,4%	## 20,8%	# 17,7%	45,1%	-6,6%	-16,3%	3,5%	
Indice de spécialisation (par rapport à Province) 1999															
CA Seine Eure	15	62	87	81	69	80	121	86	85	160	# 76	85	136	142	21
Eure	78	106	94	98	73	80	93	85	85	115	# 86	103	121	132	80
Province	100	100	100	100	100	100	100	100	## 100	# 100	100	100	100	100	100
Ile de France	4	62	79	116	130	155	314	90	## 119	# 84	99	67	55	10	
France	79	92	95	104	107	112	147	98	## 104	# 96	100	93	90	80	

### Analyse de la cohésion interne à la zone:

Abcisse: Rev/hab 1990 des communes- Ordonnée: Δ rev/hab 1990-2000 en Euros constants:



**EMPLOI salarié privé domestique pur (d'après Unedic)**

La couverture en emplois domestiques pur est faible comparée à la Province

dompur/habitant	1993	2002
CA Seine Eure	3,5	3,8
Eure	3,5	4,1
Province	4,2	5,0
Ile de France	5,2	5,7
France	4,4	5,1

L'emploi "domestique pur" est un échantillon des emplois locaux qui évoluent en fonction de la demande locale des ménages.

La croissance de l'emploi domestique pur entre 1993 et 2002 est faible par rapport à la Province (20,3%): ##  
 faible par rapport au département qui fait ##

**EMPLOI salarié privé services supérieurs aux entreprises (d'après Unedic)**

La couverture en emplois serv. supérieurs est faible comparée à la Province

salariés serv. Sup. en % Unedic:	1993	2002	Δ points 93-02	Nbre: Δ 1993-02	Δ 1993-02
CA Seine Eure	1,6%	1,5%	0,0%	62	28,1%
Eure	1,8%	2,0%	0,2%	567	27,2%
Province	2,7%	3,1%	0,4%	97 872	36,4%
Ile de France	6,6%	7,8%	1,3%	78 411	33,6%
France	3,8%	4,3%	0,5%	176 283	35,1%

La croissance des serv. sup. aux entr. entre 1993 et 2002 est faible par rapport à la Province

**Données services supérieurs aux entreprises:**

Services supérieurs aux entreprises 1993	Services supérieurs aux entreprises 2002
221	283
2 084	2 651
269 090	366 962
233 048	311 459
502 138	678 421

TOTAL 1990-1999

	Nbre	en %
Δ ACTIFS	810	4%
Δ EMPLOIS	2 610	13%
emplois/actifs 1990		96%
emplois/actifs 1999		105%
		en % actifs
Entrants - sortants 1990	-797	-4%
Entrants - sortants 1999	1 003	5%
vivent et travaillent dans la zone 1990	14 308	68%
vivent et travaillent dans la zone 1999	13 639	62%
Δ vivent et travaillent in zone	-669	-5%

	TRAVAILLEN DANS LA ZONE	TRAVAILLEN T HORS DE LA ZONE	ACTIFS
CADRES 1999			
VIVENT DANS LA ZONE	1003	1074	2077
VIVENT HORS DE LA ZONE	1244		
EMPLOIS	2247		

Emplois cadres/ actifs cadres 1999		108%
Cadres vivant et travaillant dans zone	1003	48% des actifs cadres
Entrants - sortants	170	8%
Part des emplois cadres occupés par actifs d'ailleurs		55%
Part des actifs cadres travaillant ailleurs		52%

# Val de Reuil

## DÉMOGRAPHIE (Insee)

La population du territoire, en 1999 est de: **13 245 habitants**

La variation de la population, entre 1990 et 1999 est **POSITIVE: 16,6%**

Le dynamisme démographique est :

Plus fort que Eure  
 Plus fort que: Province  
 Plus fort que Ile de France  
 Plus fort que France

Sur la période 1975-1999, la variation de la population du territoire a été

**POSITIVE: 3404,0%**

Le dynamisme démographique est :

Plus fort que Eure  
 Plus fort que: Province  
 Plus fort que Ile de France  
 Plus fort que France

Entre 1990 et 1999, les ménages ont augmenté, **en plus grand nombre** que la population:

Variation 1990-99 du nombre	d'habitants	de ménages
en nombre	1 886	3 491
en %	16,6%	12,1%
Var Province (en %)	3,5%	11,5%

SOLDE NATUREL 1990-99 **POSITIF** supérieur à celui du département

SOLDE MIGRAT 1990-99 **NÉGATIF** inférieur à celui du département

Entrées-sorties de population entre 1990 et 1999:

	entrées	sorties	solde	immobiles	Part des "nouveaux" dans pop 99
Population	5 457	6 035	-578	7 528	42%
cadres	133	306	-173	144	48%
retraités	125	229	-104	404	24%

AGE DE LA POPULATION

Plus jeune que la Province: **38,8%** de moins de 19 ans contre 24% en Province  
 Moins vieille que la Province: **5,1%** de plus de 60 ans contre 22% en Province



## REVENUS - PAUVRETÉ (DGI & CNAF)

Le territoire est **PAUVRE**, comparé à la Province

Le revenu 2000 par habitant du territoire est **53%** du revenu moyen de Province

La croissance 90-2000 de ce revenu/hab. est **plus lente**, **-8,0%**, que les **+11,6%** de la Province

Les pauvres, en 2000, sont **2 957** soit **23,2%** de la population de moins de 65 ans

Le taux de pauvreté 2000 est **supérieur** à celui de la Province (**13,0%**)

Le nbre de pauvres **a augmenté** entre 96 et 2000: **33,3%**, contre **-4,5%** en Province

## RICHESSSE FISCALE (DGI)

Le territoire est **riche** en TP et il est **riche** en potentiel fiscal

La base de TP du territoire est de **4 729** euros par habitants en 2001 (contre 2140 e/h en Province)

La base de TP/habitant 2001 est **221%** de celle de la Province

Entre 1994 et 2000 la base de TP **a augmenté plus vite** que celle de la Province (**6,7%**): **37,1%** dans le territoire

Le potentiel fiscal 2000 est de **919** euros par habitants, soit **169%** des 542 de la Province

la part des salaires dans la base de TP est **inférieure** à celle de la moyenne de Province, ce qui suggère que  
le système productif du territoire est plutôt **industrielle** **24,4%** contre **30,4%**

Le ratio entre le niveau de TP/habitant et de potentiel fiscal (par rapport à la Province) suggère que le territoire est plutôt **productif**

## POPULATION ACTIVE (Insee)

La population active occupée évolue, entre 1990 et 1999, plus **vite** que son département et plus **vite** que la Province

La variation de la population active occupée (**320**) a été **plus importante** que celle des retraités : **54**

Les cadres et professions intellectuelles supérieures pèsent **6,5%** de la population active occupée, ce qui est **moins** que le département  
et ce qui est **moins** que la Province

## REVENUS - PAUVRETÉ (DGI & CNAF)

Le territoire est **PAUVRE**, comparé à la Province

Le revenu 2000 par habitant du territoire est **53%** du revenu moyen de Province

La croissance 90-2000 de ce revenu/hab. est **plus lente**, **-8,0%**, que les **+11,6%** de la Province

Les pauvres, en 2000, sont **2 957** soit **23,2%** de la population de moins de 65 ans

Le taux de pauvreté 2000 est **supérieur** à celui de la Province (**13,0%**)

Le nbre de pauvres **a augmenté** entre 96 et 2000: **33,3%**, contre **-4,5%** en Province

## RICHESSSE FISCALE (DGI)

Le territoire est **riche** en TP et il est **riche** en potentiel fiscal

La base de TP du territoire est de **4 729** euros par habitants en 2001 (contre **2140 e/h** en Province)

La base de TP/habitant 2001 est **221%** de celle de la Province

Entre 1994 et 2000 la base de TP **a augmenté plus vite** que celle de la Province (**6,7%**): **37,1%** dans le territoire

Le potentiel fiscal 2000 est de **919** euros par habitants, soit **169%** des **542** de la Province

la part des salaires dans la base de TP est **inférieure** à celle de la moyenne de Province, ce qui suggère que

le système productif du territoire est plutôt **industrielle** **24,4%** contre **30,4%**

Le ratio entre le niveau de TP/habitant et de potentiel fiscal (par rapport à la Province) suggère que le territoire est plutôt **productif**

## POPULATION ACTIVE (Insee)

La population active occupée évolue, entre 1990 et 1999, plus **vite** que son département et plus

**vite** que la Province

La variation de la population active occupée (**320**) a été **plus importante** que celle des retraités : **54**

Les cadres et professions intellectuelles supérieures pèsent **6,5%** de la population active occupée, ce qui est **moins** que le département

et ce qui est moins que la Province

**RESIDENCES SECONDAIRES (Insee):****PEU**

En 1999, on compte 39 résidences secondaires, soit 0,9% des logements. ( 9,2% dans le département et 12% en province)  
 leur nombre s'est réduit entre 1990 et 1999.

**RETRAITÉS (Insee)****PEU**

En 1999, on compte 530 retraités, soit 8,5% des titulaires de revenu (contre 27,0% dans le département, 30,2% en Province et 22% en Ile de France...  
 La zone a un solde migratoire 1990-99 de retraités de : -104

**ACTIFS TRAVAILLANT DANS UNE AUTRE ZONE D'EMPLOI (Insee)****BEAUCOUP**

19% des actifs résidant dans le territoire travaillent dans une autre zone d'emploi (contre 27% dans le département et 16% en Province)

**ATTRACTIVITÉ RESIDENTIELLE (Insee)****FAIBLE**

15,0% de la population 1999 vivait dans une autre région en 90, contre 14,6% dans le département et 11% en moyenne en Province  
 3,8% de la population de plus de 60 ans vivait dans une autre région, 11,8% dans le département et 11% en moyenne en Province

**Variation EMPLOI total (Insee)**

Entre 1990 et 1999, la variation de l'emploi total du territoire est 1 903 , soit un taux de variation de ###

plus fort que Eure  
 plus fort que Province  
 plus fort que Ile de France  
 plus fort que France

**Variation EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ ( Unedic)****FORTE**

L'emploi salarié privé du territoire a augmenté entre 1993 et 2004 de 83,5% ce qui est supérieur au département et à la Province

EMPLOI PCS	Emplois agriculteurs exploitants Δ 1990-99	Emplois artisans Δ 1990-99	Emplois commerçants et assimilés Δ 1990-99	Emplois chefs d'entreprise salariés ou plus Δ 1990-99	Emplois professions libérales Δ 1990-99	Emplois cadres fonction pub., prof. intel & artist Δ 1990-99	Emplois cadres d'entreprise Δ 1990-99	Emplois interméd., prof. ens., santé publ. Δ 1990-99	Emplois inf. et comm. Δ 1990-99	Emplois techniques Δ 1990-99	Emplois employés de commerce Δ 1990-99	Emplois personnels aux serv. directs particuliers Δ 1990-99	Emplois ouvriers qualifiés Δ 1990-99	Emplois ouvriers non qualifiés Δ 1990-99	Emplois ouvriers agricoles Δ 1990-99
	CA Seine Eure	-52,5%	-31,1%	-11,7%	4,8%	17,6%	58,6%	18,5%	29,0%	## 55,5%	# 11,4%	53,4%	12,8%	-6,8%	-25,0%
Eure	-42,2%	-15,2%	-10,2%	11,1%	8,7%	43,8%	7,4%	21,7%	## 39,0%	# 13,3%	50,4%	0,6%	-20,9%	-10,4%	
Province	-37,6%	-16,3%	-13,4%	6,0%	10,9%	27,6%	12,5%	19,8%	## 27,7%	# 19,5%	50,9%	-3,0%	-15,1%	4,2%	
Ile de France	-36,1%	-17,0%	-6,5%	-16,4%	15,1%	18,3%	8,4%	13,2%	## 4,2%	# 10,5%	27,6%	-21,9%	-23,0%	-17,2%	
France	-37,6%	-16,4%	-12,2%	-0,8%	12,0%	24,6%	10,6%	18,4%	## 20,8%	# 17,7%	45,1%	-6,6%	-16,3%	3,5%	
Indice de spécialisation (par rapport à Province) 1999															
CA Seine Eure	15	62	87	81	69	80	121	86	85	160	# 76	85	136	142	21
Eure	78	106	94	98	73	80	93	85	85	115	# 86	103	121	132	80
Province	100	100	100	100	100	100	100	100	## 100	# 100	100	100	100	100	100
Ile de France	4	62	79	116	130	155	314	90	## 119	# 84	99	67	55	10	
France	79	92	95	104	107	112	147	98	## 104	# 96	100	93	90	80	

TOTAL 1990-1999

	Nbre	en %
Δ ACTIFS	200	5%
Δ EMPLOIS	1 859	46%
emplois/actifs 1990		99%
emplois/actifs 1999		137%
		en % actifs
Entrants - sortants 1 <sup>er</sup>	-54	-1%
Entrants - sortants 1 <sup>er</sup>	1 605	37%
vivent et travaillent dans la zone 1990	1 587	38%
vivent et travaillent dans la zone 1999	1 550	36%
Δ vivent et travaillent in zone	-37	-2%

CADRES 1999	TRAVAILLENT DANS LA ZONE	TRAVAILLENT HORS DE LA ZONE	ACTIFS
	VIVENT DANS LA ZONE		81
VIVENT HORS DE LA ZONE		725	
EMPLOIS		806	
Emplois cadres/actifs cadres 1999			301%
Cadres vivant et travaillant dans zone	81		des actifs 30% cadres
Entrants - sortants	538		201%

Part des emplois cadres occupés par actifs d'ailleurs	90%
Part des actifs cadres travaillant ailleurs	70%

**EMPLOI salarié privé domestique pur (d'après Unedic)**

La couverture en emplois domestiques pur est faible comparée à la Province

dompur/habitant	1993	2002
Com de Val de Reuil	2,7	2,7
Eure	3,5	4,1
Province	4,2	5,0
Ile de France	5,2	5,7
France	4,4	5,1

L'emploi "domestique pur" est un échantillon des emplois locaux qui évoluent en fonction de la demande locale des ménages.

La croissance de l'emploi domestique pur entre 1993 et 2002 est faible par rapport à la Province (20,3%): ####  
 faible par rapport au département qui fait ####

**EMPLOI salarié privé services supérieurs aux entreprises (d'après Unedic)**

La couverture en emplois serv. supérieurs est faible comparée à la Province

salariés serv. Sup. en % Unedic:	1993	2002	Δ points 93-02	Nbre: Δ 1993-02	Δ 1993-02
Com de Val de Reuil	0,3%	0,3%	0,0%	7	70,0%
Eure	1,8%	2,0%	0,2%	567	27,2%
Province	2,7%	3,1%	0,4%	97 872	36,4%
Ile de France	6,6%	7,8%	1,3%	78 411	33,6%
France	3,8%	4,3%	0,5%	176 283	35,1%

La croissance des serv. sup. aux entr. entre 1993 et 2002 est forte par rapport à la Province

**Données services supérieurs aux entreprises:**

Services supérieurs aux entreprises 1993	Services supérieurs aux entreprises 2002
10	17
2 084	2 651
269 090	366 962
233 048	311 459
502 138	678 421

# Louviers

## DÉMOGRAPHIE (Insee)

La population du territoire, en 1999 est de: 18 328 habitants

La variation de la population, entre 1990 et 1999 est NÉGATIVE: -1,8%

Le dynamisme démographique est :

- Plus faible que : Eure
- Plus faible que : Province
- Plus faible que : Ile de France
- Plus faible que : France

Sur la période 1975-1999, la variation de la population du territoire a été NÉGATIVE: 0,0%

Le dynamisme démographique est :

- Plus faible que : Eure
- Plus faible que : Province
- Plus faible que : Ile de France
- Plus faible que : France

Entre 1990 et 1999, les ménages ont augmenté, en plus grand nombre que la population:

Variation 1990-99 du nombre	d'habitants	de ménages
en nombre	-330	7 058
en %	-1,8%	4,0%
Var Province (en %)	3,5%	11,5%

SOLDE NATUREL 1990-99 POSITIF inférieur à celui du département  
SOLDE MIGRAT 1990-99 NÉGATIF inférieur à celui du département

Entrées-sorties de population entre 1990 et 1999:

	entrées	sorties	solde	immobiles	Part des "nouveaux" dans pop 99
Population	5 418	6 984	-1 566	12 715	30%
cadres	386	376	10	383	52%
retraités	493	352	141	2 857	15%

AGE DE LA POPULATION Plus jeune que la Province: 25,8% de moins de 19 ans contre 24% en Province  
Moins vieille que la Province: 20,4% de plus de 60 ans contre 22% en Province

## REVENUS - PAUVRETÉ (DGI & CNAF)

Le territoire est **PAUVRE**, comparé à la Province  
Le revenu 2000 par habitant du territoire est **92%** du revenu moyen de Province  
La croissance 90-2000 de ce revenu/hab. est **plus lente, 8,0%**, que les **+11,6%** de la Province

Les pauvres, en 2000, sont **3 025** soit **19,7%** de la population de moins de 65 ans  
Le taux de pauvreté 2000 est **supérieur** à celui de la Province (**13,0%**)

Le nbre de pauvres **a diminué** entre 96 et 2000: **-4,1%**, contre **-4,5%** en Province

## RICHESSSE FISCALE (DGI)

Le territoire est **riche** en TP et il est **riche** en potentiel fiscal  
La base de TP du territoire est de **2 982** euros par habitants en 2001 (contre 2140 e/h en Province)  
La base de TP/habitant 2001 est **139%** de celle de la Province  
Entre 1994 et 2000 la base de TP **a augmenté moins vite** que celle de la Province (6,7%): **-0,8%** dans le territoire

Le potentiel fiscal 2000 est de **698** euros par habitants, soit **129%** des 542 de la Province

la part des salaires dans la base de TP est **supérieure** à celle de la moyenne de Province, ce qui suggère que  
le système productif du territoire est plutôt **tertiaire** **33,6%** contre **30,4%**

Le ratio entre le niveau de TP/habitant et de potentiel fiscal (par rapport à la Province) suggère que le territoire est plutôt **productif**

## POPULATION ACTIVE (Insee)

La population active occupée évolue, entre 1990 et 1999, plus **lentement** que son département et plus **lentement** que la Province  
La variation de la population active occupée ( **-368** ) a été **moins importante** que celle des retraités : **270**

Les cadres et professions intellectuelles supérieures pèsent **11,2%** de la population active occupée, ce qui est **plus** que le département  
**et ce qui est plus que la Province**



**RESIDENCES SECONDAIRES (Insee) **PEU****

En 1999, on compte 159 résidences secondaires, soit 2,0% des logements.  
leur nombre s'est réduit entre 1990 et 1999. (9,2% dans le département et 12% en province)

**RETRAITÉS (Insee) **PEU****

En 1999, on compte 3 354 retraités, soit 28,7% des titulaires de revenu (contre 27,0% dans le département, 30,2% en Province et 22% en Ile de France... La zone a un solde migratoire 1990-99 de retraités de : 141

**ACTIFS TRAVAILLANT DANS UNE AUTRE ZONE D'EMPLOI (Insee) **BEAUCOUP****

17% des actifs résidant dans le territoire travaillent dans une autre zone d'emploi (contre 27% dans le département et 16% en Province)

**ATTRACTIVITÉ RESIDENTIELLE (Insee) **FAIBLE****

11,8% de la population 1999 vivait dans une autre région en 90, contre 14,6% dans le département et 11% en moyenne en Province  
10,3% de la population de plus de 60 ans vivait dans une autre région, 11,8% dans le département et 11% en moyenne en Province

**Variation EMPLOI total (Insee)**

Entre 1990 et 1999, la variation de l'emploi total du territoire est 318, soit un taux de variation de 3,6%

plus fort que Eure  
plus faible que Province  
plus fort que Ile de France  
plus fort que France

**Variation EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ (Unedic) **FAIBLE****

L'emploi salarié privé du territoire a augmenté entre 1993 et 2004 de -1,6% ce qui est inférieur au département et à



### EMPLOI salarié privé domestique pur (d'après Unedic)

La couverture en emplois domestiques pur est **forte** comparée à la Province

dompur/habitant	1993	2002
Commune de Louvier	5,6	6,4
Eure	3,5	4,1
Province	4,2	5,0
Ile de France	5,2	5,7
France	4,4	5,1

L'emploi "domestique pur" est un échantillon des emplois locaux qui évoluent en fonction de la demande locale des ménages.

La croissance de l'emploi domestique pur entre 1993 et 2002 est **faible** par rapport à la Province (20,3%): **12,3%**  
**faible** par rapport au département qui fait **22,3%**

### EMPLOI salarié privé services supérieurs aux entreprises (d'après Unedic)

La couverture en emplois serv. supérieurs est **faible** comparée à la Province

salariés serv. Sup. en % Unedic:	1993	2002	Δ points 93-02	Nbre: Δ 1993-02	Δ 1993-02
Commune de Louvier	2,5%	2,9%	0,4%	48	33,1%
Eure	1,8%	2,0%	0,2%	567	27,2%
Province	2,7%	3,1%	0,4%	97 872	36,4%
Ile de France	6,6%	7,8%	1,3%	78 411	33,6%
France	3,8%	4,3%	0,5%	176 283	35,1%

La croissance des serv. sup. aux entr. entre 1993 et 2002 est **faible** par rapport à la Province

### Données services supérieurs aux entreprises:

Services supérieurs aux entreprises 1993	Services supérieurs aux entreprises 2002
145	193
2 084	2 651
269 090	366 962
233 048	311 459
502 138	678 421

# Le Vaudreuil

## DÉMOGRAPHIE (Insee)

La population du territoire, en 1999 est de: 3 438 habitants

La variation de la population, entre 1990 et 1999 est POSITIVE: 11,7%

Le dynamisme démographique est :

Plus fort que Eure  
 Plus fort que: Province  
 Plus fort que Ile de France  
 Plus fort que France

Sur la période 1975-1999, la variation de la population du territoire a été POSITIVE: 81,8%

Le dynamisme démographique est :

Plus fort que Eure  
 Plus fort que: Province  
 Plus fort que Ile de France  
 Plus fort que France

Entre 1990 et 1999, les ménages ont augmenté, en plus grand nombre que la population:

Variation 1990-99 du nombre	d'habitants	de ménages
en nombre	359	1 093
en %	11,7%	18,1%
Var Province (en %)	3,5%	11,5%

SOLDE NATUREL 1990-99 NÉGATIF inférieur à celui du département  
 SOLDE MIGRAT 1990-99 POSITIF supérieur à celui du département

Entrées-sorties de population entre 1990 et 1999:

	entrées	sorties	solde	immobiles	Part des "nouveaux" dans pop 99
Population	1 509	1 200	309	1 899	44%
cadres	135	99	36	121	53%
retraités	134	80	54	405	25%

AGE DE LA POPULATION Plus jeune que la Province: 26,2% de moins de 19 ans contre 24% en Province  
 Moins vieille que la Province: 17,4% de plus de 60 ans contre 22% en Province

## REVENUS - PAUVRETÉ (DGI & CNAF)

Le territoire est **RICHE**, comparé à la Province  
Le revenu 2000 par habitant du territoire est **125%** du revenu moyen de Province  
La croissance 90-2000 de ce revenu/hab. est **plus rapide**, **18,3%**, que les **+11,6%** de la Province

Les pauvres, en 2000, sont **186** soit **6,3%** de la population de moins de 65 ans  
Le taux de pauvreté 2000 est **inférieur** à celui de la Province (**13,0%**)

Le nbre de pauvres **a augmenté** entre 96 et 2000: **4,5%**, contre **-4,5%** en Province

## RICHESSSE FISCALE (DGI)

Le territoire est **riche** en TP et il est **riche** en potentiel fiscal  
La base de TP du territoire est de **4 391** euros par habitants en 2001 (contre 2140 e/h en Province)  
La base de TP/habitant 2001 est **205%** de celle de la Province  
Entre 1994 et 2000 la base de TP **a augmenté plus vite** que celle de la Province (**6,7%**): **46,5%** dans le territoire

Le potentiel fiscal 2000 est de **1 000** euros par habitants, soit **184%** des 542 de la Province

la part des salaires dans la base de TP est **inférieure** à celle de la moyenne de Province, ce qui suggère que  
le système productif du territoire est plutôt **industrielle** **29,3%** contre **30,4%**

Le ratio entre le niveau de TP/habitant et de potentiel fiscal (par rapport à la Province) suggère que le territoire est plutôt **productif**

## POPULATION ACTIVE (Insee)

La population active occupée évolue, entre 1990 et 1999, plus **vite** que son département et plus **vite** que la Province  
La variation de la population active occupée (**189**) a été **plus importante** que celle des retraités: **19**

Les cadres et professions intellectuelles supérieures pèsent **17,0%** de la population active occupée, ce qui est **plus que le département**  
**et ce qui est plus que la Province**

**RESIDENCES SECONDAIRES (Insee) PEU**  
 En 1999, on compte 47 résidences secondaires, soit 3,3% des logements.  
 leur nombre s'est réduit entre 1990 et 1999. 9,2% dans le département et 12% en province)

**RETRAITÉS (Insee) PEU**  
 En 1999, on compte 539 retraités, soit 24,6% des titulaires de revenu (contre  
 et 22% en Ile de France... 27,0% dans le département, 30,2% en Province  
 La zone a un solde migratoire 1990-99 de retraités de : 54

**ACTIFS TRAVAILLANT DANS UNE AUTRE ZONE D'EMPLOI (Insee) PEU**  
 15% des actifs résidant dans le territoire travaillent dans une autre zone d'emploi (contre  
27% dans le département et 16% en Province)

**ATTRACTIVITÉ RESIDENTIELLE (Insee) FORTE**  
 14,9% de la population 1999 vivait dans une autre région en 90, contre 14,6% dans le département et 11% en moyenne en Province  
 13,6% de la population de plus de 60 ans vivait dans une autre région, 11,8% dans le département et 11% en moyenne en Province

**Variation EMPLOI total (Insee)**  
 Entre 1990 et 1999, la variation de l'emploi total du territoire est 480, soit un taux de variation de 37,0%  
 plus fort que Eure  
 plus fort que Province  
 plus fort que Ile de France  
 plus fort que France

**Variation EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ (Unedic) FORTE**  
 L'emploi salarié privé du territoire a augmenté entre 1993 et 2004 de 64,9% ce qui est  
supérieur au département et à la Province

EMPLOI PC	Emplois agriculteurs exploitants Δ 1990-99	Emplois artisans Δ 1990-99	Emplois commerçants et assimilés Δ 1990-99	Emplois chefs d'entreprise 10 salariés ou plus Δ 1990-99	Emplois professions libérales Δ 1990-99	Emplois cadres fonction pub., prof. intel. & artist Δ 1990-99	Emplois cadres d'entreprise Δ 1990-99	Emplois fonction publ. Δ 1990-99	Emplois prof. santé Δ 1990-99	Emplois prof. inter s. & comm Δ 1990-99	Emplois techniciens Δ 1990-99	Emplois employés de commerce Δ 1990-99	Emplois personnels serv. directs aux particuliers Δ 1990-99	Emplois ouvriers qualifiés Δ 1990-99	Emplois ouvriers non qualifiés Δ 1990-99	Emplois ouvriers agricoles Δ 1990-99
Commune du Vt	-75,0%	-3,6%	-14,3%	#DIV/0!	#DIV/0!	325,0%	77,5%	62,5%	39,1%	####	400,0%	84,6%	33,8%	0,7%	-100,0%	
Eure	-42,2%	-15,2%	-10,2%	11,1%	8,7%	43,6%	7,4%	21,7%	40,5%	39,0%	13,3%	50,4%	0,6%	-20,9%	-10,4%	
Province	-37,6%	-16,3%	-13,4%	6,0%	10,9%	27,6%	12,5%	19,8%	34,3%	27,7%	19,5%	50,9%	-3,0%	-15,1%	4,2%	
Ile de France	-36,1%	-17,0%	-6,5%	-16,4%	15,1%	18,3%	8,4%	13,2%	14,4%	4,2%	10,5%	27,6%	-21,9%	-23,0%	-17,2%	
France	-37,6%	-16,4%	-12,2%	-0,6%	12,0%	24,6%	10,6%	18,4%	27,1%	20,8%	17,7%	45,1%	-6,6%	-16,3%	3,5%	
Indice de spécialisation (par rapport à Province) 1999																
Commune du Vt	3	43	84	75	38	38	178	41	77	285	27	86	135	212	0	
Eure	78	106	94	98	73	80	93	85	85	115	86	103	121	132	80	
Province	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
Ile de France	4	62	79	116	130	155	314	90	168	119	84	99	67	55	10	
France	79	92	95	104	107	112	147	98	115	104	96	100	93	90	80	

#### TOTAL 1990-1999

	Nbre	en %
Δ ACTIFS	190	14%
Δ EMPLOIS	488	38%
emplois/actifs 1990		94%
emplois/actifs 1999		114%
		en % actifs
Entrants - sortar	-77	-6%
Entrants - sortar	221	14%
vivent et travaillent dans la zone 1990	373	27%
vivent et travaillent dans la zone 1999	353	23%
Δ vivent et travaillent in zone	-20	-5%

CADRES 1999	TRAVAILLENT DANS LA ZONE	TRAVAILLENT HORS DE LA ZONE	ACTIFS
VIVENT DANS LA ZONE		29	249
VIVENT HORS DE LA ZONE	157		
EMPLOIS	186		
Emplois cadres/actifs cadres 1999		75%	
Cadres vivant et travaillant dans zone	29		des actifs cadres
Entrants - sortants	-63	-25%	

Part des emplois cadres occupés par actifs d'ailleurs	84%
Part des actifs cadres travaillant ailleurs	88%



### EMPLOI salarié privé domestique pur (d'après Unedic)

La couverture en emplois domestiques pur est faible comparée à la Province

dompur/habitant	1993	2002
Commune du Vaudre	2,6	2,0
Eure	3,5	4,1
Province	4,2	5,0
Ile de France	5,2	5,7
France	4,4	5,1

L'emploi "domestique pur" est un échantillon des emplois locaux qui évoluent en fonction de la demande locale des ménages.

La croissance de l'emploi domestique pur entre 1993 et 2002 est faible par rapport à la Province (20,3%): -19,0%  
faible par rapport au département qui fait 22,3%

### EMPLOI salarié privé services supérieurs aux entreprises (d'après Unedic)

La couverture en emplois serv. supérieurs est faible comparée à la Province

salariés serv. Sup. en % Unedic:	1993	2002	Δ points 93-02	Nbre: Δ 1993-02	Δ 1993-02
Commune du Vaudre	1,2%	0,1%	-1,1%	-15	-83,3%
Eure	1,8%	2,0%	0,2%	567	27,2%
Province	2,7%	3,1%	0,4%	97 872	36,4%
Ile de France	6,6%	7,8%	1,3%	78 411	33,6%
France	3,8%	4,3%	0,5%	176 283	35,1%

La croissance des serv. sup. aux entr. entre 1993 et 2002 est faible par rapport à la Province

### Données services supérieurs aux entreprises:

Services supérieurs aux entreprises 1993	Services supérieurs aux entreprises 2002
18	3
2 084	2 651
269 090	366 962
233 048	311 459
502 138	678 421

## **2. Hypothèse initiale : il n'y a pas, en réalité, de limite à la ville.**

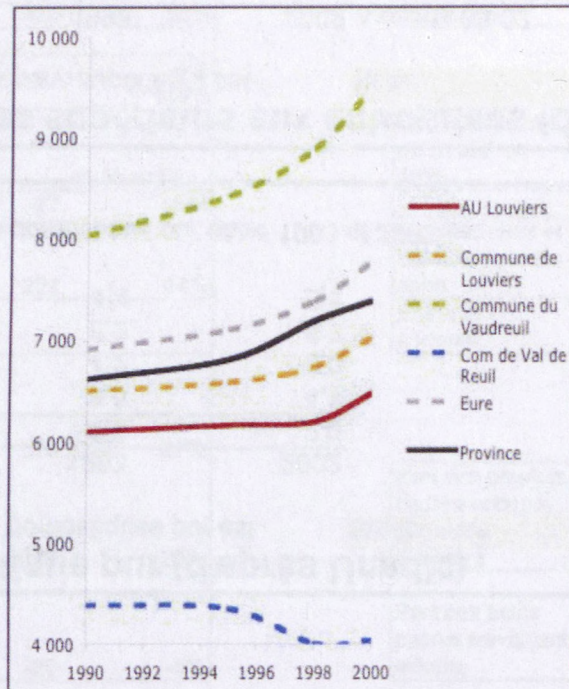
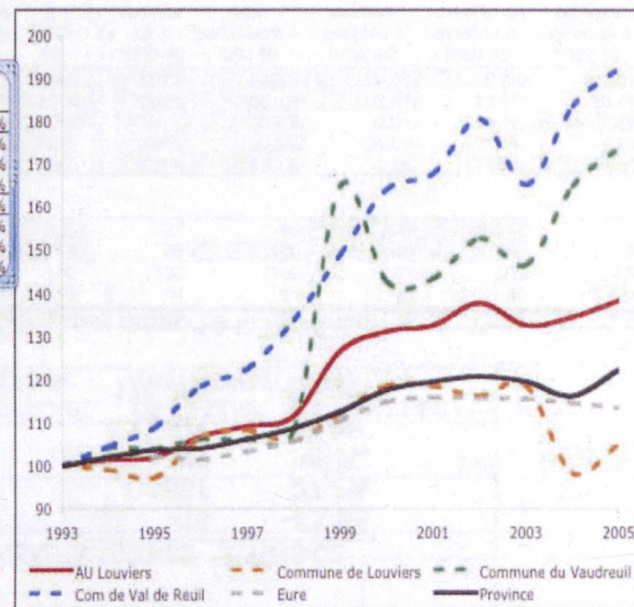
-• **La notion d'agglomération** propose une délimitation de la ville à partir des artefacts bâtis agglomérés en formation continue ou presque continue. Cette notion morphologique limite qui compile, accumule, agglomère garde de sa pertinence mais ne rend évidemment pas compte de la polyvalence des développements contemporains, de leur potentialité spatiale dynamique.

• **La notion de métropole** propose une délimitation imprécise au plan spatial puisque fondée sur la réalité des échanges. De fait, cette notion de métropole se prête mal à toute reconnaissance de frontières. S'interrogeant sur les limites "naturelles" de la métropole, on débouche ainsi sur l'impossibilité de jamais les saisir autrement que par recours à des indicateurs statistiques, voire à l'échelon de l'expérience individuelle. Pensée comme assemblée de réseaux en acte, la métropole n'a pas de limite lisible.

2. Avec un secteur fortement porteur en création d'emplois qualifiés, Seine-Eure connaît une forte dégradation de la situation sociale et économique de ses habitants.

On constate une déconnexion exemplaire de l'espace social et de celui du développement, la juxtaposition de deux "univers" faiblement reliés dans le même espace et environnement.

	Unedic Total 1993	Unedic Total 2000	Unedic Total 2005	Δ1993-2000	Δ2000-2005	Δ1993-2005
AU Louviers	11 139	14 609	15 405	31%	5%	38%
Commune de Louvier	5 733	6 796	6 013	19%	-12%	5%
Commune du Vaudreuil	1 512	2 157	2 629	43%	22%	74%
Com de Val de Reuil	2 892	4 746	5 567	64%	17%	92%
Eure	115 230	132 349	130 628	15%	-1%	13%
Province	9 827 160	11 542 344	11 997 104	17%	4%	22%
Ile de France	3 536 526	3 938 929	3 946 137	11%	0%	12%
France	13 363 686	15 481 273	15 943 241	16%	3%	19%



	Rev/hab 1990 (En indice. Province =100)	Rev/hab 1995 (En indice. Province =100)	Rev/hab 1998 (En indice. Province =100)	Rev/hab 2000 (En indice. Province =100)
AU Louviers	92	90	86	85
Commune de Louviers	98	97	94	92
Commune du Vaudreuil	121	124	124	125
Com de Val de Reuil	66	64	56	53
Eure	104	104	103	102

### 3. Le « blur »

3. Seine-Eure propose un site d'examen où les conditions de la mobilité résidentielle sont relativement homogènes, la distance ne s'évaluant qu'en temps, du moins pour ces populations disposant d'un véhicule. Si l'hypothèse serait que l'on aurait là, dans une certaine mesure, **un fonctionnement réel de ville**, un marqueur intéressant pourrait en être fourni par le champ culturel.

Quatorze communes ont répondu à un questionnaire sur l'espace culturel (lieux, temporalités, approches des parcours). Elles proposent un échantillon pertinent d'observation, incluant l'ensemble des communes les plus importantes et quelques communes "rurales" :

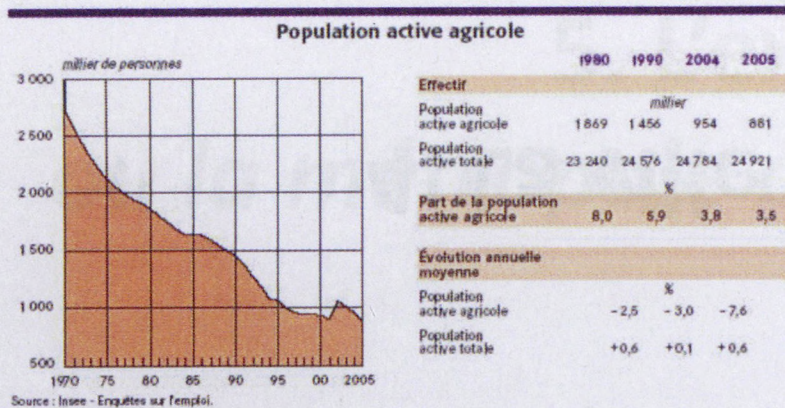
Connelles, 188 hab, 4 km<sup>2</sup>, 45 hab/km<sup>2</sup>, Crasville, 123 hab, 2 km<sup>2</sup>, 50 hab/km<sup>2</sup>, Quatremare, 361 hab, 6 km<sup>2</sup>, 60 hab/km<sup>2</sup>, Heudebouville, 709 hab, 9 km<sup>2</sup>, 76 hab/km<sup>2</sup>, Acquigny, 1 438 hab, 18 km<sup>2</sup>, 81 hab/km<sup>2</sup>, Amfreville sur Iton, 716 hab, 5 km<sup>2</sup>, 131 hab/km<sup>2</sup>, Léry, 2139 hab, 15 km<sup>2</sup>, 146 hab/km<sup>2</sup>, Poses, 1 107 hab, 7 km<sup>2</sup>, 154 hab/km<sup>2</sup>, Andé, 996 hab, 5 km<sup>2</sup>, 188 hab/km<sup>2</sup>, Le Vaudreuil, 3 438 hab, 14 km<sup>2</sup>, 242 hab/km<sup>2</sup>, St Pierre du Vauvray, 1 346 hab, 5 km<sup>2</sup>, 258 hab/km<sup>2</sup>, Pont de l'Arche, 3 499 hab, 9 km<sup>2</sup>, 374 hab/km<sup>2</sup>, Val de Reuil, 13 245 hab, 27 km<sup>2</sup>, 498 hab/km<sup>2</sup>, Louviers, 18 328 hab (recenst de 99), 27 km<sup>2</sup>, 677 hab/km<sup>2</sup>

## 4. La ville européenne

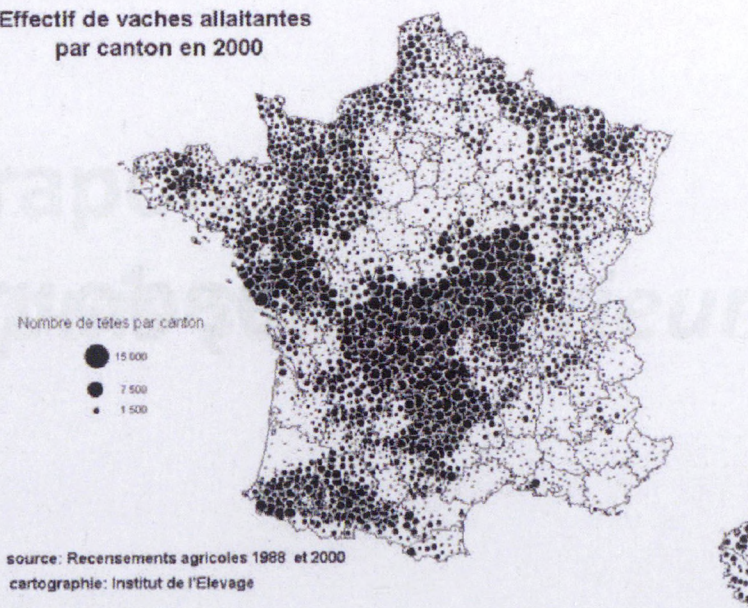
*Pourquoi parler de non-ville ?  
Et non de rural ?*

**4.** Ce n'est pas un site anonyme. Il intègre le "germe de ville" de l'ancienne Ville Nouvelle du Vaudreuil (le projet dual/critique d'une "ville verte" et d'une "ville latine", en son temps fortement soutenu par l'administration publique de l'urbanisme français). Globalement, le site autour du duopole de Louviers et Val-de-Reuil, dans un paysage d'une grande beauté a mobilisé tour à tour de fortes personnalités, politiques (Mendès-France), administratives (Lacaze), et architecturales (Thurnauer et l'atelier de Montrouge) et présente des situations fortement typées dans une forme de collage territorial spécifiquement adapté à la modélisation.

## Pourquoi parler de non-ville ? Et non de rural ?



Effectif de vaches allaitantes  
par canton en 2000





# **5. L'extrapole** ***ou la métropole depuis son extérieur***

## **6. La région parisienne selon les catégories de l'INSEE/IGN**

## **7. Projeter le « flou »**

Le flou pour projet, le flou comme  
outil du projet

## 8. Paris Rouen Le Havre

V. OBSERVATIONS D'UNE TRANSVERSALE  
METROPOLITAINE

## **9. Au dedans du flou** ***Seine-Eure, une communauté en*** ***équilibre***

Métropole

2007/2008

Le paradigme Ville/Nature

Un site de médiation par une coupe transversale à la métropole, du rural au

METROPOLITAINE

V. OBSERVATIONS D'UNE TRANSVERSALE

## V. OBSERVATIONS D'UNE TRANSVERSALE METROPOLITAINE

## V OBSERVATIONS D'UNE TRANSVERSALE METROPOLITAINE

Objectif d'un programme de recherche en relation de l'enseignement:

- Associer des unités d'enseignement*
- Enseignement/recherche*
- Métropole*
- 2007/2008*
- Le paradigme Ville/Nature*
- Un site de modélisation: une coupe transversale à la métropole, du rural au centre*

## LE CANAL DE L'OURCQ, INSTRUMENT DE MESURE POUR MICRO-MODELES

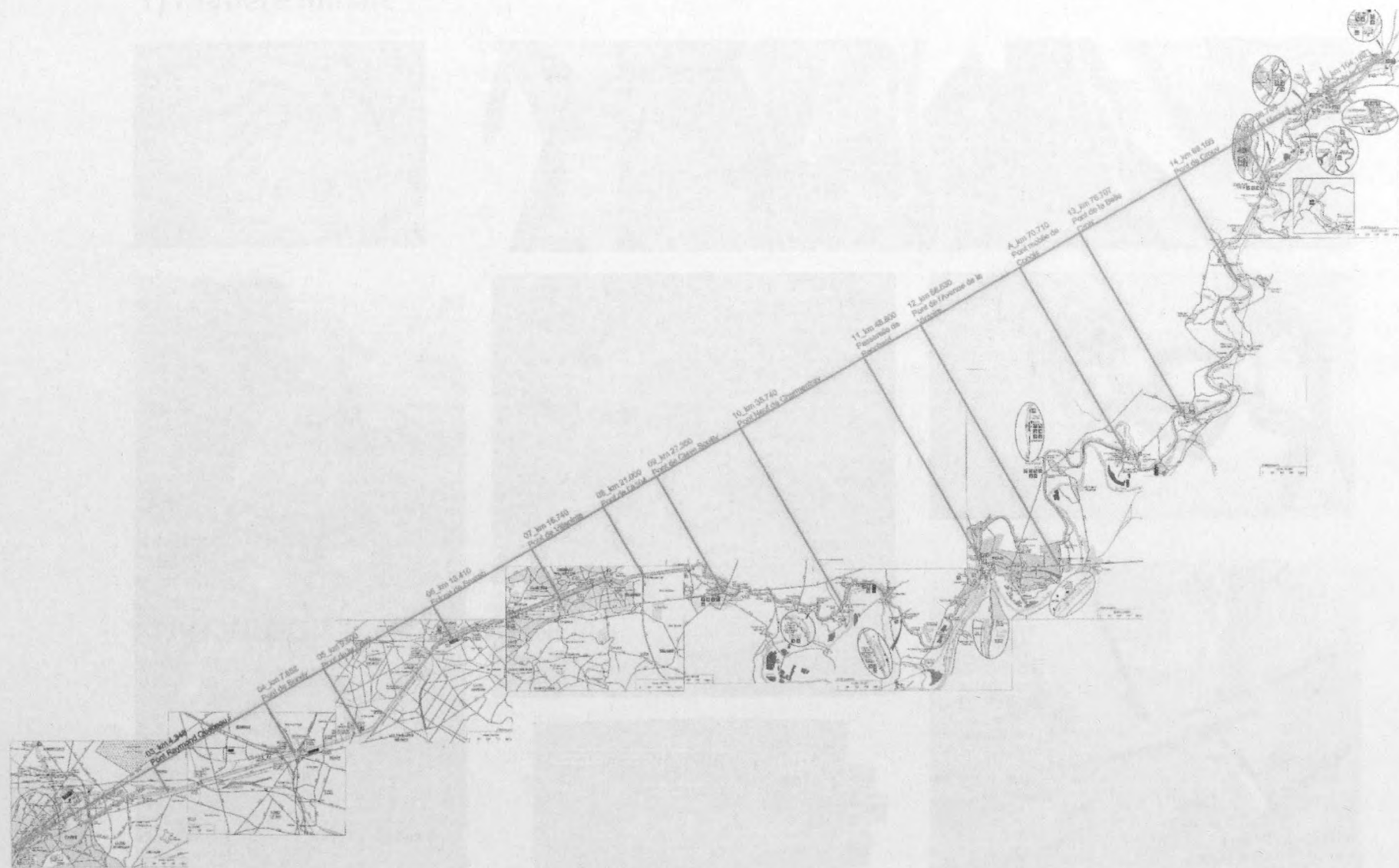
*-Une infrastructure en désusage*

*-Accessibilité*

- *Densités*

- *Infrastructure*

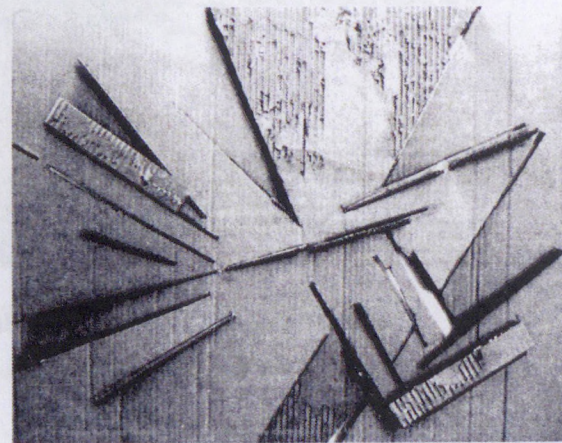
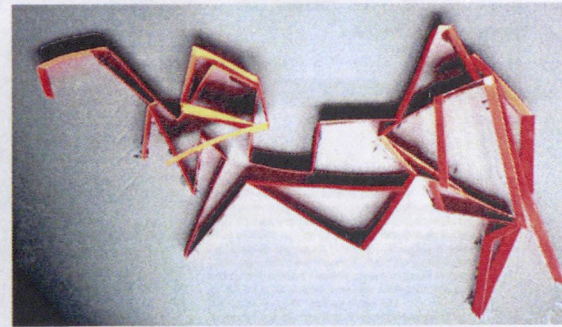
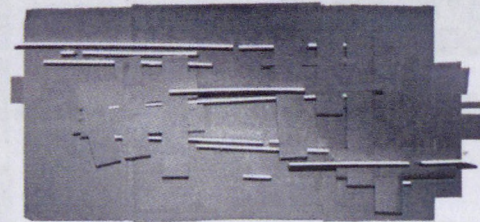
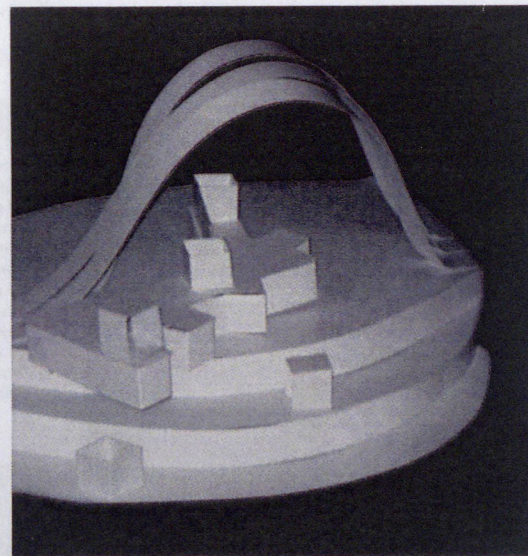
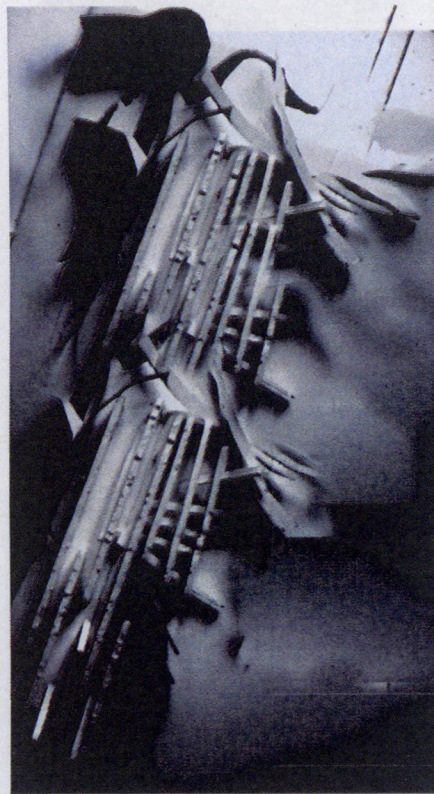
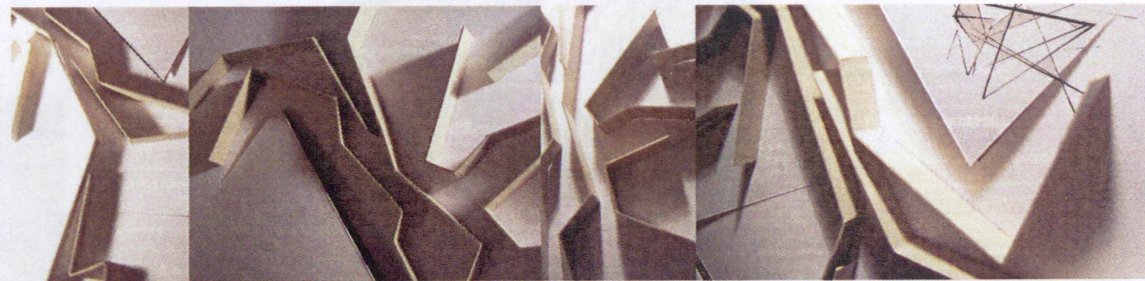




LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

## 1) L'ACTION D'ENSEIGNEMENT

# 1) Matière initiale



## 2) Cadrage critique

### 1.1 ESPACE-MATIÈRE

Le projet commence par la fabrication des matériaux (strate, partition)

#### VOLUMES LINEAIRES

étudiant: Julie Mons



### 1.1 ESPACE-MATIÈRE

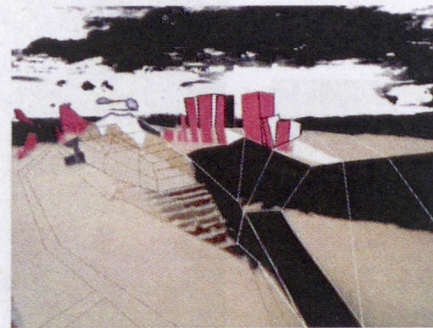
Le projet commence par la fabrication des matériaux (strate, partition)

#### VOLUMES LINEAIRES

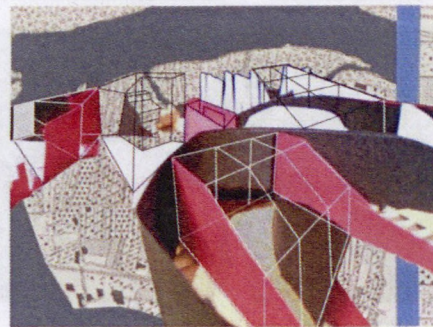
étudiant: Julie Mons



La phase de démarrage de ce projet est l'élaboration d'une maquette à partir de bande de carton de 3cm de largeur. Comme base j'ai utilisé du carton ondulé, car c'est un matériau assez épais et pouvant être creusé pour révéler des sous-couches. La maquette est composée de bandes de cartons de couleur noir, rouge et blanche, disposé de manière aléatoire dans des fentes creusées à cet effet. Certaines bandes sont découpées pour créer des rythmiques et des ruptures dans les strates et dans les lignes que dessinent les bandes.



Lorsqu'on observe la maquette dans son ensemble, la première constatation relève de l'évolution entre une zone dense et un éparpillement progressif vers une zone dilatée et clairsemée. La transformation graphique ne concerne pas cette constatation car les photographies de la maquette se concentrent sur des points de vues serrés ne témoignant pas de l'évolution de la densité. Ce travail s'est orienté vers une transformation physique de la maquette à travers l'outil informatique visant à créer des volumes imaginaires sans bases préétablies. La première étape fut l'opération des formes visibles dans l'image afin de dégager les grandes lignes et les réseaux déjà existants. Ses lignes ont ensuite données naissances à des volumes linéaires imaginaires, créant ainsi des images d'un espace fictif.



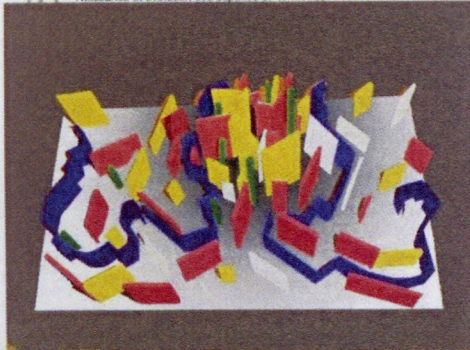
Cette image relève de la mise en relation entre une photo de la maquette et un plan parcellaire assez ancien qui crée une seconde trame et une multiplication des réseaux. La superposition des deux images a permis de dégager des lignes et des formes secondaires.

## 2) Cadrage critique

### 1.1 ORIGINE-DIFFUSION

Naissance et évolution des espaces et territoires

étudiant: Lucas GIRALDO



La maquette représente un espace à grande échelle et reproduit son évolution et expansion à partir de son point d'origine. Elle cherche à montrer comment la densité de l'espace est plus forte dans le point d'origine et comment au fur et à mesure que le bâti s'étend la densité diminue et la morphologie de celui-ci change en conséquence des enjeux entre le "vide" et le bâti. Il s'agit aussi d'une simulation du développement d'un espace déterminé par le terrain où il est implanté, en montrant comment le terrain s'impose sur la forme en l'encadrant. Chaque couleur regroupe des volumes de caractéristiques similaires et permet de voir comment généralement les espaces sont reproduits de façons distinctes selon leur nature.

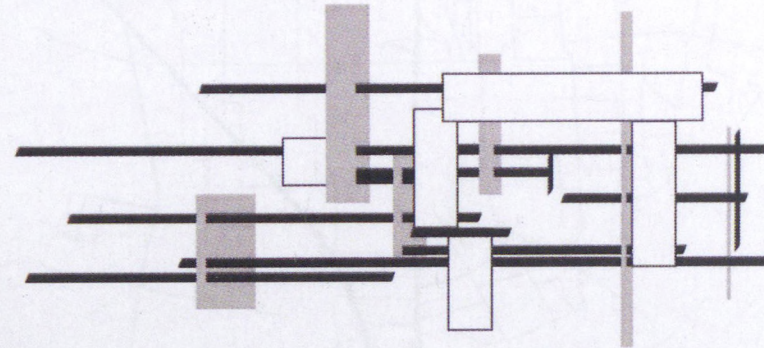


PS - Espace Territoires Médias - Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais - ens:P.Noviant+B.Kilgerman - 2007.10.10

### 1.1 ESPACE-MATIÈRE

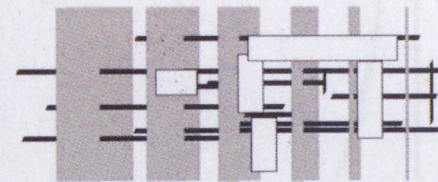
Le projet commence par la fabrication des matériaux (strate, partition)

étudiant: MOREL Julia



Accumulation / Superposition / Répétition / Pénétration / Dynamique linéaire / Orthogonal

Espaces linéaires fragmentés, cohabitation d'espaces vastes et étroits.  
Volumes horizontaux et verticaux.



Émergence / Progression / Développement / Déploiement

PS - Espace Territoires Médias - Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais - ens:P.Noviant+B.Kilgerman - 2007.10.10

### 3) Situations viaires



PS - Espace Territoires Médias - Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais - ems P.Novissi+B.Kilgerman - 2007.10.22



PS - Espace Territoires Médias - Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais - ems P.Novissi+B.Kilgerman - 2007.10.22

### 3) Situations viaires



#### 4) Cartographies territoriales



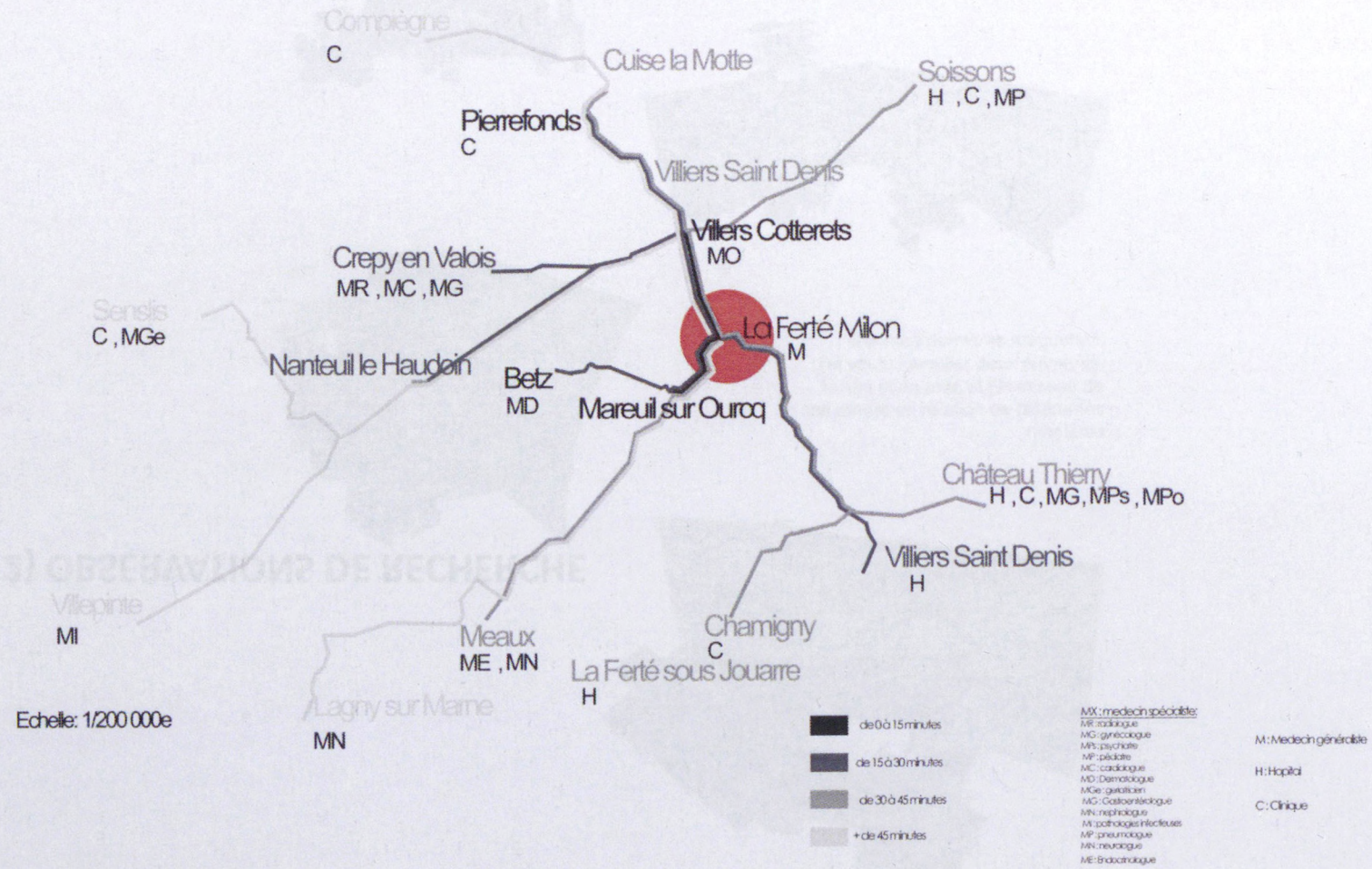


## 4) Cartographies territoriales

### 1.2 L'ACCES À LA SANTÉ

site : La Ferté-Milon  
étudiante : Nadia Benkabbou

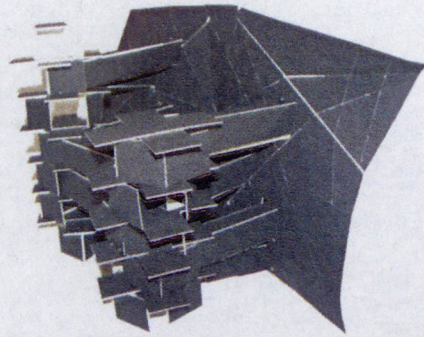
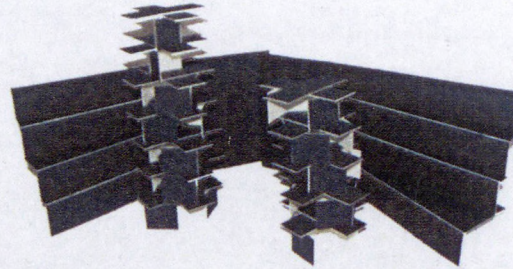
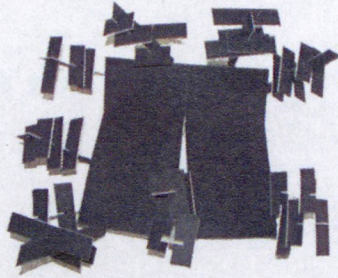
TERRITORIAL



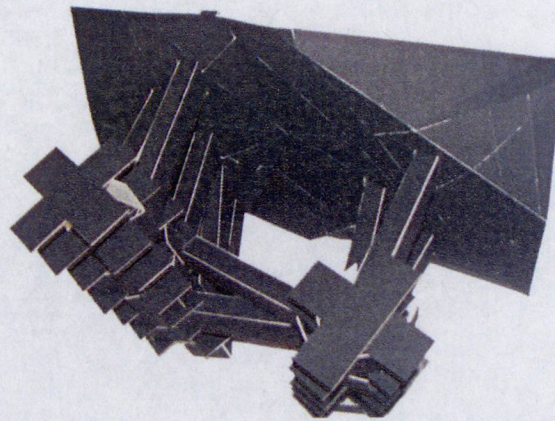
## 2) OBSERVATIONS DE RECHERCHE

## 2.0 Projet spacial (maquettes)

Anthony HERMEL



Sur mes dernières maquettes,  
j'ai voulu identifier deux éléments,  
le bâti et un mur, et j'ai essayé de  
les mettre en relation de différentes  
manières.



LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

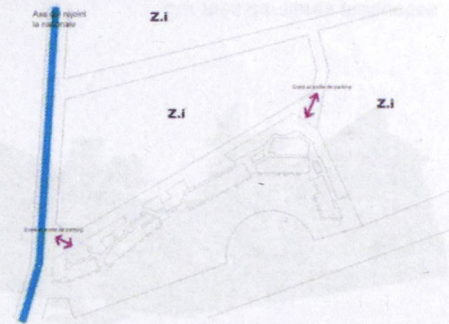


Départ :  
Lorsque j'ai réalisé mes premières maquettes, j'ai voulu créer une interaction entre un MUR et un BATI qui aura deux orientations - le mur vers une zone industriel et - le bâti vers le canal (paysage)

Programme :  
Mon projet a pour but de créer un grand nombre de logements agréables situés au milieu entre les communes de Bondy et de Pavillon sous bois.

Emplacement :  
Cet endroit très facile d'axé par la nationale se situe entre le canal de l'Ourcq et une zone industriel.

Projet :  
Mon mur et mon bâti se sont entrelacé pour se complexifier en un seul ensemble.



### 3.2 Coupe

Anthony HERMEL



LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

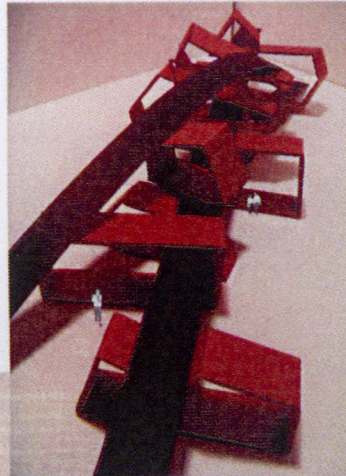
OBSERVATIONS DE RECHERCHE

- *Continuité/discontinuité: l'exemple du travail de Guansui Zhao*

### 1.1 UNITÉES UNIFIÉES

De l'essai: les éléments sont dispersés sans intention et se rassemblent en unités.

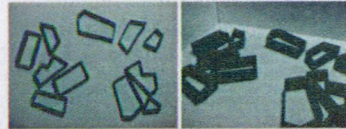
étudiant: ZHAO GUAN SUI



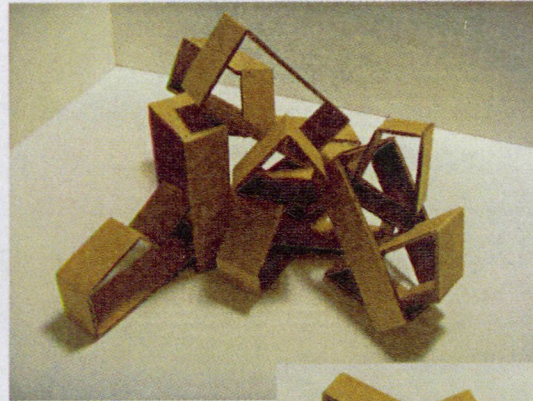
### 1.1 UNITÉES UNIFIÉES

De l'essai: rassembler les unités en les entassant.

étudiant: ZHAO GUAN SUI



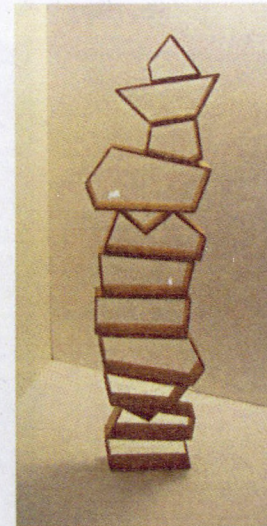
dispersé  
étaillé  
Ou  
entassé  
croisé  
emboîté  
rencontré



### 1.1 UNITÉES UNIFIÉES

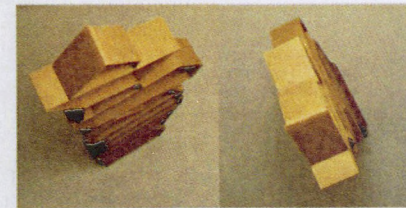
De l'essai: unités par un axe vertical en superposant les unités.

étudiant: ZHAO GUAN SUI



Des unités différentes s'adaptent aux besoins variés.

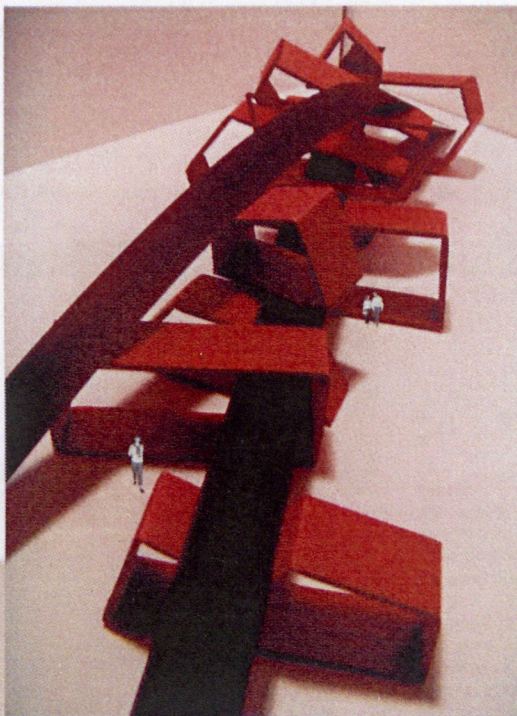
La superposition propose des points de vue différents.



# 1.1 UNITÉES UNIFIÉES

26 Essai: les bandes noires comme axe horizontal traversent et réunissent les unités

étudiant: ZHAO GUAN SUI



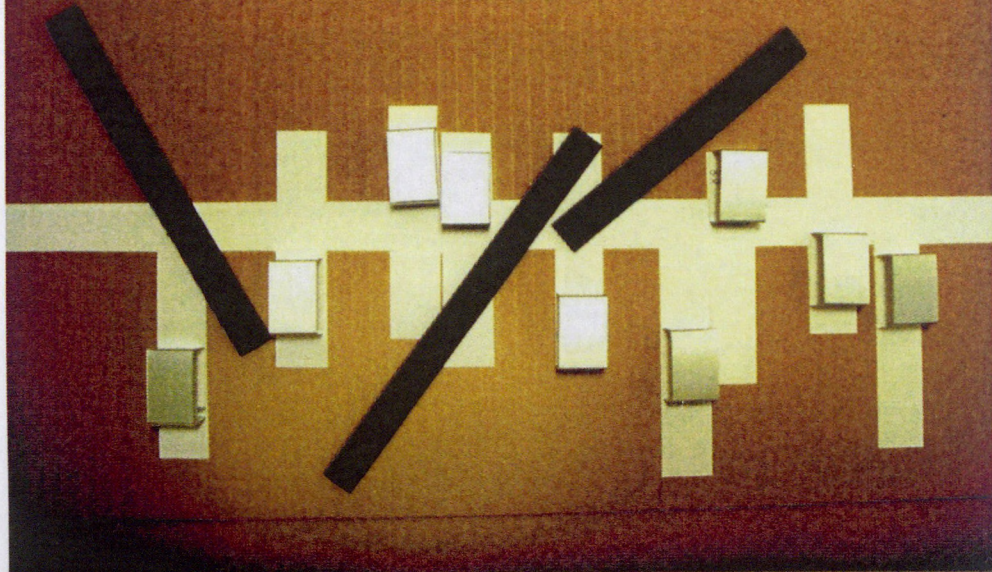
LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008



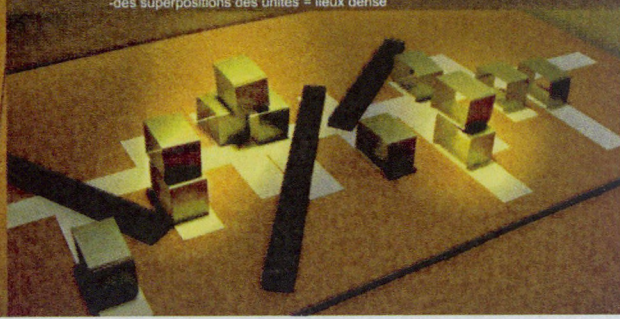
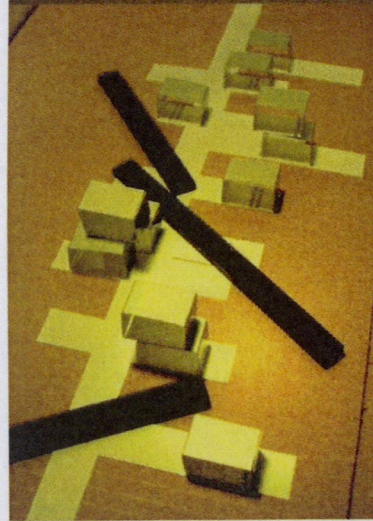
# 3.0 ESPACE-MATIÈRE RENDU 2

sur la ligne

étudiant: Guan sui Zhao



- un axe central ( cela peut encore se développer)
- superpositions des éléments verticaux sur l'axe => espace commun
- un axe continu ou discontinu =>différents spacialités: verture, circulation
- courbe créée par des unités verticaux =>rythme, mouvement
- trois bandes coupent la longueur de l'axe central, dirige vers un lieu de rencontre où on peut envisager des locaux de service: équipements culturels, sportifs, restauration, etc.
- des superpositions des unités = lieux dense

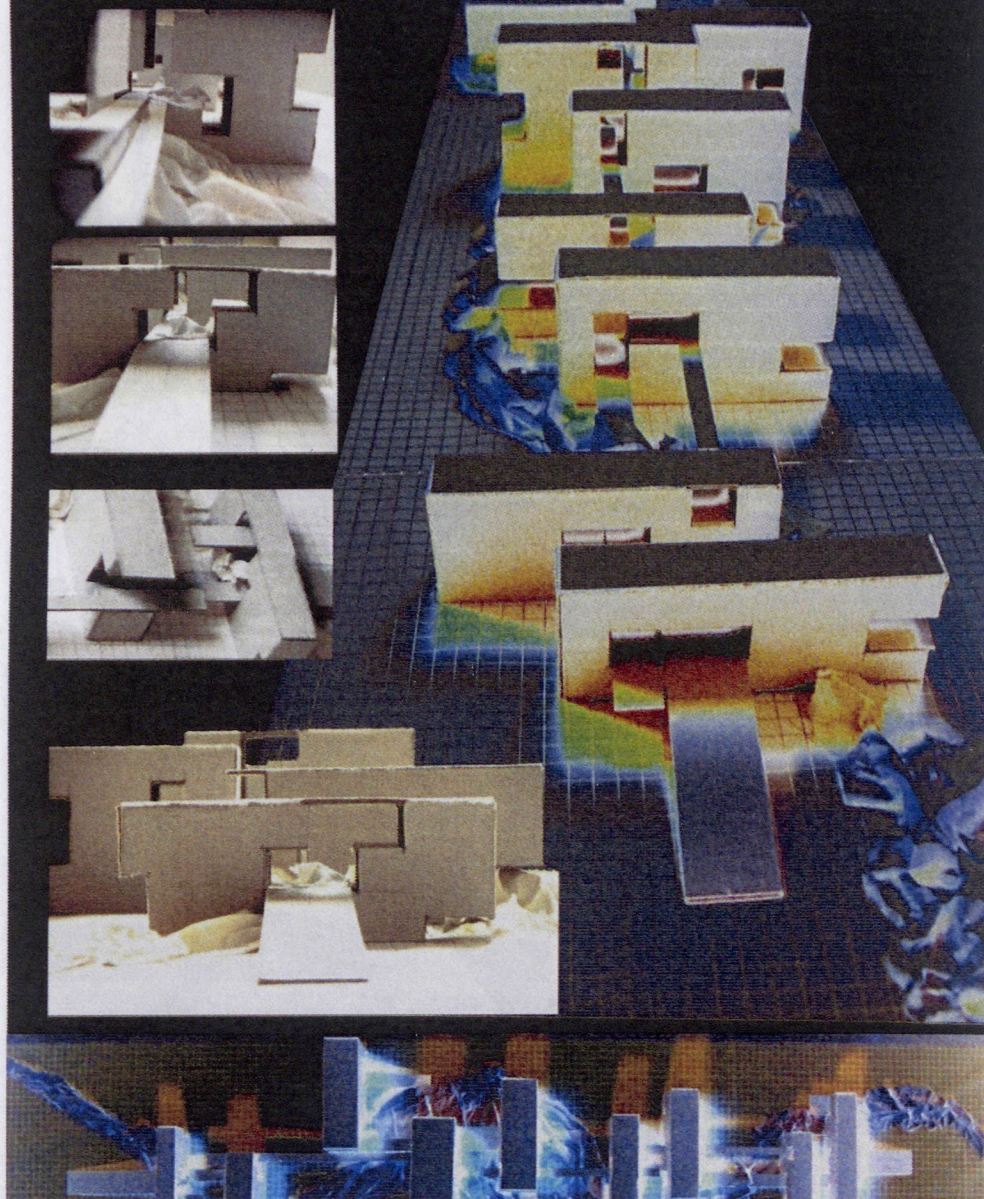


LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

# 2.0 PLANCHE DE POTENTIEL SPATIAL

transition perception liaison

site: 12. pont de l'avenue de la Victoire  
étudiante: Guan sui ZHAO



LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008



BE LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

41 RÉSEAU VIAIRE

échelle 1:10000

site 12: pont de l'avenue de la Victoire  
équipe: Tristan Rivière, Chen chen, Guan sui Zhao

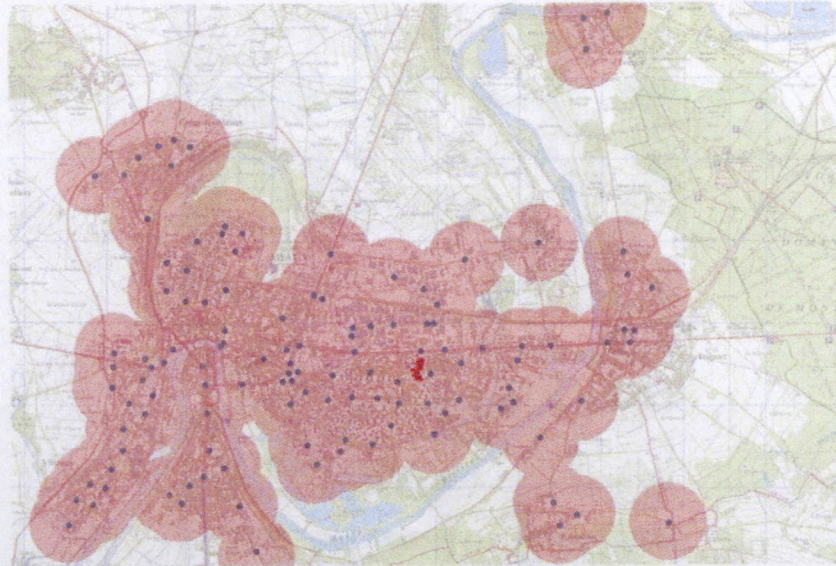


LA VILLE SANS LIMITE --- Vendredi 16 mai 2008

# 1.2 PLAN THÉMATIQUE

système de transport

site: 12. pont de l'avenue de la Victoire  
étudiante: Guan sui Zhao



la desserte de bus



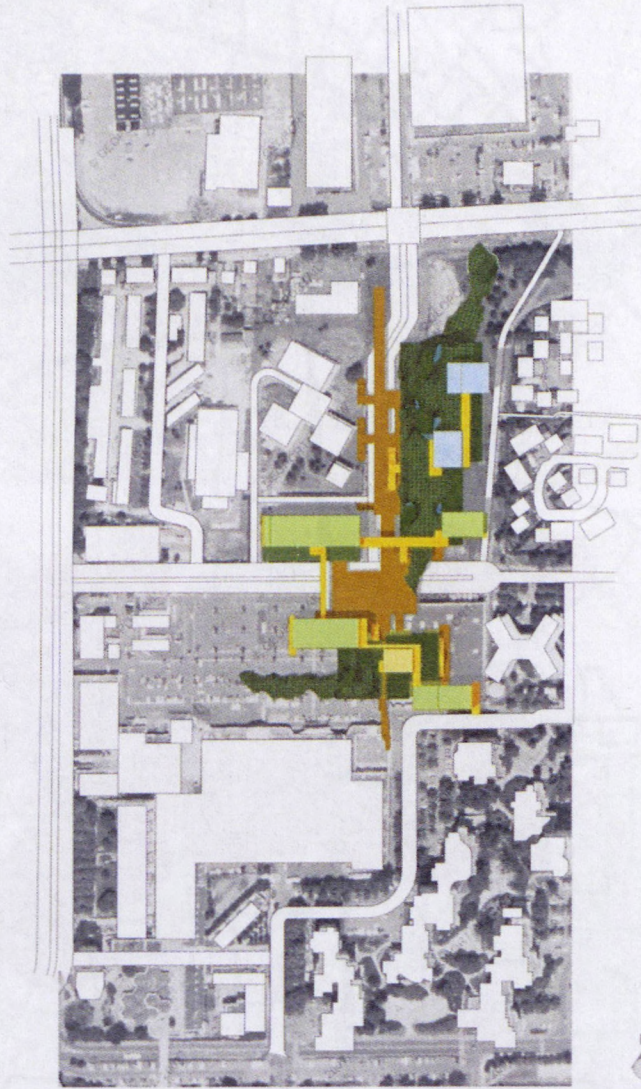
la attraction des services

LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

### 3.1 PLANCHES DE DÉVELOPPEMENT

plan de masse, échelle 1: 2000

site: 12. pont de l'avenue de la Victoire  
étudiante: Guan sui Zhao

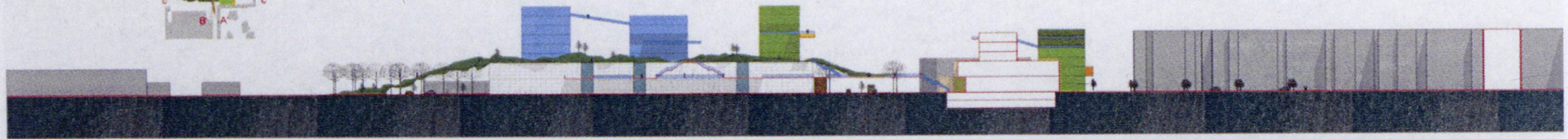
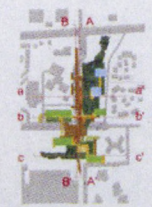
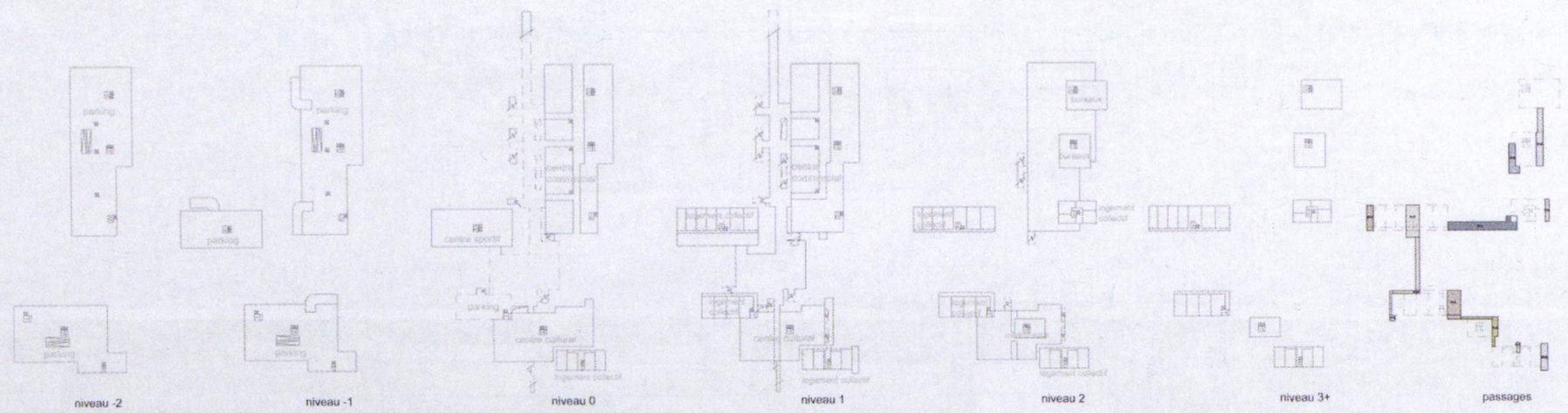


LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

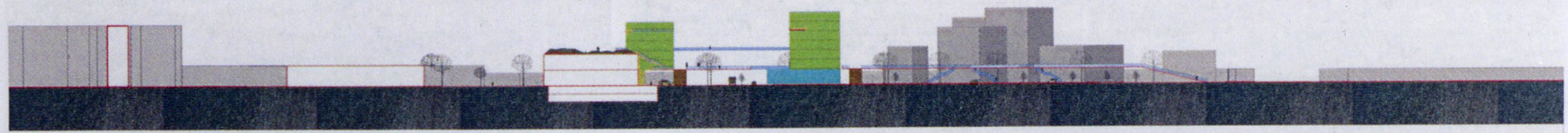
# 3.2 3.3 PLANS ET COUPES

plans de niveaux échelle 1:2000  
coupes longitudinales échelle 1:1000

site: 12. pont de l'avenue de la Victoire  
étudiante: Guan sui Zhao



coupe AA'

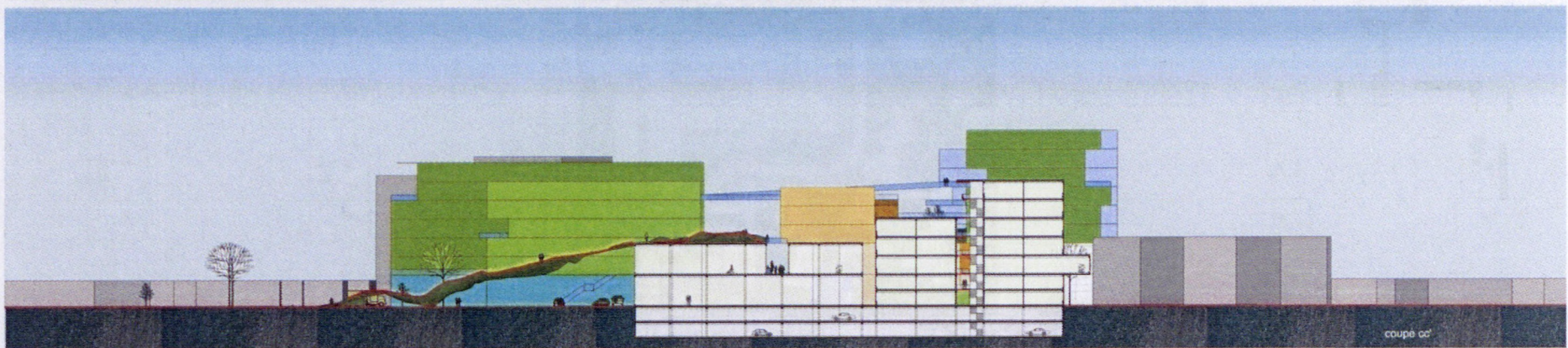
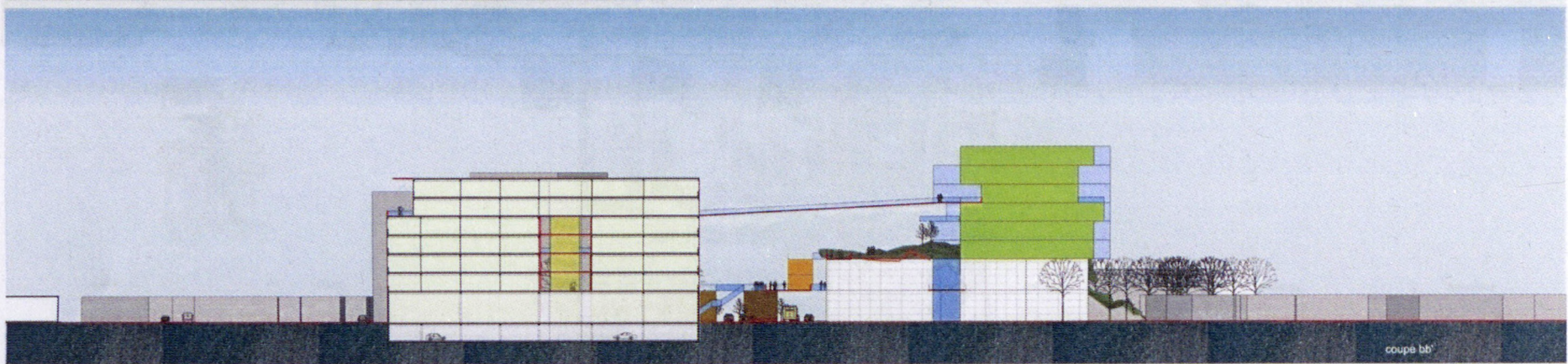
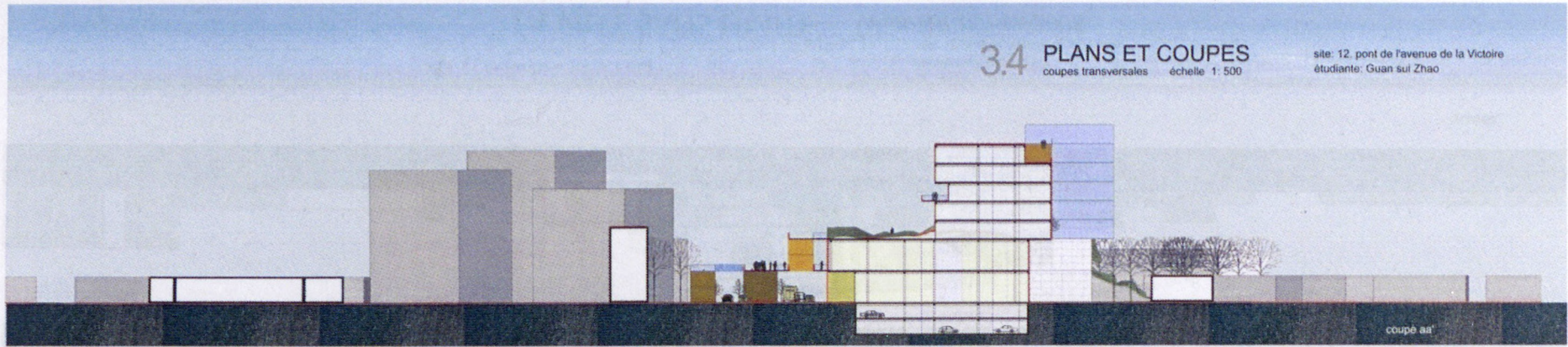


coupe BB'

DA - Espacio Territorio Mártir - Fondo nacional vivienda / arquitectura Poma-Melamán - arquitectos P.Novales+R.Kleinman - 2007.10.22

3.4 PLANS ET COUPES  
coupes transversales échelle 1: 500

site: 12. pont de l'avenue de la Victoire  
étudiante: Guan sui Zhao

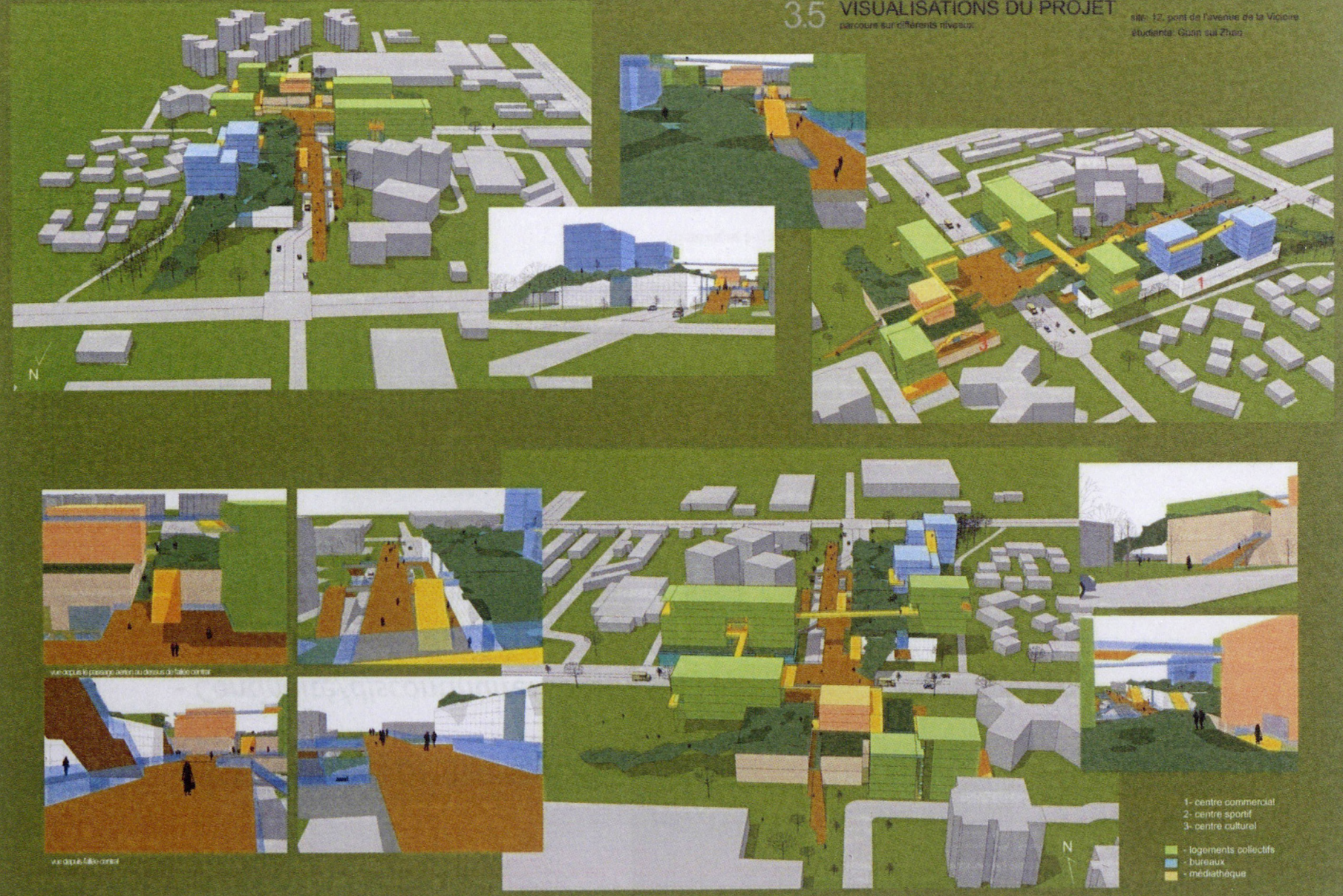




### 3.5 VISUALISATIONS DU PROJET

parcours sur différents niveaux

site: 12, pont de l'avenue de la Victoire  
 étendue: Quartier Zéro



vue depuis le passage Jentel au dessus du futur centre

vue depuis l'axe orient

- 1- centre commercial
- 2- centre sportif
- 3- centre culturel
- logements collectifs
- bureaux
- médiathèque

OBSERVATIONS DE RECHERCHE

- *Continuité/discontinuité: l'exemple du travail de Filipe Lourenço*

# 1.1 ESPACE-MATIÈRE

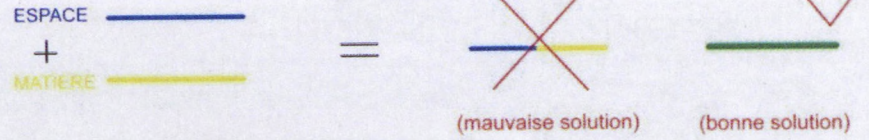
Le projet commence par la fabrication des matériaux (strate, partition)

étudiant: filipe lourenço

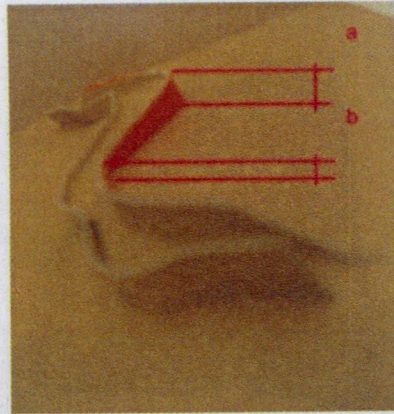
ESPACE: étendue indéfini qui contient et entoure tous les objets

MATIÈRE: substance, réalité constitutive des corps doté de propriétés physiques

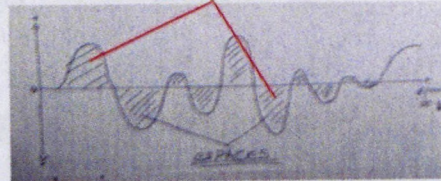
, Larousse - 2000



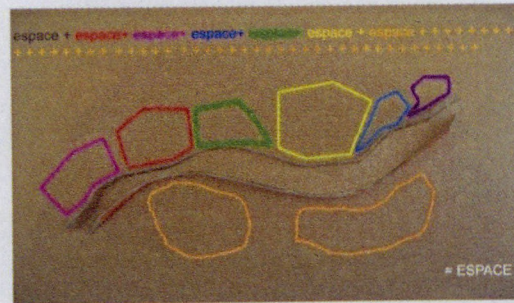
$a \neq b$



ESPACE DEFINI

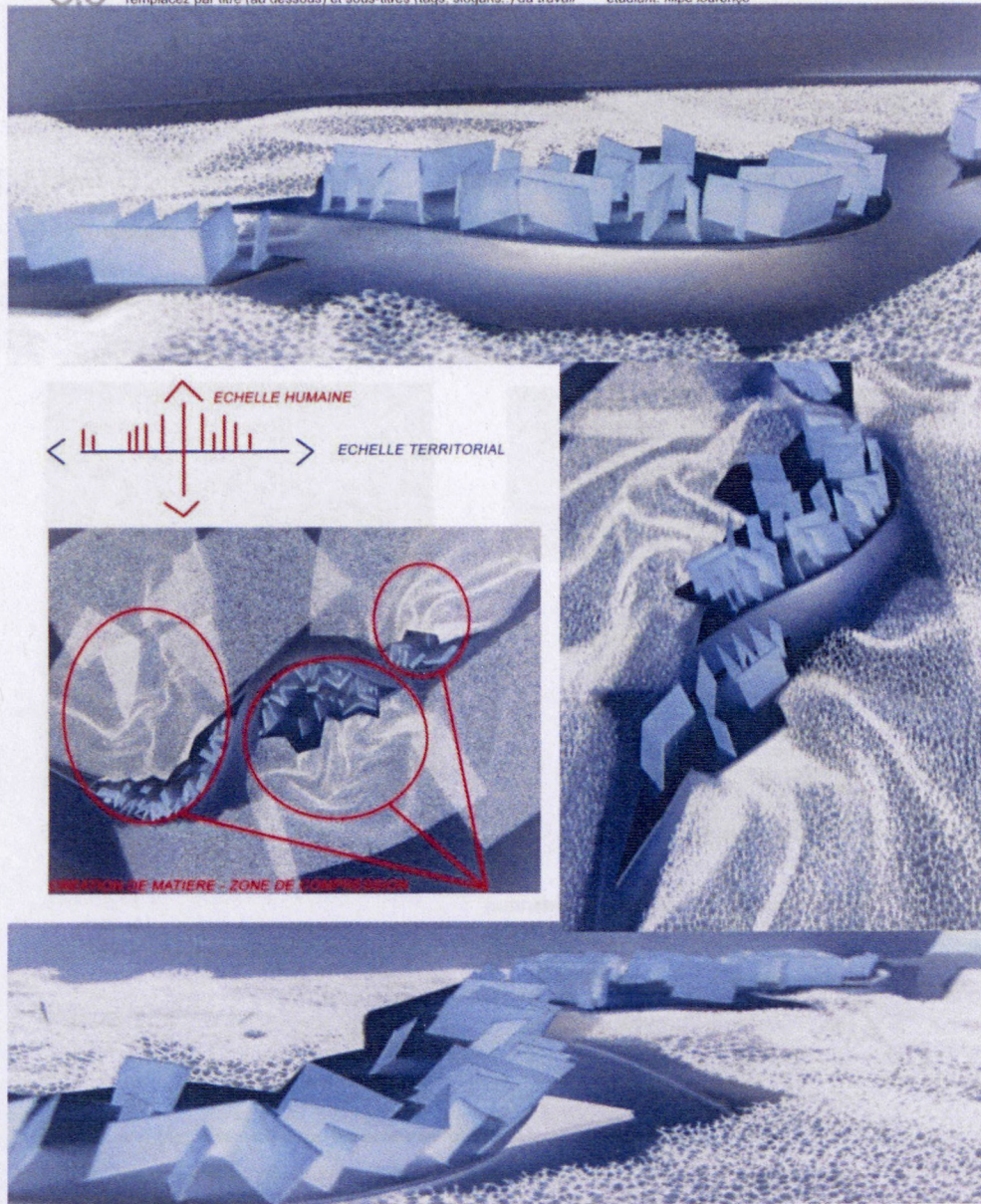


La réaction entre le milieu et la matière insérée à générer la création de divers espaces aux morphologies variées.



### 3.0 ESPACE-MATIÈRE RENDU 2

remplacez par titre (au dessous) et sous-titres (tags, slogans, ...) du travail étudiant: filipe lourenco



LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

# 2.0 POTENTIEL SPATIAL

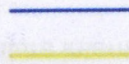
Rendu Final

étudiant: filipe lourenço

## REACTION CHIMIQUE

ESPACE  
MATIERE

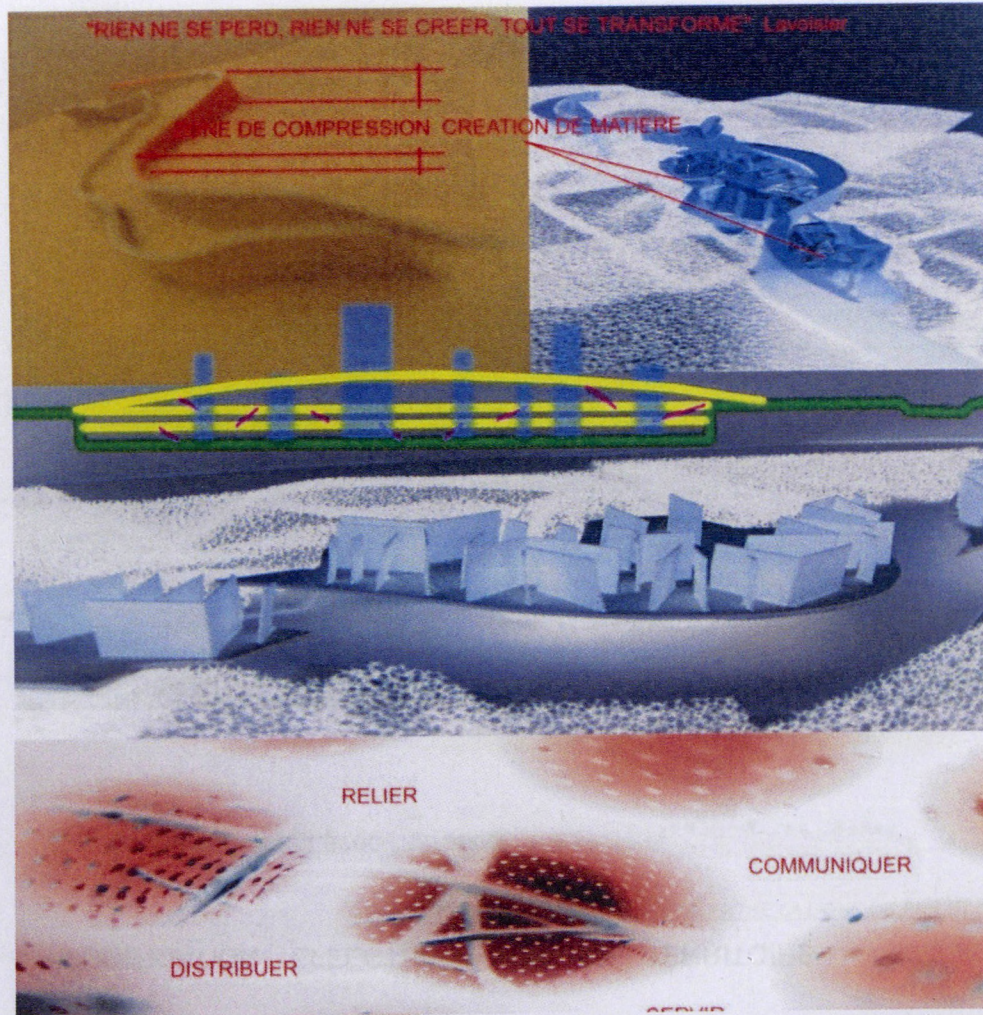
+



=

~~(mauvaise solution)~~

(bonne solution) ✓



LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

### 3.1 LOCALISATION SPATIALE

Rendu Final

étudiant: filipe lourenço

MODIFICATION EFFECTUEE SUR LE TERRITOIRE

connexion direct avec l'aéroport

réseau interne connecté à son voisinage

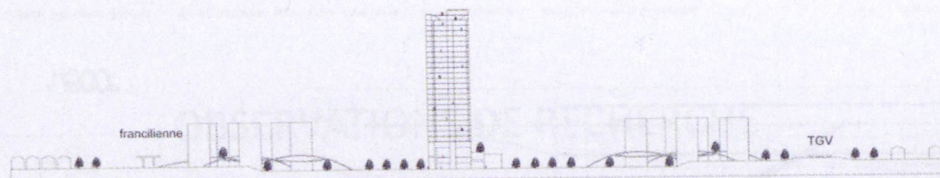


création d'une ceinture interne à la francilienne reliant la N2 à la N3

### 3.2 PLANS ET COUPES

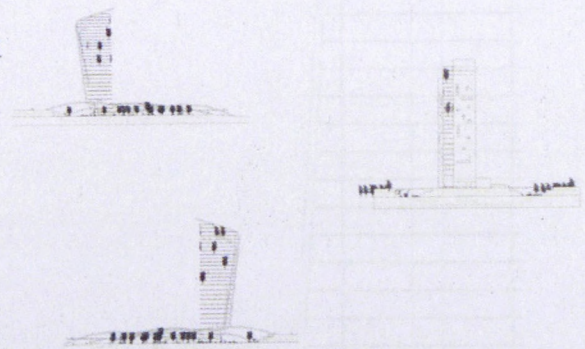
Rendu Final

étudiant: filipe lourenço



COUPE LONGITUDINALE ENTRE LA FRANCLIIENNE ET LA LIGNE TGV

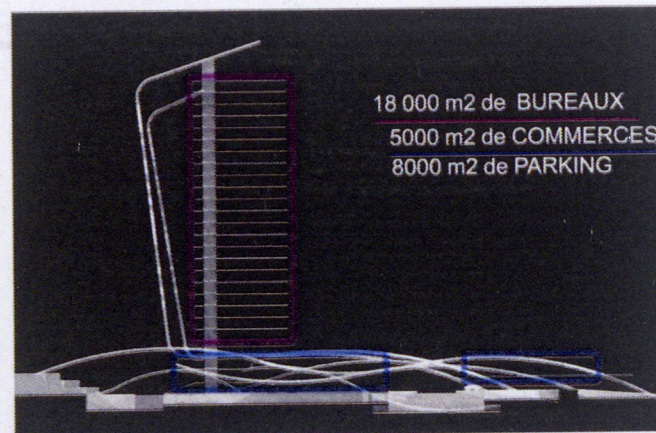
### ELEVATIONS



### 3.3 PLANS ET COUPES

Rendu Final

étudiant: filipe lourenço

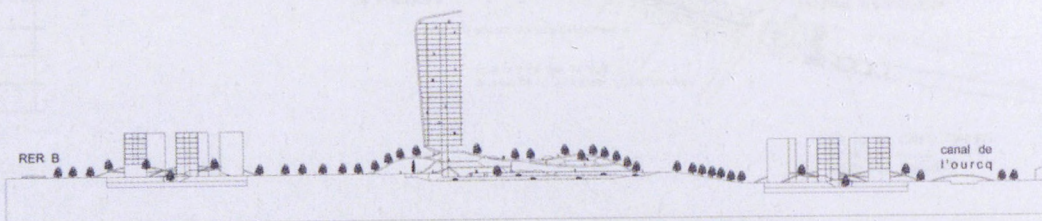


18 000 m<sup>2</sup> de BUREAUX  
 5000 m<sup>2</sup> de COMMERCES  
 8000 m<sup>2</sup> de PARKING

ZOOM SUR L'EDIFICE AU 1/2000°

"LA VILLE EST UNE OEUVRE D'ART AUX DIMENSIONS DE LA GEOGRAPHIE"  
 LEVI - STRAUSS

1/5000°



COUPE LONGITUDINALE ENTRE LA LIGNE DE RER ET LE CANAL

PS - Espace Territoires Médias - Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais - ons P.Novant+B Kigerman - 2007.10.10

PS - Espace Territoires Médias - Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais - ons P.Novant+B Kigerman - 2007.10.10

LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

### 3.12 PLANS ET COUPES

Rendu Final

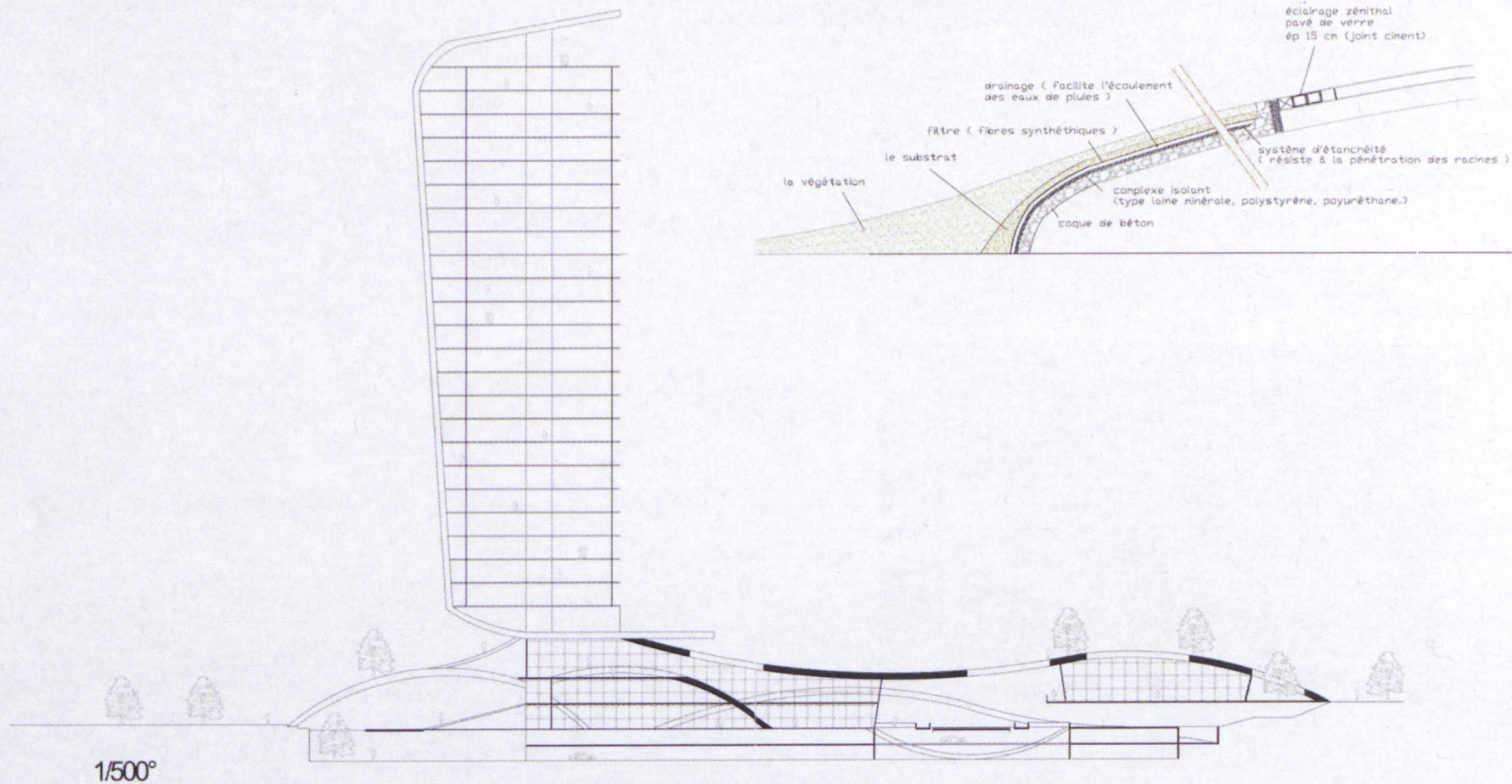
étudiant: filipe lourenço

### 3.13 PLANS ET COUPES

Rendu Final

étudiant: filipe lourenço

#### detail de la lentille





ESPACE, VILLE ET TERRITOIRE

OBSERVATIONS DE RECHERCHE

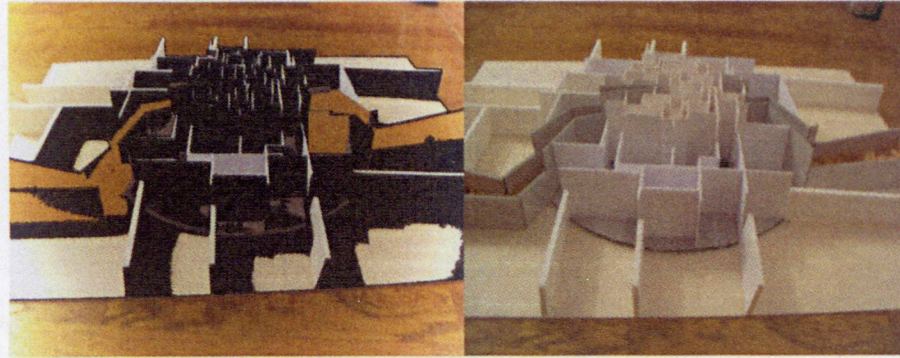
- *Critique de la notion de densité: exemple du travail de Selma Benkirane*

## 1.1 ESPACE-MATIÈRE

Le projet commence par la fabrication des matériaux (strate, partition)

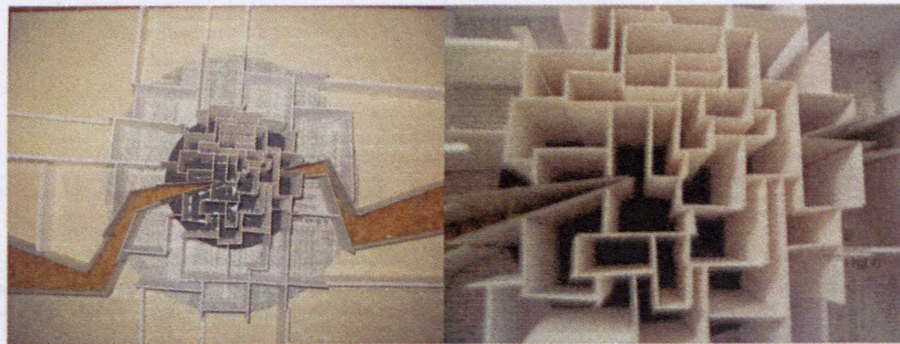
étudiant:

selma benkirane



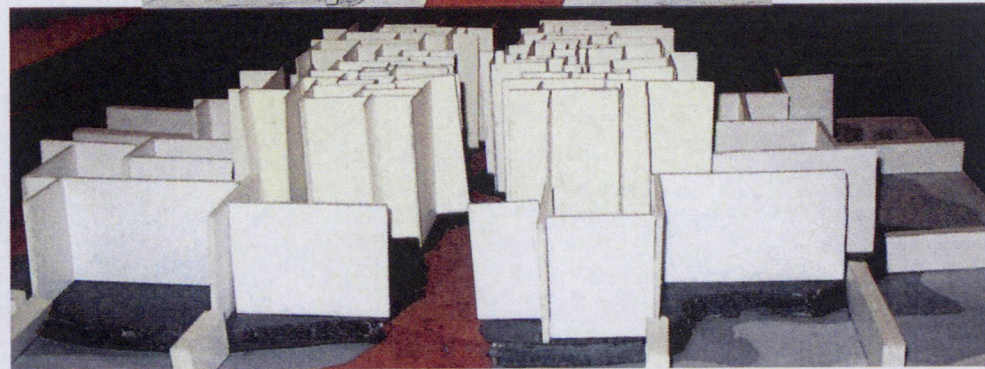
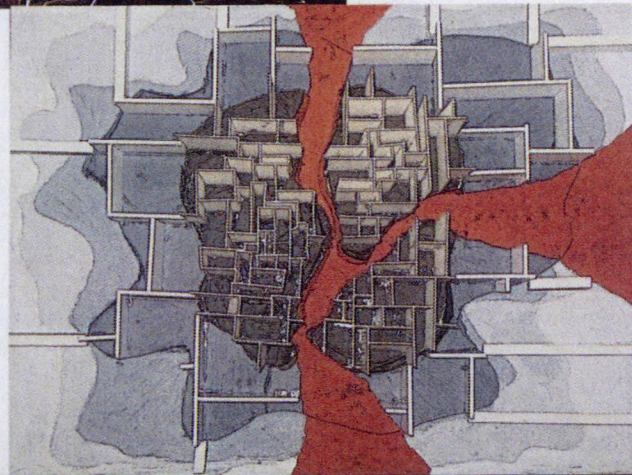
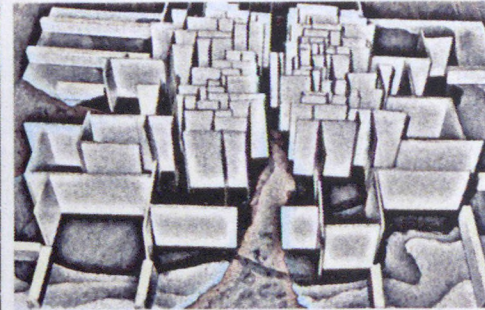
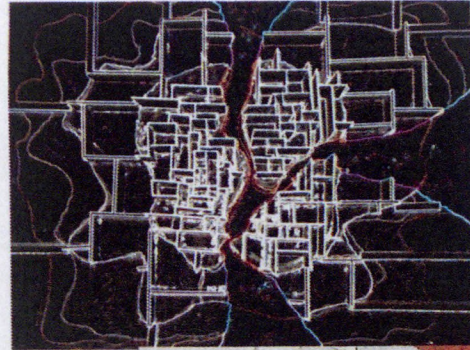
J'ai ainsi voulu mettre en évidence les intentions suivantes à travers cette maquette:

- une croissance horizontale: plus on s'éloigne du centre, plus les espaces s'agrandissent;
- une croissance horizontale circulaire: les espaces circulaires se superposent aux espaces rectangulaires et sont eux aussi de plus en plus grands plus on s'éloigne du centre;
- une croissance verticale: la hauteur varie et décroît vers l'extérieur de la maquette;
- une croissance de la fracture: il existe une fracture qui commence au centre et qui s'agrandit vers l'extérieur, elle marque ainsi l'idée d'une certaine tension qui existe vers le centre; ainsi vers cet endroit, l'espace est étroit et difficile d'accès;

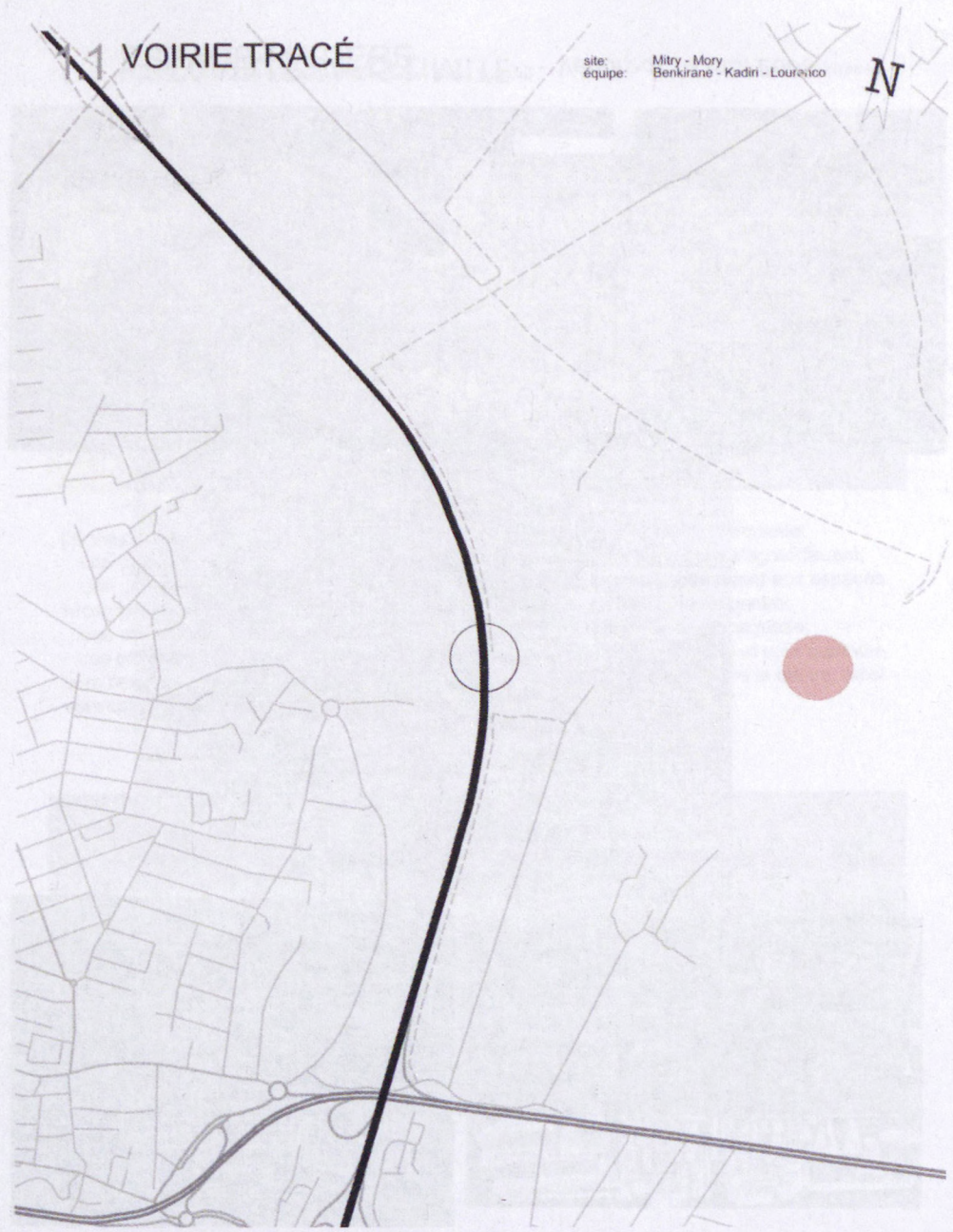


3.0 ESPACE-MATIÈRE RENDU 2  
CROISSANCE, CONFRONTATION ET DILATATION

étudiant: Selma Benkirane



LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008



1 VOIRIE TRACÉ

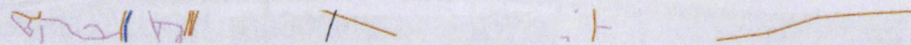
site: Mity - Mory  
équipe: Benkirane - Kadiri - Loureiro

N

LA VILLE SANS LIMITE --- Vendredi 16 mai 2008



LA VILLE SANS LIMITE --- Vendredi 16 mai 2008

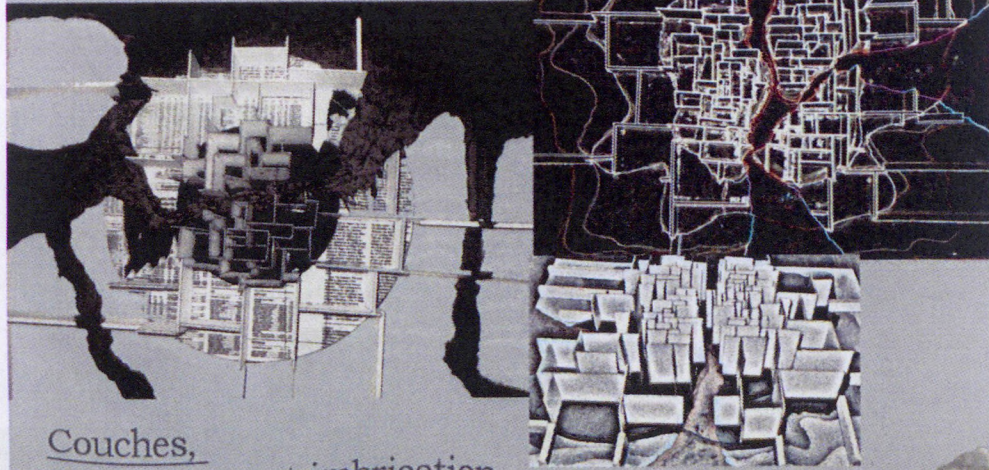




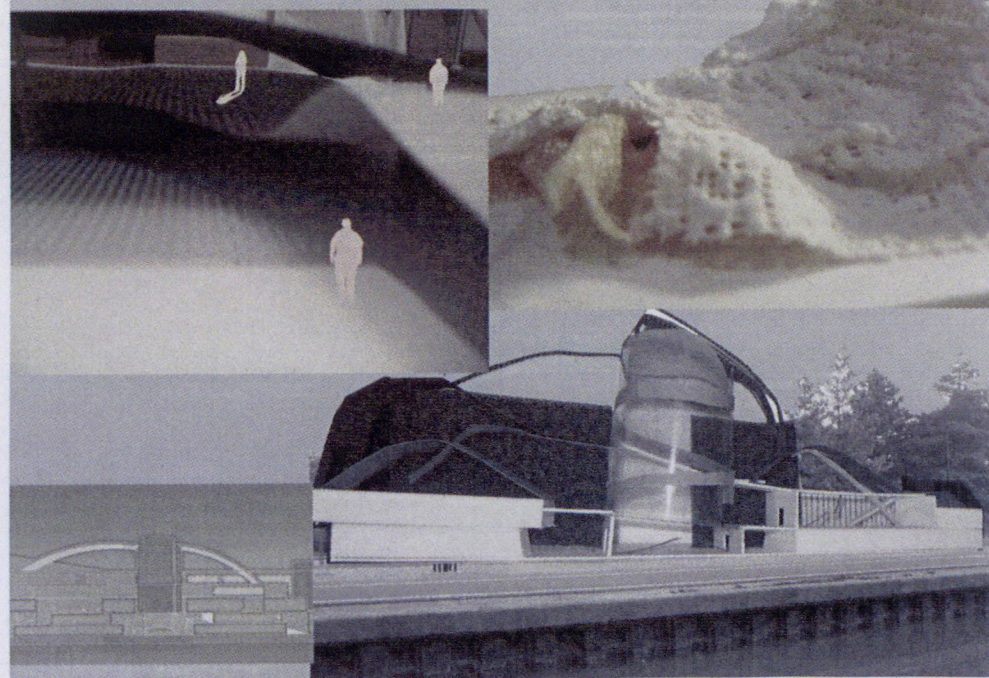
LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008



2.0 MAQUETTES SPATIALES



Couches,  
stratification et imbrication



LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

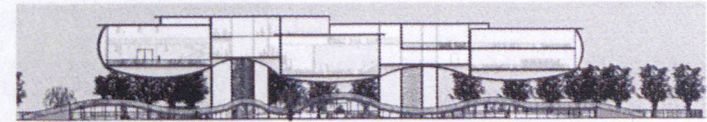
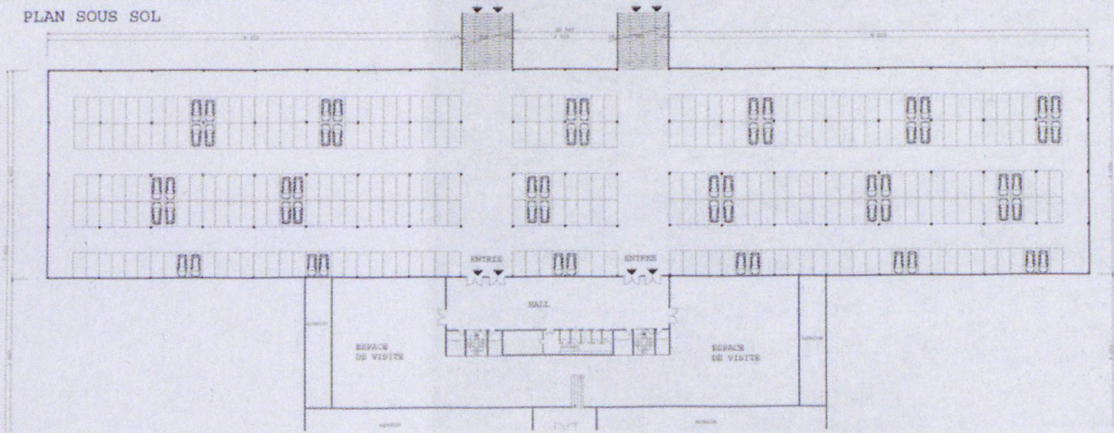
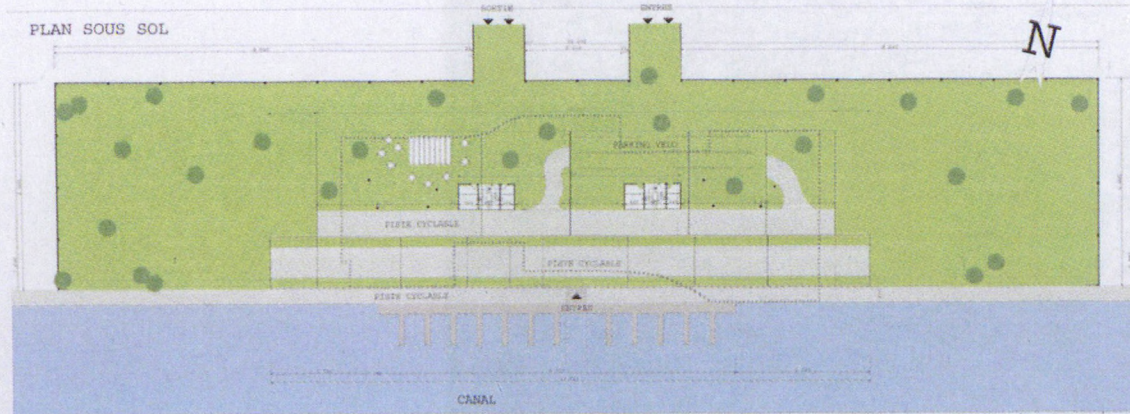
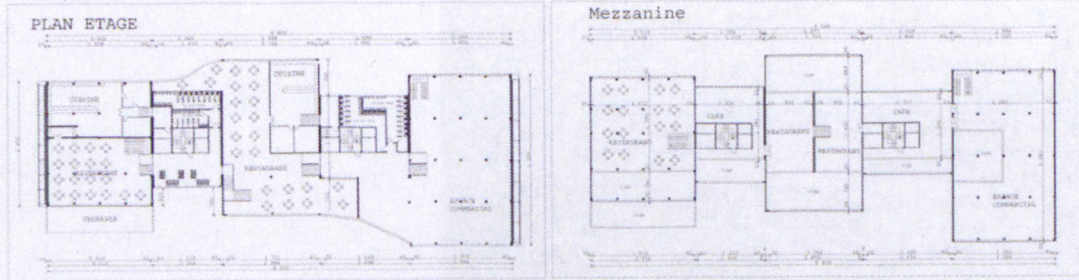
3.1 SITUATION 1/2000<sup>ème</sup>



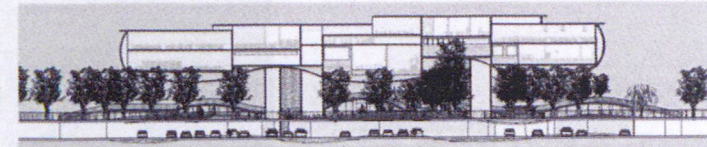
LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008



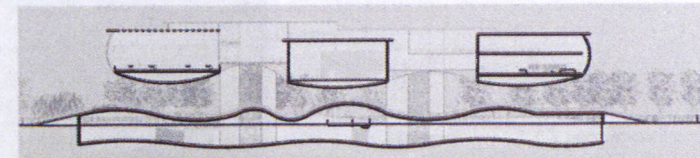
### 3.2 PLANS ET COUPES



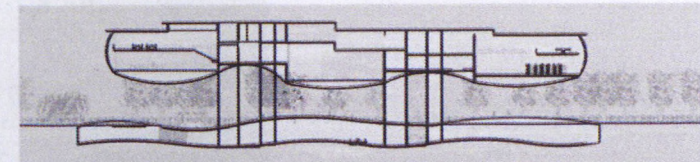
Facade principale (canal)



Facade arrière



Coupe facade principale

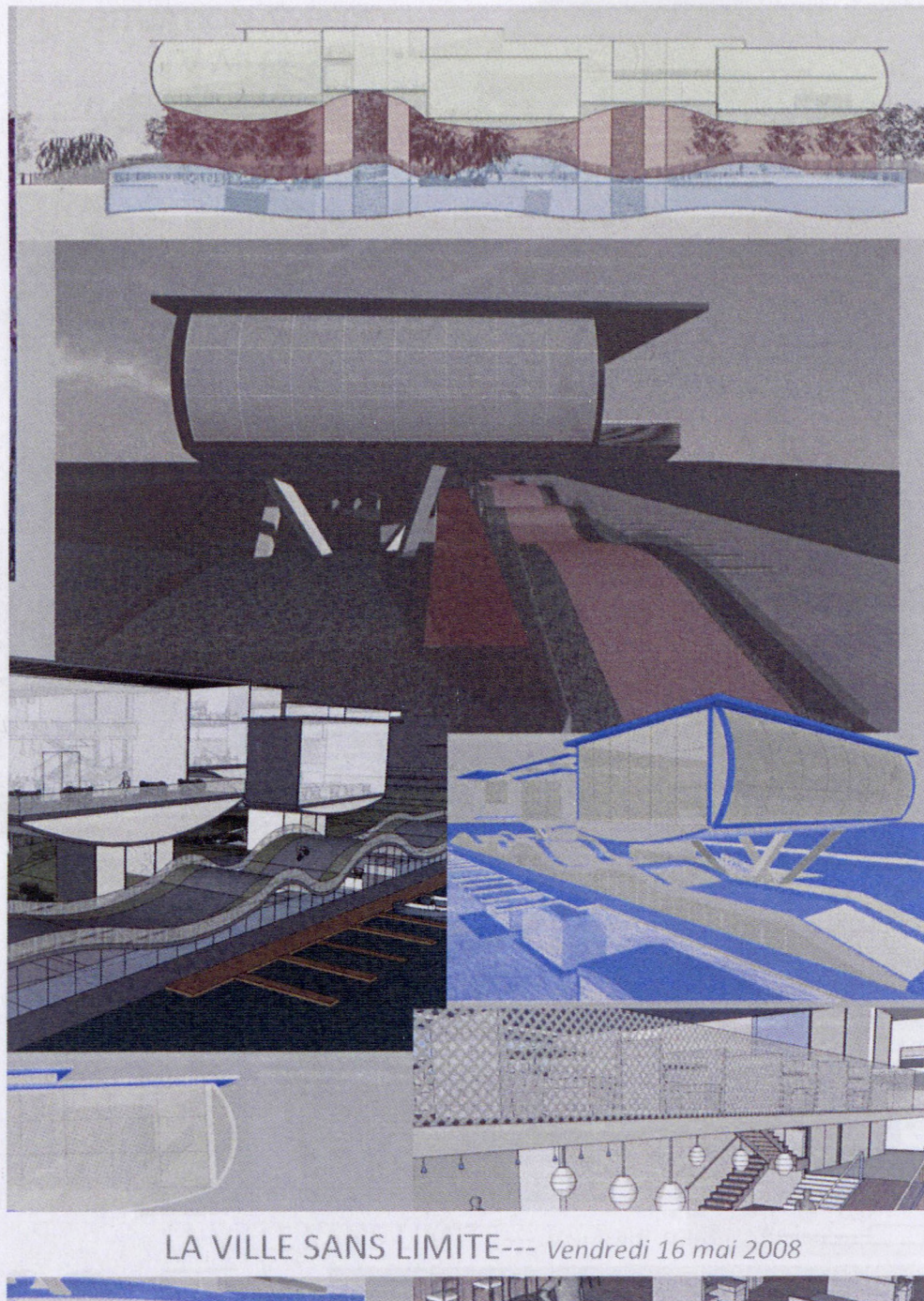


Coupe facade arrière



Coupe transversale





LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

### 3.5 VISUALISATION DU PROJET



# 4.0 SYNTHÈSE

Selma Benkirane

## Références:

strates sédimentaires

© GEC / OGC  
160346

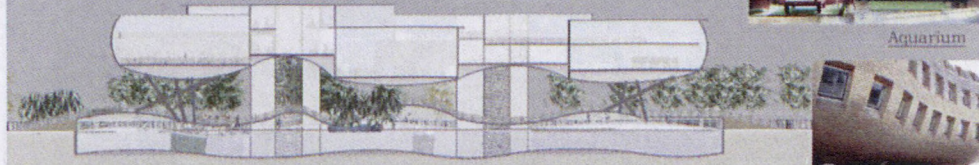


nouveau forum des halles



Aquarium

## strates, couches, et mouvements



batiment de Norman Foster

## Programme: un complexe de loisirs

Parcours de golf	Bâtiment principal	Villas	Terrain de football	Piscines	Courts de Tennis	Terrain de baseball	Terrains de basket	superficie générale
club house: 600 m <sup>2</sup>	niveau -1: 10 500 m <sup>2</sup>	bâtie: 3000 m <sup>2</sup>	terrain: 8214 m <sup>2</sup>	couvertes: 4500 m <sup>2</sup>	court 1: 648 m <sup>2</sup>	1500 m <sup>2</sup>		
abri: 580 m <sup>2</sup>	niveau 0: 10 000 m <sup>2</sup>	jardins: 11 500 m <sup>2</sup>	gradins: 1800 m <sup>2</sup>	plein air: 1100 m <sup>2</sup>	court 2: 648 m <sup>2</sup>			
parcours: 362 000 m <sup>2</sup>	étages: 5000 m <sup>2</sup>				court 3: 648 m <sup>2</sup>			
					court 4: 648 m <sup>2</sup>			
485 000 m <sup>2</sup>	21 000 m <sup>2</sup>	14 500 m <sup>2</sup>	12 000 m <sup>2</sup>	5 500 m <sup>2</sup>	2 700 m <sup>2</sup>	1600 m <sup>2</sup>		500 000 m <sup>2</sup>

Bâtiment principal	parking voiture	Galerie aquarium	Pistes cyclables	Parking vélos	promenade, pic nic	Restaurants	Cafés	Espace commercial
niveau -1	8000 m <sup>2</sup>	hall/galeries: 500 m <sup>2</sup> aquarium: 2000 m <sup>2</sup>						
niveau 0			difficile: 700 m <sup>2</sup> moyenne: 500 m <sup>2</sup> normal: 300 m <sup>2</sup> 1500 m <sup>2</sup>	450 m <sup>2</sup>	8000 m <sup>2</sup>			
niveau 1 merzantine						1000 m <sup>2</sup>	400 m <sup>2</sup>	500 m <sup>2</sup>

Un bâtiment en plein milieu d'une forêt dense regroupe en lui une réelle **concentration de flux**: 3 **pistes cyclables** le traversent sur toute sa longueur, un **parking à vélo et à voiture** accueillent ses visiteurs qui arrivent de plusieurs communes avoisinantes, et un **quais pour bateaux** fait pénétrer le canal dans le programme.

LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

du mouvement de l'eau et des vagues.

OBSERVATIONS DE RECHERCHE

- *Du hors-sol à la recherche d'un sol: l'exemple du travail de Chen Chen*

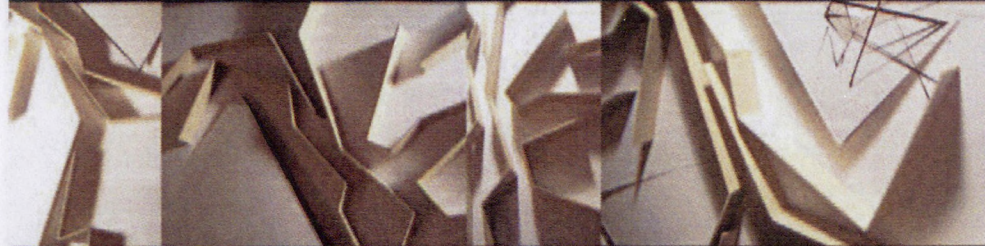
## Grafted City

Student : Chen Chen

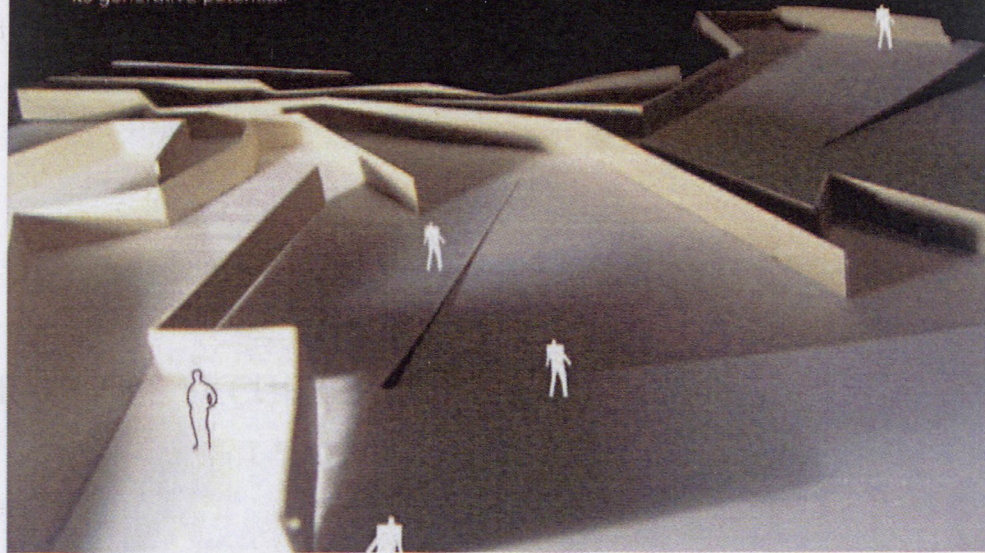
In **biology**, the word graft means to unite a shoot or bud with a growing plant by insertion or by placing in close contact

In **architecture**, can space be grafted like plants?

The model shows that potential. We can graft the discarded or abandoned areas of a city with the most energetic parts and make them vigorous again.



**Grafted Space** : plants are functionally efficient, I want to connect discordant repeated space in an organic way to show its generative potential.

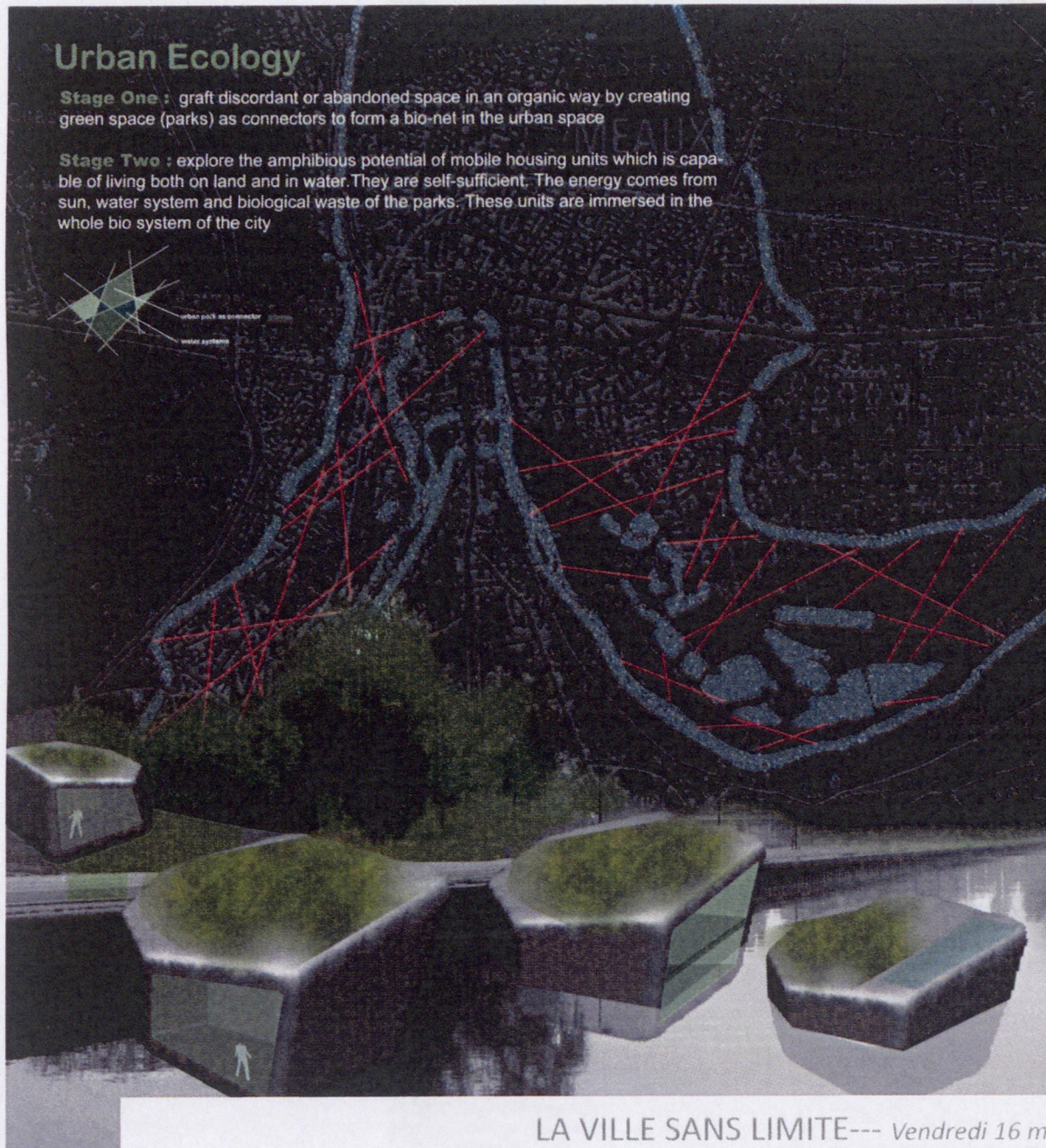
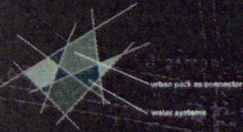


LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

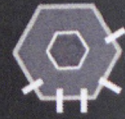
## Urban Ecology

**Stage One :** graft discordant or abandoned space in an organic way by creating green space (parks) as connectors to form a bio-net in the urban space

**Stage Two :** explore the amphibious potential of mobile housing units which is capable of living both on land and in water. They are self-sufficient. The energy comes from sun, water system and biological waste of the parks. These units are immersed in the whole bio system of the city



Student Name: Chen Chen



## The Plug-In Movable Unit

Mobile floating structure stays self-sufficient in very different environments by using every resource which is provided by the local environment.



A parametric adaptive inhabitation system which is modeled after living organism such as amphibian



The movable housing unit partakes in the mutual exchange of energy with the landscape, forming a waterscape in the city.



Hierarchical orders of skins, beams, columns, ducts, and passageways collapse into a 3-dimensional network defined by its coherence and unifying morphology

roof garden

water tank

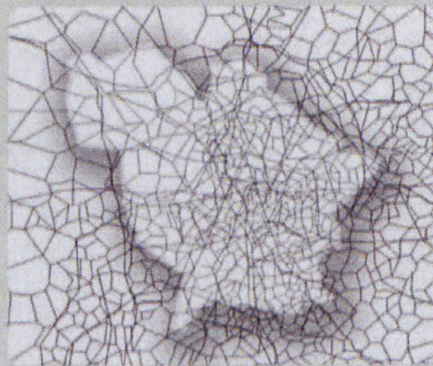


## 1.1 CITY ANALYSIS

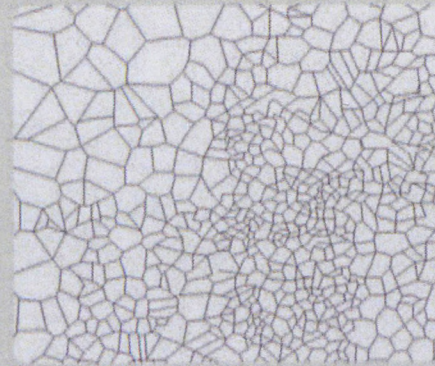
### MEAUX BACKGROUND



The town of Meaux is the most populous region in the department of Seine-et - Marne, with 50913 inhabitants. The density diagram and network analysis of the city indicates the need to develop and organize a coherent infrastructure network in the site selected. The scheme aims to diversify providing habitat, accompanying the process of suburban renewal in progress, conducted by the city government.



The city shape within a larger area

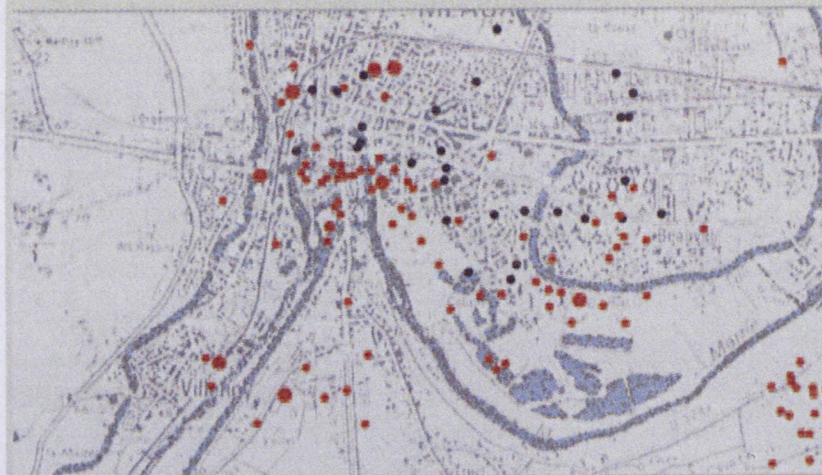


The basic organic grid of Meaux





creating connections of different hierarchy within the zone



water system and existing urban nodes in the town of Meaux

LA VILLE SANS LIMITE--- *Vendredi 16 mai 2008*

## GENERATIVE LANDSCAPE

Horizontal / Vertical Spatial Connection



Density within the Zone

City Density: 3500 habitants / km<sup>2</sup>

Ghaucouin-Neufmontiers

urban renewal

Town of Meaux

urban renewal

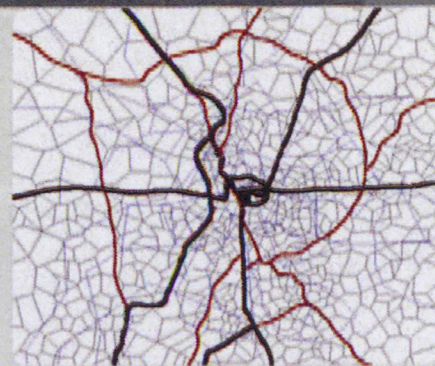
← North West

Suburban

Urban



The primary transport system of the city

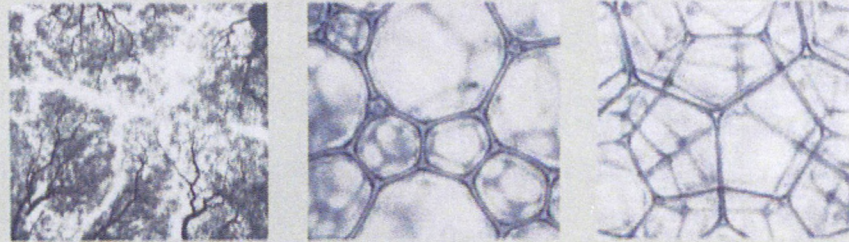


The secondary transport system of the city

LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

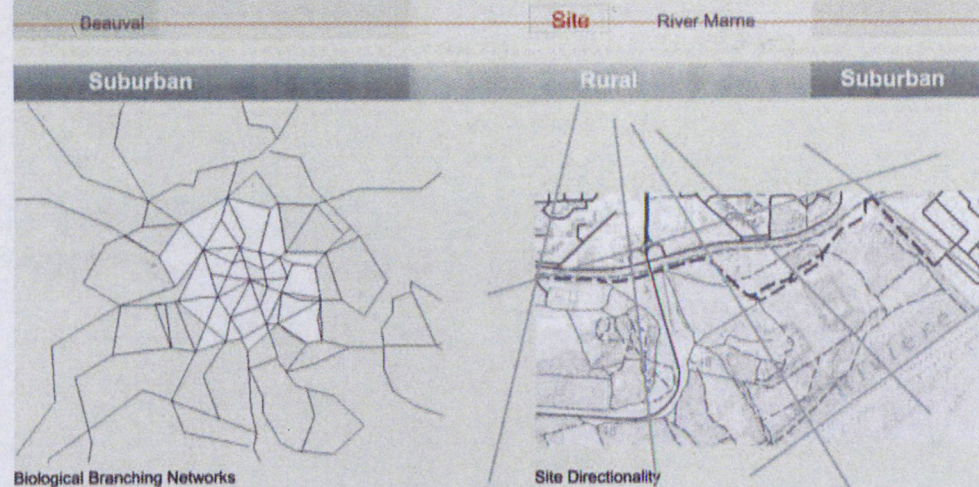
## 12 INITIAL RESEARCH

### MICRO-SCALE BRANCHING

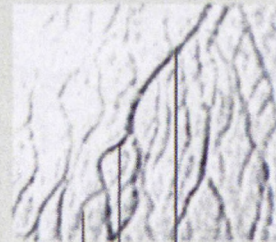
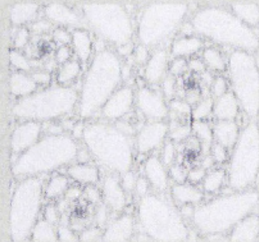
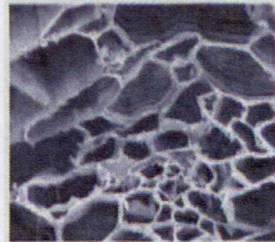


### OBJECTIVE & HYPOTHESIS

The canal lacks water for all year round. The project proposal aims to bring water from the river Marne to the canal, using the building complex. The scale of the site is big for a branching new "city" in the city of Meaux. It not only reverses the usual role of building and nature, but also densify the existing deserted site.



LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

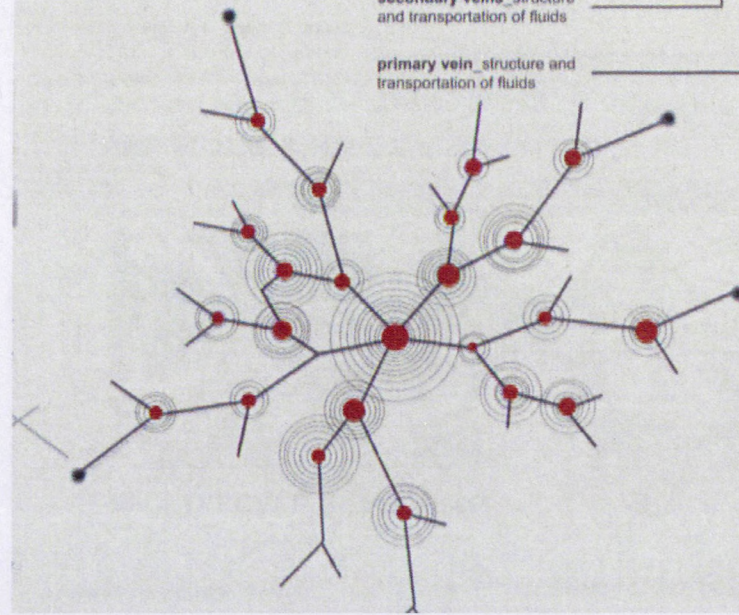


### VENATION SYSTEM HIERARCHY

**tertiary veins** supports and combines leaf skin

**secondary veins** structure and transportation of fluids

**primary vein** structure and transportation of fluids



LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

# 1.3 SCHEME MASTER PLAN

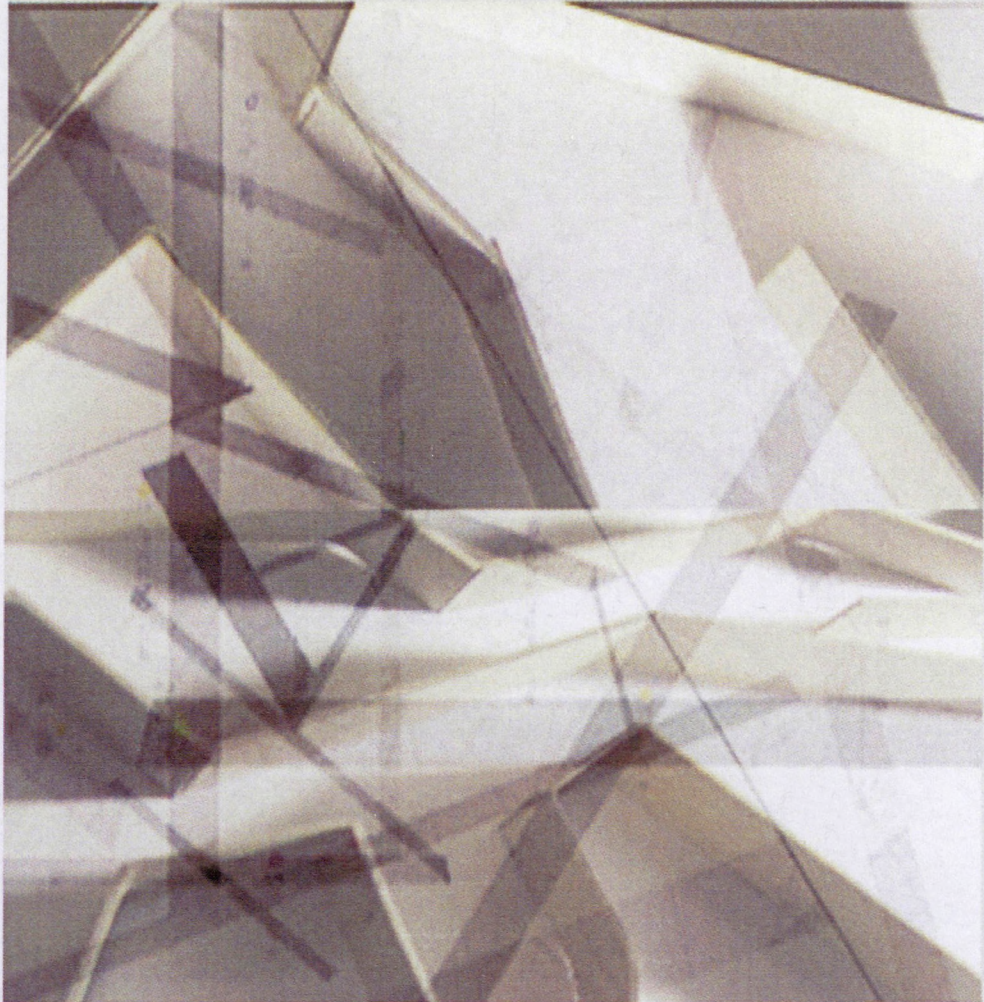


LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

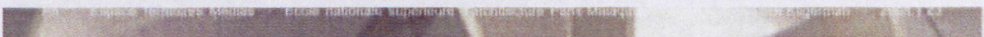
2000

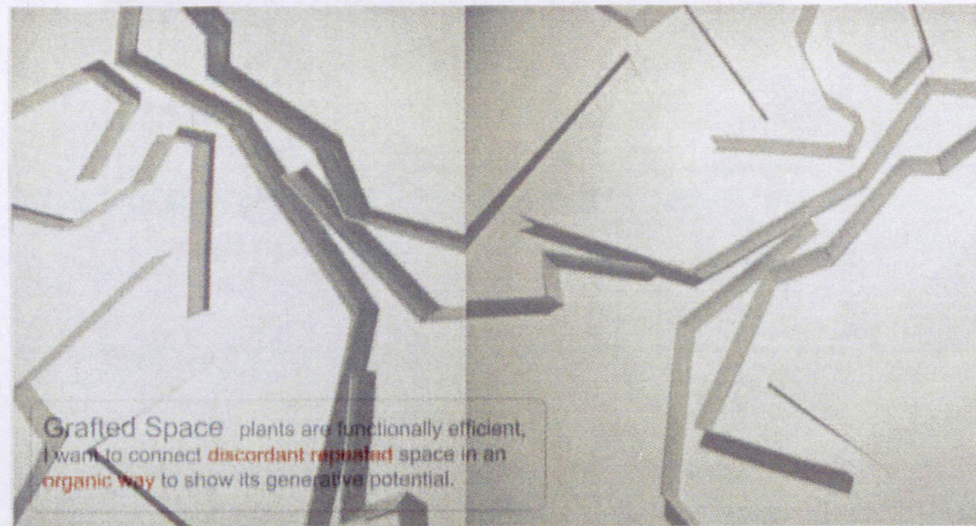


2.1 SPATIAL CONCEPT DEVELOPMENT



LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008



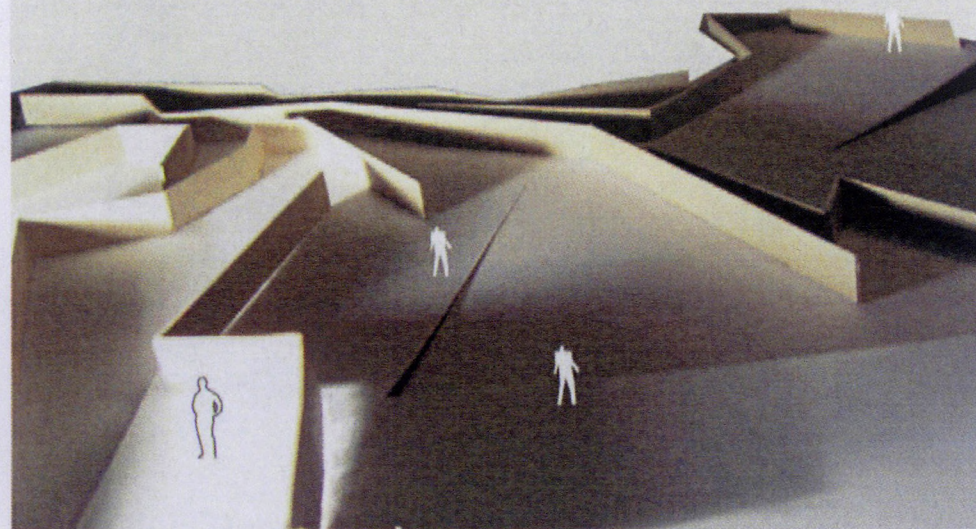


**Grafted Space** plants are functionally efficient, I want to connect **discordant repeated** space in an **organic way** to show its generative potential.

In **biology**, the word graft means to unite a shoot or bud with a growing plant by insertion or by placing in close contact.

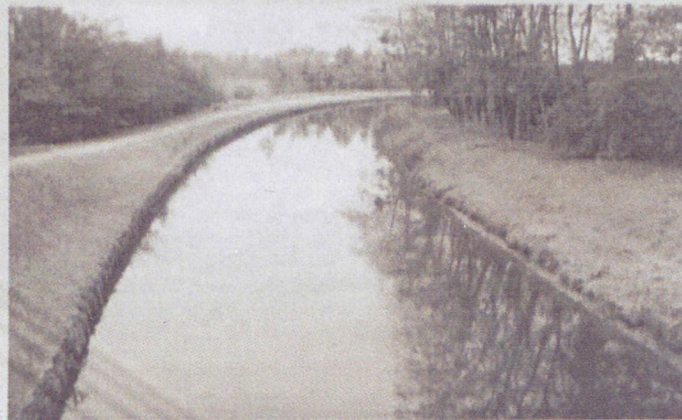
In **architecture**, can space be grafted like plants?

The model shows that potential. We can graft the discarded or abandoned areas of a city with the most energetic parts and make them vigorous again.



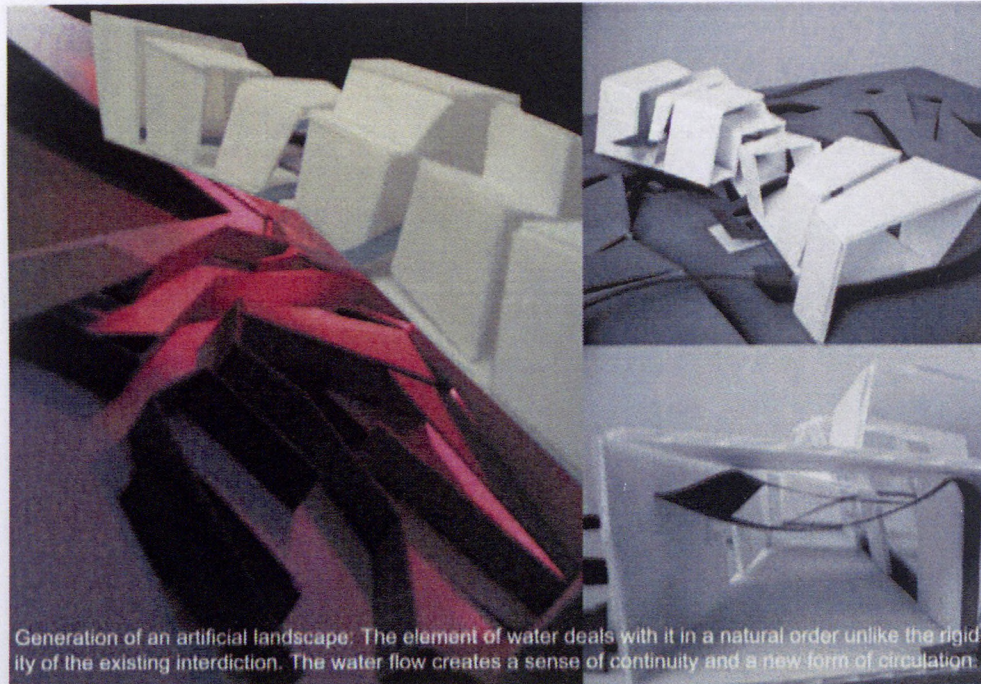
LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

DEVELOPMENT OF BRANCHING SYSTEM



LA VILLE SANS LIMITE--- *Vendredi 16 mai 2008*

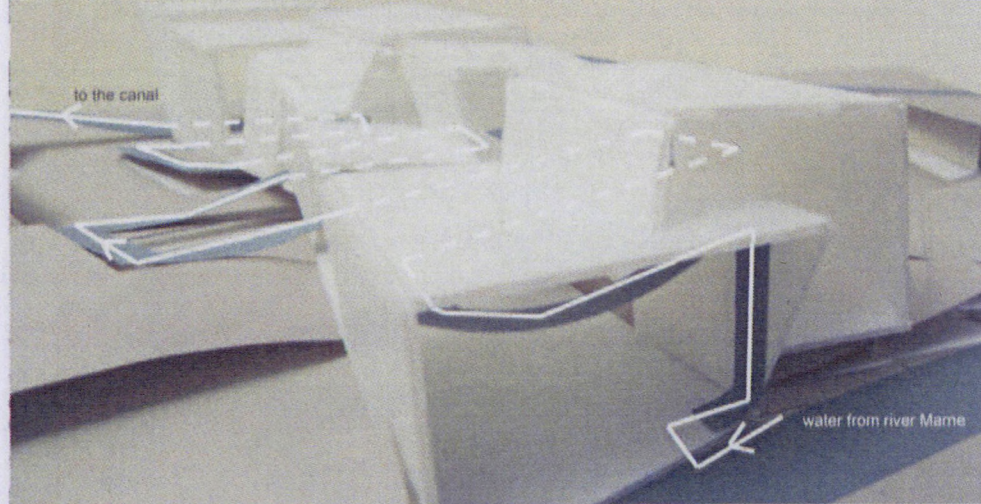




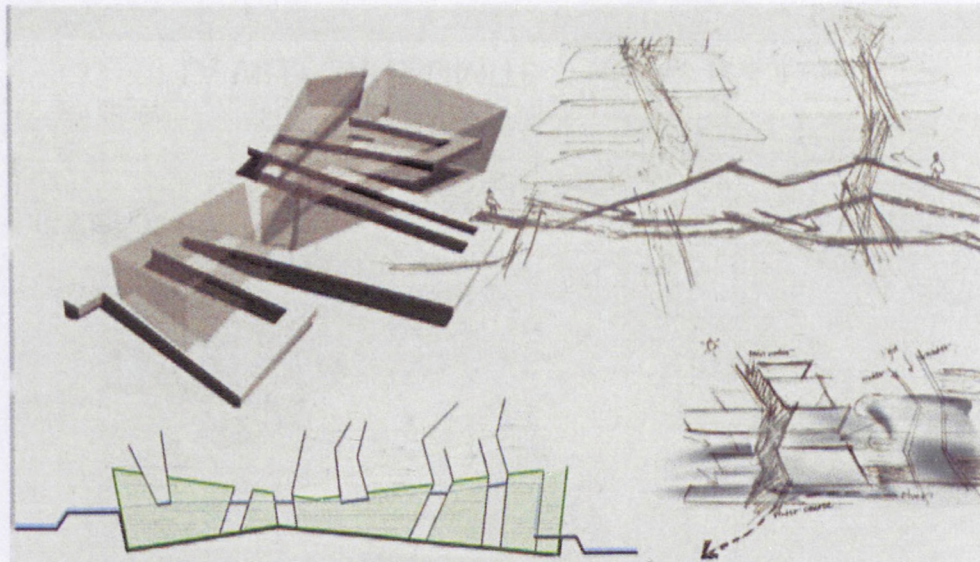
Generation of an artificial landscape: The element of water deals with it in a natural order unlike the rigidity of the existing interdiction. The water flow creates a sense of continuity and a new form of circulation.

### CONCEPT OF VERTICAL CANAL

Water, luminosity, volume and structure are all intimately related.



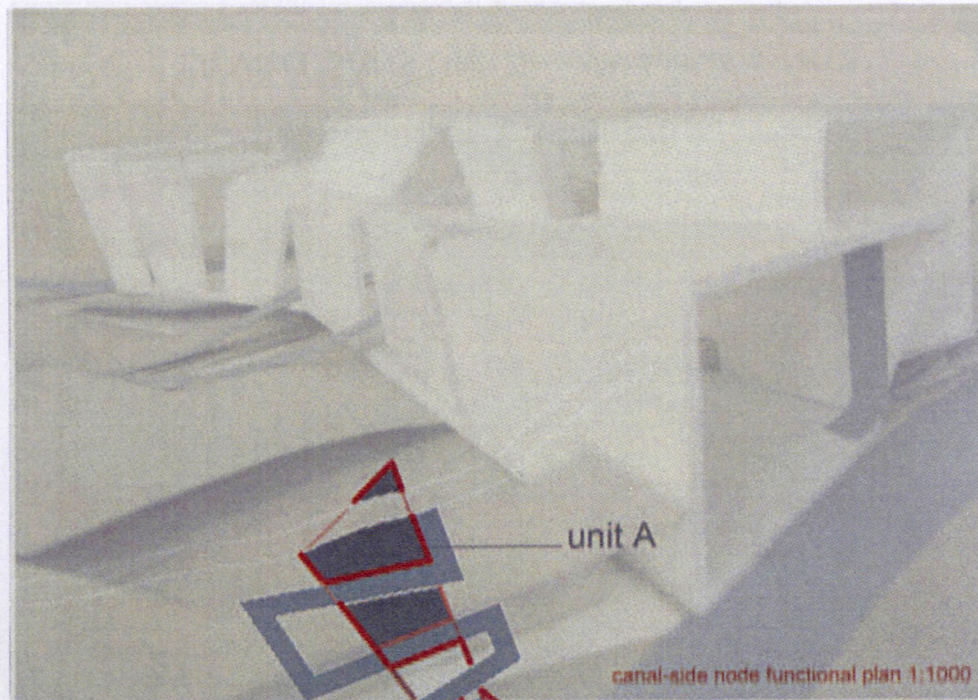
LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008



The water is filtered and distributed through gravity to the lower part of the house where it becomes potable through a machine. Electric energy is generated by the movement of water through a series of small turbines located below the house.



LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008



unit A

canal-side node functional plan 1:1000

public space

unit B

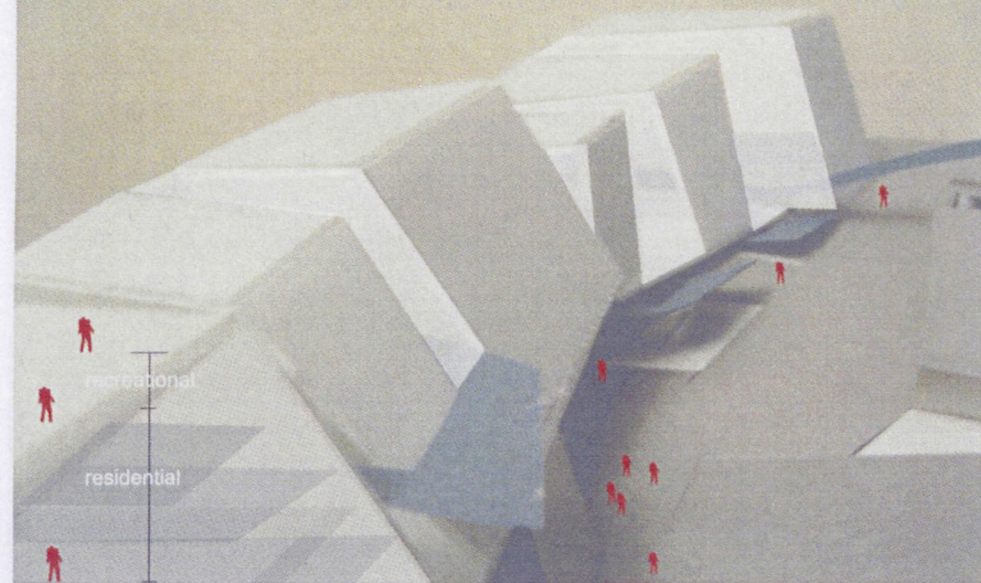
### COLLECTIVE HOUSING SPACE

The self-sufficient dwelling is configured and behaves in similar fashion to a living organism.

LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

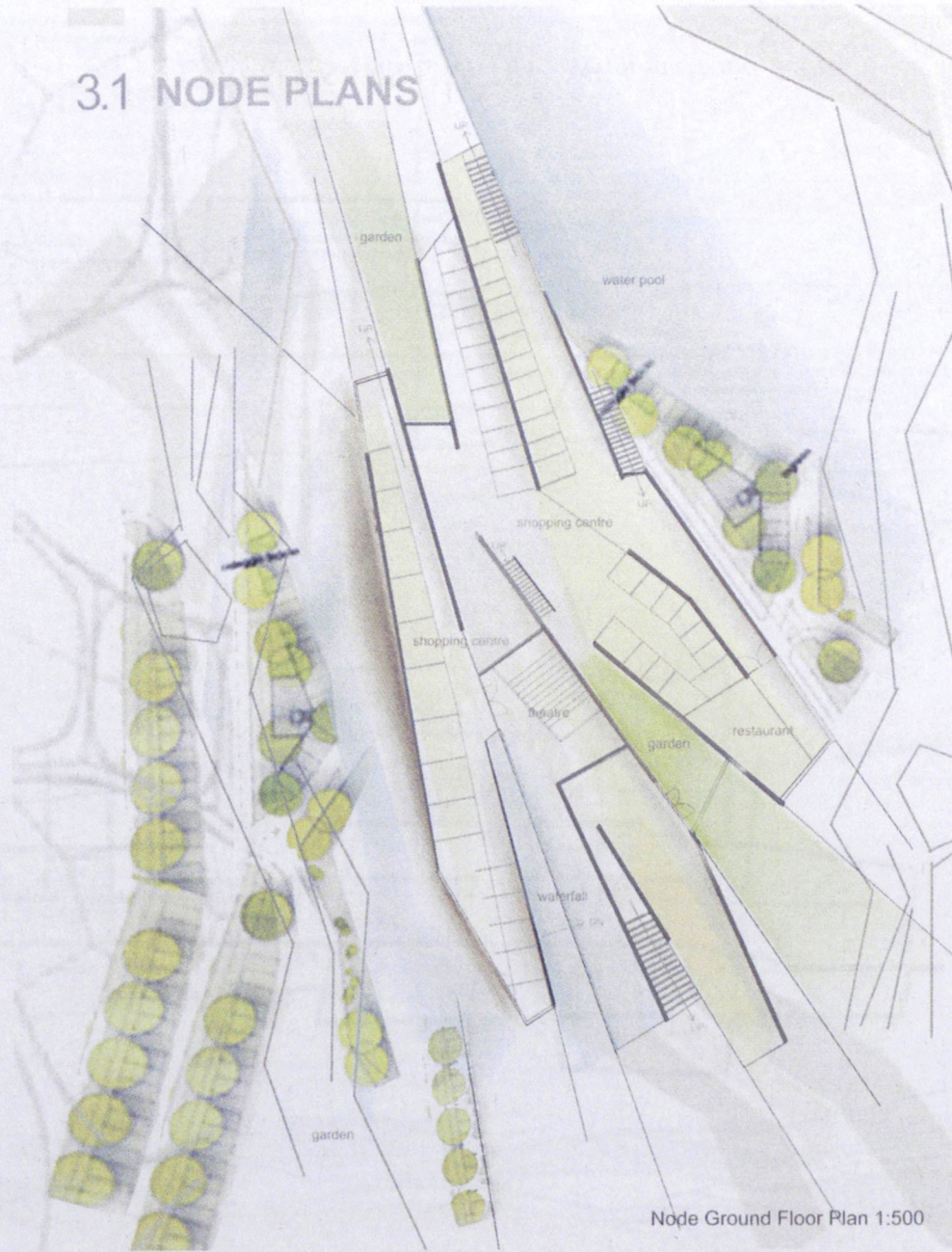
## BUILDING COMPLEX NODE

We see the roof as the extension of the land, through which to rise until an awareness of the landscape is regained, beyond our limited everyday perception. Floors become walls; walls become ceilings, facades roofs... Everything is **continuous**; everything is travelable, walkable, usable, manipulable...



LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

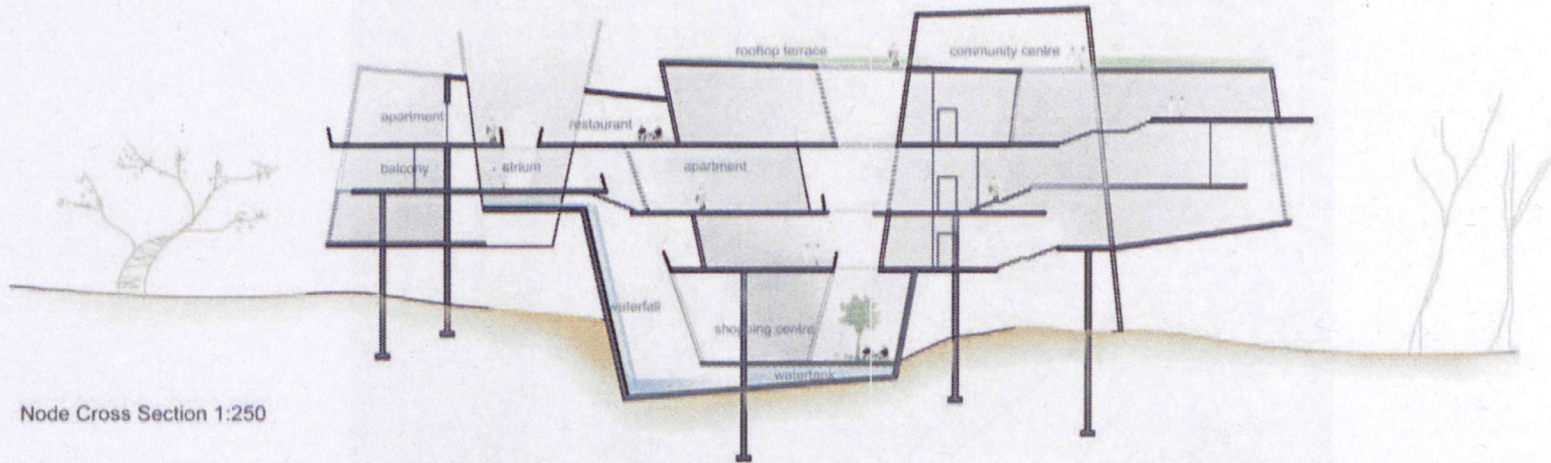
### 3.1 NODE PLANS



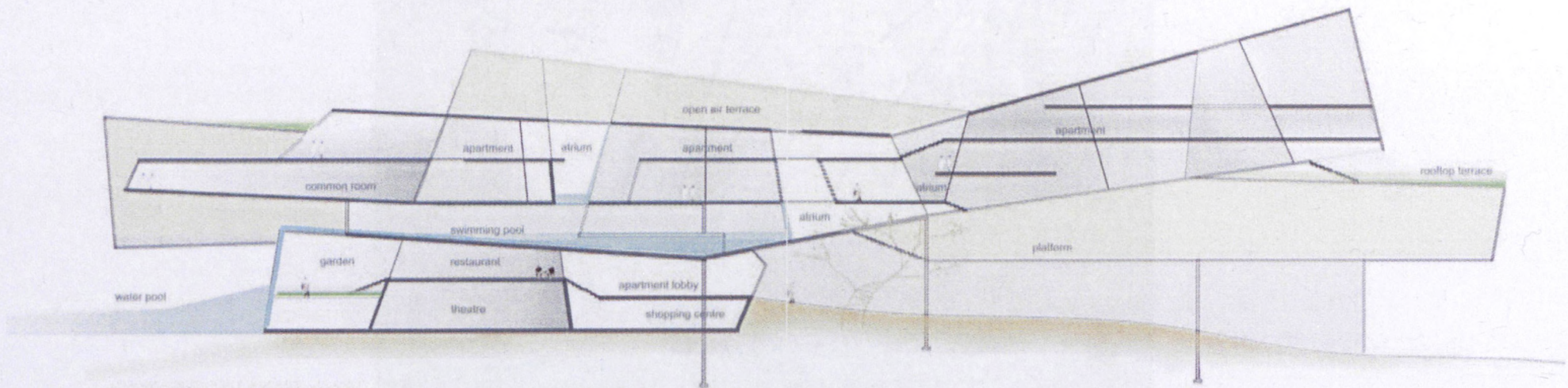
Node Ground Floor Plan 1:500

LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

## 3.2 NODE SECTIONS



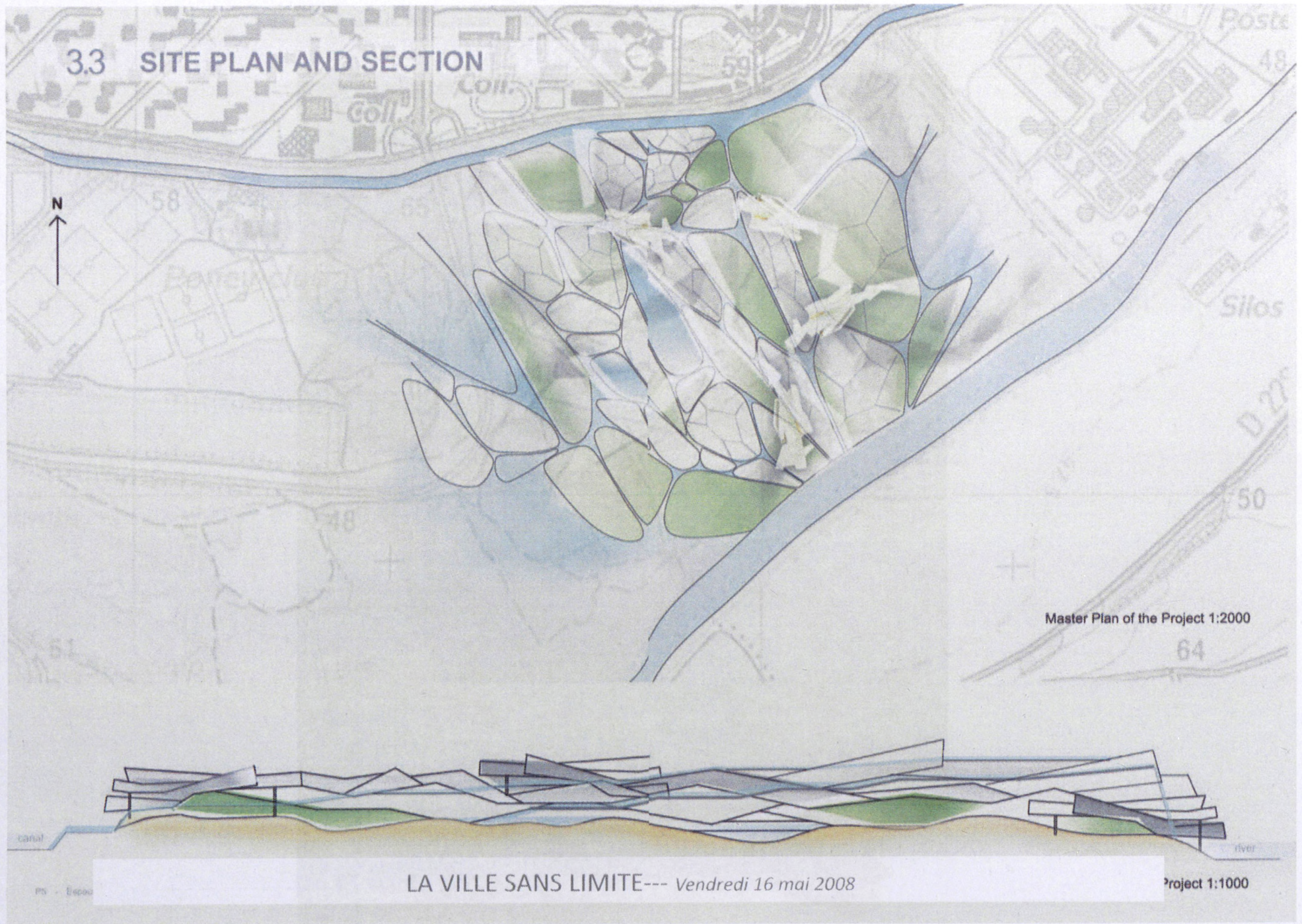
Node Cross Section 1:250



Node Longitudinal Section 1:250

LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

### 3.3 SITE PLAN AND SECTION

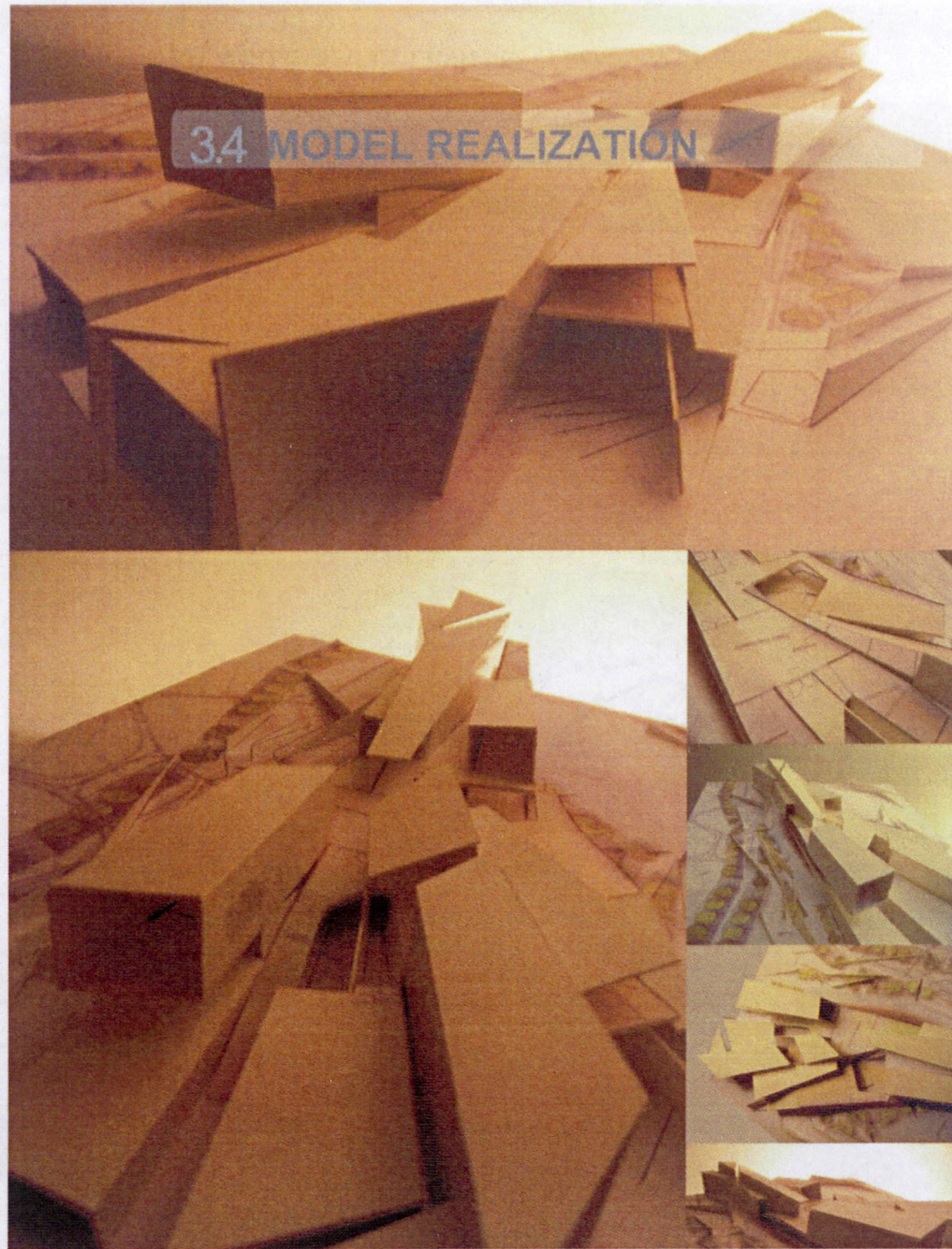


Master Plan of the Project 1:2000

LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008

Project 1:1000

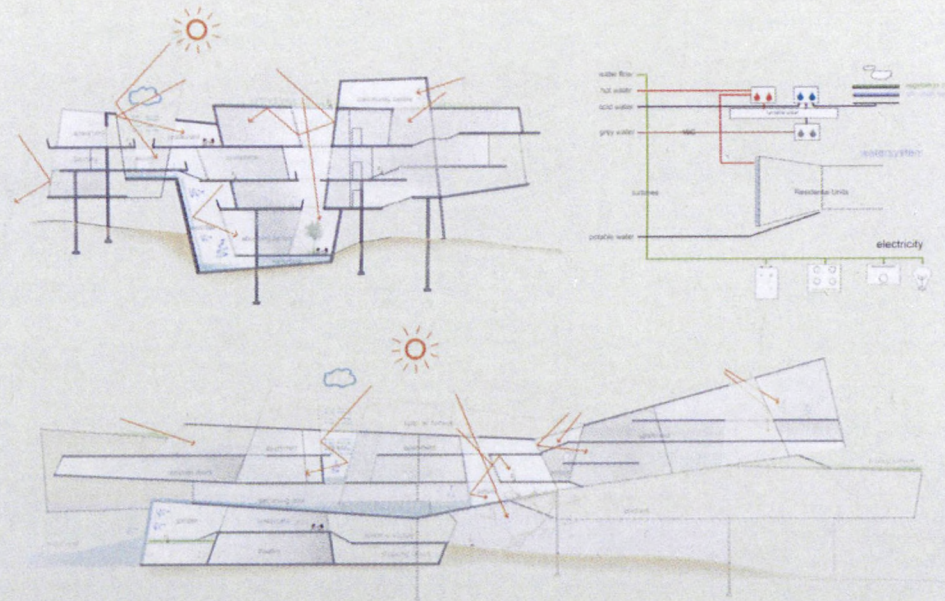
3.4 MODEL REALIZATION



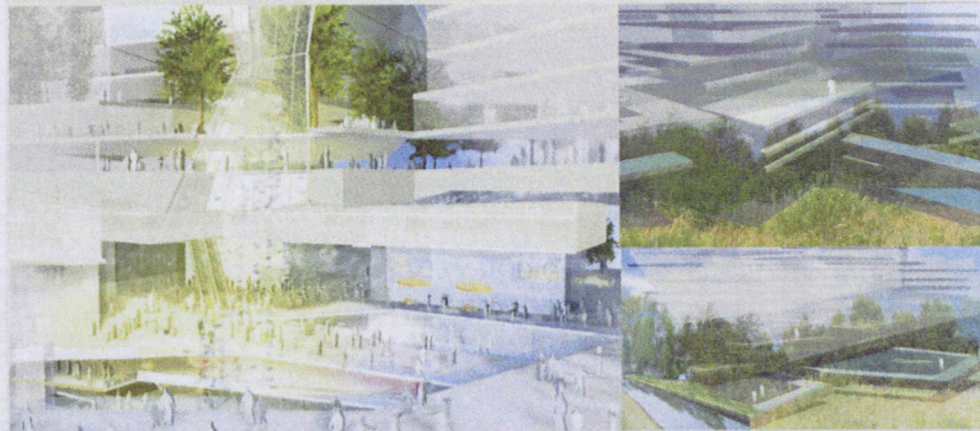
LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008



# 4.1 DIAGRAMS



Environmental Diagrams



3D Perspective views

LA VILLE SANS LIMITE--- Vendredi 16 mai 2008